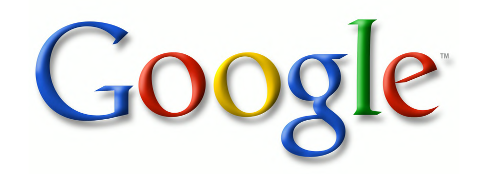





600013568T

[redacted]

VOYAGES,

RELATIONS ET MÉMOIRES

ORIGINAUX

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE

DE L'AMÉRIQUE.

Vol. XI

IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
RUE RACINE, 4, PRÈS DE L'ODÉON.

[redacted]

VOYAGES,

RELATIONS ET MÉMOIRES

ORIGINAUX

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE

DE L'AMÉRIQUE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS,

PAR H. TERNAUX-COMPANS.



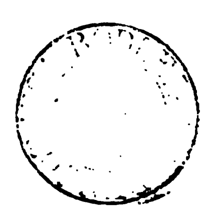
RAPPORT

SUR LES DIFFÉRENTES CLASSES DE CHEFS

DE LA NOUVELLE-ESPAGNE,

PAR ALONZO DE ZURITA.

INÉDIT.





Paris.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

M. DCCC XL.



RAPPORT

SUR

LES DIFFÉRENTES CLASSES DE CHEFS

DE LA NOUVELLE-ESPAGNE,

SUR LES LOIS, LES MŒURS DES HABITANTS, SUR LES IMPÔTS ÉTABLIS AVANT ET DEPUIS LA CONQUÊTE, ETC., ETC.

PAR ALONZO DE ZURITA,

EX-AUDITEUR A L'AUDIENCE ROYALE DE MEXICO.

(INÉDIT.)

[redacted]

A

DON J.-M. DE PARGA Y PUGA.

Hommage respectueux

de l'Éditeur.

[redacted]

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

—

Le manuscrit du licencié Alonzo de Zurita est resté inconnu à presque tous les auteurs qui se sont occupés du Mexique. Ni Antonio de Léon Pinelo, ni Barcia son continuateur, qui ont catalogué un si grand nombre d'ouvrages inédits, n'en font mention. Alonzo de Vetancourt, dans la préface de son *Teatro Mexicano*, n'en parle que vaguement, et dit que l'original appartenait au célèbre antiquaire D. Carlos de Siguenza y Gongora. Boturini en possédait un exemplaire qu'il cite p. 21 de son catalogue. Dans une note, il dit l'avoir copié au mois de novembre 1738, sur l'original qui se trouvait dans la bibliothèque du collége de saint Pierre et saint Paul de Mexico,

case 48, n° 19. Ce manuscrit, composé de 124 feuillets, avait en tête une apostille ainsi conçue :

« Cet ouvrage est parvenu entre mes mains en » 1683.

» *Le licencié* PENSADA. »

La copie de Boturini passa après sa mort dans les mains de D. Juan Bautista Muñoz et de M. Uguina; elle fut ensuite acquise par moi avec tous les manuscrits que possédait ce dernier.

Je n'ai pu trouver sur D. Alonzo de Zurita d'autres renseignements que ceux qu'il nous fournit lui-même, c'est-à-dire qu'il passa dix-neuf ans en Amérique où il fut successivement membre des audiences de la Nouvelle-Grenade, du Guatemala et du Mexique. Il se retira ensuite en Espagne où il mourut probablement. Il est vraisemblable qu'il était en Amérique entre les années 1540 et 1560, et que ce fut vers cette dernière époque qu'il composa son ouvrage. Boturini, outre un traité sur les impôts, lui attribue un recueil de faits relatifs à la Nouvelle-Espagne.

[redacted]

DÉDICACE

A SA MAJESTÉ CATHOLIQUE.

Varius Geminus, s'adressant un jour à Jules-César pour lui parler d'affaires importantes, commença son discours en ces termes : « César, ceux qui osent t'adresser la parole ignorent ta puissance, et ceux qui n'osent parler devant toi ne connaissent pas ta bonté. » C'est avec plus de raison, prince très-puissant, roi très-chrétien mon maître, que l'on pourrait s'exprimer ainsi devant vous, puisque vous avez mérité à de bien plus justes titres que César d'être placé à la tête d'un état dont la sécurité est plus grande que celle de l'empire romain à l'époque où parlait Varius Geminus. En effet, le Dieu tout-puissant ne vous a-t-il pas fait roi et souverain des royaumes et des états les plus importants de l'Europe, d'une partie de l'Afrique, de l'Asie, et n'êtes-vous

port; sur la conduite à tenir dans la perception des dîmes en se conformant aux préceptes qui règlent la matière, sans introduire aucune mesure nouvelle. Persuadé que Sa Majesté, imitant le Roi du ciel, agréera ce petit travail avec bonté, considérant plutôt l'intention que j'ai en le lui offrant que le travail en soi, je supplie en son nom vos Seigneuries illustrissimes de le recevoir et de donner ordre de l'examiner afin qu'il soit digne de paraître devant Sa Majesté, car il est nécessaire qu'elles donnent pour ainsi dire à cet ouvrage l'existence et une certaine autorité. Il est digne de personnes aussi illustres que vous, mes Seigneurs, d'accueillir avec une bienveillance égale ceux qui peuvent peu et ceux qui peuvent beaucoup, afin que les uns se considèrent comme payés de leurs peines et que les autres soient encouragés à se rendre plus utiles. Si vous daignez m'accorder une faveur aussi signalée, vous me donnerez le courage de terminer d'autres travaux que j'ai commencés ou seulement ébauchés.

Dieu veuille accorder aux illustres personnes de vos Seigneuries la haute fortune qu'elles méritent et après une longue vie vous faire jouir de la récompense et de la gloire éternelles.

[redacted]

RAPPORT

SUR LES

DIFFÉRENTES CLASSES DE CHEFS

DE LA

NOUVELLE-ESPAGNE,

SUR LES LOIS, LES MŒURS, LES IMPÔTS PAYÉS PAR LES INDIENS AVANT ET APRÈS LA CONQUÊTE, ETC., ETC.

Causes qui ont engagé l'auteur à écrire ce rapport, et qui l'ont empêché de le faire plus tôt.

SIRE,

Au mois de décembre de l'année 1553 on envoya de Valladolid une ordonnance royale qui prescrivait aux audiences des Indes de répondre à certaines questions douteuses sur lesquelles Votre Majesté désirait être éclairée (1). Elles portaient sur les anciens souverains, les impôts que payaient les naturels du Mexique

(1) Cette pièce est insérée dans le recueil des ordonnances du docteur Vasco de Puga, f° 140.

pendant leur idolâtrie, et sur ceux qu'ils payent depuis la conquête qui les a soumis à la couronne royale de Castille. Les enquêtes faites à ce sujet devaient être adressées à Votre Majesté avec les avis des magistrats.

Lorsque cette ordonnance arriva à l'audience des Confins (1), où j'avais résidé en qualité d'auditeur, je partais pour Mexico, où Votre Majesté m'avait ordonné d'aller occuper le même poste près l'audience de cette ville. A mon arrivée, on avait déjà envoyé les enquêtes à Votre Majesté avec les avis des conseillers. L'audience des Confins ne fit son travail qu'après mon départ. Persuadé que j'étais obligé d'exposer ma pensée sur les matières en question, puisque j'étais au service de Votre Ma-

(1) C'est ainsi qu'on nommait l'audience de Guatemala. Érigée par une ordonnance du 25 novembre 1542, elle devait siéger dans la ville de Valladolid de Comayagua. On la transféra ensuite à Gracias à Dios, où elle tint sa première séance le 25 octobre 1548. L'année suivante elle passa à Guatemala, puis à Panama, en 1565. Après trois ans de séjour dans cette ville, on la rétablit à Guatemala, où elle a toujours siégé depuis.
(*Note de l'éditeur.*)

[redacted]

jesté au moment où l'ordonnance avait paru, pendant qu'on faisait les enquêtes et qu'on les expédiait, et que mon absence des deux audiences, quand on traitait cette affaire, n'était pas une excuse pour moi, j'ai voulu faire savoir ce que j'avais appris avec certitude durant une résidence de dix-neuf ans dans ce pays. Les deux premières années, j'ai servi Votre Majesté à Saint-Domingue en qualité d'auditeur, les trois suivantes à la Nouvelle-Grenade, à Sainte-Marthe, à Carthagène et à Cabo-de-la-Vela, où, d'après les ordres de Votre Majesté, j'ai été installer le gouverneur de ces provinces. De retour à Saint-Domingue, où j'avais été remplir mon emploi, je reçus des lettres de Votre Majesté par lesquelles elle me fit la grâce de m'ordonner de la servir en qualité d'auditeur près l'audience des Confins, où je résidai trois ans. Je visitai presque toute la province de Guatemala : les travaux nombreux dont j'ai été constamment occupé m'ont empêché d'y faire ce que

je désirais tant. Aujourd'hui, me trouvant sans emploi, de retour en Espagne avec l'autorisation de Votre Majesté, et chez moi où me retient ma mauvaise santé, je veux encore la servir avec tout le zèle que je n'ai cessé d'apporter à ses affaires. Je vais donc extraire ce que pendant de longues années j'ai rassemblé dans mes mémoires et dans mes notes, et le rédiger en forme de réponse à chaque paragraphe de l'ordonnance royale.

Dans mes voyages je me suis constamment attaché à m'instruire des usages et des coutumes des naturels, et mon intention ayant toujours été de répondre à cette ordonnance, pendant mon séjour à Mexico je me suis informé fort en détail de ce que le pays offre de remarquable, me conformant aux ordres de Votre Majesté, qui prescrivent de consulter les religieux, savants et anciens dans le pays, parce qu'ayant fréquenté pendant de longues années les naturels, ils sont mieux instruits que personne de leurs différentes coutumes.

Un grand nombre de leurs enquêtes ont été faites en ma présence : j'ai pris aussi des informations auprès des vieux chefs indiens qui offraient des garanties de véracité, encore qu'il soit certain que dans tout ce qui a rapport au gouvernement et aux mœurs des naturels on ne puisse établir une règle générale sur leur dire : en effet, chaque province présente de grandes différences en tout, et il y a même entre les villages une variété de langages si marquée, que dans certains on en parle jusqu'à trois. A peine les habitants communiquent-ils entre eux, et c'est tout au plus s'ils se connaissent. On m'a dit qu'il en était ainsi dans toutes les Indes ; j'ai parcouru un grand nombre de provinces, et je puis affirmer que j'y ai vérifié l'exactitude de cette remarque. Si donc l'expérience faisait découvrir des faits contraires à ceux que j'avance, il faudrait attribuer cette variation à la diversité d'usages qui existe dans chaque province, comme je viens de le dire, plutôt qu'à la né-

gligence que j'aurais apportée dans la recherche de la vérité. Cette contradiction sur les coutumes des Indiens n'est pas surprenante. La plupart du temps on doit l'attribuer à la rareté des interprètes. A cette cause il faut en joindre plusieurs autres; les naturels de la Nouvelle-Espagne n'ayant pas eu connaissance de l'écriture, tout ce qui a trait à leur histoire ancienne était conservé par le moyen de peintures, qui presque toutes sont perdues aujourd'hui : outre cela la mémoire s'efface, et la plupart des vieillards qui pouvaient conserver le souvenir des anciens usages disparaissent tous les jours; aussi les relations varient-elles sur quelque sujet que ce soit. Le peu d'intérêt que l'on a pris et que l'on prend à s'instruire de leurs mœurs est encore une des causes auxquelles on doit faire attention.

Je puis garantir l'exactitude des faits que j'avance plus loin, m'étant aidé de trois religieux franciscains, sans compter ceux des autres ordres établis depuis fort longtemps

[redacted]

dans le pays, ou qui y sont arrivés peu après la conquête. Un d'eux faisait partie des douze premiers qui ont passé au Mexique : tous ont donné des preuves d'une grande dévotion ; ils ont eu des rapports continuels avec les naturels, propagé la foi dans toute la Nouvelle-Espagne, dans les provinces de Mechoacan, de Xalisco ou de la Nouvelle-Galice, et de Panuco. Ils n'ont cessé de s'instruire avec le plus grand soin des usages, des mœurs et des coutumes de ces peuples, et ils y ont réussi mieux qu'on ne pourrait le faire à présent, les vieillards avec qui ils ont communiqué étant morts depuis. Il existait encore à cette époque des peintures entières et bien conservées; aidés par ces vieux Indiens, qui connaissaient parfaitement cette manière d'écrire, et qui avaient été témoins des faits ou les avaient entendu raconter à leurs ancêtres, ils en ont retiré de nombreuses lumières. Je vais essayer de rédiger dans le meilleur ordre possible tout ce qui a rapport

à l'ordonnance royale, soit que la connaissance m'en soit parvenue par ces personnes, soit que j'en aie pris note en m'informant auprès des vieillards indiens par l'intermédiaire d'anciens religieux très-versés dans la langue du pays et qui appartenaient aux trois ordres qui y sont établis.

Sans traiter de chaque province en particulier, je parlerai des faits importants qui ont un rapport général avec la Nouvelle-Espagne, et de ce qui est communément en usage dans la plus grande partie de cette contrée. L'ordonnance adressée à l'audience des Confins étant bien plus étendue que celle envoyée à Mexico, j'extrairai les paragraphes de la première, et j'ajouterai la réponse à chaque question, sans néanmoins suivre l'ordre de ces paragraphes, en commençant par le neuvième, conçu en ces termes :

PARAGRAPHE IX.

« De plus, vous vous informerez quels

» étaient les caciques dont la souveraineté se » transmettait par succession, et ceux qui » étaient élus par leurs sujets. Vous ferez con- » naître leur puissance, leur juridiction an- » ciennes, celles qu'ils exercent aujourd'hui, » et quel est l'avantage que les sujets retirent » de ce système de gouvernement, soit pour » l'administration, soit pour la police. »

RÉPONSE.

Ce paragraphe contient quatre questions; pour plus de clarté je répondrai à chacune en particulier.

PREMIÈRE QUESTION.

Il y a trois classes de chefs.

En général, dans les provinces où l'on a conservé les chefs supérieurs, les Indiens les

ont toujours divisés en trois classes; cependant, dans quelques pays, comme à Tlaxcala et à Tepeaca, il y en avait quatre. Chacun de ces chefs exerçait une puissance indépendante, dans une juridiction connue. Au-dessous d'eux il y en avait d'autres moins puissants qu'on appelait communément *Caciques*, terme de l'île Espagnole.

Le même usage existe dans le Utlatlan (1).

Pendant une tournée que je fis dans le Utlatlan, province importante et voisine du Guatemala où j'étais auditeur, j'y remarquai le même usage, ainsi que dans la vallée de Matlatzinco et de Yztlapec, près de Mexico, où j'avais été remplir une mission de Votre Majesté; j'entrerai plus loin dans des détails à ce sujet.

(1) A moins que les noms propres de lieux ou de personnes ne soient défigurés de façon à ne plus les reconnaître, je n'entreprendrai pas d'en rétablir l'orthographe, ce qui nécessiterait une connaissance approfondie des nombreux dialectes parlés à la Nouvelle-Espagne. (*Note de l'éditeur.*)

Gouvernement de la province de Mexico. — Partage des conquêtes entre les trois chefs supérieurs.

La province de Mexico était soumise à trois principaux chefs : celui de Mexico, celui de Tezcuco et celui de Tlacopan, que l'on nomme aujourd'hui Tacuba. Tous les chefs inférieurs relevaient de ces souverains et leur obéissaient. Les trois chefs supérieurs formaient une confédération et se partageaient les provinces dont ils s'emparaient.

Suprématie du souverain de Mexico quant à la guerre.

Le souverain de Mexico avait au-dessous de lui ceux de Tezcuco et de Tacuba pour les affaires qui avaient rapport à la guerre; quant à toutes les autres, leurs puissances étaient égales, de sorte que l'un d'eux ne se mêlait jamais du gouvernement des autres.

Ces souverains possédaient des villes en commun.

Quelques-unes des villes conquises étaient

tributaires de ces trois chefs à la fois. Dans certaines, les tributs étaient répartis en portions égales, et dans d'autres on en faisait cinq parts : le souverain de Mexico et celui de Tezcuco en prélevaient chacun deux, celui de Tacuba une seule.

Ordre de succession le plus général.

L'ordre de succession variait suivant les provinces; les mêmes usages, à peu de différence près, étaient reçus à Mexico, à Tezcuco et à Tacuba.

Droit du sang.

Le droit de succession le plus ordinaire était celui du sang en ligne directe de père en fils; mais tous les fils n'héritaient point, il n'y avait que le fils aîné de l'épouse principale que le souverain avait choisie dans cette intention. Elle jouissait d'une plus grande considération

[redacted]

que les autres, et les sujets la respectaient davantage. Lorsque le souverain prenait une de ses femmes dans la famille de Mexico, elle occupait le premier rang, et son fils succédait, s'il était capable. Cet usage prévalait à Tezcuco, à Tacuba et dans les provinces qui dépendaient de ces états.

Si le fils aîné était incapable, le père en désignait un autre.

Le fils aîné qui n'avait pas les qualités nécessaires pour gouverner était écarté, et le père en désignait un autre qui fût capable, choisissant toujours parmi ceux de la femme principale, qui étaient préférés en tout.

A défaut de fils, les petits-fils étaient appelés à la succession.

Si le souverain n'avait que des filles, il désignait un de ses petits-fils, donnant la préférence au plus habile. Néanmoins les fils des fils étaient constamment préférés à ceux des

filles, et l'on choisissait toujours les descendants de la principale épouse, pourvu qu'ils fussent capables. Le souverain qui n'avait pas d'enfant mâle ou de petits-enfants qui pussent gouverner, ne désignait pas son successeur; il laissait ce soin aux principaux chefs du pays, qui avaient le droit d'en élire un suivant la forme rapportée plus loin.

Les souverains avaient plus d'égards aux capacités de leurs successeurs qu'aux droits du sang.

Ainsi, ils préféraient laisser après eux un successeur qui fût capable de bien gouverner, plutôt que d'abandonner cette charge à leurs fils, à leurs petits-fils ou à leurs lieutenants, comme fit Alexandre le Grand. Les mêmes règles de succession étaient observées à l'égard des vassaux et des terres que les chefs avaient en patrimoine, et que l'on nomme encore aujourd'hui *magueyes* (1); ils les par-

(1) C'est-à-dire ici des champs plantés de maguei. (V. p. 87.)
(*Note de l'éditeur.*)

[redacted]

tageaient comme ils l'entendaient entre leurs fils ou leurs héritiers, ainsi qu'on le verra plus loin (1).

Les collatéraux étaient appelés à la succession à défaut des héritiers directs.

Lorsque le souverain ne laissait ni fils ni petit-fils, ou lorsqu'ils étaient incapables, on élisait le plus habile de ses parents. A défaut de parents on choisissait entre les autres chefs, mais jamais parmi les *macehuales*, qui sont les gens du commun.

Comment l'élection des chefs était confirmée.

Si le souverain de Mexico mourait sans héritier, les principaux chefs lui choisissaient un successeur dont l'élection était confirmée

(1) Voyez, p. 223 du *Recueil de pièces relatives à la Conquête du Mexique*, celle intitulée : *De l'ordre de succession observé par les Indiens relativement à leurs terres et à leurs territoires communaux*. — SIMANCAS.

(*Note de l'éditeur.*)

par les chefs supérieurs de Tezcuco et Tacuba. Lorsque ces derniers ne laissaient pas d'héritiers, les personnes les plus distinguées de l'état élisaient un chef, qui recevait son investiture du souverain de Mexico.

Ce prince s'informait si l'élection avait été faite dans les formes, et dans le cas contraire on la recommençait.

Observations des mêmes règles à l'égard de la succession des chefs dépendants.

On suivait les mêmes règles pour les successions des chefs soumis aux provinces de Mexico, de Tezcuco et de Tacuba. Chaque souverain confirmait l'élection de ses vassaux, car, ainsi qu'on l'a déjà dit, leur juridiction était indépendante pour les affaires civiles et criminelles. Les chefs qui étaient immédiatement au-dessous des souverains confirmaient l'élection de leurs inférieurs. Ces usages, à peu de différence près, étaient observés dans toute la Nouvelle-Espagne.

Mêmes usages dans le Mechoacan.

Dans le royaume de Mechoacan, on suivait à peu près les mêmes usages. Pendant sa vie, le souverain choisissait un successeur parmi ses fils ou ses petits-fils. Aussitôt désigné, le chef futur prenait part au gouvernement du consentement du souverain; cet usage n'avait lieu que dans ce royaume.

Si le souverain arrivait à ses derniers moments sans avoir choisi un successeur, on venait le prier de le faire; mais il était plus fréquent de voir les chefs en santé se nommer un héritier qui, après les fêtes et les cérémonies d'usage, était considéré comme successeur légitime.

Dans quelques états les frères succédaient de préférence aux fils.

Dans quelques provinces, comme par exemple à Mexico, les frères étaient admis à la suc-

cession, quoiqu'il y eût des fils, et ils gouvernaient successivement. Les naturels donnaient pour raison de cette règle que les frères étant fils d'un même père, ils avaient les mêmes droits. Quand tous étaient morts, la succession revenait au fils du frère aîné de l'ancien souverain. C'est ainsi qu'à Mexico, Montezuma succéda à deux de ses frères qui l'avaient précédé sur le trône. A Tecpan-Guatemala, ville très-importante et peu éloignée de la ville actuelle de Guatemala, j'ai connu un chef qui avait succédé à son frère. J'ai même connu le fils de son prédécesseur : il touchait les revenus de certains champs de maguei qui avaient fait partie du patrimoine de son père; néanmoins on disait que ces dispositions avaient été prises par l'ancien chef, parce que son fils était aveugle.

L'héritier trop avide du pouvoir était déchu de ses droits.

Si le fils, héritier présomptif, ou toute autre

personne ayant droit à la succession, se montrait trop avide de l'autorité, s'il cherchait à éclipser les autres par ses vêtements ou s'il se mêlait trop tôt du gouvernement, bien que le seigneur l'eût choisi, qu'il fût l'aîné ou même le plus capable des héritiers, il était déclaré déchu de ses droits, le peuple ne l'acceptait pas, et le souverain qui devait confirmer son élection s'y refusait. La cérémonie de l'investiture n'avait lieu qu'après la mort du souverain. Plusieurs jours étaient employés à décider quel serait le plus capable des fils, des petits-fils, ou de toute autre personne ayant droit à la succession. Le nouveau chef était élu dans la forme que nous avons indiquée, et recevait l'investiture du suzerain.

On donnait la préférence au plus brave.

Comme les guerres étaient très-fréquentes chez ces peuples, lorsqu'il s'agissait de la succession ou de l'élection d'un chef, on prenait

en grande considération la bravoure et l'habileté. Le chef qui n'avait fait aucune action d'éclat ou qui ne s'était pas signalé à la guerre ne portait sur ses habits ni bijoux ni marque de distinction.

Ainsi, dans certaines contrées, la succession la plus ordinaire avait lieu de frère à frère, ensuite venaient les fils suivant leur rang. Telles sont en général les dispositions qui réglaient les successions et les élections; je n'ai rien avancé sans m'en être assuré, et tout ce que j'ai dit m'a été confirmé par frère Francisco de Las Navas (1), dans une relation qu'il m'a remise.

Cérémonies qui avaient lieu lorsqu'un chef succédait ou qu'il était élu.

Je crois qu'il suffit de dire comment le chef était conduit au temple. Une multitude nombreuse l'accompagnait en silence; deux chefs

(1) Frère Francisco de Las Navas, de l'ordre de Saint-François, passa à la Nouvelle-Espagne en 1538, et fut le premier missionnaire qui pénétra dans la vallée de Tlamachalco, habitée par la nation Popoloca. Il baptisa plus de 12,000 Indiens,

le prenaient dans leurs bras et le portaient au sommet d'un escalier fort élevé. Là, celui qui avait la garde du temple le revêtait des insignes de la royauté, le complimentait en peu de mots, et lui mettait deux manteaux de coton, l'un bleu et l'autre noir, sur lesquels étaient représentés un grand nombre de têtes et d'os de morts, pour lui rappeler qu'il devait mourir comme les autres hommes. Quand les cérémonies étaient terminées, ce prêtre lui adressait une allocution dans ces termes :

Discours du grand-prêtre.

« Seigneur, considérez l'honneur que vous ont fait vos vassaux, et puisque vous êtes reconnu souverain, vous devez prendre le plus grand soin d'eux, les regarder comme vos enfants, faire en sorte qu'ils ne souffrent pas et que les petits ne soient pas maltraités par les

possédait parfaitement la langue mexicaine, et mourut gardien du couvent de Tlatelolco, le 29 juillet 1578. *Vetancourt, Teatro mexicano. Mexico*, 1698, f°, dans le *Menologio franciscano*, au 29 juillet. (*Note de l'éditeur.*)

grands. — Vous voyez ici les chefs de votre pays et de tous vos vassaux, vous en êtes le père et la mère, et comme tel vous devez les protéger et les défendre contre l'oppression, car les yeux de tous sont tournés sur vous. — C'est à vous de commander et de gouverner. — Vous devez traiter avec le plus grand soin les affaires qui ont rapport à la guerre, surveiller et punir les coupables, les chefs comme les autres; enfin, corriger et châtier les rebelles. — Que le service de Dieu et de son temple soit l'objet de vos plus grands soins. Faites en sorte que rien ne manque pour les sacrifices; c'est par ces moyens que vous réussirez dans toutes vos entreprises et que Dieu vous protégera. »

Hommage des chefs. — Épreuves auxquelles le souverain était soumis.

Ce discours terminé, le souverain approuvait tout ce que le prêtre lui avait dit, le remerciait de ses conseils et descendait

[redacted]

dans la cour, où tous les autres chefs l'attendaient pour lui rendre hommage. Après l'avoir salué, ils lui offraient des bijoux et de riches manteaux, puis ils l'accompagnaient dans des appartements construits dans la même cour. Le nouveau souverain y restait quatre jours, pendant lesquels il jeûnait, se rendait au temple à des heures fixées, et offrait des actions de grâces aux idoles. Ce terme étant expiré, tous les chefs venaient le prendre et le conduisaient en grande pompe à son palais, où commençaient les réjouissances, les fêtes et les festins; après quoi il commandait en souverain. Ces princes étaient si redoutés, qu'à peine osait-on lever les yeux sur eux et les regarder au visage, excepté lorsqu'ils se délassaient en particulier avec quelques chefs ou leurs favoris.

Les mêmes usages étaient observés à Tlaxcala et dans d'autres villes.

A Tlaxcala, à Huetzocinco et à Chololan,

l'héritier présomptif était préalablement décoré du titre de Tecuitli (1), le plus honorable chez eux. Après plusieurs cérémonies religieuses, les gens du peuple l'insultaient par des paroles injurieuses et l'accablaient de coups pour éprouver sa patience. Telle était leur résignation, qu'ils ne proféraient pas une parole, et ne détournaient pas même la tête pour voir ceux qui les insultaient ou les maltraitaient.

Les Indiens sont très-patients.

Ces gens sont d'un naturel fort endurant; rien ne les trouble, rien ne les irrite. D'une soumission extrême, ils souffrent patiemment les corrections. Si on les gronde ou si on leur reproche quelque négligence, ils se mettent au travail avec la plus grande

(1) Sur les Tecuitlis ou Tecles, *voyez* la page 233 du recueil de pièces relatives à la conquête du Mexique qui fait partie de cette collection.

(*Note de l'éditeur.*)

[redacted]

obéissance et sans répondre autre chose que *peque* (quoi?). Plus ils sont élevés en dignité, plus ils sont soumis; quelquefois seulement ils se contentent de dire : *Qu'as-tu? ne te mets pas en colère et réfléchis à ce que tu me demandes.* Je ne parle ici que des Indiens qui sont encore dans leur simplicité naturelle, car ceux qui ont été dans l'esclavage, qui vivent ou qui ont des rapports avec les Espagnols, sont très-obstinés. Au reste, il est facile de voir par la conduite des naturels avec leurs nouveaux maîtres combien ils sont doux et soumis.

Épreuves chez les habitants de Tlaxcala.

Après les cérémonies dont je viens de parler, on conduisait le nouveau dignitaire dans une partie du temple, où il restait quelquefois un ou deux ans à faire pénitence. Il s'asseyait à terre pendant le jour; le soir seulement on lui donnait une natte pour se cou-

cher. La nuit, il allait au temple à des heures fixées pour brûler de l'encens, et les quatre premiers jours il ne dormait que quelques heures dans la journée. Près de lui étaient des gardes qui, lorsqu'il s'assoupissait, lui piquaient les jambes et les bras avec des épines de *metl* ou maguei, qui sont comme des poinçons, et lui disaient : *Éveille-toi, tu ne dois pas dormir, mais veiller et prendre soin de tes vassaux. Tu n'entres pas en charge pour avoir du repos. Le sommeil doit fuir de tes yeux qui doivent rester ouverts et veiller sur le peuple.*

Préparatifs de la fête.

Lorsque ce temps d'épreuve était fini, ses parents et ses domestiques se procuraient tous les objets nécessaires pour la fête qui devait avoir lieu. Ils faisaient une liste des chefs, des principaux amis, parents et alliés qu'ils voulaient inviter, et fixaient le

nombre des gens du peuple qui devaient y assister. Ce que chacun apportait était déposé dans de vastes salles, et dès que tout était prêt, on arrêtait le jour de la cérémonie, en comptant avec le plus grand soin, à partir de la naissance du nouveau souverain, pour qu'elle ne tombât pas un jour pair, qu'ils regardaient comme malheureux. Aussitôt que le jour était fixé, on envoyait les invitations aux chefs du voisinage, aux amis et aux parents. Un messager allait les chercher, les précédait dans leur marche, et les conduisait dans un logement où on leur fournissait tout ce dont ils avaient besoin.

Le chef qui ne pouvait venir se faisait représenter.

S'il arrivait qu'un chef fût malade ou qu'il ne pût venir, il envoyait à sa place un de ses principaux sujets que plusieurs personnages de distinction accompagnaient comme si c'eût été leur maître lui-même. A son

arrivée, on l'installait dans son logement, chacun en ayant un qui lui était destiné suivant son rang. On déposait devant son siége des vivres et des présents, et l'on remplissait à son égard toutes les cérémonies et tous les actes de respect que l'on aurait remplis à l'égard du souverain qu'il représentait.

Le successeur venait au temple recevoir le titre de souverain. — Présents offerts aux assistants.

Le jour de la fête, de bon matin, tous les personnages de distinction conduisaient au temple le nouveau chef, suivi d'un concours innombrable de peuple qui se livrait à des danses, des chants et des réjouissances. Aussitôt arrivé, on lui conférait le titre de chef, on remplissait plusieurs cérémonies, puis on distribuait des vivres et des présents à tous les invités. Ces solennités occasionnaient de grandes dépenses, car les

assistants étaient fort nombreux; c'étaient les parents, les alliés et les domestiques du nouveau dignitaire. L'on faisait aussi des aumônes considérables aux pauvres.

Les œuvres de piété des Indiens n'étaient pas méritoires.

Bien que les Indiens ne connussent pas le vrai Dieu, pour mériter ces dignités, ils se soumettaient à des pénitences, à des jeûnes et à des épreuves de patience. Ils faisaient des prières à leurs idoles, des aumônes et d'autres œuvres pies, mais qui n'avaient aucun mérite, car il leur manquait la foi, et comme dit Lactance en parlant des Gentils, liv. VI, chap. IX : *Bien qu'ils eussent quelques idées des œuvres de miséricorde, et qu'ils s'en acquittassent, ces actes étaient semblables à un corps sans tête ; car ils manquaient de la connaissance du vrai Dieu, qui est la tête, le principal objet de nos connaissances, et sans*

qui toutes les vertus sont comme des membres inanimés.

Anecdote sur le chef de Sogomoso.

J'ai entendu dire dans le nouveau royaume de Grenade qu'à Sogomoso, l'héritier présomptif, avant de succéder, faisait pénitence pendant sept ans, enfermé dans un temple, sans voir le soleil, ni la lumière, ni personne autre que ceux qui le servaient, afin d'éprouver sa patience. Un de ces chefs fit plus de trente lieues pour me voir, suivi d'un cortége nombreux. En passant dans chaque ville, la première chose qu'il faisait, c'était de s'informer s'il y avait des Indiens ou des Espagnols dans le besoin, et il leur faisait distribuer des présents, des vivres et du bois, car ce pays est très-froid. Cependant, par la négligence de ceux qui auraient dû l'instruire, ni lui ni ses sujets n'étaient chrétiens. Durant mon séjour dans ce pays, il est arrivé quelques

[redacted]

religieux qui se sont occupés à propager la foi.

Coutume de Chia.

Un autre chef, je crois que c'est celui de Chia, avait d'abord gouverné un état moins important, comme pour faire ses preuves et pour que l'on pût voir s'il était capable d'administrer un gouvernement plus considérable. On m'avait dit à Cabo-de-la-Vela que les habitants de cette côte, qui ne sont pas chrétiens, avaient aussi des jours de jeûne qu'ils nommaient *Coyma*, et qu'ils les observaient inviolablement : je m'y trouvai à cette époque, et j'ai pu reconnaître que c'était vrai. Pendant ma visite dans le Guatemala, un religieux savant et vertueux, aujourd'hui évêque, m'a dit que les naturels qu'il était chargé d'instruire jeûnaient avant leur conversion, et qu'ils se levaient plusieurs fois dans la nuit pour réciter des prières. Les vieillards et les plus religieux, dans la crainte de se laisser surprendre par le

sommeil, dormaient les jambes croisées ; et dès que la fatigue les réveillait, ils se levaient pour prier. Je néglige plusieurs autres faits que je pourrais raconter à ce sujet, pour revenir à l'objet en question.

Lorsqu'un chef inférieur ou un personnage de distinction venait visiter le souverain ou lui faire des compliments de condoléance à l'occasion d'un malheur, il prononçait un discours, sans art, il est vrai, mais plein de sages avis, et qui fait encore un meilleur effet dans l'original que dans une traduction. Le religieux qui l'a rendu en espagnol affirme qu'il n'y a rien changé ; le voici :

Discours des chefs inférieurs à leur souverain.

« Seigneur, soyez heureux tout le temps de votre vie. Main gauche de Dieu dans ce royaume, vous êtes son lieutenant, vous commandez pour lui et vous le remplacez ; vous

[redacted]

devez donc porter le plus grand soin à vous bien conduire. — Soyez œil, oreilles, pieds, mains pour voir, entendre, exécuter ce qui convient à tous.—Que les paroles qui sortent de votre bouche soient celles que Dieu a fait entrer dans votre cœur, afin que vous disiez à vos sujets ce qu'ils ont à faire.—Le ciel et la terre sont devant vous comme un miroir, comme des tableaux dans lesquels vous pouvez voir ce qui est périssable et ce qui ne l'est pas. — Souvenez-vous de vos ancêtres et imitez les bons. — Dieu vous a accordé des pieds, des mains et des *ailes* pour que vos sujets viennent y chercher un refuge. — Le Seigneur, en vous donnant le moyen de gouverner votre état, vous a donné aussi le pouvoir de punir les méchants et d'aider les faibles. — Dieu secourt, conserve et aime les bons; il remplit les méchants de terreur, et l'innocent de contentement. — Les chagrins ne vous manqueront pas; mais observez qu'il n'y a rien sans peine. Vous n'aurez pas,

il est vrai, le souci de vous procurer une demeure tranquille et de quoi subsister, mais vous ne manquerez pas d'autres inquiétudes. —Observez avec soin le passé pour vous mettre en garde contre l'avenir. — Vous êtes menacé de bien des chagrins, si l'on considère le passé, le présent et l'avenir; c'est ce qui vous empêchera de goûter du plaisir en mangeant, en buvant et même dans le sommeil. — Votre cœur sera tourmenté en cherchant à conserver vos états et à les agrandir; néanmoins prenez courage, ne vous abandonnez pas, car vous êtes chef, père et mère de tous, et personne n'est au-dessus de vous. — Vous êtes un grand arbre, le refuge et l'abri de tous. — Les chefs que vous avez sous vos ordres et qui sont vos pieds et vos mains, viendront chercher votre ombre pour y goûter la fraîcheur de la consolation. — Vous avez la main pleine pour les consoler et des lois pour punir les méchants. Vous avez les facultés nécessaires pour perfectionner et amender tous vos sujets, et pour

[redacted]

faire en sorte que le peuple, de jour en jour, augmente ses forces par ses bonnes mœurs. — Réglez la conduite de chacun, honorez les hommes suivant leur mérite, et augmentez leur récompense à mesure que leur mérite augmente. — Soyez l'exemple de tous vos sujets, et vous laisserez dans ce monde mortel une réputation durable comme dans un tableau. — Honorez les vieillards, prenez leurs conseils; c'est ainsi que vous aurez la certitude d'ordonner des choses justes et d'éviter ce qui ne l'est pas. — Dieu vous a fait une grande faveur en vous mettant à sa place; honorez-le, servez-le, prenez courage, ne doutez pas; ce puissant maître qui vous a imposé une charge aussi pesante, vous aidera et vous donnera la couronne de l'honneur, si vous ne vous laissez pas vaincre par le méchant. — Dans la situation où Dieu vous a placé, vous pouvez mériter beaucoup en ne faisant pas de mal. — Les morts ne voient pas vos fautes, ils ne viendront pas vous conseil-

ler, car ils ne le peuvent pas. — Ne faites rien qui puisse être d'un mauvais exemple aux vivants. — Vos ancêtres n'ont point été exempts de peines, ils en ont eu beaucoup en gouvernant leurs états; ils n'ont pas dormi tranquilles, ils ont cherché à étendre leur puissance et à laisser d'eux un souvenir honorable. L'ordre qu'ils ont établi n'a pas été l'œuvre d'un jour. Ils ont eu à cœur de consoler le pauvre, l'affligé, le faible, et les vieillards avec raison, car ils ont trouvé en eux de bons conseillers. Tous les malheureux étaient l'objet de leurs soins empressés. Enfin, ils vous ont laissé des honneurs et une charge à remplir; affermissez donc votre cœur, ne vous laissez pas abattre, soyez ce que vous devez être, et ne faites jamais de lâchetés. — Je ne vous fatiguerai pas davantage. »

Réponse du souverain.

« Mon ami, vous êtes le très-bien venu, ce

que vous m'avez dit m'a fait plaisir, et vous avez rendu service à Dieu. Que ne puis-je mériter une seule de ces bonnes paroles, un seul de ces avis si précieux, sortis de vos entrailles! Oh! certes, ils sont bien dignes d'être estimés et de se graver dans mon cœur. Je dois bien tenir compte de votre peine et de l'affection qui vous a inspiré ces avis et ces consolations. Si j'étais tel que je devrais être, toutes mes entrailles se rempliraient de vos discours. Qui pourrait me donner de tels avis? Oh! oui certainement, mon ami, vous avez rempli votre devoir devant Dieu, et je vous en remercie! Reposez-vous, reposez-vous, mon ami. »

Les dames qui allaient rendre visite aux épouses des souverains prononçaient aussi un discours conçu en ces termes :

Discours des dames à la souveraine.

« Madame, soyez heureuse autant que Dieu le permettra et qu'il vous maintiendra sur ce

trône que vous occupez en son nom. Servez-le, reconnaissez les grâces que vous avez reçues de sa main, veillez à son service, qu'il soit l'objet de vos pensées et de vos soupirs. Prenez courage, confiez-vous en Dieu. Qui mieux que lui peut remplir la charge qu'il vous a imposée?—Que deviendraient vos sujets et les pauvres sans vous? Tous prient Dieu pour vous, afin que vous les abritiez sous vos *grandes ailes*, comme les oiseaux abritent leurs petits. Ils s'adresseront à vous pour que vous les secouriez et que vous les consoliez; faites attention, madame, n'en oubliez aucun puisque vous êtes l'abri, le refuge et la consolation de tous. — Regardez vos sujets avec douceur et bonté, ne les découragez pas, ne leur dites rien de désagréable; au contraire, élevez-les tout doucement comme des enfants, et ne les étouffez pas dans l'oubli avec le bras de la négligence. — Ne soyez ni craintive ni avare; mais libérale et miséricordieuse. Ouvrez les ailes de la piété, afin que

[redacted]

vos enfants, qui sont vos sujets, viennent s'y réchauffer et qu'ils y trouvent de la consolation. Par ce moyen ils se multiplieront, votre puissance augmentera, et vous ne serez que mieux obéie, car vous êtes la souveraine et la mère de tous. Voilà comme vous mériterez d'être chérie et servie avec zèle. — Ne soyez pas avare de douces paroles ni de consolations, et vos sujets feront de bon cœur ce que vous leur ordonnerez. — Quand ils seront affligés, ils viendront vers leur souveraine et leur mère pour exposer leurs chagrins, et lorsque Dieu voudra vous retirer de ce monde, tous pleureront en se rappelant l'amour que vous leur avez montré et les bienfaits qu'ils ont reçus de vous. — Chaque jour vous vous approchez de la mort, madame, réfléchissez bien à tout ce que je vous ai dit. Si vous suivez mes avis, vous laisserez après vous un bon souvenir et un bon exemple qui se propageront même dans les contrées les plus éloignées de vos états, et vous habiterez dans le cœur de

tous. Si vous ne vous montrez pas reconnaissante envers Dieu des bienfaits qu'il vous a conférés en vous comblant d'honneurs et de puissance, ce sera votre faute, madame, votre ruine, et vous en aurez la honte : si, au contraire, vous lui témoignez votre reconnaissance, il vous en récompensera. Je ne veux pas vous ennuyer davantage. »

Réponse de la souveraine.

« Ma sœur, je vous remercie beaucoup de vos bons avis, que, grâce à Dieu, j'ai reçus avec grand plaisir. Vous venez de rendre service au Seigneur et à son peuple, et moi j'ai accepté vos bons conseils. — Que suis-je? que suis-je pour avoir une bonne opinion de moi? Une pauvre femme, un vase sujet à la corruption. — Je n'oublierai de ma vie ni votre affection, ni vos discours, ni les larmes avec lesquelles vous m'avez encouragée. Je voudrais être digne de la peine que vous avez

prise, et suivre vos conseils de mère ; je vous en suis bien reconnaissante. — Reposez-vous, ma sœur, et soyez heureuse. »

Quiconque a eu des rapports avec ce peuple ne s'étonnera pas de ces sages discours.

Lorsque je visitai le pays de Guatemala, en traversant des forêts et des montagnes par des chemins escarpés et difficiles, chaque jour des envoyés venaient me voir et me demandaient de la part de leurs chefs éloignés quand j'irais les visiter ; car ceux qui n'étaient pas loin venaient eux-mêmes. Tous me tenaient les meilleurs propos, ils me remerciaient des fatigues que j'endurais pour eux dans un pays si sauvage. J'en ressentais en vérité un vif contentement, qui m'aidait à supporter les fatigues extraordinaires que j'éprouvais à remplir l'objet de ma visite, qui était de voir par moi-même et de recueillir des informations. Ces gens disaient, soit qu'ils vinssent eux-mêmes ou qu'ils m'envoyassent leurs femmes et leurs fils, qu'ils étaient tous recon-

naissants : ils me faisaient remettre des présents, et les plus voisins amenaient avec eux leurs enfants même en bas âge.

On a injustement accusé les Indiens de manquer de raison.

C'est à tort qu'on les a accusés de manquer d'intelligence et d'être ingrats; s'ils donnent quelques sujets de le croire, c'est lorsqu'ils sont troublés par la peur, résultat des horribles cruautés que l'on a exercées contre eux et que l'on exerce encore, ce qui empêche de croire aux bonnes qualités que l'on nous a rapportées d'eux. Il n'y a pas d'Indien, quelque grossier qu'il soit, qui, sans avoir vu des Espagnols, ni eu des rapports avec eux, ne leur donne tout ce qu'ils demandent et ne leur rende toute espèce de service. Ils sont doués de beaucoup d'intelligence, s'acquittent parfaitement des messages dont on les charge, exposent fort bien leurs prétentions sans se troubler, soit devant le vice-roi, soit

[redacted]

devant l'audience, comme s'ils eussent été élevés par des gens très-capables et qu'ils se fussent occupés toute leur vie de ce genre d'affaires. Je pourrais encore citer d'autres exemples, si c'était nécessaire. Je supplie Votre Majesté de me pardonner ces détails, je n'ai d'autre intention que celle de lui être utile, et de lui faire savoir combien ont tort les personnes qui disent du mal des naturels, et j'ai craint que l'occasion ne se représentât plus de lui exposer toute ma pensée.

Titres des souverains.

Les souverains se nommaient et se nomment encore *Tlatoques*, mot qui vient du verbe *tlatoa*, qui veut dire parler, parce que, comme chefs et véritables seigneurs, ils étaient investis de la juridiction civile et criminelle, ainsi que du gouvernement suprême de toutes les provinces et villes dont ils étaient maîtres. Ils avaient sous eux deux autres espèces

de chefs, comme on l'expliquera plus loin.

Les jeunes gens ne gouvernaient pas.

A la mort du souverain, s'il laissait un fils ou un petit-fils en bas âge, ou si celui à qui revenait la succession était trop jeune, on remettait le gouvernement entre les mains du vieillard de la famille qui paraissait le plus habile, et cela dans l'ordre qui a été indiqué, c'est-à-dire au parent le plus proche, ou à son défaut à celui qui venait ensuite s'il était capable. Lorsqu'il n'y avait pas de parents, un autre chef était choisi et le souverain suprême le confirmait. Celui de Mexico nommait ceux de Tezcuco ou de Tacuba, et ceux de Tezcuco ou de Tacuba confirmaient l'élection du tuteur du souverain de Mexico. Ces vieillards étaient comme les curateurs du nouveau souverain. On ne leur retirait pas ces charges pendant leur vie; mais aussitôt qu'ils mouraient, le successeur était investi de l'auto-

[redacted]

rité. Cette règle s'observait tant à l'égard du souverain suprême que des chefs inférieurs, qui, dans leurs provinces, gouvernaient sans contrôle. D'autres disent qu'en effet si le curateur ou tuteur était un parent, il conservait la puissance toute sa vie, bien que le nouveau souverain atteignît l'âge de gouverner, et qu'il administrait tout suivant sa volonté; mais que s'il n'était pas parent du nouveau seigneur, celui-ci, parvenu à l'âge de régner, le dépouillait de son caractère et de l'autorité. J'en ai été témoin dans une ville capitale près de Guatemala. L'âge voulu pour gouverner était trente ans et plus.

Les Indiens n'étaient pas barbares comme on le dit.

On voit par ce qui précède, et par les cérémonies qui avaient lieu, que tout ce qui se pratiquait, quant à la succession et à l'élection des chefs, était conforme aux droits naturel,

divin, civil et canon, quoique ces règles leur fussent inconnues. On pourrait ajouter ici d'autres exemples pour faire voir que ces peuples ne sont pas aussi privés de raison que quelques personnes l'ont prétendu; mais, en traitant des impôts, on ne manquera pas d'occasions de le remarquer.

Seconde classe de chefs. — Leurs titres.

La seconde classe de chefs se nomme *Tec Tecutzcin* ou *Teutley*. Il y en a un grand nombre d'espèces qui tirent leurs noms de leurs dignités et de leurs grades; mais comme ils sont très-nombreux, et qu'il n'est pas important de les détailler, on s'en abstiendra. Les Teutley étaient ce que sont en Espagne les commandeurs des ordres militaires; leurs rentes et privilèges étaient plus ou moins considérables.

Sur les noms propres.

Il est à propos de faire ici une remarque re-

[redacted]

lative aux noms. Ceux de dignités, d'emplois, de villes, de montagnes ou de forêts étaient tirés de la qualité des personnes, de la fertilité ou de la stérilité du territoire : c'est ainsi que le Mechoacan portait ce nom à cause du grand nombre de poissons qu'on y pêchait; Teguantepec voulait dire les montagnes des serpents; il en est de même des autres noms propres.

Seigneurs à vie.

Les chefs qui, comme nous l'avons dit, se nommaient Tec Tecutzcin, ou Teutley au pluriel, n'exerçaient le commandement qu'à vie, parce que les souverains suprêmes ne les élevaient à ces dignités qu'en récompense des exploits qu'ils avaient faits à la guerre, et des services rendus à l'état ou au prince. Ces dignités leur étaient accordées comme lorsque Votre Majesté donne une commanderie à vie. Il y avait parmi eux des supérieurs et des inférieurs.

Noms des maisons des chefs.

Les maisons de ces chefs se nommaient *Teccalli*, ce qui veut dire palais ou maison des Tecutli ou seigneurs : *Calli* signifie maison. Le Tecutli, ou chef, commandait la peuplade établie autour du Teccalli. Elles étaient plus ou moins nombreuses.

Priviléges des chefs.

Voici les avantages que ces chefs retiraient de leurs dignités : les naturels les servaient chez eux, leur fournissaient du bois, de l'eau, chacun à proportion de la prestation qui lui était imposée; cultivaient les terres, et pour cela on les exemptait du service du souverain suprême et de travailler dans ses domaines. Ils étaient tenus seulement du service militaire, pour lequel aucune espèce d'excuse n'était admise. Outre ces avantages,

le souverain suprême payait une solde à ces chefs, et leur faisait délivrer des rations. Ceux-ci se tenaient continuellement dans son palais pour former sa cour.

Office des chefs de la seconde classe.

Ces chefs étaient chargés de faire cultiver les terres tant pour eux que pour les particuliers; ils avaient au-dessous d'eux des officiers qu'ils commandaient. Ils devaient aussi prendre soin des naturels qui leur étaient confiés, faire les démarches nécessaires, porter la parole en leur faveur, les défendre, les secourir; de sorte qu'ils travaillaient à la fois au bien public et au bien du souverain.

Ces charges n'étaient pas héréditaires.

Lorsqu'un de ces chefs mourait, le prince accordait sa charge à celui qui s'en était rendu digne par ses services, car les fils du défunt

n'en héritaient pas s'ils n'en étaient pas investis; néanmoins, le souverain tenait toujours compte de leur qualité d'héritiers, s'ils en étaient dignes; autrement il donnait la charge à un *Pille* (1) : c'est ainsi que l'on nomme les nobles.

Troisième classe de chefs.

Les chefs de la troisième classe se nomment encore *Calpullec* au singulier, et *Chinancallec* au pluriel, c'est-à-dire chefs de race ou de famille fort ancienne, du mot *Calpulli* ou *Chinancalli*, qui est le même, et signifie un quartier (*barrio*) habité par une famille connue ou d'une origine ancienne, qui depuis très-longtemps possède un territoire dont les déli-

(1) Molina, dans son *Dictionnaire mexicain*, écrit *pilli*, qu'il traduit par *cavallero*, *noble persona*, et *chinancalli* par *cercado de seto*, enceinte fermée par une haie. Nous avons cru devoir rendre par quartier le mot *barrio*, qui, dans certains cas, répond aussi aux expressions françaises village, arrondissement, tribu, etc. (*Note de l'éditeur.*)

[redacted]

mitations sont connues et tous les membres de la même lignée.

Ces terres appartenaient à tous les membres du calpulli.

Les calpullis, familles ou quartiers, sont très-communs dans chaque province. Dans les terres que l'on donnait à vie aux chefs de la seconde classe, il y avait aussi des calpullis. Ces terres sont la propriété de la masse du peuple depuis que les Indiens sont arrivés dans ce pays. Chaque famille ou tribu reçut une certaine portion de terrain pour en jouir à perpétuité. Elles portent aussi le nom de calpulli, et la propriété en a été respectée jusqu'à présent. Elles n'appartiennent pas en particulier à chaque habitant du village, mais au calpulli qui le possède en commun. Celui qui les a reçues du souverain n'a pas droit de les aliéner; il ne peut qu'en jouir pendant sa vie, sans les laisser à ses enfants ou à ses héritiers.

Origine des calpullis.

Les calpullis sont plus ou moins grands, plus ou moins importants, suivant le partage que les anciens conquérants ou colons ont fait du territoire; ils appartiennent à leurs descendants. Lorsqu'une famille s'éteint par la mort de tous ses membres, les terres qu'elle possédait reviennent à la communauté du calpulli, et le chef les distribue à ceux du quartier qui en ont le plus grand besoin, suivant la coutume qui sera rapportée plus loin. Ainsi, jamais on n'a pu les donner à des personnes étrangères au calpulli, de même que chez les Israélites il n'était pas permis de faire passer les terres d'une tribu dans une autre. Ce fait et d'autres encore ont fait penser à certaines personnes que les naturels de ce pays descendaient du peuple juif. Un grand nombre de leurs cérémonies, de leurs usages et de leurs coutumes ressemblent à ceux des Is-

raélites. On dit même que la langue du Mechoacan, qui était un royaume important, contient un nombre considérable de mots hébreux, et que presque tous les autres se prononcent d'une manière analogue à la langue hébraïque. Les personnes qui ont été dans les provinces du Pérou et dans les autres parties des Indes affirment qu'on y fait la même remarque, et que les cérémonies et les rites sont semblables à ceux des Juifs. Enfin, ce que l'on appelle calpulli à la Nouvelle-Espagne répond à ce que chez les Israélites on nommait tribu.

Ces terres s'affermaient à des habitants d'un autre calpulli.

On pouvait, en cas de besoin public du calpulli, louer ces terres à des habitants d'un autre calpulli; mais c'était la seule circonstance. Dans aucun cas il n'était permis, et c'est encore défendu aux membres d'un calpulli, de travailler aux terres d'un autre calpulli,

afin d'éviter que les habitants ne se mêlent et qu'ils ne changent de famille.

Raisons qui engageaient les Indiens à prendre ces terres à ferme.

Ils avaient plusieurs raisons pour prendre ces terres à ferme plutôt que de les joindre à leur calpulli : d'abord on les leur cédait ayant déjà été cultivées, moyennant une rente modique ou une partie des fruits, suivant les conventions; secondement il pouvait arriver qu'elles fussent meilleures que celles qu'ils possédaient déjà ou qu'on leur aurait distribuées dans leur calpulli; ou bien on ne pouvait pas leur en donner, ou enfin il leur était facile de cultiver les unes et les autres.

Celui qui quittait son calpulli perdait ses terres

Si, par hasard, le membre d'un calpulli le quittait pour aller demeurer dans un autre,

on lui retirait les terres qui lui avaient été assignées, en vertu d'une coutume qui remonte à une époque fort reculée, et qui jamais n'a été violée. Ces terres revenaient en commun au calpulli, et le chef les partageait entre les habitants qui n'en avaient pas.

Surveillance des terres du calpulli.

Lorsque dans un calpulli il y a des terrains incultes et propres à la culture, on fait la plus grande attention à ce que les membres d'un autre calpulli ne s'y installent pas, ce qui occasionne des querelles très-sérieuses entre les Indiens.

Le vieillard le plus âgé ou le chef du calpulli donne des terres à celui qui n'en a pas.

L'habitant qui n'a pas de terre en demande au chef de la tribu, qui, sur l'avis des autres vieillards, lui en distribue en raison de ses

besoins, de sa qualité et de ses forces. Ces terres passent à ses héritiers, suivant la règle qui a été rapportée; mais le chef ne fait rien sans consulter les autres vieillards du calpulli.

On laissait les terres à celui qui les cultivait.

Personne ne pouvait s'établir dans les terres qu'un habitant du calpulli cultivait, et le chef n'avait pas le droit de les lui ôter pour les donner à d'autres. Si elles étaient mauvaises, le possesseur pouvait les abandonner ou en chercher de meilleures qu'il demandait à son chef, qui les lui accordait si elles étaient vacantes, en observant les règles rapportées.

Celui qui négligeait ses terres était sommé de les cultiver.

Le propriétaire qui ne cultivait pas pendant deux années, par sa faute ou par négligence, sans juste cause, comme, par exemple, s'il était mineur, orphelin, trop âgé, malade ou

[redacted]

incapable de travailler, était averti de les cultiver; et s'il ne le faisait pas, l'année d'ensuite on les donnait à un autre.

En donnant ces terres à des Espagnols, on a commis des injustices.

Ces terres appartenant en commun aux calpullis, on a commis des injustices en les donnant à des Espagnols, ce qui se fait encore aujourd'hui. Ceux-ci, voyant des terres incultes, les demandent aux personnes qui gouvernent. Les officiers chargés de les visiter servent mal les intérêts des Indiens, et s'il arrive qu'un chrétien honnête ait cette commission, celui qui a demandé les terres intrigue pour que l'on en choisisse un autre qui le favorise et qui fasse annuler la première décision, ce qui arrive surtout si quelque personne d'autorité s'est mêlée de l'affaire, comme cela ne manque jamais; d'où il résulte que l'on conclut constamment que

l'on peut adjuger les terres à celui qui les demande, sans faire tort à qui que ce soit, attendu qu'elles sont incultes, et cela bien qu'il y ait des Indiens qui les possèdent, qu'elles aient été déjà cultivées, et malgré l'opposition de la part des membres du calpulli. Si les chefs disent qu'ils les gardent pour ceux qui doivent se marier, ou pour les habitants qui n'ont pas de terre, ces objections ne sont pas prises en considération, et l'on prétend qu'ils les font par méchanceté. On voit par un passage d'une lettre que Votre Majesté fit écrire à l'audience de Mexico, au mois de septembre 1556, que plusieurs personnes ont exposé leurs droits à Votre Majesté; en effet, il n'y a pas de ferme, pas de terre qui aient été données aux Espagnols sans faire le plus grand tort aux Indiens, en les dépouillant de leur propriété, en les chassant de leur pays, en les forçant d'être sans cesse occupés à la garde de leurs champs ensemencés; encore, malgré leurs soins, les troupeaux détrui-

sent-ils leurs récoltes. Quelquefois même, bien que des terres aient un propriétaire, et qu'elles soient ensemencées, on s'en empare et on les adjuge à des Espagnols sous prétexte que les Indiens ne les ont cultivées que par malice, pour empêcher qu'on ne les leur donne. Ceci est cause que dans certains pays les Espagnols ont tant étendu leurs cultures, qu'il ne reste pas de terrain labourable pour les naturels. Dans d'autres, les fermes et les troupeaux de gros bétail se sont tellement multipliés qu'il en résulte de graves inconvénients. Les bêtes à cornes qui pâturent sans être gardées ravagent le peu de cultures qui sont restées aux Indiens, malgré la garde qu'ils font jour et nuit pour les conserver : aussi sont-ils dans la misère et meurent-ils de faim toute l'année. J'exposerai plus loin les autres vexations qui les empêchent de se livrer à l'agriculture, et de profiter de leurs récoltes, toutes faibles qu'elles soient.

On n'a pas compris que ces terres sont la propriété commune des calpullis; il est résulté de là que, surtout dans ceux qui sont près des Espagnols et dont le sol est fertile, il n'y a plus de terrain que l'on puisse mettre en culture, ce qui occasionne de grands excès et de grands désordres, outre que les troupeaux des *encomenderos* (1), qui sont toujours sur les territoires des Indiens, y occasionnent des dégâts considérables.

Des chefs des calpullis.

Les calpullis ont toujours un chef pris nécessairement dans la tribu; ce doit être un des principaux habitants, un sujet habile qui puisse les secourir et les défendre. L'élection se fait entre eux. Ils y sont fort attachés,

(1) Cette expression n'a pas de correspondant en français; dans l'origine, les *encomenderos* étaient des conquérants à qui le roi avait accordé des terres et des Indiens. L'encomendero était chargé de veiller à la conversion des Indiens, qui, de leur côté, lui devaient des redevances et des prestations personnelles. (*Note de l'éditeur.*)

comme les habitants de la Biscaye et des montagnes à celui qu'on appelle *pariente mayor*. La charge de ces chefs n'est pas héréditaire : quand il en meurt un, ils élisent à sa place le vieillard le plus respecté, le plus sage, et le plus habile pour un pareil emploi. Si le défunt a laissé un fils qui soit capable, le choix tombe sur lui, et constamment on préfère un parent de l'ancien chef.

Occupations du chef.

Ce chef est chargé du soin des terres du calpulli et d'en défendre la possession; il conserve des peintures qui représentent les propriétés, le nom des possesseurs, la situation, les limites des terres, le nombre d'hommes qui les cultivent, la fortune des particuliers, la désignation de celles qui sont vacantes, de celles qui appartiennent à des Espagnols, la date de la donation, à qui et par qui elles ont été données. Il renouvelle constam-

ment ces peintures, suivant les mutations qui arrivent, et ils y sont fort habiles. Comme nous l'avons dit, ce chef est chargé de distribuer des terres à ceux qui n'en possèdent pas ou qui en ont trop peu en proportion de leur famille. Il a soin de défendre les membres du calpulli, de parler pour eux devant la justice et les gouverneurs. Dans ces circonstances, les habitants du calpulli se réunissent pour traiter les intérêts communs, et régler la répartition des impôts, ou ce qui a rapport aux fêtes, qui occasionnent au chef des dépenses considérables; car lors des assemblées annuelles, qui sont très-nombreuses, il distribue gratuitement des vivres et des boissons, mesure nécessaire pour contenter les Indiens et les tenir tranquilles. En répondant au quatrième paragraphe, je dirai quels sont les revenus des chefs et comment ils pourvoient aux dépenses de la communauté.

La conservation des calpullis est très-importante.

Le bon ordre qui règne dans les calpullis est une forte raison pour les protéger devant la justice et pour empêcher qu'ils ne se confondent comme ils le sont déjà presque tous; car si on les divise, jamais on ne pourra rétablir l'ordre qu'on remarquait dans le principe. L'ignorance où l'on était de ces institutions, et le peu de cas que l'on en a fait, sont cause que l'on a accordé à beaucoup d'Indiens des terres de leurs calpullis qu'ils avaient reçues seulement pour les cultiver, et sur la simple assertion qu'ils les ont possédées et cultivées eux et leurs ancêtres. En agissant ainsi, ils ne font que suivre les conseils des Espagnols, des métis et des mulâtres, qui les engagent dans des procès, et qui vivent de ces contestations, comme je l'expliquerai plus loin. C'est en vain que les chefs contredisent ces prétentions et assurent que ces terres appartiennent au calpulli, on ne les écoute pas, les vrais

propriétaires en sont dépouillés, et ceux à qui on les adjuge n'en profitent pas, car ils les vendent ou les aliènent au détriment du calpulli.

Quatrième classe de chefs.

La quatrième classe de chefs ou caciques se compose de ceux qui, n'ayant ni seigneuries ni autorité, sont seulement nobles de race : on les nomme *Pipiltzin*, dénomination générale, qui signifie personnage de distinction, comme nous disons en espagnol *caballero* (gentilhomme). Tous les fils de souverains se nomment *Tlatopipiltzin*, ce qui veut dire fils de souverains; ceux qui portent le titre de pipiltzin ne sont que leurs petits-fils ou arrière-petits-fils. Après ces nobles, il y en a d'autres que l'on nomme *tecquiüac* (1), autrement dit *hidalgos* (gentilshommes);

(1) On trouve dans le *Vocabulaire* de Molina : *tecuyva*, titre de dignité, et non *tecquivac*. Soit ignorance de l'auteur de ce rapport, soit inattention du copiste, la plupart des mots mexicains sont orthographiés d'une manière fautive.

(*Note de l'éditeur.*)

ce sont les fils de ceux qui avaient les charges dont on vient de parler. Tous ces chefs et leurs descendants étaient exempts d'impôts parce qu'ils étaient nobles ou guerriers. Ils se tenaient constamment dans le palais du souverain suprême, réunis en nombre fixe pour transmettre ses ordres, d'un côté ou d'un autre, se relevaient à tour de rôle, et remplissaient différents emplois ou administraient la justice. Outre l'exemption des impôts, ils jouissaient d'un grand nombre de priviléges, étaient nourris et logés aux frais du souverain; mais aujourd'hui ils sont tout à fait déchus, soumis aux charges publiques, dans la pauvreté la plus absolue et la plus profonde misère.

RÉPONSE A LA SECONDE QUESTION DU PARAGRAPHE IX

Les chefs gouvernaient, et exerçaient la juridiction civile et criminelle.

A l'égard de la seconde partie de ce para-

graphe, où il est question du pouvoir et de la juridiction que ces caciques ou seigneurs exerçaient dans le temps de leur idolâtrie, il résulte des informations que les souverains avaient la juridiction civile et criminelle, et gouvernaient tout le pays. Au-dessous d'eux étaient des officiers et des magistrats chargés de rendre la justice ou de la faire exécuter. La réponse à la troisième et à la quatrième partie de ce paragraphe donnera de plus grands détails à ce sujet.

RÉPONSE A LA TROISIÈME QUESTION.

Pour répondre à la troisième partie du paragraphe IX, où l'on demande quelle espèce d'autorité les chefs exercent aujourd'hui, il est nécessaire d'exposer leur manière de gouverner pendant les premières années qui ont suivi la conquête. Lorsque les rois de Mexico, de Tezcuco et de Tacuba faisaient la con-

[redacted]

quête d'une province, ils étaient dans l'usage de maintenir tous les chefs naturels, suprêmes ou inférieurs, dans leur autorité. Le peuple conservait constamment ses propriétés, enfin on respectait les usages, les coutumes et la forme du gouvernement établi.

Terrains désignés à la culture par le conquérant.

Ces souverains désignaient des territoires proportionnés à leurs conquêtes; les vaincus les cultivaient en commun et y faisaient des semailles appropriées au sol. Cette espèce de tribut ou d'hommage-lige se payait à des intendants ou officiers préposés par les souverains de Mexico, de Tezcuco ou de Tacuba, suivant que les vaincus étaient devenus vassaux de l'un ou de l'autre prince. De plus, ils étaient soumis au service militaire, obligation imposée indistinctement à toutes les provin-

ces conquises. Les chefs, restant seigneurs comme avant la guerre, conservaient la juridiction civile et criminelle dans toute l'étendue de leurs domaines.

Coutume suivie dans les états indépendants.

Dans les provinces indépendantes, telles que le Méchoacan, le Mextitlan, Tlaxcala, Tepeaca, Chollolan, Huetxocingo, Opoltzinco, Acapulco, Acatepec, et autres, les chefs ne reconnaissaient pas de suzerains.

Manière générale de contribuer.

En général, les sujets apportaient à leurs chefs les contributions en nature, quelques classes les acquittaient par leur propre travail. Ces impôts étaient légers, mais comme la population était nombreuse, ils finissaient par produire un résultat considérable.

Forme de gouvernement respectée à l'époque de la conquête.

Ce système de gouvernement subsista encore quelques années après la conquête. Montezuma seul perdit son royaume, qui fut réuni à la couronne de Castille. Plusieurs de ses villes furent données à des Espagnols. Dans la plupart des autres états, dépendant ou non de son empire, dans les royaumes de Tezcuco et de Tacuba, le pouvoir resta entre les mains des chefs, et bien que Votre Majesté ou les encomenderos en eussent le domaine direct, ces princes conservèrent le domaine utile; néanmoins, on diminua leurs rentes et le nombre de leurs vassaux.

Comment s'est introduit l'usage de s'adresser aux chefs pour les impôts.

Suivant l'usage établi avant la conquête, les contribuables continuèrent de payer en

nature, et à leurs chefs, les impôts dus à Votre Majesté ou aux encomenderos. Des officiers, institués à cet effet, les percevaient de la main même des chefs indiens, de sorte que ceux-ci ne perdaient rien de leur ancienne autorité et de la considération qui leur était due. Les sujets leur obéissaient aveuglément et les servaient, comme auparavant, tant en payant les impôts qu'en faisant les corvées. De là vient qu'encore aujourd'hui c'est aux chefs que l'on s'adresse pour les impôts, ce qui leur occasionne des vexations, car, ainsi qu'on le verra plus loin, ils sont déchus de leur puissance, et les sujets ne leur obéissent plus.

Causes de la déconsidération des chefs.

Dans le principe, on n'avait pas revêtu les chefs indiens des charges d'alcalde, de gouverneur ni d'alguazil; en le faisant depuis, on les a tout à fait dépouillés de leur autorité. Le pouvoir qu'ont les encomenderos de les dé-

poser sous leur bon plaisir, a beaucoup contribué à diminuer la considération dont ils jouissaient. Quand ils n'en sont pas satisfaits pour la perception des impôts ou pour les prestations personnelles, ils les remplacent par un macehuale qui se soumet entièrement à leurs volontés. Il en est de même des *calpiques*, Indiens placés dans les villages par les commandeurs pour exiger chaque jour les prestations, percevoir les rentes et envoyer les hommes aux mines. Ces officiers vexent les naturels de tout leur pouvoir afin de complaire à leurs maîtres, et chaque fois qu'un chef leur déplaît, ils le déposent et le remplacent par un autre.

Résultat de la création des charges.

Il est résulté de l'abus de l'institution des charges d'alcalde, régidor, alguazil et procureur fiscal qui existent aujourd'hui, qu'un grand nombre de personnes dilapident la for-

tune publique, qu'elles y sont autorisées et peuvent le faire sans crainte de contrôle. Chaque année le notaire du gouvernement amasse des trésors, car tous ces officiers se présentent devant lui pour se faire confirmer dans leurs charges.

Inconvénients qui naissent des voyages que font les officiers pour se faire confirmer dans leurs charges.

Un grand nombre et même la plupart de ces nouveaux officiers tombent malades et meurent en voyage, ce qui provient de la diversité des climats, car ils sont souvent d'un pays fort éloigné, puisqu'il y en a qui viennent de cent lieues et plus. Ils dépensent en route presque tout ce qu'ils possèdent. Il serait donc très-nécessaire d'éviter que ces officiers vinssent se faire confirmer dans leurs charges, il devrait suffire qu'ils fussent nommés dans leurs villages ; mais ce qui vaudrait mieux pour le moment, ce serait de supprimer les alcaldes

[redacted]

et les alguazils qui ne font que piller le peuple, le vexer, ne pensent qu'à leurs plaisirs et ne s'occupent pas de la perception des impôts; d'autant plus qu'il y a dans toutes les provinces des alcaldes majors, des corrégidors, des lieutenants et des alguazils espagnols qui ont sur les Espagnols et sur les Indiens la juridiction civile et criminelle. Je dirai plus loin pourquoi il vaudrait mieux qu'il n'y en eût pas dans les villages indiens.

Tout était bien réglé sous le gouvernement des chefs indiens.

Lorsque le gouvernement était entre les mains des chefs naturels, le pays était soumis et tranquille. Ils exerçaient l'autorité, percevaient les impôts, faisaient cultiver les terrains communaux ou ceux des particuliers, et s'occupaient à réunir dans chaque village les Indiens qui devaient le service personnel aux Espagnols. Ils prenaient en considération la qualité et les moyens de chaque ville pour

régler ce qu'elles devaient payer, en distribuaient le montant à ceux qui y avaient droit et allaient eux-mêmes percevoir les impôts, ce qui leur a attiré les vexations dont ils sont victimes aujourd'hui. A cette époque tous les villages étaient pacifiques; il n'y avait ni trouble, ni procès; les chefs jouissaient paisiblement de ce qu'on leur avait laissé, terres, vassaux, rentes ou patrimoines, et levaient les impôts suivant leur ancien usage, à titre de souverains, comme ils l'étaient avant de se soumettre à Votre Majesté.

Origine de la discorde qui est née entre les chefs et leurs vassaux.

Sous ce bon gouvernement, si convenable aux chefs et aux sujets, quelques religieux, émus d'un saint zèle, se lièrent avec les chefs qui venaient se confesser à eux et s'instruire dans la religion. Pour éclairer leur conscience, ils leur rendirent compte de l'ad-

[redacted]

ministration de leurs états et des impôts qu'ils levaient. Les religieux les engagèrent à dégrever leurs sujets d'une partie de ces charges, en raison de ce qu'ils payaient à Votre Majesté, et en votre nom aux encomenderos, en reconnaissance de la religion qu'on leur avait fait connaître, pour pourvoir à l'entretien des prêtres qu'on leur avait envoyés (ce qui était de toute justice) ainsi que pour les dépenses de l'audience royale, instituée pour les protéger. Ces Indiens, qui professaient le plus grand respect pour ces serviteurs de Dieu, consentirent à ce qu'ils demandaient. Le résultat des conventions réglées entre eux fut rédigé par écrit et signé afin d'établir d'une manière positive les impôts que les sujets devaient payer. Les gens de loi et des personnes instruites approuvèrent cet accord, et le vice-roi, qui gouvernait à cette époque, en fut si satisfait qu'il voulut et ordonna que tous les autres seigneurs du pays fussent astreints de tenir ce contrat que l'on mit à exécution.

C'est ainsi qu'un traité, inspiré par un saint zèle en faveur des laboureurs ou macehuales qui forment la classe du peuple, a occasionné des troubles et détruit l'autorité de tous les seigneurs du pays. Il a été pour les sujets et les vassaux une occasion de se plaindre et de dire que leurs chefs ne tenaient pas leurs promesses et les conventions réglées, et ils se sont soulevés contre eux à l'instigation des Espagnols, des métis et des mulâtres qui vivent de ces querelles. Le désordre en est venu à un tel point que chefs et sujets, tous sont perdus de corps et d'âme, et ruinés par les provocateurs de ces dissensions qui leur sucent le sang. Sous l'ancien gouvernement tout le pays était tranquille ; Indiens ou Espagnols, chacun était satisfait, les impôts rendaient davantage, et la perception en était moins vexatoire parce que les chefs du pays gouvernaient. Cela dura jusqu'à ce que quelques sujets eussent commencé à les attaquer, en quoi ils furent soutenus par des personnes turbulentes et

ambitieuses. Ces instigateurs, je l'ai déjà dit, sont des Espagnols, des métis et des mulâtres qui connaissent la langue du pays, et fréquentent les Indiens pour les voler. Aussitôt qu'ils ont connaissance qu'il y a des mécontentements dans une province, ils s'y rendent, les Indiens viennent les trouver, leur portent des présents, et comme ces gens sont au courant des affaires, ils les prient de se charger de leurs discussions et de renverser l'autorité de leurs chefs naturels.

Origine et résultat des procès.

Voilà comment, dans toute la Nouvelle-Espagne, les Indiens se sont mis à plaider les uns contre les autres, les sujets contre les souverains, les villes contre les villes, les chefs entre eux et les capitales entre elles, d'où il est résulté de très-grands dommages. Un nombre considérable de plaideurs allant et venant sans savoir pourquoi, sont morts en

chemin. Ils ne comprennent rien à leurs affaires, ne savent ce qu'ils prétendent, ignorent le sujet de leurs discussions et même à qui s'adresser à l'audience, de sorte qu'ils ne font que dépenser leur argent au profit de ceux qui, sous prétexte de soigner leurs intérêts, dévorent leur fortune, seul objet de leurs désirs, et souvent les plaideurs finissent par mourir à la peine.

Un grand nombre de chefs et de sujets sont morts en voyage, beaucoup ont été condamnés aux mines. — Grande diminution de la population.

Des chefs de distinction sont morts dans ces voyages, ainsi qu'une multitude de gens du peuple, hommes, femmes et enfants qui les accompagnent pour porter ce qui leur est nécessaire. Beaucoup de chefs, de nobles et de macehuales ont été condamnés aux mines ou aux travaux publics, y ont perdu la vie ou ont été séparés pour toujours de leurs familles, ce qui a occasionné fréquemment des

révoltes sérieuses, une confusion générale, et ruiné les chefs et le peuple. Enfin, cet abus fait le plus grand tort à tout le monde en général, tant au spirituel qu'au temporel, et le désordre règne dans toute la Nouvelle-Espagne, par suite du manque de respect envers les chefs et les nobles, des désobéissances et des rébellions, toutes choses qui s'opposent au bon gouvernement, tant civil que religieux. Les chefs les dirigeaient aussi bien dans les affaires ecclésiastiques que dans les affaires civiles, et cela était nécessaire, car le peuple est comme des enfants qui, s'ils perdent la crainte et le respect, perdent aussi toutes leurs bonnes qualités. Les Indiens ont besoin d'être soumis à des gens qui se fassent craindre et respecter comme faisaient les anciens chefs qu'ils comprenaient, et nous, ils ne nous comprennent pas. Il est résulté de tout cela d'autres inconvénients graves, que l'on peut imaginer par ce que j'ai rapporté, pour peu que l'on connaisse ce peuple, ses mœurs et

son caractère. J'en parle sans passion, sans préjugé, sans intérêt, et ce n'est que parce que certaines personnes tirent avantage du désordre existant, qu'elles préfèrent l'état actuel.

On n'aurait pas dû occasionner les procès.

Si l'on n'avait pas fourni aux Indiens l'occasion d'entamer tant de procès et d'affaires embrouillées, ils ne se seraient pas détruits les uns les autres; une multitude n'auraient pas péri et on aurait évité la ruine totale dont ils sont victimes. Il aurait été bien plus prudent de les remettre sous l'autorité de leurs caciques et de leurs chefs qui connaissent le bon droit de chacun, plutôt que d'écouter les brouillons qui se sont mêlés de leurs affaires. On aurait prévenu un grand nombre d'offenses qui ont été faites à Dieu, de faux serments, de haines, d'inimitiés, la destruction des états, des provinces, toutes les méchancetés de ceux qui les excitent pour avoir

occasion de les voler ; enfin, l'extrême confusion qui règne aujourd'hui, et qui est arrivée à un tel point, qu'il semble impossible d'y porter remède. Tous ces maux n'auraient pas eu lieu si l'on avait observé une mesure prescrite par les nouvelles lois, qui défend de juger les procès entre les Indiens ou contre eux dans la forme ordinaire, prohibe les mémoires, et ordonne, au contraire, de les juger sommairement en observant leurs usages et leurs coutumes, à moins qu'elles ne soient évidemment injustes. On ne devrait pas permettre qu'ils se fissent assister par des procureurs, des avocats, ni des hommes de loi, puisque toutes ces affaires peuvent facilement s'instruire, et que les avocats et les procureurs ne font que les embrouiller et les obscurcir. On peut connaître la vérité par les Indiens en personne ; les chefs, les nobles, beaucoup d'autres naturels, et même les parties, l'exposent sincèrement lorsque ceux qui vont chez eux, c'est-à-dire les avocats

ou les gens de loi, ne les ont pas engagés à dire le contraire; et quand même ils en imposeraient, il se trouve toujours beaucoup d'autres personnes présentes qui pourraient mettre au courant de l'affaire.

Prétexte des Indiens pour plaider. — Comment ils se sont soulevés contre leurs chefs et les ont ruinés.

Aussitôt que les rebelles commencèrent à se soulever contre leurs seigneurs, ils colorèrent leur ambition d'un faux prétexte, en disant au peuple que l'amour du bien public les portait à renverser l'autorité des chefs. Ils les empêchaient d'obéir, et tout en égorgeant les gens du commun, ils prétendaient que c'était pour les protéger et les délivrer des mains de leurs maîtres. Voilà comment se sont formées les coalitions contre les seigneurs, qui, ne pouvant se défendre, ont fini par succomber. La première mesure que prennent les mutins et ceux qui les excitent, c'est d'inspirer la haine des chefs; ensuite ils font en

sorte qu'on ne leur paye plus les impôts ordinaires ni les prestations. Ces ressources venant à manquer, ils tombent dans la misère la plus absolue et dans l'abattement, n'osent élever la voix, et ne savent plus à qui s'adresser pour demander protection. Tout le monde est contre eux, parce que l'on est prévenu et mal informé par de faux rapports, dans lesquels on les accuse de piller et de maltraiter leurs sujets. D'un autre côté, les mutins ne font pas perdre aux encomenderos les impôts qui leur sont dus; au contraire, ils ne les payent que mieux, afin qu'ils se taisent, et qu'ils soient du parti des factieux qui ont la haute main sur le peuple. C'est ainsi qu'en peu de temps ils ruinent les chefs, car toute leur fortune consiste dans le travail de leurs vassaux; aussitôt qu'il vient à cesser, quand ce ne serait qu'un jour, ils manquent de tous les objets nécessaires à la vie. Comme leurs ennemis, au contraire, sont nombreux et qu'ils volent le peuple, soit par eux-

mêmes, soit par ceux qui les soulèvent et les soutiennent dans leurs querelles, ils ne manquent jamais de rien, car ils jouissent de ce qui revenait aux chefs, et de plus de ce qu'ils volent : c'est ainsi que la noblesse a été détruite, et que sa ruine se consomme tous les jours.

Effets de la création des charges de gouverneurs indiens.

Une des causes les plus puissantes de la ruine des chefs, c'est de leur avoir donné les titres de gouverneur des provinces ou des villes qu'ils possédaient. Comme ils avaient parmi leurs sujets un nombre considérable d'envieux soutenus par des Espagnols et des métis, on les accusait de mal administrer, on portait contre eux de faux témoignages, on les faisait condamner; ils étaient cassés, et leurs ennemis triomphaient. Quand l'audience les avait dépouillés de leurs gouvernements, ce qui équivalait à leur enlever leurs

[redacted]

seigneuries, on mettait à leur place un de leurs sujets, et les seigneurs devenaient vassaux de leurs vassaux. C'est ce qui existe aujourd'hui dans tout le pays; le bouleversement est complet, les chefs sont ruinés, et le pouvoir est entre les mains des gens du peuple.

Raisons qui ont engagé quelques chefs à voler.

Beaucoup de chefs, voyant la puissance des rebelles et l'heureux succès de leurs entreprises, se mettent de leur côté pour ne pas être renversés, s'insurgent avec une partie de leurs propres villages, et laissent agir les révoltés dans les autres. Ils demandent des charges de gouverneur, d'alcalde et de régidor pour voler plus facilement, puis se conduisent suivant les désirs du peuple, des rebelles, et de ceux qui les excitent, pillant tous d'un commun accord, et vivant de la sueur des pauvres macehuales. Comme la

confusion est générale, ils font ce qu'ils veulent; d'où il résulte que le pays a perdu toute la puissance et la richesse dont il jouissait sous la bonne administration de ses anciens souverains naturels. Avant qu'il y eût des alcaldes, des régidors, des alguazils et des gouverneurs, les chefs exerçaient un plein pouvoir et administraient toutes les affaires; on leur obéissait ponctuellement; des personnes étaient préposées pour prélever les impôts d'une manière moins vexatoire que celle qui existe aujourd'hui que l'on voit tant d'alcaldes et d'officiers de justice; toutes les provinces et les villes étaient en paix, les chefs étaient obéis, respectés, et la ruine est devenue complète quand on les a eu dépouillés de leur autorité, et que l'on a renversé leur bonne administration.

Parce qu'il y a des chefs qui pillent leurs sujets, ce n'est pas une raison pour les accuser tous de ces excès.

Les Espagnols se sont prevalus de ce qui se

[redacted]

passe aujourd'hui au Mexique pour dire que les chefs volent les macehuales; mais ce sont eux qui en ont été la cause en leur en imposant de nouveaux, comme je l'ai dit, en privant les anciens de leurs seigneuries, de leurs vassaux, de leurs revenus, et en supprimant leurs intendants et leurs *magueyes* (1), qui étaient des laboureurs qui cultivaient leurs terres. Ces derniers se sont soulevés contre leurs maîtres; ceux qui ne l'ont pas fait ne leur payent que ce qu'ils veulent, et les chefs n'osent rien dire dans la crainte que les rebelles ne leur intentent un procès. On aurait tort de dire en général que les seigneurs volent leurs vassaux parce qu'il y en a eu qui l'ont fait; ce sont ceux qui ont pris parti pour les rebelles et les insurgés, qui sont parvenus à obtenir le titre de chefs par les moyens dont j'ai parlé, qui les ruinent afin de vivre

(1) Si l'auteur a bien écrit ce mot, il signifiait donc à la fois les terres plantées de maguei et les colons.

(Note de l'éditeur.)

comme ils le font. Voilà des voleurs publics très-nuisibles; car s'étant soulevés, et emparés de ce qui ne leur appartient pas, ils craignent que d'un jour à l'autre de nouveaux rebelles ne les chassent comme ils ont chassé leurs maîtres. Aussi, tant qu'ils ont le pouvoir entre les mains, ils volent le plus qu'ils peuvent, sans crainte et sans pudeur, parce qu'une fois dépouillés de leurs charges ils savent qu'ils retomberont dans leur premier état. L'usage qu'ont les Espagnols de donner à ces intrus les titres impropres de caciques, seigneurs ou chefs, fait que l'on dit en général que les chefs volent leurs vassaux.

Les seigneurs indiens pourvoient à la subsistance de leurs vassaux.

Les chefs naturels ont soin de nourrir leurs vassaux, parce qu'ils les aiment comme étant leur propriété patrimoniale. Ils craignent de les perdre, font en sorte de ne pas les accabler, de peur qu'ils ne se soulèvent

[redacted]

comme ils voient que tant d'autres l'ont fait, les soulagent autant qu'ils peuvent, les traitent comme leurs enfants, les protégent et les défendent; mais il reste fort peu de seigneurs de cette classe. Les chefs qui n'agissent pas ainsi sont ceux qui se conduisent suivant les désirs des rebelles et qui les excitent. Ils volent et ne vivent qu'aux dépens du pauvre peuple, qui ignore ce qui lui convient, ne sait pas leur résister, et croit ces factieux qui lui disent qu'ils agissent dans son intérêt. Les grands malheurs seuls sont capables d'instruire les Indiens, car la masse du peuple est sans malice et pleine de franchise. L'amour de la liberté et le désir de ne plus avoir de chefs qui les corrigent et les forcent de vivre vertueusement les aveuglent, comme cela arrive dans de semblables occasions à bien d'autres nations qui passent pour beaucoup plus prudentes, et chez lesquelles il y a des gens fort instruits et très-respectables.

Il a été nécessaire de s'étendre aussi longuement sur le sujet des chefs et des nobles, de noter les différences qui existent entre eux, leurs titres et leurs règles de succession, pour répondre aux questions de Votre Majesté. Une autre raison, c'est que quand elle a donné ordre aux audiences de ce pays de faire une enquête sur le contenu de l'ordonnance dont il s'agit, on a pensé que c'était certainement dans l'intention de publier le rétablissement des seigneurs et des seigneuries. S'il arrivait qu'on le fît, comme cela convient, et même est nécessaire, il sera bien d'avoir exposé en aussi grand détail les titres des seigneurs, le nom des seigneuries, le mode de succession, comment elles ont été bouleversées, détruites, quelles sont celles qui doivent être rétablies et celles qui ne le doivent pas ; toutes choses dont on pourra être instruit par ce qui précède.

RÉPONSE A LA QUATRIÈME QUESTION DU PARAGRAPHE IX.

Il me reste à répondre à la quatrième question proposée dans ce paragraphe, savoir : quel est l'avantage que les sujets retirent de ce système féodal de gouvernement et d'administration? Bien que la réponse puisse se déduire de ce que j'ai déjà exposé, j'entrerai dans de plus grands détails sur ce sujet, et pour le faire convenablement, je remonterai au temps de l'idolâtrie de ces peuples, et j'exposerai ce qui s'est fait depuis ou se fait encore, de sorte qu'en traitant la quatrième question je reviendrai sur la seconde et la troisième.

Avantage que les Indiens retiraient de ce gouvernement.

Ce mode de gouvernement était très-avantageux aux Indiens, et le serait encore s'il était adopté; car les seigneurs avaient établi

tout l'ordre possible et l'administration la plus convenable à ces peuples. On ne connaissait pas les dissensions qui sont nées depuis que tout a été renversé; les affaires marchaient sans vexer le peuple comme on le fait à présent; les impôts se payaient; on cultivait les terres; les officiers remplissaient leurs charges, recrutaient les naturels, les répartissaient pour le service des Espagnols; on ne volait pas, on ne maltraitait pas les Indiens comme c'est général à présent; on prenait soin qu'ils remplissent leurs devoirs religieux, qu'ils se rendissent au catéchisme, au sermon et à la messe; on les empêchait de se livrer à leurs vices et à l'ivrognerie: mais, aujourd'hui, tout est dans le désordre, dans la confusion, et rien de cela ne se fait. Autrefois, il est vrai, les chefs se livraient à leurs débordements, mais du moins ils avaient soin que le peuple ne les vît pas, afin d'éviter le mauvais exemple : à présent ils ne se gênent plus. Pour mieux prouver ce

que j'avance, je vais exposer les règles qu'ils suivaient dans le gouvernement et l'administration de la justice, et qui se sont pratiquées quelques années encore après la conquête : j'en ai été instruit par des religieux, témoins oculaires.

La Nouvelle-Espagne avait autrefois trois souverains. — L'ordre et la justice régnaient dans leurs états.

Ainsi qu'on l'a dit, il y avait alors à la Nouvelle-Espagne trois souverains à qui toutes les principales provinces de ce pays étaient soumises : c'étaient les rois de Mexico, de Tezcuco et de Tacuba. Ces trois villes et les provinces qui en dépendaient surpassaient toutes les autres par leur bonne administration et l'observation de la justice ; en effet, il y avait dans chaque capitale des tribunaux que l'on peut comparer à nos audiences royales pour l'organisation. Les lois et la procédure étaient les mêmes dans ces trois états,

de sorte qu'en exposant les usages établis dans l'un d'eux, on fera connaître ce qui se passait dans les autres. Je m'étendrai plus particulièrement sur les coutumes de Tezcuco.

Amour des souverains de Tezcuco pour la justice.

Cette province fut gouvernée pendant quarante-deux ans par Nezabalcoiotzin (1), prince d'un jugement sain, qui fit plusieurs lois pour la bonne administration et la conservation de son vaste royaume. Son fils, nommé Nezavalpiltzintli, qui lui succéda, et régna quarante-quatre ans, promulgua de nouvelles lois; car les temps ayant changé, il était nécessaire de prendre d'autres mesures et d'approprier les remèdes aux époques et aux circonstances. Le soin extrême que ces deux souverains prirent pour gou-

(1) Les auteurs les plus corrects écrivent *Netzahualcoyotzin*. (*Note de l'éditeur.*)

[redacted]

verner leurs états et y établir le bon ordre fit que les rois de Mexico et de Tlacopan, qui les considéraient comme leurs pères, non-seulement à cause des liens de parenté qui les unissaient, mais encore de l'estime qu'ils professaient pour leurs personnes, administraient suivant les règles et les lois de ces princes ou d'après celles des anciens souverains de Tezcuco.

Un grand nombre d'affaires étaient portées à Tezcuco pour être jugées; néanmoins, lorsqu'il s'agissait de la guerre, Mexico avait toujours la prééminence, et ce n'était que dans cette ville que l'on discutait les raisons de l'entreprendre.

Chacune des nombreuses provinces soumises à ces souverains entretenait à Mexico, à Tezcuco et à Tlacopan, qui étaient les trois capitales, deux juges, personnes de sens choisies à cet effet, et qui quelquefois étaient parents des souverains. Pour les rétribuer, le roi désignait des terres que ces juges

faisaient cultiver, et dont le produit était employé à l'entretien de leurs familles. Dans ces terres étaient établies des maisons pour des Indiens qui les cultivaient, prenaient une partie de la récolte, donnaient aux juges ce qui leur revenait, travaillaient pour eux, les servaient, leur fournissaient de l'eau et du bois pour les besoins de leurs maisons, tout cela en compensation des impôts qu'ils devaient aux souverains. A la mort d'un juge, la jouissance de ces terres revenait à celui qui le remplaçait, et on ne pouvait en changer la destination.

Tribunaux, procès et divorces.

Il y avait dans les palais des souverains des appartements vastes, élevés de sept à huit marches comme nos entre-sol, et destinés à la résidence des juges. Ces magistrats fort nombreux étaient divisés par provinces, villes et quartiers. Les sujets se rendaient près du juge de

leur pays, qui connaissait aussi des affaires relatives aux mariages et aux divorces.

Lorsqu'il se présentait une question de divorce, ce qui était rare, les juges cherchaient à concilier les parties, réprimandaient sévèrement le coupable, engageaient les plaideurs à considérer dans quel but ils s'étaient mariés, à ne point attirer du déshonneur sur leur père, leur mère et les parents qui s'étaient occupés de leur union; leur disaient qu'ils seraient mal vus du public, qui savait qu'ils étaient mariés; enfin, ils leur tenaient toute espèce de discours capables de rétablir l'harmonie.

Le nombre des procès et des divorces est augmenté.

Les religieux établis depuis longtemps dans ce pays disent qu'à dater de la soumission des Indiens aux Espagnols, le bon ordre de leur gouvernement s'est perdu; l'harmonie, la bonne administration et la justice n'existent

plus; les procès et les divorces sont plus fréquents; enfin la confusion est générale.

Opinion des Indiens sur la nouvelle administration de la justice.

Un chef indien de Mexico, ayant été interrogé sur la cause de la multitude des procès et des divorces entre les Indiens, répondit : « C'est parce que vous ne nous comprenez pas, nous ne vous entendons pas, et nous ne savons ce que vous nous voulez. Vous nous avez privés de la bonne administration de notre gouvernement, et nous ne concevons rien à celle que vous nous avez imposée; voilà pourquoi tout est en confusion, et il n'y a plus d'accord entre nous. Les Indiens se livrent à des procès, mais c'est vous qui en êtes la cause; ils se conforment à ce que vous dites sans jamais arriver à leur fin, car vous êtes législateurs, juges et parties. Vous coupez et rognez suivant votre bon plaisir. Ceux qui sont éloignés et qui n'ont pas de rapports avec vous

[redacted]

n'ont point de discussions et vivent en paix. Du temps de notre idolâtrie, nous n'avions que peu de différends; l'on agissait sincèrement, et bientôt ils étaient terminés, car il était facile de découvrir le bon droit de chacun, et l'on ne connaissait ni les retards ni les chicanes si communes aujourd'hui. » Un autre, ayant entendu dire qu'un commissaire espagnol allait visiter une province, s'écria : « C'est contre nos intérêts que chaque jour il arrive des juges et des commissaires, nous ignorons à quoi cela peut servir; la justice du ciel est la seule qui soit bonne. » Un troisième disait que la justice de la terre était crochue, et qu'il n'y avait que celle du ciel qui fût droite et bonne; et se disputant avec un Espagnol qui le traitait de fripon, de menteur, et l'accablait d'autres injures, il lui répondit : « C'est vous qui nous avez appris à agir ainsi. » Les vieux Indiens assurent qu'à l'arrivée des Espagnols tout a été bouleversé, la justice ne s'est plus exécutée, et l'on n'a plus puni les

crimes. En somme, tout ordre a été détruit, l'on ne peut plus punir les coupables, et les menteurs, les parjures et les adultères échappent aux châtiments, ce qui n'était pas autrefois. Voilà pourquoi les mensonges, les crimes sont si communs, et les femmes perdues si nombreuses. Il serait trop long de rapporter tout ce qu'ils disent.

Ancienne manière de rendre la justice.

Le matin, aussitôt que les juges dont nous avons parlé avaient pris place sur leurs tribunaux garnis de nattes, les sujets venaient exposer leurs demandes. De bonne heure on apportait au palais même les repas des magistrats; après avoir mangé, ils prenaient un peu de repos et donnaient audience aux plaideurs qui n'avaient pu être expédiés. L'audience était ouverte jusqu'à deux heures avant le coucher du soleil. Les appels étaient portés devant douze autres juges supé-

[redacted]

rieurs qui prononçaient d'après l'avis du souverain.

Tribunal d'appel.

Tous les douze jours il y avait une assemblée générale des juges présidée par le prince (1). On y jugeait les affaires difficiles, celles de crimes qualifiés, et l'on examinait minutieusement tous les détails. Lorsque des témoins, par crainte ou pour tenir le serment qu'ils avaient fait, cachaient la vérité, ce que les magistrats s'efforçaient soigneusement de découvrir en les interrogeant avec sagacité, on les punissait très-sévèrement.

Il était défendu aux juges de recevoir des présents.

Les juges ne recevaient aucun présent, ni

(1) Il est évident, comme on le verra page 106, qu'il y a ici une erreur, et que ces assemblées, dont les sessions duraient douze jours, ne se tenaient que tous les quatre-vingts jours.

(*Note de l'éditeur.*)

léger, ni considérable; ils ne faisaient aucune acception de personne. Grands ou petits, riches ou pauvres, la même justice était pour tous, et de la plus grande sévérité : les autres officiers de justice se conduisaient de même. Découvrait-on qu'un magistrat recevait des présents, qu'il se livrait à l'ivrognerie ou qu'il était coupable de négligence, si la faute était légère, les autres juges lui faisaient en particulier de graves reproches; si après trois admonitions il ne se corrigeait pas, on le condamnait à avoir les cheveux coupés, ce qui était chez eux le comble du déshonneur, et on le privait de son office d'une manière ignominieuse; quand la faute était grave, dès la première fois le prince le privait de sa charge. Un juge de Tezcuco ayant favorisé un noble contre un homme du peuple et présenté au roi un faux rapport du procès, ce prince le fit pendre, ordonna de revoir la procédure, et l'homme du peuple gagna sa cause. Les juges étaient assistés par des écri-

[redacted]

vains ou des peintres fort habiles, qui, au moyen de figures qui remplaçaient nos caractères, représentaient les plaideurs, le sujet de la demande, les témoins et la décision de l'affaire. On n'accordait pas de délai, et il n'y avait d'appel que celui qui était porté devant le souverain, assisté des juges en dernier ressort. Un procès durait tout au plus quatre-vingts jours, espace de temps nécessaire pour arriver à la session des assemblées.

En général, ainsi qu'on le dira plus loin, personne n'osait revenir sur une affaire une fois jugée. Ce n'était pas comme aujourd'hui, où ceux qui se mettent à plaider n'en finissent pas, et recommencent un autre procès dès que le premier est jugé, surtout si l'affaire n'a pas été portée à l'audience royale. Il est certain que les Indiens qui sont encore dans leur simplicité naturelle, et qui ne fréquentent pas les Espagnols ou les métis qui les excitent à plaider, sont tout à fait étrangers à cette manie, comme je l'ai vu en voya-

geant dans le Guatemala. Des Indiens se présentèrent à moi pour me réclamer des terres contre d'autres naturels qui s'en étaient emparés et les avaient ravagées. Le défendeur me dit : « Il est vrai que je m'en suis emparé, mais ils ne les cultivaient pas. » Je lui expliquai à quel titre on les réclamait ; alors il me répondit : « Vous pouvez les leur rendre. » D'autres m'exposèrent qu'ayant planté des cacaotiers (*cacahuatal*) et d'autres arbres dans un terrain inculte, ils demandaient à partager la récolte avec les propriétaires. Ceux-ci y consentirent et me dirent d'autoriser leurs adversaires au partage des fruits. C'est ainsi que les affaires se terminaient sans écritures, et la sentence était respectée comme une loi. Chaque jour les Indiens me présentaient des affaires avec simplicité et candeur, sans nier la vérité, car personne ne les poussait à cela. La même chose arrive à l'égard des coupables ; aussitôt qu'ils sont pris ils avouent tout franchement ; mais dès qu'on les a mis en prison ou qu'on

[redacted]

les laisse communiquer avec quelqu'un, ce n'est que fort tard que l'on peut en obtenir un aveu, et même ne consentent-ils jamais à dire la vérité, parce qu'ils sont fermes dans ce qu'on leur a conseillé.

Officiers chargés d'exécuter les jugements.

Les douze juges d'appels avaient au-dessous d'eux autant d'officiers faisant les fonctions d'alguazils majors. Ils étaient chargés d'arrêter les nobles, se transportaient dans les villes de province pour appréhender au corps ceux que le souverain ou les juges leur désignaient. Partout on leur témoignait le plus grand respect, attendu leur qualité d'envoyés du prince et d'exécuteurs de la justice supérieure.

D'autres remplissaient les fonctions d'huissiers et de juges commissaires. Lorsqu'ils étaient chargés d'assigner pour une affaire, ils faisaient la plus grande diligence, et marchaient jour et nuit à toute heure, soit qu'il

neigeât, qu'il plût ou qu'il tombât de la grêle.

Juges ordinaires des provinces.

Dans les provinces et dans les villes il y avait des juges ordinaires qui n'exerçaient qu'une juridiction limitée. Ils connaissaient des affaires peu importantes, faisaient arrêter les coupables, les interrogeaient, instruisaient l'affaire et réservaient le jugement pour les assemblées générales, présidées par le souverain tous les quatre mois, qui étaient de vingt jours. On se rendait à ces audiences de toutes les parties du pays. Les causes criminelles ou graves se jugeaient en présence du souverain. Les sessions duraient dix ou douze jours. Outre les procès, on y traitait de toutes les affaires du royaume comme dans nos assemblées des cortès.

Des lois.

Ils avaient des lois fixes; beaucoup de crimes

[redacted]

étaient punis de mort. Dans le principe, les adultères étaient lapidés ; mais plus tard cette peine fut changée, et on les pendait ou on les faisait mourir d'une autre manière. On recherchait avec grand soin si personne ne se livrait au crime contre nature : il était réputé comme très-grave et puni de mort, parce que, disaient-ils, on ne le voyait pas chez les animaux. La bestialité a toujours été très-rare chez eux et très-rigoureusement punie sans acception de personnes.

Les pères sévissaient même contre leurs enfants. Un roi de Tezcuco fit mettre à mort son fils et sa femme qui s'étaient rendus coupables d'inceste, en vertu d'une loi qui punissait ainsi les deux complices. Un autre souverain de la même province fit exécuter en une seule fois quatre de ses fils et sa femme convaincus du même crime. Un chef de Tlaxcala, prince très-puissant, qui possédait beaucoup de villes et de vassaux, et qui était frère de Maxizcatzin, ayant commis un adultère,

tous les chefs de Tlaxcala se réunirent à ce dernier, qui était fort brave, généralissime de toute la province et le second des quatre chefs de Tlaxcala, et il fut décidé que les lois seraient respectées, et que le coupable serait mis à mort. Il fut exécuté, ainsi que sa complice. Celui qui pénétrait dans les enceintes où étaient enfermées et élevées les jeunes vierges encourait la peine de mort. Il en était de même de celle qui l'avait introduit. Le fils d'un chef très-puissant, ayant escaladé les murailles d'un palais où l'on élevait les filles du souverain de Tezcuco, eut avec une d'elle, et debout, un court entretien, sans qu'il en fût davantage. Ce prince l'apprit, ordonna de saisir sa fille, qu'il chérissait et qu'il avait eue d'une femme de distinction, et la fit étrangler à l'instant sans que les plus instantes prières pussent obtenir son pardon. Le jeune homme, ayant été averti à temps, prit la fuite, se cacha et ne put être arrêté. La réponse du roi fut qu'il ne fallait violer la loi pour per-

[redacted]

sonne, qu'il donnerait un mauvais exemple aux autres chefs, serait couvert de honte et regardé comme injuste s'il faisait exécuter la loi contre ses sujets et non contre ses enfants, et qu'un aussi grand crime devait être puni. Ce même souverain, nommé Netzahualpiltzintli, ordonna de mettre à mort une de ses filles mariée et son amant. Cette sentence fut exécutée, bien que le mari eût pardonné à sa femme; « dans la crainte, dit le prince, que l'on ne puisse penser que son mari ne lui ait pardonné qu'à ma considération et non de son plein gré. » Les filles et les femmes de la cour étaient amenées à ces exécutions. On les instruisait du motif de la sentence, afin qu'elles évitassent de se rendre coupables de pareil crime; mais on n'y conduisait pas les jeunes filles qui étaient dans l'âge de l'innocence, pour leur éviter l'occasion de penser au vice. Les personnes qui se rendaient coupables de scandale, surtout dans les marchés ou dans les endroits publics, et

les entremetteuses, étaient condamnées à mort. Cette loi était exécutée avec la plus grande rigueur. Il y avait des prisons publiques pour les coupables.

Personne ne pouvait boire de vin (1) sans la permission des chefs ou des juges. On ne l'accordait qu'aux malades et aux vieillards qui avaient plus de cinquante ans, parce qu'on disait qu'il leur était nécessaire, et qu'il réchauffait le sang; mais ils n'avaient droit d'en prendre que trois petites tasses à chaque repas. Ce vin ne causait pas d'ivresse, à moins que l'on n'en bût une grande quantité. Dans les noces publiques et les fêtes, les hommes âgés de plus de trente ans étaient ordinairement autorisés à en boire deux tasses; ils pouvaient aussi en faire usage lorsqu'ils portaient du bois de construction ou des pierres de taille, en considération de la grande fatigue causée par ce travail. Les femmes en

(1) Sans doute le *pulque*, liqueur que les Indiens se procurent en incisant le maguey. (*Note de l'éditeur.*)

couche avaient le droit d'en boire les premiers jours seulement. Beaucoup refusaient d'en faire usage, même étant malades. Les chefs, les nobles et les guerriers regardaient comme nu déshonneur d'en boire. L'ivrognerie était en horreur, ils tenaient pour infâme celui qui s'y livrait. La punition pour les hommes et pour les femmes était d'avoir les cheveux coupés en place publique; on allait ensuite abattre la maison du coupable, parce que, disaient-ils, celui qui s'enivre jusqu'à perdre la raison ne mérite pas d'avoir une maison dans une ville et d'être compté au nombre des citoyens. Il était privé de ses emplois publics, et réputé incapable d'en remplir par la suite. Nous nous sommes étendus sur ces peines parce que plusieurs savants religieux ont eu scrupule des punitions que l'on inflige aujourd'hui aux ivrognes. D'autres religieux d'Espagne consultés à ce sujet ont répondu que si les Espagnols n'étaient pas punis pour l'ivrognerie, c'était un abus, mais qu'il fallait

sévir contre les Indiens si, à l'époque où ils étaient idolâtres, ils étaient soumis à des peines. On voit par ce qui précède combien elles étaient rigoureuses.

Les Espagnols et les religieux, excepté néanmoins les plus anciens qui ont cherché à s'instruire des mœurs primitives des naturels, se trompent très-gravement lorsqu'ils prétendent que du temps de l'idolâtrie il se commettait de grands excès de boisson. Ce qui en est cause, c'est qu'aussitôt que l'on se fut emparé du pays et que l'autorité et la puissance de leurs juges naturels eurent cessé, les Indiens se sont livrés à l'ivrognerie d'une manière effrénée. Les vieillards le reconnaissent et disent qu'il faut attribuer au changement de gouvernement les excès dont on a été témoin, car chacun a été libre de faire ce qu'il voulait. Les officiers de justice espagnols ne s'occupant pas avec autant de zèle que les juges naturels à découvrir et à punir ces excès, peu à peu l'autorité et les lois des Indiens sont

tombées en désuétude jusqu'à ne plus laisser de trace; enfin l'ordre et l'administration établis dans le pays ont été détruits.

Une cause puissante de l'ivrognerie des Indiens, c'est que beaucoup d'Espagnols et de métis, hommes ou femmes, voulant gagner de l'argent sans peine, se sont mis à faire du pulque. Ils reçoivent les Indiens chez eux, les cachent, et les enivrent pour que ces gens leur donnent tout ce qu'ils leur demandent, ce qui procure de gros bénéfices, car les frais sont peu considérables, et ils vendent cette boisson aussi cher qu'ils veulent. Souvent même, quand les Indiens sont ivres, ils les mettent à la porte après leur avoir pris leur argent et leurs habits, parce qu'ils savent qu'ils n'oseront se plaindre. Les excommunications et les peines n'ont pu remédier à ces abus.

Il y avait des lois et des dispositions légales qui s'opposaient au mariage dans certains cas. On aurait regardé comme illicite et déshon-

nête que les parents de la femme s'occupassent du mariage; ce devaient être ceux du futur. Des femmes honorables et âgées faisaient la demande. Jamais les parents ne disaient oui la première fois, quoique la proposition fût à leur convenance; ils donnaient des excuses sans consentir ni refuser. Aussitôt que le mariage avait été réglé et célébré suivant leurs usages, les nouveaux mariés, avant la consommation, entraient en pénitence et jeûnaient quatre jours sans sortir de leur appartement. Dans certaines contrées ils restaient enfermés pendant vingt jours (1).

(1) Echeverria y Veitia, dans son *Historia antigua del Mexico*, après avoir rapporté le mariage de la fille de Nauyotl, roi des Toltèques, avec le prince Pochotl, fils de Topiltzin, ancien souverain de ce royaume, raconte ainsi les cérémonies pratiquées à l'occasion du mariage des Mexicains :

« A propos de ce mariage, les historiens nous ont conservé le souvenir des cérémonies en usage à cette époque chez les Toltèques. Ils choisissaient une des belles pièces de leur maison, la nettoyaient, ornaient le plafond, les murailles et le sol de branches d'arbres et d'une grande quantité de fleurs disposées avec ordre et symétrie, de sorte que toutes les parois en étaient entièrement couvertes. Au milieu s'élevait un petit foyer où l'on allumait du feu. Quand tout était ainsi préparé, le père du jeune homme, accompagné de ses parents et de ses

Ceux qui entretenaient des concubines étaient mal vus, et lorsque pour éviter un plus grand abus ils le faisaient, ils avaient soin de se cacher, et encore fallait-il absolu-

amis, le conduisait dans cette pièce. Quelques moments après la jeune fille y était amenée par sa mère et sa famille. On faisait asseoir le jeune homme sur un petit siége à droite du foyer et la jeune fille à gauche par terre sur une natte. Alors un vieillard qui portait le titre de *cihuatlanqui*, c'est-à-dire *marieur*, commençait une espèce de discours : c'était lui qui dans ces cérémonies jouait le rôle principal. Chaque village avait un *marieur*. Il exposait aux futurs les devoirs du mariage, l'obéissance de la femme envers son époux, les attentions et les soins que celui-ci devait avoir pour sa femme, l'obligation où il était de pourvoir à ses besoins et à ceux de ses enfants. Il lui recommandait de les élever sous ses yeux et de leur enseigner, suivant leur condition, tout ce qu'ils devaient savoir pour se rendre utiles à l'état, d'éviter la paresse et le vagabondage. Il disait à la femme d'aider son mari dans les travaux appropriés à son sexe pour contribuer à l'entretien de la famille, qu'ils se devaient une fidélité réciproque. Il les engageait à supporter patiemment les défauts l'un de l'autre, afin que la paix et l'harmonie régnât dans leur ménage, et leur rendît tolérables les maux de cette vie; de considérer que le lien qui les unissait durerait jusqu'à leur mort ; enfin, le discours de ce vieillard renfermait des avis de la plus saine morale. Lorsqu'il avait fini de parler, les deux jeunes gens se levaient, sans s'éloigner des deux côtés du foyer où l'on jetait constamment des parfums tels que de l'ambre, de l'encens et du copal, et le marieur attachait la pointe du manteau du jeune homme au voile que la femme portait sur la tête en guise de mantille. En même temps on leur passait au cou des guirlandes et on les couronnait d'élégants chapeaux de fleurs. Cet usage,

ment que les deux partis fussent libres, autrement ils encouraient la peine de mort. Celui qui voulait vivre avec une concubine la demandait à ses père et mère, dans des

continue Echeverria, subsiste encore, et j'en ai été témoin non-seulement dans les villages indiens, mais même à Mexico et à la Puebla. Aujourd'hui, que j'écris ceci (en 1779), j'ai vu cette cérémonie pratiquée dans la chapelle des Indiens de la cathédrale de la Puebla. Au moment d'assister à la messe nuptiale, on couvre les époux et leurs parrains de guirlandes qu'ils tiennent à la main avec les cierges.

» Ces premières cérémonies terminées, les époux prenaient un instant de repos et recevaient les félicitations des assistants; après quoi commençaient les danses au son de leurs instruments, qui étaient des tambourins (*teponaztli*), des hautbois, des flûtes de différentes formes, et l'on accompagnait les nouveaux époux au temple en continuant les danses. Les *Tlamacaxques* ou prêtres recevaient à la porte les époux, qui seuls montaient les degrés du temple, tandis que la foule qui formait leur suite restait en bas. Chacun d'eux était accompagné de ses parrains et de ses père et mère s'il les avait encore. Le grand-prêtre, revêtu de ses ornements de cérémonie, les parfumait avec un encensoir. Il se plaçait entre eux deux, ayant l'homme à sa droite et la femme à sa gauche, puis les prenant par la main, il les conduisait à l'autel des idoles en récitant des prières. Lorsqu'ils y étaient arrivés, il les revêtait d'un riche manteau d'une étoffe très-fine, tissue et brodée de différentes couleurs, et au milieu duquel était représenté un squelette, image de la mort, pour faire comprendre aux époux que leur mariage devait durer toute leur vie sans qu'ils pussent se quitter. Le grand-prêtre les reconduisait dans le même ordre jusqu'à la porte du temple, où la foule les recevait et les accompagnait chez eux en dansant et en chantant. Alors commençait un banquet plus

formes différentes de la demande en mariage. Il disait aux parents qu'il désirait leur fille pour avoir des enfants, et dès qu'il en était né un, les père et mère de la jeune fille

ou moins abondant en vivres et en boisson, suivant la fortune des nouveaux mariés; mais dans tous les cas la fête durait toute la journée. A l'entrée de la nuit, les parrains les conduisaient dans une pièce séparée où ils les laissaient seuls jusqu'au lendemain, après avoir fermé la porte sur eux. Le matin toutes les personnes qui avaient assisté aux noces venaient féliciter les époux dans la supposition que le mariage avait été consommé.

On vit plus tard s'introduire une vilaine coutume que je crois devoir rapporter, non-seulement par respect pour l'histoire, mais parce qu'il en existe encore des traces de nos jours, malgré les efforts des curés et des magistrats pour les effacer. Lorsque la fiancée passait pour avoir conservé sa virginité, le lendemain du mariage les parrains entraient dans la salle où les époux avaient été enfermés, et demandaient la chemise de la jeune femme. S'ils la trouvaient tachée de sang, ils l'emportaient en donnant des témoignages de joie, la plaçaient au haut d'une perche et l'exposaient aux regards de la multitude comme preuve de la virginité de l'épouse. Aussitôt se formaient des danses qui parcouraient toute la ville en promenant la chemise, c'est ce qu'ils appelaient *la danse de la chemise*. Si au contraire on n'y voyait aucune trace de sang, la fête se convertissait en scène de deuil; la malheureuse femme était l'objet des reproches et des injures des assistants, et le mari pouvait la répudier.

A l'époque de l'introduction du christianisme, on s'attacha beaucoup à détruire cette coutume, et l'on parvint à empêcher que ces danses ne s'exécutassent en public; mais les Indiens continuent de s'y livrer dans l'intérieur de leurs mai-

requéraient le jeune homme de l'épouser ou de la laisser libre puisqu'il avait eu un enfant; ce qu'il devait faire ou bien la rendre à ses parents et cesser tout rapport avec elle.

D'autres lois avaient rapport à la guerre et fixaient les raisons de l'entreprendre. On regardait comme cause légitime le meurtre d'un marchand ou d'un envoyé. Pour décider cette question tous les vieillards et les gens de guerre se rassemblaient, le souverain leur faisait savoir que son intention était de déclarer la guerre à telle province pour telle raison, et si c'était pour une des causes prévues, tous l'approuvaient à l'unanimité. S'il

sons, et chaque jour les curés et les juges reçoivent des dénonciations à ce sujet. Les danses publiques ont donc cessé; néanmoins les parrains et les parents les plus proches du marié vont encore le lendemain visiter la chemise de la femme, la félicitent s'ils la trouvent tachée, autrement ils l'injurient, la maltraitent et exposent à la porte de son habitation un vase défoncé, un *comali* d'argile qui est une espèce de tourtière ou tout autre pièce semblable dont le fond est percé, pour donner à entendre que l'épousée n'était pas vierge. De nos jours les maris ne peuvent plus répudier leurs femmes, mais ils font un mauvais ménage, etc. (*Note de l'éditeur.*)

s'agissait d'un motif moins important, ils disaient deux ou trois fois qu'il ne le fallait pas, qu'il n'y avait pas de raison pour l'entreprendre. Quelquefois le souverain s'en désistait; mais s'il renouvelait plusieurs fois ses propositions d'entrer en campagne, et persévérait dans son intention, les vieillards, par respect pour lui, lui disaient de faire ce qu'il voudrait, qu'ils avaient donné leur avis, et ne pouvaient rien de plus.

Mode de déclarer la guerre.

Quand ils avaient décidé de faire la guerre, ils envoyaient des rondaches et des manteaux à ceux qu'ils voulaient attaquer, et ils les instruisaient de leur intention. Aussitôt la réception du messager porteur de la déclaration de guerre, les habitants se réunissaient, se concertaient sur les moyens de défense et faisaient les préparatifs nécessaires. Mais lorsqu'ils n'étaient pas en force, ils réunissaient

tous leurs bijoux, leur or, leurs plumes et d'autres présents, et se mettaient en marche pour aller faire acte de soumission.

Mode de payer les tributs.

Les peuplades qui se présentaient ainsi sans faire la guerre payaient des tributs à titre d'alliées; elles étaient forcées de se présenter quand elles en étaient requises et de fournir les troupes auxiliaires nécessaires. Les états qui prenaient les armes étaient soumis à des tributs plus forts.

Le prisonnier qui prenait la fuite était mis à mort par les siens.

Un chef fait prisonnier qui revenait chez les siens était aussitôt condamné à mort, parce que, disaient-ils, il ne s'était pas montré assez brave, qu'il aurait dû se faire tuer en combattant pour la défense des siens ou mourir

prisonnier, ce qui était plus honorable que de prendre la fuite (1).

Lois sur l'esclavage. — Il n'y avait pas d'usuriers.

Des lois réglaient l'esclavage et la manière de vendre et d'acheter. Le prêt à intérêt était inconnu chez eux; on ne prêtait que gratuitement sur parole ou sur gage. Ils exerçaient un grand nombre d'arts mécaniques dans lesquels ils étaient fort habiles comme on le verra plus loin.

Éducation des enfants.

Le plus grand soin et la plus grande attention présidaient à l'éducation des enfants des souverains, des nobles et des gens du peuple. On les instruisait et on les punissait sans né-

(1) Voyez à propos de ce passage le volume de cette collection intitulé *Recueil de pièces relatives à la conquête du Mexique*, page 62. (*Note de l'éditeur.*)

gligence. Généralement les fils des princes étaient allaités par leurs mères, et lorsqu'elles ne le pouvaient pas on leur choisissait une nourrice. Pour faire voir qu'elles étaient d'une santé satisfaisante, elles versaient une goutte de lait sur l'ongle; s'il était trop épais pour couler, la nourrice était admise comme d'une bonne santé. La mère ou la nourrice ne changeaient pas d'aliments pendant tout le temps qu'elles nourrissaient; quelques-unes mangeaient de la viande et d'autres des fruits salubres. Elles allaitaient pendant quatre ans. Les Indiennes sont si affectionnées à leurs enfants et les élèvent avec tant de tendresse, que, dans la crainte de devenir enceintes pendant qu'elles nourrissent, elles cherchent toutes sortes d'excuses pour éviter la société de leurs maris. Si elles deviennent veuves en nourrissant, elles ne se marient sous aucun prétexte jusqu'à ce que leurs nourrissons soient sevrés. Toute femme qui se conduirait autrement serait considérée comme infâme. On prenait le plus grand soin

de ne laisser manger qu'une espèce d'aliment aux fils des chefs (1).

Époque où les enfants étaient admis au service des temples.

A cinq ans, les fils des chefs étaient conduits au temple pour le service du culte; on les y instruisait à fond de ce qui avait rapport à la religion. Ils étaient soumis à une discipline et à des châtiments sévères. Ces emplois étaient considérés comme les plus honorables. Les enfants qui ne montraient pas une attention scrupuleuse étaient punis très-sévèrement. On les employait au service des autels jusqu'à leur mariage (2) ou jusqu'à ce qu'ils fussent d'âge à prendre les armes.

(1) C'était un usage constant chez les grands de prendre pour gouvernantes de leurs enfants des femmes âgées de préférence à de jeunes filles.

(2) A la naissance des fils ou des filles de chefs, on leur assignait, pour leur appartenir en propre, des maisons, des terres et des vassaux pour les cultiver ou pour les servir. Lorsque les filles se mariaient, ce qui avait lieu la plupart du temps dans d'autres villes que celles où elles étaient nées, elles conservaient la propriété de leurs terres et de leurs vassaux.

Éducation des filles.

Les filles des nobles étaient élevées avec un soin extrême et la plus grande pudeur par leurs mères, leurs sœurs aînées ou des gouvernantes. À quatre ans, on leur recommandait la chasteté dans leurs discours et leurs manières, soit qu'elles fissent des visites, qu'elles en reçussent ou qu'elles fussent seules. D'ordinaire elles ne sortaient jamais avant d'être mariées; quelquefois seulement, dans des circonstances rares, on les conduisait au temple en accomplissement d'un vœu que leurs mères avaient fait à leur naissance ou pendant une maladie. Elles s'y rendaient accompagnées par des femmes âgées, en tenant une contenance si modeste qu'elles n'osaient lever les yeux, et si elles y manquaient par distraction, aussitôt on leur faisait signe de les baisser. Elles ne parlaient dans le temple que pour réciter les prières qu'on leur avait ap-

[redacted]

prises. Elles gardaient le plus profond silence pendant le repas. Il était expressément défendu aux hommes de manger avec les femmes, même avec leurs sœurs, avant d'être mariées.

Habitations des chefs. — Punitions. — Pourquoi elles étaient infligées.

Les maisons des chefs étaient spacieuses. On les élevait d'une toise et plus au-dessus du sol pour éviter l'humidité. Elles ressemblaient à des entresols; il y avait des jardins et des vergers; les appartements des femmes étaient à part. Les jeunes filles n'en sortaient pas sans leurs surveillantes pour aller dans les jardins. Si elles faisaient un seul pas hors de la porte on les punissait sévèrement, surtout si elles avaient dix ou douze ans. On infligeait des châtiments cruels à celles qui osaient lever les yeux, regarder derrière elles ou qui étaient négligentes et paresseuses. On leur prescrivait comment elles devaient par-

ler aux dames ou aux autres personnes du sexe, et si elles oubliaient ces avis elles étaient punies.

Occupations des jeunes filles.

A cinq ans on commençait à leur enseigner à travailler, à filer, à tisser des étoffes, et l'on avait soin de ne pas les laisser oisives. Elles avaient leurs tâches prescrites, travaillaient sous les yeux de leurs mères, de leurs institutrices ou de leurs surveillantes. Celle qui quittait son ouvrage sans permission, même étant enfant, était punie. Si les gouvernantes manquaient à leurs devoirs ou négligeaient d'infliger les châtiments, on les emprisonnait. Enfin les jeunes filles devaient être comme sourdes, aveugles et muettes. Pour éviter que l'oisiveté ne les fît tomber dans l'engourdissement, on les faisait lever matin pour travailler, et coucher tard. On les forçait à se tenir proprement, et à se laver avec

beaucoup de soin et de pudeur. Lorsqu'elles étaient accusées d'une faute, elles se disculpaient en disant : « Est-ce que notre seigneur Dieu, » et elles nommaient la plus puissante de leurs idoles, « m'aurait vue? » Cette excuse suffisait; car personne d'elles n'aurait osé se rendre coupable de mensonge, dans la crainte que leur Dieu ne les punît en leur envoyant une maladie.

Comment les jeunes filles allaient visiter leur père.

Lorsque le souverain voulait voir ses filles, elles se rendaient chez lui, marchant en procession, guidées par une femme âgée et accompagnées d'une suite nombreuse. Ce n'était jamais que d'après l'ordre de leur père qu'elles lui rendaient visite. Aussitôt qu'elles étaient arrivées en sa présence, il leur ordonnait de s'asseoir; la gouvernante qui les conduisait prenait la parole, complimentait le

souverain au nom de ses filles qui se tenaient dans le plus grand silence et le plus profond recueillement, quelque jeunes qu'elles fussent. La gouvernante offrait ensuite au père les présents qu'elles avaient apportés; c'étaient des fleurs, des fruits, des étoffes, des manteaux de coton ou d'autres qui servent encore d'habillement aux Indiens, ouvrages de leurs mains, d'un travail précieux.

Discours du père à ses filles.

Le père leur adressait la parole à toutes, les exhortait à être sages, obéissantes à leurs mères, et respectueuses. Il les remerciait de leurs présents, afin de faire voir qu'il était satisfait de leur travail. Aucune d'elles ne répondait; leur contenance était sérieuse et décente; elles s'approchaient seulement de leur père chacune à leur tour, avec ordre, s'inclinaient comme lorsque l'on prend congé

[redacted]

de quelqu'un, puis elles se retiraient satisfaites de ce qu'il leur avait dit.

Éducation des fils des simples particuliers.

Les chefs inférieurs et les personnes du peuple élevaient aussi leurs enfants avec beaucoup de soin, leur inspiraient l'horreur du vice, leur recommandaient le respect des dieux, les conduisaient aux temples et les faisaient travailler suivant leurs dispositions; cependant, en général, le fils embrassait la profession de son père. Les enfants vicieux étaient soumis à des peines cruelles. Lorsqu'ils s'enfuyaient de la maison paternelle, on les recevait deux ou trois fois au plus, si on le jugeait à propos; mais s'ils se montraient incorrigibles, on les abandonnait, et la plupart du temps on en faisait des esclaves.

Punition des menteurs.

Le mensonge était sévèrement puni; on

fendait un peu la lèvre aux enfants qui s'y montraient enclins; aussi étaient-ils généralement véridiques. Quelqu'un ayant demandé à des vieillards pourquoi les Indiens étaient si changés, « c'est, répondirent-ils, parce qu'il n'y a plus de punitions, et que la fierté et la cruauté des Espagnols les remplissent tellement de crainte, qu'ils n'osent leur faire que des réponses qui leur soient agréables. Ils disent toujours oui, quoiqu'une chose soit impossible, et craignent constamment de leur déplaire en répondant, parce que leurs maîtres ne se fient pas à eux et ne les comprennént pas. » De là vient que lorsqu'un Espagnol interroge un Indien, celui-ci se recueille avant de répondre et parle rarement sans avoir réfléchi. Ils prétendent que ce sont les Espagnols qui les y ont habitués.

Des précepteurs veillaient sur leurs mœurs.

Comme il y avait beaucoup d'enfants, un

[redacted]

certain nombre, tels que ceux des souverains, étaient élevés dans les temples en compagnie d'autres enfants nobles; et ceux des gens du peuple, dans des colléges militaires établis dans chaque tribu, sous l'inspection d'un vieillard qui les surveillait, les instruisait, les occupait à porter du bois pour le temple, et à l'entretenir, ainsi que les maisons dans lesquelles on les instruisait. Ils étaient obligés de travailler aux terres affectées à ces établissements, pour pourvoir à leur nourriture. On leur faisait observer des jeûnes établis à des époques fixes; on ne leur permettait pas de rester dans l'oisiveté, vice sévèrement puni. Il y avait des heures destinées à l'instruction, et d'autres dans lesquelles on examinait leur conduite et les fautes qu'ils avaient commises. Ceux qui avaient l'âge nécessaire partaient pour la guerre, les autres allaient les voir combattre et s'instruire par leur exemple. Ils étaient si soumis qu'ils ne répliquaient jamais aux ordres de leurs chefs, et les remplis-

gédiait, surtout à Tlaxcala; mais il était bien rare qu'ils ne se mariassent pas lorsqu'ils en étaient avertis.

Discours du chef militaire aux jeunes gens qui quittaient la communauté.

Lorsque les jeunes gens sortaient de la maison où ils avaient été élevés, le chef leur faisait un long discours dans lequel il leur recommandait d'être pieux envers les dieux, de se souvenir de l'instruction qu'ils avaient reçue dans la maison qu'ils quittaient, de travailler pour soutenir leurs femmes et leurs familles, de ne pas négliger l'éducation de leurs enfants, d'être braves à la guerre, et il leur promettait la protection des dieux s'ils se conduisaient bien. Il terminait en leur recommandant de chérir leurs parents, de respecter les vieillards et d'observer leurs maximes.

Admission des jeunes gens dans la classe des contribuables.

Aussitôt que les jeunes gens étaient mariés,

[redacted]

on les classait, car, suivant leur usage, ils étaient divisés en sections qui avaient chacune un chef ou capitaine, tant pour faciliter la perception des impôts que pour d'autres raisons. Tout était réglé avec beaucoup d'ordre, et bien que le pays fût très-peuplé, petits ou grands étaient enregistrés, et chacun se tenait prêt à obéir à son chef avec ponctualité.

Non content de l'ordre et du soin qui présidaient à l'éducation publique des enfants, les pères en particulier étaient très-attentifs à leur donner d'excellents avis, comme on le voit encore aujourd'hui par les peintures que conservent des chefs indiens. Un religieux qui réside depuis très-longtemps dans cette contrée, qui sans cesse a entretenu des rapports avec les naturels et s'est occupé de leur conversion, en a traduit une explication. Des chefs indiens, qu'il pria de rédiger succinctement ces maximes, firent des extraits de leurs peintures qu'ils comprennent fort bien. Ce religieux leur recommanda de remplacer les

noms de leurs idoles par celui du vrai Dieu; du reste il ne changea pas une lettre à ces extraits; il se contenta de les diviser par articles et par paragraphes, afin qu'on en comprît mieux le sens. Son intention était de faire voir clairement que les Indiens ne sont pas privés de raison, comme on l'a prétendu autrefois; je vais les transcrire littéralement. Je supplie humblement Votre Majesté de m'excuser si je m'écarte un moment des sujets sur lesquels elle désire être instruite; je n'ai d'autre intention que de la servir, et j'ai lieu de croire que la connaissance de ces préceptes lui sera agréables d'autant plus qu'ils n'ont pas été inventés à plaisir, et que leur origine est certifiée par des serviteurs de Dieu. Ils sont conçus en ces termes :

Avis des pères à leurs enfants.

« O mon fils très-cher, créé par la volonté de Dieu, sous les yeux de tes père et mère et de

[redacted]

tes parents (1), comme un poussin qui sort de sa coquille s'essaye à voler, tu t'essayes à la peine. Nous ignorons jusqu'à quand Dieu nous permettra de jouir de toi; supplie-le, mon fils, de te protéger, car il t'a créé; c'est ton père, il t'aime mieux que moi. Adresse-lui tes soupirs nuit et jour, qu'il soit l'objet de tes pensées, sers-le avec amour, il te sera miséricordieux et te délivrera de tout danger. Respecte l'image de Dieu et tout ce qui a rapport à lui. Prie-le dévotement, observe les fêtes religieuses; celui qui offense Dieu mourra misérable, et ce sera sa faute.

» Honore et salue les vieillards, console les pauvres et les affligés par tes discours et par tes bonnes œuvres.

» Révère, aime, sers tes père et mère, obéis-leur, car le fils qui ne se conduit pas ainsi s'en repentira.

(1) Le commencement de cette phrase est rendu différemment par d'autres auteurs. M. Charles-Marie de Bustamante, qui a tiré le plus grand parti de ce rapport pour composer le II[e] et le III[e] livre de l'ouvrage intitulé : *Tezcuco sous ses anciens Rois*,

» Aime et honore tout le monde, et tu vivras en paix.

» N'imite pas les insensés qui ne respectent ni père ni mère, et qui, semblables aux animaux, n'écoutent les conseils de personne.

» Fais bien attention, mon fils, de ne pas te moquer des vieillards, des malades, des estropiés, ni des pécheurs. Ne sois pas superbe à leur égard, ne les hais pas, mais humilie-toi devant le Seigneur, et crains d'être aussi malheureux qu'eux.

» N'empoisonne personne, car tu offenserais Dieu dans sa créature, ton crime se découvrirait, tu en porterais la peine et tu mourrais de la même mort.

» Sois probe, poli, et ne cause de la peine à personne.

» Ne te mêle pas des affaires où tu n'es pas appelé, dans la crainte de déplaire et de passer pour un indiscret.

s'exprime ainsi : *O mon fils, toi sur qui, depuis ta naissance, sont tournés les yeux de ton père, de ta mère et de tes parents.*

» Ne blesse personne, évite l'adultère et la luxure : c'est un vilain vice qui cause la perte de celui qui s'y livre, et qui offense Dieu.

» Ne donne pas de mauvais exemples.

» Sois modeste en tes discours; n'interrompe pas les personnes qui parlent, ne les trouble pas; si elles s'expriment mal, si elles se trompent, contente-toi de ne pas les imiter. Garde le silence quand ce n'est pas à toi de parler, et si l'on t'interroge, réponds ouvertement; sans passion et sans mensonge. Ménage les intérêts des autres, et l'on fera cas de tes discours. Si tu évites, ô mon fils, de rapporter des contes, de répéter des plaisanteries, tu éviteras de mentir et de semer la discorde : ce qui est un sujet de confusion pour celui qui le fait.

» Ne sois pas un batteur de pavés, ne rôde pas dans les rues, ne perds pas ton temps dans les marchés ou dans les bains, de crainte que le démon ne te tente et ne fasse de toi sa victime.

» Ne sois pas affecté ou trop recherché dans ta mise, car c'est un indice de peu de jugement.

» Dans quelque endroit que tu te trouves, que ton regard soit modeste ; ne fais pas de grimaces, évite les gestes déshonnêtes; tu passerais pour un libertin, et ce sont des piéges du démon. Ne prends personne par la main ni par ses habits, ce qui est le signe d'un esprit indiscret. Fais bien attention, quand tu marches, de ne pas barrer le passage à qui que ce soit.

» Si l'on te prie de te charger d'une affaire et que ce soit pour te tenter, excuse-toi honnêtement de le faire, bien que tu puisses en retirer quelque avantage, et tu seras tenu pour un homme sage et prudent.

» N'entre pas ou ne sors pas avant tes supérieurs, évite de prendre le pas sur eux, laisse-leur toujours la place d'honneur, et ne cherche à l'emporter sur personne, à moins que tu ne sois élevé en dignité; car tu serais

regardé comme un grossier. Sois modeste; l'humilité nous mérite la grâce de Dieu et des puissants.

» Ne te hâte pas trop en mangeant ou en buvant, et si tu es à table, offre à celui qui se présentera à toi dans le besoin de prendre part à ton repas; tu en seras récompensé. Si tu manges en compagnie, que ce soit sans avidité et sans gloutonnerie, tu passerais pour un gourmand. Prends tes repas la tête baissée, et de manière à ne pas finir avant les autres, de peur de les offenser.

» Si l'on te fait un présent, quelque faible qu'il soit, ne le dédaigne pas, et ne pense pas mériter davantage, car tu n'y gagnerais pas devant Dieu ni devant les hommes.

» Confie-toi entièrement au Seigneur, c'est de lui que te viendra le bien, et tu ne sais pas quand tu peux mourir.

» Je me charge de te procurer ce qui te convient, souffre et attends patiemment. Si tu veux te marier, dis-le-moi; et puisque tu es

notre enfant, n'entreprends pas de le faire avant de nous en avoir parlé.

» Ne sois ni joueur ni voleur, car un de ces défauts occasionne l'autre, et c'est très-honteux. Si tu évites de l'être, tu ne seras pas diffamé dans les places publiques et dans les marchés.

» Suis toujours le bon parti, ô mon fils! sème et tu recueilleras; tu vivras de ton travail, et conséquemment tu seras satisfait, et chéri de tes parents.

» On ne vit dans ce monde qu'avec bien de la peine, on ne se procure pas facilement le nécessaire. J'ai eu bien du mal à t'élever, et pourtant jamais je ne t'ai abandonné et je n'ai rien fait dont tu puisses rougir.

» Si tu veux vivre tranquille, évite de médire, car la médisance occasionne des querelles.

» Tiens secret ce que tu entends dire, qu'on l'apprenne plutôt par d'autres que par toi; et si tu ne peux t'empêcher de le dire, parle

franchement sans rien cacher, quand même tu croirais bien faire.

» Ne raconte pas ce dont tu as été témoin. Sois discret, car c'est un vilain vice que d'être bavard, et si tu mens, tu seras certainement puni. Garde le silence, on ne gagne rien à parler.

» Si l'on t'envoie en message près de quelqu'un qui t'accueille durement, qui parle mal de celui qui t'a envoyé, ne rapporte pas cette réponse donnée de mauvaise humeur, et ne laisse pas entendre qu'on te l'a faite. Si l'on te demande comment tu as été reçu, réponds tranquillement, en termes doux; cache le mal que l'on t'a dit, dans la crainte d'irriter les deux parties, qu'on ne se blesse ou qu'on ne se tue, et que plus tard tu ne te dises tristement : *Oh ! si je ne l'avais pas dit !* mais il sera trop tard, et tu passeras pour un brouillon, sans que tu aies d'excuse.

» N'aie aucun rapport avec la femme d'un autre, vis chastement, car on n'existe pas deux

fois dans ce monde, la vie est courte, difficile, et tout a un terme.

» N'offense personne, n'attente pas à son honneur, rends-toi digne des récompenses que Dieu accorde à chacun comme il lui plaît, reçois ce qu'il te donnera, remercie-le, et si c'est beaucoup, ne t'enorgueillis pas. Humilie-toi, ton mérite n'en sera que plus grand, et les autres n'auront pas occasion de murmurer; mais au contraire, si tu t'attribues ce qui ne t'appartient pas, tu recevras des affronts et tu offenseras Dieu.

» Lorsque quelqu'un te parle, ne remue ni les pieds ni les mains, ne regarde pas à droite et à gauche, évite de te lever, ou de t'asseoir si tu es debout; tu passerais pour un étourdi et un impoli.

» Si tu es au service de quelqu'un, aie soin de te rendre utile avec zèle et de lui être agréable; tu ne manqueras pas du nécessaire, et tu seras bien traité partout: si tu fais le contraire, tu ne pourras rester chez personne.

[redacted]

» Mon fils, si tu refuses d'écouter les conseils de ton père, tu feras une mauvaise fin, et ce sera ta faute.

» Ne sois pas orgueilleux de ce que Dieu t'a donné et ne méprise pas les autres; tu offenserais le Seigneur, qui t'a placé dans une position honorable.

» Si tu es ce que tu dois être, on te citera aux autres pour modèle quand on voudra qu'ils se corrigent.

» Voici, ô mon fils! les conseils que te donne un père qui te chérit; observe-les, et tu t'en trouveras bien. »

Réponse du fils.

« Mon père, vous m'avez fait beaucoup de bien, disposez comme vous voudrez du fruit de vos entrailles. O mon père chéri! je ferai ce que vous m'avez prescrit; je serais sans excuse si je tenais une autre conduite, et il ne faudrait pas vous en attribuer la faute, ô mon

père ! car vous m'avez donné d'excellents avis. Vous savez, néanmoins, que je suis encore un enfant, j'ignore ce qui me convient; mais je suis votre sang : continuez-moi donc vos conseils, que ce ne soit pas la dernière fois que je les reçoive; je suis persuadé que vos autres avis paternels me seront donnés avec la même affection que ceux-ci, et je vous prie de ne pas m'abandonner si je ne les suivais pas aussitôt. O mon père, je ne réponds à vos conseils et à vos avis que par ce peu de mots; mais Dieu vous récompensera du bien que vous m'avez fait ! »

Tels étaient les conseils que les nobles ou les habitants des villes, les marchands et les artisans donnaient à leurs enfants; voici ceux des gens du peuple :

Conseils des laboureurs à leurs enfants.

« Mon fils, prépare-toi sans cesse avec patience aux infirmités et aux punitions que

Dieu peut t'envoyer chaque jour; car nous devons souffrir continuellement dans ce monde.

» Ne dors pas trop; ne néglige pas de servir celui chez qui tu es, afin de mériter ses bonnes grâces; remplis bien ton devoir, tu en as le moyen.

» N'évite pas le travail pour lequel Dieu t'a créé, car tu ne méritais pas davantage; sois satisfait de ton état.

» Si tu remplis un emploi, sers à la fois les intérêts du peuple et ceux du chef; tu gagneras par ce moyen de quoi élever ta famille.

» Remplis bien les devoirs de ton état; laboure, sème, plante tes arbres, et vis de la sueur de ton front. Ne te décourage pas, évite la paresse; car si tu es oisif et négligent, tu ne pourras ni vivre, ni nourrir ta femme et tes enfants. L'activité et le travail sont favorables à la santé et rendent l'âme joyeuse.

» Fais en sorte que ta femme ait soin du ménage et remplisse son devoir; donne à tes en-

fants les conseils dont ils ont besoin, soit comme fils, soit comme pères, afin qu'ils vivent sans offenser Dieu. Ne fais rien dont ils aient à rougir. Que le travail dans lequel tu vis ne t'effraye pas; c'est par le travail que tu subsisteras et que tu nourriras tes enfants.

» Je t'ai déjà dit, mon fils, d'avoir soin de ta femme et de ta famille; il faut aussi travailler pour tes parents et pour aider ceux qui viennent chez toi, afin que tu puisses les secourir quoique pauvre, qu'ils jugent de ton bon cœur, qu'ils t'en remercient et qu'ils te rendent les mêmes services.

» Aime ton prochain, sois compatissant, modeste, poli, sobre, tu seras aimé et estimé. Ne maltraite qui que ce soit, n'humilie personne, fais ce que tu dois et n'en sois pas fier; car tu offenserais Dieu et tu serais puni.

» Si ta conduite n'est pas droite, qu'as-tu à attendre de Dieu, sinon qu'il ne t'ôte ce qu'il t'a donné et qu'il ne te plonge dans l'abattement et dans le malheur?

[redacted]

» Sois soumis à tes supérieurs, évite les occasions de mal faire, fuis les paresseux et recherche ceux qui travaillent; si tu agis autrement, tu vivras dans la honte et dans la misère.

» Évite la médisance, ne réponds pas mal à tes père et mère ou à ceux qui te conseillent de travailler; autrement tu t'attirerais du chagrin et tu ne ferais qu'augmenter tes peines.

» Si tu es d'un caractère difficile, tu ne pourras vivre avec personne, chacun te repoussera, tu seras la cause de ta ruine, de celle de ta femme et de tes enfants; tu ne trouveras pas d'asile, tu mourras de faim, et ce sera ta faute.

» Lorsque tu reçois un ordre, obéis de bonne volonté, et réponds poliment. Si tu peux faire ce qu'on te demande, fais-le; si tu ne le peux pas, dis-le franchement, sans mentir; car, s'il est impossible que tu le fasses, on s'adressera à un autre et ta conduite ne sera pas répréhensible.

» Sois actif, n'aime pas trop le repos, ne perds pas ton temps à aller et venir.

» Construis pour toi et pour tes enfants une maison où tu puisses vivre toute ta vie; et quand tu mourras, il sera consolant pour toi de laisser à ta famille de quoi subsister. Que ces avis te suffisent, ô mon fils; observe-les. »

Réponse du fils.

« Mon père, je vous remercie beaucoup des conseils que vous m'avez donnés dans cet entretien affectueux. Je serais bien coupable de ne pas suivre d'aussi bons avis; mais cependant je ne suis qu'un pauvre malheureux macehual qui vit dans une misérable maison au service d'autrui. Pauvre laboureur que je suis, Dieu m'a accordé une grande faveur en se souvenant de moi, puisqu'il a fait que vous, mon père, vous me donniez d'aussi bons conseils! Qui aurait pu me tenir de tels dis-

cours? Les paroles précieuses de votre cœur sont inestimables, et rien ne peut leur être comparé. Oh! que je désire de m'en rendre digne, jamais je ne les oublierai. Elles ont versé la joie dans mon cœur, et vous, mon père, qui m'aimez, vous avez rempli votre devoir.»

Conseils des mères nobles à leurs filles.

Les mères ne négligeaient pas de donner des conseils à leurs filles : avant de quitter la maison paternelle, elles leur recommandaient dans un long discours d'aimer et de servir leurs maris, afin d'entretenir l'union conjugale. « Ma fille, leur disaient-elles, puisque tu es mariée, prépare-toi à nous quitter, car tu sais qu'il est d'usage que les femmes suivent leurs maris pour vivre avec eux et chez eux. Accompagne donc ton époux, et que ta vie serve d'exemple aux autres femmes; souviens-toi que tu es fille et femme d'un noble, que tu dois vivre dans

la vertu, servir Dieu et lui faire des sacrifices comme c'est l'usage de la noblesse. Sois pareillement attentive à servir ton mari et à lui plaire; c'est ainsi que tu mériteras la faveur de Dieu, et il t'accordera des fils qui hériteront de sa puissance.

» Si ton mari étant en voyage, tu apprends qu'il revienne, sors aussitôt de chez toi, et va le recevoir avec tes femmes. Accueille-le avec beaucoup de tendresse et de pudeur; par ce moyen tu seras chérie de lui et de tes parents lorsqu'ils te verront pudique et bien élevée, et l'amour que vous avez l'un pour l'autre fera notre joie; mais si tu commets des actes indignes de ta qualité, tu nous accableras de chagrin et de honte. » Après ces avis et d'autres semblables, elles ajoutaient : « Va, ma fille, avec *tes mères* (tes gouvernantes), elles t'accompagneront; ce sont elles qui t'ont élevée, elles te serviront et auront soin de toi; prends grand soin de ne commettre aucune action honteuse et mauvaise. »

Les parents recommandaient surtout à leurs filles la pudeur, l'obéissance et l'amour conjugal. Ces avis des pères et mères à leurs filles ressemblent à ceux que les beaux-pères de Tobie donnèrent à Sara.

Conseils des femmes du peuple à leurs filles.

Celles qui n'étaient pas nobles donnaient aussi des avis à leurs filles en leur disant : « Ma fille, je t'ai mise au monde, je t'ai élevée et nourrie comme il faut, l'honneur de ton père a rejailli sur toi ; si tu ne fais pas ton devoir, tu ne pourras pas vivre avec les femmes vertueuses, et personne ne voudra de toi pour épouse.

» L'on ne vit dans ce monde qu'avec beaucoup de peine et de travail, les forces s'épuisent ; il faut donc servir Dieu pour qu'il nous aide, nous soutienne et nous accorde la santé. Il faut être active et soigneuse pour acquérir le nécessaire.

» Ma fille chérie, évite la paresse et la négligence, sois propre et laborieuse, soigne ton ménage, fais-y régner l'ordre, que chaque chose soit à sa place : voilà comme tu apprendras à faire ton devoir quand tu seras mariée.

» Dans quelque endroit que tu ailles, respecte la pudeur ; ne marche pas trop vite ni en riant ou en regardant çà et là les hommes qui passent près de toi ; ne regarde que ton chemin ; c'est ainsi que tu acquerras la réputation d'une honnête femme.

» Aie bien soin d'être polie, de parler convenablement ; et quand on t'interroge, que tes réponses soient courtes et claires.

» Soigne ta maison, fais de la toile, travaille ; tu seras aimée, tu mériteras d'avoir le nécessaire pour vivre et te vêtir, tu seras heureuse, et tu remercieras Dieu de ce qu'il t'a donné les talents nécessaires pour cela.

» Ne te laisse pas aller au sommeil ni à la paresse, n'aime pas trop à rester au lit, à l'ombre ou au frais ; car tu deviendrais non-

[redacted]

chalante, libertine, et tu ne pourrais vivre avec honneur et convenablement. Les femmes qui se livrent au libertinage ne sont ni recherchées ni aimées.

» Que tu sois assise ou levée, que tu marches ou que tu travailles, que tes pensées et tes actions, ma fille, soient toujours louables. Remplis ton devoir, afin d'obéir à Dieu et à tes parents.

» Ne te fais pas appeler deux fois, viens tout de suite pour voir ce que l'on désire, afin que l'on n'ait pas le chagrin de punir ta paresse et ta désobéissance.

» Écoute bien les ordres que l'on te donne, ne réponds pas mal; et si tu ne peux pas faire ce que l'on t'ordonne sans manquer à l'honneur, excuse-toi poliment, mais ne mens pas et ne trompe personne, car Dieu te voit.

» Si tu entends appeler une autre personne et qu'elle n'arrive pas aussitôt, hâte-toi d'aller voir ce que l'on désire; fais ce que l'on voulait qu'elle fît, et tu seras aimée.

» Si l'on te donne un bon avis, profites-en, ne le méprise pas de crainte de te faire mésestimer.

» Que ta démarche ne soit ni trop hâtée ni déshonnête; tu passerais pour une femme légère.

» Sois charitable, n'aie de haine ni de mépris pour personne, évite l'avarice, n'interprète rien en mauvaise part, et ne sois pas jalouse du bien que Dieu accorde à d'autres.

» Ne fais pas de tort à autrui dans la crainte qu'on ne t'en fasse à toi-même; évite le mal, ne suis pas les penchants de ton cœur; tu pourrais te tromper, tomber dans le vice, et tu ferais ta honte et celle de tes parents.

» Évite la société des menteuses, des paresseuses, des commères et des femmes de mauvaises mœurs; elles te perdraient.

» Occupe-toi de ton ménage, ne sors pas de chez toi pour te divertir, ne perds pas ton temps au marché, dans les places et les bains

[redacted]

publics; c'est très-mal, et c'est ainsi que l'on se perd, que l'on se ruine et que l'on devient vicieuse, car on y nourrit de mauvaises pensées.

» Lorsqu'un homme cherche à t'adresser la parole, ne l'écoute pas, ne le regarde pas, garde le silence et ne fais pas attention à lui; s'il te suit, ne lui réponds pas, dans la crainte que tes paroles n'excitent sa passion. Si tu ne fais pas attention à lui, il cessera de te suivre.

» N'entre pas chez les autres sans besoin, pour éviter que l'on ne jase sur ton compte.

» Si tu vas voir tes parents, témoigne-leur tes respects; ne sois pas paresseuse, prends part au travail qui est en train si tu le peux, et ne reste pas à regarder celles qui travaillent.

» Si tes parents te choisissent un époux, tu dois l'aimer, l'écouter, lui obéir, faire avec plaisir ce qu'il te dit, ne pas détourner la tête lorsqu'il te parle, et s'il te disait quelque chose

de désobligeant, chercher à surmonter ton chagrin. S'il vit de ton bien, ne le méprise pas pour cela. Ne sois ni bourrue ni incivile, car tu offenserais Dieu, et ton mari s'irriterait contre toi; dis-lui avec douceur ce que tu crois convenable. Ne lui tiens pas de discours offensants devant les autres et même étant seule, car c'est toi qui en porterais la honte et le mépris.

» Si quelqu'un vient rendre visite à ton mari, reçois-le bien et fais-lui quelque amitié.

» Si ton mari ne se conduit pas convenablement, donne-lui des avis sur la manière de se conduire et dis-lui d'avoir soin de sa maison.

» Sois attentive à ce que l'on travaille à tes terres, aie soin des récoltes et ne néglige rien.

» Ne prodigue pas ton bien, aide ton mari dans ses travaux; de cette façon tu ne manqueras pas du nécessaire et tu pourvoiras à l'éducation de tes enfants.

» Ma fille, si tu suis mes avis, tu seras aimée et estimée de tous. En te les donnant,

[redacted]

je remplis mon devoir de mère; en les suivant, tu vivras heureuse. S'il en est autrement, ce sera de ta faute, tu verras plus tard ce qui t'arrivera de ne m'avoir pas écoutée, et l'on ne pourra pas dire que j'ai négligé de te donner les conseils que je te devais comme mère. »

Réponse de la fille.

« Ma mère, vous m'avez fait grand plaisir, et ce serait bien mal à moi si je ne prenais pas en considération tout ce que vous m'avez dit. Que deviendrais-je, privée de ces sages préceptes? Vous m'avez élevée avec peine, et à présent encore vous ne m'avez pas oubliée, puisque vous me donnez ces conseils. En quoi puis-je vous être agréable? Dieu veuille que je sois digne d'en suivre une partie, que je sois telle que je dois être, et que vous, ma mère, vous preniez part aux faveurs que Dieu m'accordera ! Il vous récompensera du soin

que vous n'avez cessé d'avoir pour moi. »

Tel est, Sire, le système de gouvernement de ces peuples avant leur conversion; tel est l'ordre judiciaire, l'administration de leur république, la discipline et la sagesse qui présidaient à l'éducation de leurs enfants. J'avouerai à Votre Majesté catholique et royale qu'ils avaient quelques lois injustes et mauvaises, plusieurs coutumes cruelles, tyranniques et très-erronées, comme cela doit être chez des peuples aveugles, privés de la loi évangélique; mais grâce à la miséricorde de Dieu, toutes ces erreurs ont disparu depuis qu'ils ont reçu la loi si douce de notre Rédempteur. Le fruit qu'on a retiré et qu'on retire de la propagation de la foi est considérable, mais il serait plus grand encore si les circonstances ne s'y étaient opposées.

Dans la crainte que Votre Majesté pense que je ne me fonde que sur le rapport des religieux, bien que ce soient des personnes qui méritent une grande confiance et qui ont été

[redacted]

témoins d'une partie de ce que j'ai avancé, outre ce que j'ai appris moi-même d'une manière positive, je vais rapporter ce que Fernand Cortez écrivit à Sa Majesté l'empereur notre maître, que Dieu veuille avoir en sa gloire, aussitôt qu'il pénétra dans ces contrées. Voici comme il s'exprime en parlant de Tlaxcala (1) :

« Enfin, ils se sont présentés comme sujets et vassaux de Votre Majesté, et ils ont offert leurs personnes et leurs biens pour votre service royal. Jusqu'à présent ils ont tenu parole, et je crois qu'ils continueront de le faire indéfiniment, comme Votre Majesté pourra le voir par la suite..... » Il ajoute plus loin : « Pour céder à leur prière, je me rendis à la capitale, qui est si grande et si digne d'admiration, que de tout ce que je puis en dire, c'est que le peu que j'en rapporterai paraîtra incroyable.

(1) Cette citation est extraite de la seconde lettre de Fernand Cortez à Charles V.

(*Note de l'éditeur.*)

En effet, elle est beaucoup plus grande que Grenade et beaucoup plus forte; elle renferme autant et d'aussi beaux édifices, et une population bien plus considérable que n'avait cette ville au moment où l'on s'en rendit maître. Elle est bien mieux fournie des productions du pays, c'est-à-dire de grains, de volailles, de gibier, de poissons de rivière, de légumes et d'autres excellents produits dont les Indiens font leur nourriture. Cette ville a un marché dans lequel chaque jour on voit trente mille personnes qui vendent ou achètent, outre beaucoup d'autres plus petits, répandus dans la ville. On trouve dans le grand marché toute espèce d'objets servant à la nourriture, à l'habillement et à la chaussure. On y voit de l'argenterie, de la joaillerie, des pierres fines, des bijoux et des plumes; tout cela aussi bien rangé que dans quelque place de commerce qu'il y ait au monde. On y trouve toute espèce de vaisselle excellente et comparable à la meilleure qu'il y ait en Espagne.

[redacted]

Il s'y vend une quantité considérable de bois, de charbon, d'herbages servant de nourriture ou de médicaments; on y remarque surtout le bon ordre et la police qui y règnent. Ces Indiens sont si remplis de raison et d'esprit d'ordre que le peuple le plus avancé de l'Afrique ne peut leur être comparé. Le pays est rempli de vallées et de belles plaines toutes cultivées et ensemencées, sans qu'il y ait un endroit en friche. La province a plus de quatre-vingts lieues de tour, autant qu'on a pu s'en instruire jusqu'à présent. Le mode de gouvernement est presque semblable à celui des républiques de Venise, de Gênes (1) et de Pise, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de prince souverain. Les chefs, qui sont en grand nombre, résident dans cette ville. Le peuple est composé de laboureurs, vassaux de ces chefs, qui ont des territoires particuliers plus ou moins

(1) Et non pas de Genève, comme le dit le vicomte de Flavigni en confondant *Génova* (Gênes) avec *Ginebra* (Genève), dans sa traduction illisible des *Lettres de Fernand Cortez*.

(*Note de l'éditeur.*)

considérables. Dans leurs guerres, qui sont fréquentes, tous se rassemblent et réunissent leurs sujets en corps d'armée. On croit qu'ils ont une espèce de jurisprudence et qu'ils punissent les coupables; car un de ces naturels ayant volé un Espagnol, je le fis savoir à Maxiscatzin, qui est le principal chef; des enquêtes furent faites, et l'on poursuivit le voleur jusqu'à Chololan, ville peu éloignée de là.

Il y fut arrêté et ramené avec l'or, et l'on me le livra pour que je le fisse punir; je les remerciai du soin qu'ils avaient mis dans cette affaire, et je leur dis que puisqu'il était chez eux, c'était à eux de le punir suivant leurs usages, que je ne voulais pas m'en mêler ni infliger de châtiments à leurs sujets. Ils m'en remercièrent et firent conduire publiquement le coupable au milieu du grand marché dont j'ai parlé, suivi d'un officier qui annonçait à haute voix la cause de son arrestation. Le voleur fut amené au pied d'une espèce de théâtre, élevé au centre de cette place, sur lequel l'of-

[redacted]

ficier monta et publia de nouveau à haute voix le délit dont il s'était rendu coupable. Tous, ayant entendu sa condamnation, le frappèrent sur la tête à coups de massue jusqu'à ce qu'il fût expiré. Nous en avons vu un grand nombre enfermés dans des prisons, et l'on nous dit qu'ils y étaient détenus pour vol ou d'autres délits de ce genre. »

Dans la même lettre, en parlant de Moctezuma, qui était le plus puissant seigneur de tout le pays, de l'obéissance de ses sujets envers ce prince, des présents extraordinaires qu'il en reçut et de la grande ville de Mexico, voici comment Cortez s'exprime :

Magnificence de Moctezuma. — Grandeur de Mexico. — Choses surprenantes que l'on y voyait. — Travaux des Indiens.

« ...... Outre la valeur positive de ces présents, ils étaient si merveilleux qu'on pouvait les considérer comme inappréciables en raison de leur rareté, et l'on ne peut croire

qu'aucun prince du monde connu pût en posséder d'une aussi grande valeur. Que Votre Majesté ne prenne pas pour controuvé ce que j'avance; Moctezuma possédait des représentations en or, en argent, en pierreries ou en plume, de toutes les créatures existant sur terre ou dans la mer dont il pouvait avoir eu connaissance, et si bien imitées, qu'on les aurait prises pour la nature même. Il m'en donna une grande partie pour Votre Majesté. Outre cela, je lui fis voir d'autres objets dessinés; il ordonna de les faire en or: c'étaient des statues, des crucifix, des médailles, de petits bijoux et beaucoup d'autres objets à notre usage. Il revenait à Votre Majesté cent et tant de marcs pour son quint sur l'argent. Je les confiai à des ouvriers du pays qui en firent d'après mes instructions des plats de toute grandeur, des tasses, des coupes, des cuillères aussi parfaites que possible.

» Moctezuma me fit aussi présent d'un grand nombre de vêtements de sa garde-robe. Bien

[redacted]

que ces habillements fussent en coton, et que la soie n'y entrât pas, il aurait été impossible de trouver dans tout l'univers des étoffes de couleurs aussi variées et qui imitassent aussi bien la nature. Il y avait des vêtements d'hommes et de femmes admirables, et d'autres tissus semblables à nos tapis, propres à orner les salons et les églises; des couvertures de lit qui n'auraient pas été plus belles quand même elles auraient été en soie, des matelas et des rideaux de lit en coton ou en plumes de diverses couleurs, et d'une beauté surprenante; tout cela en si grande quantité qu'il est impossible d'en donner le détail à Votre Majesté. J'ai reçu pareillement une douzaine de sarbacanes à leur usage, il me serait impossible d'en tracer la perfection. Toutes étaient ornées d'excellentes peintures dont les couleurs étaient parfaites; on y voyait une multitude d'oiseaux, d'animaux, d'arbres, de fleurs, et une infinité d'autres sujets. Les deux extrémités et le centre étaient ornés d'un

morceau d'or ciselé de six pouces de long. Il me fit présent d'une gibecière composée d'un filet d'or, pour contenir les balles qui servent pour les sarbacanes, en me promettant de m'en donner en or; enfin des carquois d'or et beaucoup d'autres objets fabriqués dans cette grande ville ou dans les états de ce prince.

» Un rapport complet sur les usages et les coutumes de ces peuples, sur l'administration et le gouvernement de cette capitale et des autres villes appartenant à ce souverain, exigerait beaucoup de temps et un grand nombre d'écrivains fort capables. Je ne pourrai donc rendre compte à Votre Majesté que de la centième partie des faits qui méritent d'être rapportés; mais je ferai mon possible pour raconter le mieux que je pourrai quelques-uns dont j'ai été témoin oculaire, si merveilleux qu'ils passent toute croyance, et dont nous ne pouvons pas même nous rendre compte. Le seul reproche que l'on puisse m'adresser, c'est d'avoir fait un rapport incomplet; mais

on ne dira jamais que j'ai exagéré les faits, ni ici, ni dans tout ce que j'écrirai, car il me paraît juste d'exposer à mon prince et maître la vérité le plus clairement possible, sans rien admettre qui puisse l'obscurcir ou l'exagérer...... » Après avoir décrit dans quel endroit est fondé Mexico, il continue en ces termes :

Position de Mexico.

« Cette grande ville est bâtie dans le lac salé. De la terre ferme au centre de la ville, on compte deux lieues, quelle que soit la route que l'on prenne. On s'y rend par quatre digues pavées construites de main d'homme et de la largeur de deux lances. Mexico est aussi grand que Séville et Cordoue; les principales rues sont larges et droites, et la plupart occupées la moitié par un quai et l'autre par un canal que l'on parcourt dans des barques. De distance en distance, et dans toutes ces rues, il

y a des ouvertures pour se rendre par eau de l'une à l'autre. Quelques-unes sont très-larges, et cependant toutes sont traversées par des ponts construits au moyen de grosses poutres réunies avec beaucoup d'art. La plupart sont si larges que dix cavaliers peuvent les traverser de front.

» Cette ville contient un grand nombre de places où se tiennent des marchés continuels. On y achète et l'on y vend sans cesse; il y a en outre un autre marché deux fois aussi grand que la ville de Salamanque, entouré de portiques, et dans lequel toute la journée soixante mille Indiens sont occupés à acheter ou à vendre. On y voit toute espèce de marchandises du pays, des vivres, des bijoux d'or et d'argent, du plomb, du cuivre jaune, du cuivre, de l'étain, des pierres à bâtir, des coquilles, des coraux, des plumes. On y vend de la chaux, des pierres brutes ou taillées, des briques crues et cuites, du bois de construction ou

propre à toute espèce d'usage. Une rue est destinée au gibier; on y trouve toute espèce d'oiseaux du pays, des poules, des perdrix, des cailles, des espèces de vautours, des hérons, des tourterelles, des pigeons, des petits oiseaux enfermés dans des cages de roseaux, des perroquets, des aigles, des faucons, des brutiers, des milans, des crécerelles et quelques autres oiseaux de proie de ce genre (la peau des oiseaux se vend avec les plumes, la tête, le bec et les ongles); des lapins, des lièvres, des cerfs et des petits chiens coupés qu'ils engraissent pour les manger. Une autre rue est assignée aux herboristes qui vendent toute espèce de racines et d'herbes médicinales du pays; on y voit des boutiques d'apothicaires où l'on débite des emplâtres et des médicaments tout préparés, liquides ou en onguent; des boutiques de barbiers où les naturels se font laver la figure ou coiffer. Dans d'autres maisons, on vend à boire ou à manger. Il existe comme en Espagne des

crocheteurs pour porter les fardeaux. On trouve dans ce marché une grande quantité de bois, de charbon, des brasiers en terre cuite, des nattes très-variées pour les lits, et d'autres plus fines pour s'asseoir et pour tapisser les salons et les chambres; toute espèce de végétaux, surtout des oignons, des aulx, des poireaux, du cresson alénois, du cresson, de la bourrache, de l'oseille, des cardons, une espèce de chardons bons à manger. Les fruits sont très-variés; il y a des cerises et des prunes semblables à celles d'Espagne. On y vend du miel, de la cire, du miel de canne de maïs qui est aussi doux et aussi savoureux que celui de canne à sucre, du miel d'une autre plante que l'on nomme dans les îles maguei, et qui est bien préférable au sirop de raisins. Ils se servent de ces plantes pour faire du sucre et du vin; on en vend aussi de tout préparé. On achète dans ces marchés une grande variété de coton de toute couleur, préparé en écheveaux et que l'on prendrait exactement pour

[redacted]

de la soie de l'Alcayceria de Grenade (1); mais cette marchandise est beaucoup plus abondante ici que la soie en Espagne. Il s'y débite une grande quantité de couleurs pour les peintres, aussi bonnes et aussi variées que l'on pourrait les trouver en Europe. Ils vendent des cuirs de cerf avec le poil ou tannés, blancs ou teints de diverses couleurs, toute espèce de vases d'argile, des terrines grandes ou petites, des cruches, des pots et une infinité d'autres espèces de vases d'une terre très-rare, et la plupart émaillés ou peints; une quantité considérable de maïs et de pains faits avec cette graine, dont la qualité et la saveur sont bien supérieures au maïs des îles et des autres parties de la terre ferme; des pâtés d'oiseaux et de poissons, beaucoup de poissons frais ou salés, crus ou cuits; des

(1) C'est ainsi qu'on nomme un quartier de cette ville qui, au XVIe siècle, n'était guère habité que par des marchands de soie. Voyez COBARRUVIAS, *Tesoro de la lengua castellana*, Madrid, 1611, in-folio.

(*Note de l'éditeur*.)

œufs de poules, d'oies et de toutes les espèces d'oiseaux que j'ai citées; des gâteaux d'œufs; enfin, on vend dans ces marchés tous les produits du pays. Je ne m'étendrai pas davantage sur les marchandises, tant elles sont variées, et parce que je ne me les rappelle pas toutes ou que j'en ignore les noms.

» Chaque genre de denrée se vend dans une rue particulière où il n'est pas permis d'en débiter d'autres; ils ont pour cela beaucoup d'ordre; tout se vend au compte ou à la mesure, et jusqu'à présent on n'a vu rien vendre au poids.

» On voit dans ce grand marché un très-bel édifice semblable à un tribunal, où siégent constamment dix ou douze juges qui prononcent sur toutes les contestations qui s'y élèvent et qui font punir les coupables. D'autres officiers parcourent sans cesse ce marché, surveillent les marchands, inspectent leurs mesures, et nous les avons vus en briser plusieurs qui étaient fausses. »

[redacted]

Des temples qui existaient autrefois.

« Cette grande ville contient un nombre considérable de temples et d'oratoires consacrés aux idoles. Ces édifices sont fort beaux, il y en a dans tous les quartiers; les principaux sont habités par des prêtres qui n'en sortent jamais. Leurs logements sont magnifiques et voisins des sanctuaires des idoles. Les prêtres sont tous habillés de noir. Depuis le moment où ils se consacrent au culte jusqu'à ce qu'ils le quittent, ils ne se font ni peigner ni couper les cheveux. Les fils des chefs et des nobles entrent dans ces communautés religieuses à l'âge de sept ou huit ans, et ils y restent jusqu'à leur mariage. Cet usage s'observe surtout à l'égard des fils aînés, qui sont les héritiers présomptifs. Les prêtres ne se marient pas et n'ont aucun rapport avec les femmes, à qui l'entrée de ces édifices est défendue. Ils s'abstiennent de certaines nourritures, sur-

tout à des époques fixes de l'année. Le temple principal, dont aucune langue humaine ne serait capable d'exprimer la grandeur et tous les détails, est si vaste que dans l'intérieur, qui est entouré d'un mur fort élevé, on pourrait bâtir une ville importante. Tout autour de l'enceinte sont des bâtiments spacieux où l'on voit de grandes salles et des corridors destinés à l'habitation des prêtres. On y compte au moins quarante tours très-élevées et bien construites. On monte au haut de la plus grande par cinquante marches; elle est plus élevée que l'église de la cathédrale de Séville. Ces tours, construites avec beaucoup d'art, en pierre et en bois, ne pourraient être mieux bâties dans aucun pays. Les murs intérieurs du sanctuaire où sont renfermées les idoles sont décorés d'ornements en maçonnerie ou en bois qui représentent des monstres et d'autres figures. Ces édifices ne sont habités que par les chefs. Chaque oratoire est dédié à une idole particulière. Le temple

principal renferme trois salles d'une grandeur surprenante; on y voit les images des principales divinités, et des autels ornés d'un nombre considérable de figures sculptées; d'autres décorations ornent les murailles et la charpente. »

Anciens palais et édifices.

» Mexico renferme beaucoup de maisons très-vastes et très-belles; cette multitude de palais provient de l'usage qu'ont les chefs du pays soumis à Moctezuma d'habiter la capitale pendant un certain temps de l'année. Beaucoup de simples particuliers possèdent de fort belles maisons, de beaux jardins et d'agréables vergers très-variés, plantés autour de leurs habitations ou sur les toitures. Au milieu d'une des chaussées qui conduisent à cette grande ville sont pratiqués deux conduits construits en mortier, de deux pieds de large sur six pieds de hauteur. Dans l'un coule un courant d'eau

excellente de la grosseur du corps d'un homme, et qui va surgir au milieu de la ville. Tous les habitants s'en servent pour boire et pour divers usages. L'autre aqueduc reste vide et ne sert que quand on nettoie le premier; alors seulement on y fait passer l'eau. Comme il est nécessaire que l'on traverse sur les ponts à cause de la grande tranchée qui donne passage à l'eau salée, on fait couler l'eau douce dans des conduits de la grosseur d'un bœuf et de la longueur des ponts; par ce moyen toute la ville en est pourvue. L'eau se vend dans des barques par toutes les rues. Pour charger ces barques d'eau, ils les conduisent sous les ponts où passent les canaux; là, des hommes placés à cet effet dirigent l'eau des conduits dans les barques et perçoivent une rétribution. »

Perception des droits d'entrée.

« A toutes les entrées de la ville et dans tous

les endroits désignés pour décharger les barques qui servent au transport de presque tous les vivres ils ont établi des barraques pour loger des préposés chargés de percevoir des droits sur tous les objets qui entrent. J'ignore si ces droits sont perçus au nom du souverain ou bien par les citoyens pour pourvoir à l'entretien de la ville; je n'ai pas encore pu éclaircir ce point; néanmoins je pense que c'est par le souverain. »

Personnes qui se louent pour travailler. — Caractère des habitants.

« On voit tous les jours dans les marchés et dans tous les lieux publics un grand nombre d'ouvriers de tout état qui attendent qu'on vienne les louer.

» La population de Mexico est bien supérieure pour son éducation, son esprit et son obéissance à toutes celles des autres villes, ce qui provient de ce que Moctezuma y résidait constamment, et que les autres seigneurs, ses

vassaux, y faisaient de fréquents voyages; deux causes qui perfectionnaient les mœurs et l'administration. Dans la crainte de trop étendre cette relation, je m'arrêterai ici, car mon rapport serait sans fin ; j'ajouterai seulement que pour l'obéissance qu'ils montrent à leur souverain et pour leur manière de vivre, ces Indiens sont presque comme les Espagnols, et il y a à peu près autant d'ordre qu'en Espagne. Si l'on considère que ce peuple est barbare, privé de la connaissance de Dieu, de tout rapport avec les autres nations, et de la raison, on ne peut voir sans étonnement combien tout est sagement administré. »

Cérémonies observées lorsque Moctezuma sortait.

« J'aurais bien des choses à raconter sur les autres villes, sur les édifices et les temples, et sur le service de Moctezuma. Ce prince ne sortait jamais sans être précédé d'un chef portant trois longues baguettes : on croit que

[redacted]

c'était l'insigne de la royauté. Lorsqu'il descendait de la litière dans laquelle on le portait, il prenait une de ces baguettes et la gardait jusqu'à ce qu'il fût arrivé où il voulait aller. Les cérémonies que l'on pratiquait à l'égard de ce souverain sont si nombreuses et si variées qu'il me faudrait pour les décrire beaucoup plus d'espace, et pour s'en souvenir une meilleure mémoire que la mienne. Je crois qu'il n'y a pas de soudan, pas de prince infidèle connu jusqu'aujourd'hui, qui se fasse servir avec autant de faste et de magnificence. »

Cortez ajoute beaucoup d'autres choses admirables sur la puissance et la grandeur du gouvernement de ce prince et des autres chefs, sur les arts mécaniques pratiqués chez ces peuples ou sur ceux qu'ils ont appris des Espagnols.

Arts que les Indiens ont appris des Espagnols.

Beaucoup d'Indiens savent chanter, con-

naissent la musique, jouent du hautbois, de la saquebute, de la trompette, du violon (*vihuela de arco*). Ils savent lire et écrire, copient très-bien la musique vocale, le plain-chant et la musique d'orgue; ils en font des livres ornés de très-belles majuscules et qu'ils relient. Un grand nombre savent le latin.

Connaissances que tous les Indiens possèdent.

En général, ils n'ignorent rien de ce qui a rapport aux travaux des champs et de la ville. Jamais un Indien n'a besoin de recourir à un autre pour se construire une maison ou pour se procurer les matériaux nécessaires. Dans quelque endroit qu'ils soient, ils savent où trouver de quoi lier, couper, coudre tout ce qu'ils veulent, et allumer du feu. Les enfants même connaissent les noms et les qualités de tous les animaux, des arbres, des herbes, qui sont de mille espèces, ainsi que d'une multitude de racines dont ils se nourrissent.

Tous savent tailler une pierre, bâtir une maison, faire une corde, un câble de jonc, et se procurer ce qu'il faut pour cela. Enfin ils connaissent tous les métiers qui ne nécessitent pas un grand talent ou des outils délicats. Lorsqu'ils sont surpris par la nuit en pleine campagne, en un instant ils se construisent des cabanes, surtout lorsqu'ils voyagent avec des chefs ou des Espagnols; alors tous, quels qu'ils soient, mettent la main à l'ouvrage de bon cœur.

C'est ainsi qu'en parle un des douze premiers religieux qui vinrent dans ce pays, et dont nous avons cité le livre sur les mœurs de ces peuples et sur leur conversion au christianisme (1).

(1) Ce religieux doit être frère Torribio de Benavente Motolinia, dont nous avons inséré une lettre dans le recueil de pièces sur la conquête du Mexique qui fait partie de cette collection.

(*Note de l'éditeur*).

Les Indiens ont montré d'excellentes dispositions à embrasser le christianisme.

Depuis qu'ils ont reçu la loi de Jésus-Christ, notre rédempteur, ils n'ont rien négligé de ce qui a rapport à notre religion, et ils sont très-pieux. Le même religieux, dans l'ouvrage déjà cité, a consacré un chapitre à ce sujet. Comme son livre est manuscrit, je vais en extraire un passage, en supprimant les citations.

Facilité avec laquelle les Indiens se convertissent.

« Quelques Espagnols s'étonnent des progrès que les Indiens ont faits dans la religion et refusent d'y croire, surtout quand il s'agit des naturels qui n'ont pas vu des villes habitées par les Espagnols : et parce qu'ils ne sont pas témoins oculaires de leurs conversions et de leurs pénitences, ils prétendent qu'elles

[redacted]

sont feintes. J'avoue qu'il est véritablement admirable que ces peuples se soient convertis à Dieu par la seule parole de Jésus-Christ, et qu'il est surprenant de les voir venir de si loin pour recevoir le baptême, se marier, se confesser et entendre la parole de Dieu, qui est assez puissant pour opérer ce changement, assez miséricordieux pour ressusciter ces pierres, les transformer en enfants, et les destiner à la conversion et au salut. La foi de ces nouveaux chrétiens est bien remarquable, et je n'en ai pas autant vu dans Israël. Que ne peut-on pas espérer de Dieu qui a racheté ces hommes créés à son image, leur a accordé sa grâce et les fera jouir de sa gloire? Jamais ils n'ont vu chasser les démons, redresser les boiteux, accorder l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, ou ressusciter les morts, *sed inauditu auris obedierunt fidei.* On ne leur prêche que très-rarement l'*Évangile,* et comme les pains de l'apôtre saint Philippe, ils n'en reçoivent que quelques miettes; mais Dieu mul-

tiplie sa parole, il la fait croître dans leur âme et dans leur pensée, et le fruit qui en résulte se multiplie beaucoup plus que celui qu'ils reçoivent directement. Ils sont presque entièrement libres des entraves qui empêchent la plupart des Espagnols de monter au ciel, car ils se contentent de fort peu de chose pour vivre. Leur nourriture et leurs vêtements sont très-simples; ils dorment sur une natte, et la plupart ne peuvent même pas s'en procurer. La soif des richesses ne trouble pas leur sommeil, ils ne se tuent pas les uns les autres pour acquérir des richesses ou des dignités; un pauvre manteau leur suffit; ainsi habillés, ils sont prêts à prier, et s'ils veulent se donner la discipline, rien ne les embarrasse. Ils sont patients, tolérants à l'excès, et doux comme des agneaux. Je ne me souviens pas d'en avoir vu un seul conserver le souvenir d'une injure. Remplis d'humilité, ils obéissent à tout le monde, ne connaissent que la soumission et le travail; et s'ils sont malades, leur patience

[redacted]

et leur résignation sont remarquables. Ils couchent sur le sol; à peine ont-ils une vieille natte, et pour oreiller une pierre ou un morceau de bois. Leurs maisons sont très-petites, et quelques-unes ne sont construites qu'en paille. Les saints avaient choisi ce genre de vie; nous étudions leur histoire pour nous servir d'exemple; elle nous semble surprenante, et cependant nous lisons les mêmes faits dans ces livres vivants, nous les voyons de nos yeux, et ce que nous voyons surpasse ce que nous lisons, ce que nous connaissons et ce que nous pourrions croire. »

Couches des Indiennes.

« Quand une Indienne est sur le point d'accoucher, la sage-femme est bientôt prête, car elles sont comme les Juives et se délivrent toutes seules sans le secours des matrones. Si elles accouchent pour la première fois, une parente ou la voisine la plus proche les as-

siste. Quand même il y aurait deux enfants, la mère les nourrit tous les deux. Il n'est pas d'usage de faire des présents à l'accouchée. Leur premier soin est de laver l'enfant à l'eau froide; dès leur naissance, ils sont accoutumés à n'être que peu couverts, ce qui leur procure un tempérament sain et robuste. Ils sont bien faits, gais, légers, adroits à tout ce qu'ils font, et ceux qui ont la connaissance de Dieu suivent sans difficulté sa religion. J'ai vu des Espagnols édifiés de la conduite de ces hommes si tranquilles et qui mènent une vie si favorable à leur salut, tandis qu'ils en suivaient une dans laquelle il est si difficile d'être sauvé, et qui même est si pénible. Quand un enfant vient au monde, ses parents le saluent en lui disant : « Tu es venu pour souffrir, souffre et prends patience ! » Si c'est un garçon, on lui met dans la main un arc et une flèche, car ce peuple est très-guerrier. On place dans la main des filles une quenouille et une navette, pour les avertir dès leur nais-

[redacted]

sance qu'elles doivent travailler et vivre à la sueur de leur front. »

Discours d'un chef indien à ses sujets.

Le religieux à qui l'on doit le discours des chefs que nous avons rapporté et les conseils donnés par les pères à leurs enfants, a traduit, il y a longtemps, la harangue suivante prononcée à Tezcuco par un chef indien devant ses sujets, lorsqu'ils commencèrent à recevoir la doctrine chrétienne :

« Vous tous qui êtes présents ici, écoutez la parole du vrai Dieu et réfléchissez sérieusement à ce qui vous est annoncé de sa part. Il vous a ouvert sa maison et découvert ce qu'il avait de caché, par les prédications de ces religieux nouvellement arrivés. Ce religieux (*el padre*) qui vous annonce la parole de Dieu est comme un grand arbre aux branchages touffus et vastes sous lesquels on jouit de l'ombre, de la fraicheur, et où l'on trouve la

consolation et le savoir. Qui que vous soyez, chefs ou laboureurs, nobles ou vassaux, riches ou pauvres, respectez-le.

» Toi, pauvre malheureux, dans quelque position que tu te trouves, ou chez toi plongé dans la tristesse, ou en voyage fondant en larmes en cherchant le moyen de pourvoir aux besoins de ta vie temporelle, sa parole doit être pour toi un grand sujet de consolation.

» Femme, souviens-toi de ses discours, soit que tu files, que tu travailles, que tu couses ou que tu élèves tes enfants. Ne néglige pas de suivre cette sainte religion, et porte dans ton cœur tout ce qu'il te dira de la part de Dieu, comme on porte au cou les bijoux précieux.

» Laboureur, souviens-toi de Dieu partout où tu te trouves, soit que tu descendes dans la plaine ou que tu gravisses la montagne. Cette religion divine t'encouragera lorsque, courbé sous le poids d'un fardeau, accablé de cha-

[redacted]

grin, couvert de sueur, un bâton à la main, tu soupires après le but de ton voyage; mais si tu ne l'embrasses pas à présent qu'on t'en donne l'occasion, Dieu s'indignera contre toi et t'enverra la maladie ou la mort, quand tu serais aussi dur et aussi fort qu'une pierre ou qu'un arbre, quand tu voudrais te transformer en arbre ou en pierre, ou te cacher dans l'épaisseur des buissons (*abujeros*) (1), dans les montagnes ou les cavernes, pour fuir sa présence. Pense que lorsqu'il s'irrite il punit si l'heure est arrivée. — Nous ne sommes que fange, et il nous abandonnera comme de la fange s'il le juge à propos. — Écoute des avis qui te sont donnés dans tes intérêts, observe-les, et quelque malheur qui t'accable, ces paroles divines te consoleront dans tes peines et dans tes travaux. — Sache que tu vis dans la dépen-

(1) C'est proprement dit un endroit planté de busserolles, espèce d'arbousier très-touffu, nommé aussi *uva ursi*.
(*Note de l'éditeur.*)

dance de Dieu, humilie-toi sous sa puissance, recherche son abri et sa protection, lui seul sait quand tu dois mourir. Nous sommes mortels, et loin d'être forts nous sommes bien faibles. — Tourne les yeux vers le ciel, séjour de la gloire et des richesses de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui les accorde à ceux qui croient en lui, qui le servent et qui l'aiment.

» Puisque l'on t'instruit, profite dans l'étude de la religion, suis-la exactement et ne la néglige pas; qu'elle soit précieusement conservée dans ton cœur, afin de bien vivre et de te sauver. Si tu n'observes pas la loi de Dieu, crains qu'il ne te jette dans sa prison et qu'il ne t'inflige les supplices des damnés et des démons de l'enfer, avec lesquels il te précipitera; et alors tu diras: C'est donc bien vrai, voilà ce que le religieux m'avait dit. Oh! si j'avais suivi ses conseils! oh! malheureux que je suis!

» Considère ce que Dieu t'accorde, et qu'il te fait voir ce que tes pères n'ont pas vu. Ré-

[redacted]

jouis-toi en lui, remercie-le, réfléchis dans ton cœur, et tu diras : J'ignorais cependant tout cela avant qu'on ne me l'eût annoncé au nom de Dieu. Recommande-toi à lui du fond du cœur, et fais bien attention de ne pas t'enorgueillir, quelque connaissance que tu aies du Seigneur.

» Dieu est comme un oiseau d'une beauté rare et charmante, sous les ailes duquel tout le monde se réfugie, s'abrite et cherche un asile. C'est un père qui nous aime et qui gouverne tout.—Faites bien attention qu'il n'accorde pas facilement ses grâces; pour qu'on en soit digne, il exige la foi, l'obéissance et les bonnes œuvres. Alors l'âme purifiée par sa grâce devient digne de vivre à son service pendant tout le temps qu'il permet que l'on habite son temple et que l'on jouisse de lui.

» Ne cesse de lui rendre grâce, puisqu'il a éclairé ton cœur, qu'il t'a retiré de toutes les erreurs où tu étais plongé pendant ton idolâ-

trie, et qu'il t'a concédé ces faveurs insignes, la foi et l'instruction.

» Réjouissez-vous tous de la faveur de Dieu, qui veut bien pardonner au pécheur, quelque grand qu'il soit, pourvu qu'il croie et qu'il s'approche de lui.—Il est certain qu'il dépend de lui que nous méritions sa miséricorde.—Pleurez sur vos péchés et ne vous flattez pas par hasard que quelqu'un puisse vous les remettre. Éloignez de semblables pensées et soyez persuadés fermement qu'il n'y a que le vrai Dieu qui ait le pouvoir de nous pardonner. —Humiliez-vous et fléchissez le genou devant le Seigneur, car tous craignent et tremblent en sa présence.

» Vous qui n'êtes pas encore baptisés, préparez-vous à croire et à être chrétiens; car vous ne savez pas encore quand vous mourrez. Peut-être alors le Seigneur miséricordieux vous sera-t-il favorable en vous accordant le saint baptême. En vous y présentant comme il faut, vos péchés seront effacés.—Gardez-vous d'of-

[redacted]

fenser Dieu; néanmoins, si vous péchez et que vous en soyez contrits, ayez recours à la confession, et vous obtiendrez miséricorde comme on nous l'annonce. — Dieu console ceux qui observent ses commandements, il leur accorde sa miséricorde et les délivre du démon.

» Réjouissons-nous de la faveur insigne qu'il nous a faite en nous purifiant par le saint baptême, et de la grâce qu'il nous a accordée en nous éclairant, en nous délivrant de tant de maux, de l'aveuglement et des erreurs où nous étions plongés. — Remercions-le d'avoir pu entendre et connaître sa sainte religion qu'on nous prêche si publiquement.

» Ce religieux ne nous cache rien, il dit tout ce que Dieu lui a ordonné et ce qu'il a recommandé à ses apôtres et à ses disciples. Il nous enseigne aujourd'hui sa sainte religion, et nous apprend ce que c'est que les sacrements que tout le monde devrait connaître, et au moyen desquels le Seigneur purifie les pé-

cheurs, leur pardonne et les délivre de l'enfer. Embrassons donc cette sainte religion, remercions le Seigneur et n'oublions pas Notre-Dame Sainte-Marie vierge, en la suppliant de prier pour nous son bienheureux fils Notre-Seigneur, afin que par son intercession il nous accorde constamment la grâce de bien vivre, et de mourir dans la sainte foi catholique que nous avons reçue.»

Conséquences de ce qui précède.

S'ils avaient cette opinion de la loi de Jésus-Christ il y a déjà fort longtemps, on peut en induire qu'elle doit être celle qu'ils en ont aujourd'hui que plusieurs sont bien instruits dans notre religion et très-savants. Il est vrai qu'il y en a quelques-uns de méchants et vicieux; mais il en est de même des Espagnols, qui sont fils, petits-fils et descendants beaucoup plus éloignés de chrétiens, nés, nourris et instruits dans notre religion. Tous les re-

ligieux affirment qu'on remarque beaucoup de dévotion chez les Indiens qui sont encore dans leur simplicité naturelle, et qui ne fréquentent pas les Espagnols ni les gens du pays devenus très-rusés; et personne ne le sait mieux qu'eux, car ils sont toujours en rapport avec les naturels, puisqu'ils travaillent à les convertir, les confessent, et leur inspirent de bonnes mœurs. Voilà ce qu'ignorent le vulgaire et ceux qui, n'écoutant que leurs préjugés, parlent seulement d'après ce qu'ils ont entendu dire et sans aucun fondement.

Erreurs des personnes qui traitent les Indiens de barbares.

Le gouvernement, l'ordre judiciaire, le respect pour les lois, l'administration de la justice, l'éducation de la jeunesse, du temps de l'idolâtrie et depuis l'introduction de la religion catholique, font voir pareillement la faiblesse des raisonnements, ou, pour mieux dire, l'absence totale de raison du petit nombre

d'individus qui ont accusé les Indiens de manquer tellement d'intelligence qu'ils n'avaient d'humain que la figure. Un passage d'une traduction des épîtres de saint Jérôme, en langue vulgaire, appuie cette assertion; mais on ignore si le glorieux saint a vraiment eu cette opinion, ou si ce n'est qu'une idée du traducteur qui la donne comme telle, et non comme étant véritablement du saint docteur (1). Cette erreur est devenue si commune que presque tout le monde l'adopte aujourd'hui sans examen. C'est pour la combattre que don Fernand Cortez, dans le passage cité de sa lettre adressée à l'empereur notre seigneur, s'étend si largement sur leur sage gouvernement, leur bonne administration, et donne aux Indiens les plus grands éloges. A propos des Tlaxcaltèques, il dit qu'on remarque chez eux toute espèce

(1) Cette citation de saint Jérôme au sujet des Mexicains paraîtrait fort étrange si l'on ne se rappelait, comme nous l'avons remarqué dans un de nos volumes précédents, que longtemps les conquérants de l'Amérique se sont crus en Asie.

(*Note de l'éditeur*)

[redacted]

de bonne administration et de police, que ce sont des hommes très-raisonnables, très-sensés, et tels qu'ils surpassent les plus civilisés de l'Afrique. Plus loin, en parlant des habitants de Mexico, il dit : « La population de cette ville est très-supérieure pour son éducation, son esprit et son obéissance, à toutes celles des autres villes : cela provient de ce que Moctezuma y habitait constamment, et que les autres seigneurs, ses vassaux, y faisaient de fréquents voyages, ce qui perfectionnait les mœurs et l'administration dans toutes ses branches......... pour l'obéissance envers leurs souverains, et pour leur manière de vivre, les Indiens sont presque comme les Espagnols. » Il est vrai qu'il ajoute aussitôt après : « Si l'on considère que c'est un peuple barbare, privé de la connaissance de Dieu, sans aucun rapport avec les autres nations, et sans raison, on ne peut voir sans étonnement combien tout est sagement administré. » Mais s'il avoue que c'est une chose admirable

de voir la raison que l'on observe dans tous leurs actes, en quoi donc trouve-t-il qu'ils manquent de raison, et pourquoi dit-il que ce sont des *barbares*, lui qui raconte des choses si extraordinaires de leur gouvernement, de leur administration, et qui répète plusieurs fois que ni lui ni personne de ceux qui l'accompagnent ne sauraient raconter, ni même comprendre les choses surprenantes que l'on voit dans ce pays, et donner une idée de la grande puissance du souverain, du respect qu'on lui rend et de son gouvernement; enfin, que quelque chose qu'il rapporte, il ne pourrait, dit-il, donner qu'une faible idée de sa toute-puissance? Il ajoute beaucoup d'autres éloges, et cela avec raison, car il est d'accord sur ce point avec l'ouvrage du religieux que nous avons cité. Tous deux racontent des choses remarquables des autres chefs. Si cela est vrai, comment finit-il par dire que cette nation est barbare, lui qui ajoute bientôt après que l'ordre établi dans toutes leurs af-

[redacted]

faires est admirable? Il est certain que c'est le résultat de l'erreur populaire que nous avons signalée, et dans laquelle sont tombées plusieurs personnes capables et savantes, qui ont négligé de s'assurer de la vérité en s'instruisant des mœurs et des usages, et qui n'ont fait que répéter ce que plusieurs auteurs ont écrit en latin ou en langue vulgaire, en s'appuyant de l'autorité de personnes qui n'avaient pas plus vu les Indiens qu'eux-mêmes.

Cette opinion erronée peut provenir aussi de l'usage général d'appeler barbares les peuples infidèles, comme le Prophète royal dans le psaume CXIII : *In exitu Israel de Ægypto domus Jacob de populo barbaro*, où il appelle barbares les Égyptiens, parce qu'ils étaient idolâtres et quoiqu'ils fussent très-savants, puisque l'Écriture Sainte, pour vanter la sagesse de Salomon, s'exprime ainsi : *Et procedebat sapientia Salomonis sapientiâ orientali et Ægyptiorum. Ægyptiorum*, des Égyptiens, de

qui, dit-on, nous viennent toutes les sciences, qui furent les plus sages de tous les anciens peuples, et chez qui les Grecs allaient s'instruire (1).

Martial, dans sa première épigramme, les appelle pareillement barbares, parce qu'ils parlent une autre langue que les Romains, et

(1) Aristote dans sa *Métaphysique* dit que c'est en Égypte que l'on a inventé les mathématiques ; et Platon, dans le *Timée*, affirme que les Égyptiens connaissaient le cours des astres depuis les temps les plus reculés. Tous deux assurent qu'ils jouissaient de la réputation de peuple très-savant bien avant les Grecs ; c'est aussi ce que rapporte une glose du livre V de la *Providence divine* de Sénèque.

On trouve dans le Corps du droit civil un grand nombre de lois qui prouvent ce que j'avance, comme, par exemple, la loi *de Eunuchiis* et celle *quæ res cap. non deb.* Adrien Cardinal, *De elegantiâ linguæ romanæ*, s'exprime en ces termes : *Barbarum* quod est externum, alienum, peregrinum ; et Gilbertus Longolius, dans ses notes sur Plaute, comédie intitulée *Asinaria*, au prologue, en expliquant ce passage de l'auteur *Marcus vertit barbara*..... dit : *Barbara* nihil aliud est quàm Romana græcis ; siquidem non modò Scythæ sed etiam Latini *barbari* censebantur : atque hinc est cur Plautus alibi Nerium poetam *barbarum* appellat.

Notre sainte Église, dans l'office du vendredi saint, prie pour l'empereur en ces termes : Oremus pro christianissimo imperatore nostro, ut Dominus noster subditas illi faciat omnes *barbaras* nationes, et n'entend ici par *barbaras nationes* que les infidèles.

que leurs usages et leur religion sont différents. C'est par la même raison que les Latins et les Grecs appelaient barbares les peuples qui ne parlaient pas leurs langues, quoiqu'il soit certain qu'il existât alors d'autres nations dont le gouvernement était très-sage, et les lois nombreuses et positives. C'est aussi pour cela que Mercure Trismégiste, l'Égyptien, appelle barbares les nations qui n'observaient pas les mêmes cérémonies religieuses que les Égyptiens, comme on le voit par le dialogue *De voluntate divinâ*, chapitre 9, où il dit : *Inhabitavit Ægyptiam..... aut Indus aut aliquis talis id est vicinia barbara* (1), dans le sens d'une nation qui parle une langue étrangère, comme s'exprime saint Paul en écrivant aux Corinthiens : *Si je ne comprends pas la force de l'expression, je serai barbare pour ce-*

(1) Ce passage est probablement de Lactance, qui a parlé de Mercure Trismégiste. Le copiste a sans doute omis au commencement de cette phrase quelques mots qui doivent répondre à ceux-ci : *Lactance en parlant de* Mercure Trismégiste, etc.

(*Note de l'éditeur.*)

lui à qui je parle (1). Les saints docteurs, en parlant des infidèles, les nomment pareillement barbares.

Il se peut aussi que les Espagnols appellent les Indiens barbares à cause de leur extrême simplicité; car ils sont sans art, sans malice, comme les habitants de Saint-Jacques en Galice, et tous les hommes qui vivent dans les villages, les forêts ou les déserts, sans avoir de rapport avec des personnes civilisées. Cette extrême simplicité est cause que les Espagnols qui traitent avec eux les trompent facilement en leur vendant, à des prix exorbitants, des objets dont ils ignorent l'usage, et qui leur sont tout à fait inutiles, contre du cacao, du coton et des manteaux. Les naturels qui sont

(1) *Si yo non entiendo le virtud de la voz sera algue* (sic) *yo hablare barbaro*. Il semblerait que Boturini, à qui l'on doit la première copie du manuscrit autographe, n'était pas à cette époque bien versé dans la langue espagnole, car celle qui nous sert et qui a été faite sur la sienne présente plusieurs passages aussi obscurs que celui-ci. La citation de saint Paul est le commencement du verset 11, chap. XVI de la première épître aux Corinthiens.

(*Note de l'éditeur.*)

encore dans leur simplicité naturelle reçoivent en échange de petites bagatelles de Paris, des perles en verre, des grelots et d'autres babioles contre de l'or et de l'argent. En vérité, dans cette acception, le mot barbare pourrait aussi bien s'appliquer aux Espagnols. De nos jours, même dans les villes bien gouvernées, ne vend-on pas de petites épées, des chevaux, des sifflets de laiton, de petites couleuvres en alun (*culebrillas de alumbre*) et des hochets? Une foule d'étrangers apportent de leur pays toutes sortes de matassins et de marionnettes; des bateleurs viennent faire des tours de force, danser sur la corde et montrer des chiens savants. Des bohémiens circulent publiquement, disent la bonne aventure, jouent de la cornemuse et font d'autres enfantillages, au moyen desquels ces jongleurs ramassent de fortes sommes. D'autres font semblant d'être aveugles, parcourent les places et les endroits publics où se réunissent une multitude de gens du peuple

qui les écoutent et achètent fort cher les chansons que ces gens font imprimer. En Italie, des charlatans exercent publiquement sur les places publiques, et font rassembler une foule de gens qui viennent les entendre. Ils prétendent qu'ils ont des huiles inconnues pour guérir toute espèce de maladies, de plaies et de blessures; jusqu'à de l'huile de pierre (1). Ils ne se contentent pas de vendre leurs drogues dans ce pays seulement; ils viennent chez nous et vont chez d'autres peuples aussi policés. Pourquoi donc nous étonner des Indiens et les appeler barbares? Il est certain, au contraire, qu'en général ce sont des gens fort sensés, et qui se sont instruits très-facilement dans tous les arts mécaniques connus aux Espagnols qui sont venus dans ce pays, et cela seulement après les avoir vu exercer quelques jours. J'ai déjà dit qu'on trouvait parmi eux des personnes qui possèdent bien

(1) *Azerte de petra*, sans doute du pétrole.
(*Note de l'éditeur.*)

la langue latine et la musique. Que ceux qui les appellent barbares répondent à ces faits; enfin il serait aussi juste d'appeler barbares les Espagnols et les autres nations.

On peut juger, d'après ce qui a été rapporté plus haut, si les Romains si célèbres et les autres peuples anciens qui, par respect pour les lois, les ont fait exécuter dans toute leur rigueur sur leurs propres enfants, ont surpassé les Indiens; s'ils étaient plus civilisés, et si leurs guerres étaient plus justes. Certes si l'on considère attentivement les faits, on verra que les Indiens ont égalé les Anciens en tout ou peu s'en faut. Alexandre le Grand enviait Achille de ce qu'il avait eu pour chanter ses exploits un poëte tel qu'Homère; c'est aussi ce qui leur a manqué pour illustrer leur histoire, et ils peuvent porter envie aux Anciens, qui ont eu un si grand nombre d'excellents historiens; car, ainsi que le dit Salluste dans un passage cité par saint Jérôme dans la Vie de

saint Hilaire, l'autorité que présente la vie des hommes vertueux est d'autant plus imposante que le génie des historiens a pu la rendre respectable par leurs écrits. Les peintures anciennes des Indiens sont en partie perdues ou très-détériorées, et à l'exception de quelques religieux seulement, personne ne s'est occupé de les étudier. Je n'écris pas l'histoire, mais un simple rapport abrégé : c'est pourquoi je ne m'étendrai pas sur ce que Votre Majesté pourrait désirer savoir là-dessus, comme il me serait facile de le faire : ce que j'ai dit doit suffire pour répondre à ce que Votre Majesté désire connaître ; je crains même qu'on ne m'accuse d'être trop long. En traitant des impôts, je parlerai plus en détail des peintures (1) des Indiens.

On comprendra maintenant quels avantages les sujets retiraient du gouvernement de leurs chefs, et combien ils profitaient de leur admi-

(1) Il doit y avoir un autre ouvrage de l'auteur sur les impôts. (Boturini.)

nistration, ce qui est le sujet de la question proposée. Afin de mieux faire apprécier le mal qui est résulté de la ruine des chefs naturels, on exposera ce qui se pratique depuis que l'on a détruit leur administration, qui était si bonne, et si profitable à ces peuples.

Des officiers qui ont remplacé les anciens chefs.

Les officiers institués pour remplacer les chefs naturels encouragent le vol et sont charmés qu'il y ait des délinquants, afin de pouvoir leur imposer des amendes. Ils ne s'occupent nullement à corriger les coupables, parce qu'il leur est plus profitable qu'ils persévèrent dans leur mauvaise conduite. Ceux qui rassemblent les Indiens pour les faire instruire dans la religion feignent de remplir leur devoir, afin que ceux-ci leur fassent des présents en argent ou en comestibles ; car les Indiens n'ont plus l'ardeur qu'ils avaient autrefois, et les religieux qui ont changé de

conduite n'ont plus le même zèle ni la même autorité, ce qui provient du désordre et de la confusion actuelle; enfin ils ne sont plus aussi charitables qu'autrefois, ni aussi respectés des naturels.

On n'observe aucune règle dans l'application des peines.

Un grand désordre règne dans la punition des crimes et délits; les officiers de justice se rendent coupables d'excès, car le caractère des naturels est bien changé et fort éloigné de leur ancienne simplicité. Cela provient de ce que les Indiens qui remplissent les magistratures fréquentent les Espagnols, avec qui ils ont été élevés, et qu'ils ont déjà l'habileté nécessaire pour commettre toute sorte de mauvaises actions, ce qui leur est très-facile à cause de la grande simplicité du peuple. C'est un fait avéré que dans tout le pays ceux qui remplissent les charges de régidor, alcalde, alguazil, notaire et procureur fiscal, ont

[redacted]

été élevés avec des Espagnols ou à leur service, ou bien ce sont d'anciens esclaves qui ont constamment vécu avec eux et qui sont très-rusés et très-adroits.

Sur les alguazils indiens.

Les alguazils indiens arrêtent sur les routes les naturels qui se rendent à la ville pour vendre leurs denrées ou pour d'autres affaires, les examinent (1) et les accusent faussement d'être ivres. Si ces pauvres gens ont quelque chose sur eux, ils le donnent aux officiers, et ceux-ci les laissent libres; mais s'ils n'ont rien, on les conduit en prison, où ils restent d'ordinaire trois, quatre jours ou même davantage, enfin jusqu'au samedi, jour où l'auditeur va faire sa visite. Ce magistrat leur impose une somme

(1) *Andan oliendo*, littéralement *ils sentent* leur haleine; l'auteur pourrait bien avoir employé cette expression au sens propre.

(*Note de l'éditeur.*)

pour le temps qu'ils sont restés en prison, les fait châtier et les condamne à l'esclavage; car les alguazils, qui sont fort nombreux, le greffier et le geôlier disent tout d'une voix qu'ils étaient ivres. De sorte que ces malheureux Indiens perdent ce qu'ils portaient vendre au marché, sont ruinés, dépouillés de leurs terres, ou ne peuvent plus exercer leur métier, et leurs femmes et leurs enfants souffrent injustement. Si quelqu'un d'eux cherche à se défendre et à s'opposer aux démarches iniques des alguazils, ceux-ci prétendent que les accusés ont brisé leur baguette, insigne de leur office, tandis que ce sont eux-mêmes qui l'ont brisée. Ils déchirent leurs manteaux et leurs chemises et disent que ce sont les prévenus, et l'auditeur qui fait la visite les condamne à payer le dommage. Quelquefois les alguazils se plaignent d'avoir été blessés par les Indiens, afin de leur faire payer les frais de la prétendue maladie et des dommages-intérêts ; ce qui a

lieu. Pour leur extorquer plus d'argent, ils restent chez eux et font croire qu'ils ont été roués de coups, tandis que c'est le pauvre prisonnier qui est vraiment roué, puisqu'on le garrotte, qu'on lui inflige la bastonnade et que c'est à lui que l'on a déchiré les vêtements. Il n'ose parler et ne sait comment se défendre, car tout le monde est contre lui; les officiers de justice ont dressé le procès-verbal comme ils l'ont voulu, et c'est sur cette pièce que doit prononcer l'auditeur. Cependant le pauvre malheureux reste en prison; l'auditeur ordonne que des médecins visiteront l'alguazil; et comme tous s'entendent pour soutirer de l'argent au prisonnier, les gens de l'art certifient qu'il est dangereusement malade. Si l'auditeur envoie un autre Espagnol pour le visiter, l'alguazil feint d'être malade, ce qu'ils font avec beaucoup d'adresse. Il se frotte avec des préparations qui le font paraître affaibli; ses parents viennent le voir et déposent leurs plaintes à la commission des

visiteurs, car il faut que chacun ait sa part de ce que l'on peut soutirer au prévenu. Pendant toutes ces démarches, le pauvre Indien souffre en prison; deux ou trois visites se passent jusqu'à ce qu'enfin le prétendu malade déclare qu'il va mieux. Plus il retarde son rétablissement, plus il gagne, les dommages-intérêts étant en raison de la durée de la maladie. Ajoutez à tous ces frais ce que le prisonnier, sa femme et ses enfants ont dépensé pendant tout le temps de sa longue arrestation. Enfin on le fait sortir, on le condamne à l'esclavage, et on le punit avec la plus grande rigueur pour la prétendue résistance dont on l'accuse. Il arrive quelquefois que des Indiens arrêtés par des alguazils abandonnent leur manteau, bien contents de le perdre pour éviter d'être traînés en prison et de se voir exposés à être faits esclaves et à toutes les injustices qu'on vient de raconter. Quand le manteau, qui est une pièce d'étoffe que les Indiens portent en guise de cape, est bon, les al-

guazils s'inquiètent peu que l'Indien prenne la fuite, ils ont tout ce qu'ils prétendaient; autrement, s'il ne vaut rien, ils poursuivent l'Indien, l'arrêtent, et sa fuite sert ensuite à prouver sa rébellion et son ivresse.

Sur les officiers qui sont chargés d'inspecter la culture.

Les officiers chargés de surveiller si les Indiens cultivent leurs champs punissent injustement le propriétaire qui n'a pu cultiver, sans considérer s'il a été occupé à des travaux publics ou malade à la suite des corvées, ce qui arrive souvent, comme on le dira plus loin. Ils disent à ceux qui ont cultivé leurs champs que le travail est mal fait, et leur imposent des amendes ou d'autres peines. Quelquefois même ils confisquent leurs récoltes et les chassent de leurs terres sous prétexte qu'ils ne peuvent les cultiver et qu'on ne les leur a données que pour cela, ou bien ils les accusent de quelque autre délit, comme je

l'expliquerai plus longuement, mais surtout ils ne manquent pas de les punir.

Des officiers chargés de réunir les Indiens pour les prestations personnelles.

Ceux qui rassemblent les Indiens pour les corvées que l'on fait chaque semaine dans les habitations et les champs des Espagnols, volent aussi le plus qu'ils peuvent. Ils vont de maison en maison comme pour rassembler les travailleurs, et forcent les naturels qui possèdent quelque chose de le leur donner, s'ils ne veulent être emmenés pour travailler aux corvées. Dans ce cas, il arrive que les Indiens leur donnent le double de ce qu'ils devraient payer pour être exemptés du service, et ces officiers font faire la corvée à des Indiens pauvres qui l'avaient faite la semaine d'avant, parce qu'ils n'ont rien à leur offrir. Si quelques-uns se plaignent et disent qu'ils ont déjà fait le travail, on se contente de leur

[redacted]

répondre qu'ils sont au service des Espagnols et qu'ils doivent travailler à leurs propriétés. Celui qui rassemble les Indiens n'a droit qu'à un cuartillo (1) que lui paie le commandeur par chaque tête d'Indien. Il serait beaucoup mieux d'abolir ces corvées, ou d'ordonner à tous les villages d'envoyer chaque jour ou chaque semaine un nombre fixe d'Indiens proportionné à la population. Ces travailleurs se loueraient volontiers, comme il y en a beaucoup qui le font journellement; mais peu de personnes sont de cet avis, parce qu'elles ont beaucoup plus d'avantage à faire faire les travaux par corvée, et ce n'est que lorsqu'elles ne peuvent pas obtenir des Indiens qu'elles ont recours aux journaliers. Si l'on abolissait les corvées, tous les naturels viendraient se louer sur les places et dans les endroits où l'on va les chercher, et les inconvénients qui résultent des rassemblements pour les corvées

(1) Le quart d'un réal, c'est-à-dire environ quinze centimes. *(Note de l'éditeur.)*

cesseraient, ainsi que les dommages que les Indiens éprouvent par la perte de leurs récoltes, n'ayant pas le temps de travailler à leurs champs. Il arrive souvent que dans un seul jour ils font des pertes considérables, sans compter qu'on les punit pour ne pas avoir cultivé leurs terres, encore qu'il n'y ait pas de leur faute. Des alcaldes majors et des corrégidors, sous prétexte de servir les intérêts de l'État, imposent aux Indiens des amendes à leur profit et les font traîner en prison. Si on les laissait venir travailler lorsqu'ils le veulent, ou si on leur envoyait des caciques pour les louer à raison d'un prix convenu, chacun d'eux se présenterait quand leur présence ne serait pas nécessaire dans leurs terres, puisqu'ils font leurs récoltes à des époques différentes. Le cacique aurait soin d'arrêter ceux qui auraient moins d'occupation, et prendrait en considération le temps et la saison, et jamais on ne manquerait de journaliers, car il y a des Indiens si pauvres que

leurs récoltes, très-peu considérables, sont bientôt faites. Les marchands et les artisans, qui en un jour gagnent plus dans leur métier ou dans leur négoce, sans quitter leurs maisons, leurs femmes et leurs enfants, qu'on ne leur donne dans toute la semaine, seraient exemptés des corvées, qui leur sont très-préjudiciables.

Il y aurait encore beaucoup d'autres faits de ce genre et aussi avérés que l'on pourrait citer; mais on n'en finirait pas si l'on voulait rapporter toutes les vexations que souffrent ces pauvres Indiens. Ce que j'ai dit doit suffire pour faire comprendre tous les maux de leur triste existence et les remèdes qu'il faut y apporter, ce qui est l'objet des questions proposées dans l'ordonnance royale de Votre Majesté.

Il me paraît nécessaire de passer tout de suite au quatrième paragraphe de l'ordonnance de Votre Majesté, attendu qu'il est convenable d'y répondre avant de s'occuper des

autres. Si quelquefois je répétais ce que j'ai déjà dit, c'est que je ne pourrais faire autrement, et qu'il est nécessaire de revenir deux ou trois fois sur le même sujet pour se conformer à cette maxime de Platon : *Il est permis de se répéter quand c'est pour mieux faire sentir ce que l'on veut dire.* Au reste, j'ai été d'autant plus autorisé à le faire, que plusieurs paragraphes contiennent des questions semblables. Le quatrième est conçu en ces termes :

PARAGRAPHE IV.

« De plus, vous vous informerez quelles » classes de sujets payaient l'impôt, s'il n'y » avait que les laboureurs et les *macehuales*, » si les marchands ou d'autres personnes » étaient imposables ou non, et s'il exis- » tait des sujets affranchis des contribu- » tions. »

[redacted]

RÉPONSE.

Ce paragraphe contient deux questions : la première, quels étaient les sujets imposables; la seconde, quels étaient ceux qui ne l'étaient pas.

On comptait quatre classes de contribuables.

Quant à la première question, autant qu'on a pu s'en instruire, il y avait quatre classes de contribuables qui comprenaient tous les gens du peuple.

Première classe.

La première classe se nommait *teccallec*, ce qui veut dire gens qui appartiennent à des chefs. Ils étaient soumis aux *tecteclutzins*, chefs du second ordre dont les seigneuries n'étaient pas héréditaires, mais seulement une récom-

pense à vie accordée par le souverain à ceux qui s'étaient signalés à la guerre, au service de l'état ou du prince. Ce second ordre de chefs payait une contribution au souverain, comme on l'a déjà dit quand on a répondu à la première question de ce paragraphe en traitant des différents ordres de chefs.

Seconde classe.

La seconde classe se nommait *calpullec* ou *chinancallec*, ce qui veut dire habitant d'un quartier connu ou membre d'une famille ancienne et connue, qui vit à part. Ils étaient fort nombreux, comme les calpullis. Cette classe comprenait tous ceux qui payaient des contributions au souverain suprême et à leurs chefs particuliers ; ils cultivaient des champs destinés à l'entretien du prince et de ces chefs, et acquittaient des prestations personnelles en raison de la population à titre de redevances, et pour pourvoir à la dépense des

assemblées qui se tenaient chaque année dans le palais de leur chef pour discuter les intérêts généraux. Ces contributions n'étaient pas obligatoires, elles ne se payaient qu'en vertu d'un usage établi depuis la plus haute antiquité et indépendamment des impôts payables au souverain.

Troisième classe.

Les marchands composaient la troisième classe de contribuables ; ils étaient de familles connues. Personne ne pouvait exercer le négoce que comme héritier de son père, ou avec l'autorisation des chefs. Ils jouissaient de certains priviléges, parce que leur profession était utile à l'état. Les artisans payaient les contributions en objets de leur industrie, comme les commerçants en marchandises de leur commerce; les uns et les autres étaient exempts de fournir des prestations personnelles et de travailler aux ouvrages d'utilité pu-

blique, excepté en cas d'urgence. Ils n'étaient point astreints non plus à cultiver les *milpas* ou champs dont le produit était destiné aux dépenses des chefs, parce qu'ils y pourvoyaient par leurs contributions. Ils avaient continuellement un chef chargé de leurs intérêts et de traiter pour tous avec les souverains ou les gouverneurs. Cet usage existait également dans les calpullis et les tecallis, car un quartier était composé de toute espèce de citoyens.

Quatrième classe.

La quatrième classe se nommait *tlalmaïtes* ou *mayegues* (1), ce qui veut dire laboureurs qui travaillent dans les terres d'autrui, pour les distinguer des deux autres classes de contribuables, qui ont tous des terres à eux en par-

(1) Après avoir écrit *mangueyes* comme nous avons orthographié page 87, le copiste écrit ici *mayegues*; nous pensons que le premier nom est le véritable et nous l'avons conservé. Tlalmaitl signifie laboureur suivant Alonzo de Molina (*Vocabolario mexicano*). (*Note de l'éditeur*).

[redacted]

ticulier, ou bien qui appartiennent à leur calpulli, tandis que ceux de la quatrième classe, au contraire, cultivent des terres qui ne leur appartiennent pas. Cela vient de ce que, dans le principe, lorsqu'après la conquête du pays par les Indiens on fit le partage des terres, ceux-ci n'en reçurent pas, comme il arriva quand les chrétiens conquirent ce pays : des Espagnols reçurent des terres et des Indiens, et d'autres n'en reçurent pas.

Les magueyes ne pouvaient pas changer de pays.

Il était défendu aux magueyes de quitter une terre pour aller dans une autre, et il n'y a pas d'exemple qu'un d'eux ait abandonné les terres qu'il cultivait, ni même qu'on eût cherché à le faire, car personne n'aurait osé manquer à son devoir. Ces terres passaient aux héritiers du chef qui acquittaient les impôts au moyen des magueyes qui y résidaient, et en raison des charges et des prestations

personnelles que payaient leurs auteurs, sans changement aucun. Ils donnaient pour cela une portion des récoltes, ou bien leurs magueyes, en raison de leur nombre, cultivaient un territoire appartenant au souverain, d'après des règles fixées. Telles étaient les impositions que les Indiens payaient au souverain, et de plus ils fournissaient l'eau et le bois pour sa maison.

Contribution des magueyes.

Ces derniers contribuables ne payaient aucun impôt aux souverains, ni à qui que ce fût, excepté à leurs seigneurs ; ils ne travaillaient pas non plus aux terres qui se cultivaient en commun. L'impôt au souverain était représenté par les redevances qu'ils payaient aux seigneurs des terres qu'ils cultivaient, et ils se regardaient comme propriétaires de ces terres, parce que, de temps immémorial, ils en avaient le domaine utile et leurs maîtres

le domaine direct, du consentement du souverain, qu'ils servaient seulement en temps de guerre, personne n'en étant exempté. Ce prince exerçait sur eux la juridiction civile et criminelle.

Le père de famille peut partager comme il entend ses terres et ses magueyes.

Lorsqu'un seigneur est sur le point de mourir et qu'il laisse des enfants, il peut partager entre eux, comme il le désire, ses terres patrimoniales et ses magueyes; car il n'y a pas de majorats. Les autres personnes qui ont des terres et des magueyes jouissent du même droit.

Emploi de l'impôt.

Les impositions que les Indiens payaient aux souverains étaient employées aux besoins de l'état et aux dépenses occasionnées par leurs guerres fréquentes. Le souverain

suprêmes de qui relevaient les autres chefs, qui, cependant, étaient maîtres chez eux, employait une partie des impôts qu'il en recevait à payer les gouverneurs, les magistrats, les chefs militaires, et à pourvoir au logement et à la nourriture d'un grand nombre de nobles, suivant leur rang. Ordinairement, tous les dignitaires avaient, chacun dans le palais du souverain, un appartement particulier conforme à leurs dignités, à leurs qualités, ou à l'emploi qu'ils occupaient dans la maison du prince, à la guerre, ou au service de l'état. Le souverain ne pouvait pas disposer des revenus publics suivant son bon plaisir; le peuple et même les nobles se seraient soulevés. Comme la population était nombreuse, l'impôt était considérable, et suffisait à tous les besoins.

Des Indiens qui sont restés imposables.

Les deux premières classes de contribuables,

[redacted]

c'est-à-dire les teccallecs et les calpullecs, qui, comme nous l'avons dit, composent toute la classe populaire, les marchands et les artisans qui habitent avec eux, sont devenus tributaires de Votre Majesté ou des encomenderos. Les nobles seulement, et quelques particuliers qui avaient des magueyes dans leurs terres patrimoniales, les avaient conservées dans le principe; mais aujourd'hui tous en sont dépossédés, comme on le dira plus loin.

Terres qui dépendent des seigneuries.

Il y avait autrefois, et il existe encore aujourd'hui, des terres désignées comme faisant partie du domaine; on les nommait *Tlalocamilli;* le souverain ne pouvait pas les aliéner, mais seulement les affermer suivant sa volonté. Comme ces terres étaient nombreuses et très-bonnes, elles donnaient un produit important qui se consommait dans la

maison du souverain. Ces princes étaient dans l'usage d'employer dans leurs maisons tous les revenus des terres du domaine. Les voyageurs et les pauvres, outre les nobles et les employés dont nous avons parlé, étaient défrayés et nourris dans leurs palais : c'est pourquoi on avait pour eux le plus grand respect et la plus grande obéissance. Pour faire face à ces dépenses, les chefs employaient en outre la plus grande partie de leurs revenus patrimoniaux.

Indiens qui n'étaient pas imposables.

On demande, dans la seconde partie de ce paragraphe, s'il y avait des Indiens affranchis des impôts. Tout ce que l'on a pu apprendre, c'est que les laboureurs acquittaient les prestations réelles et personnelles, et que les marchands et les artisans payaient seulement des contributions, sans être soumis aux corvées, excepté en temps de guerre, et que les

Tecutles et les Pilleys étaient exemptés de ces deux genres d'impôts. Nous avons dit que c'étaient des espèces d'hidalgos ou de gentilshommes employés à la guerre, dans les charges publiques, les offices de la justice, ou qui servaient le prince dans son palais. Les uns étaient comme des écuyers et l'accompagnaient partout; d'autres remplissaient les fonctions d'ambassadeurs, faisaient les affaires du prince, étaient chargés de recueillir les laboureurs pour cultiver les terres ou pour les travaux publics qui se faisaient à l'occasion des fètes et du service du souverain. Voilà pourquoi les villages étaient séparés par quartiers. Parmi ces nobles, un certain nombre n'avaient d'autre emploi que d'accompagner le souverain; ils étaient tous exemptés des impôts, nourris et logés par le prince, qui leur donnait des gens du peuple pour les servir, les pourvoir d'eau, de bois, et travailler à leurs terres. Le nombre de ces domestiques était en proportion du rang des

officiers. Leur service n'était pas perpétuel, on les remplaçait à tour de rôle; ils étaient exemptés de travailler à la milpa et de faire les corvées pour le souverain, attendu qu'ils servaient les officiers à sa place. On doit cependant les considérer comme ayant été toujours dans la classe des contribuables. En temps de guerre, ils servaient le prince, de telle sorte qu'un Indien n'avait jamais deux maîtres à la fois; leurs impôts étaient le service personnel et le travail de la milpa, ou des terres qu'ils cultivaient pour le souverain ou pour un autre chef d'après ses ordres.

Personnes affranchies des impôts.

Les individus en puissance paternelle et les orphelins étaient pareillement affranchis des impôts. Depuis que le bon ordre qui présidait à l'éducation des enfants a disparu, ceux qui perdent leurs père et mère sont conduits chez un de leurs parents qui les

nourrit et les fait travailler jusqu'à ce qu'ils se marient. Jamais il n'a été d'usage chez eux de payer des gages. Les veuves, les estropiés, ceux qui ne pouvaient pas travailler ne payaient pas d'impôts, quand même ils auraient possédé des terres, et l'exemption durait tant qu'ils ne pouvaient pas les cultiver, ou jusqu'à ce qu'ils eussent quelqu'un pour les aider dans leurs travaux. S'ils laissaient leurs champs incultes sans que ce fût de leur faute, on ne les en dépossédait pas pour les donner à d'autres. Les pauvres, les mendiants et les nobles n'étaient pas imposables; il en était de même de ceux qui travaillaient dans les magueyes dépendant des chefs ou des particuliers, car les prestations personnelles dont ils étaient tenus envers ces derniers remplaçaient les impositions qu'ils devaient au souverain suprême. Les personnes employées au service du temple étaient affranchies en tout temps des charges publiques et n'étaient tenues de s'occuper que du culte.

Je vais maintenant revenir au commencement de l'ordonnance de Votre Majesté, et répondre au premier paragraphe, ainsi conçu :

PARAGRAPHE PREMIER.

« Au nom du Prince,

» Président et auditeurs de l'audience
» royale des frontières,

» Désirant être éclairé sur les objets
» ci-dessous indiqués, nous vous fai-
» sons savoir qu'aussitôt que vous recevrez
» cette ordonnance de la plus grande
» importance, nous désirons que vous vous
» informiez auprès des vieillards indiens,
» après leur avoir fait prêter serment entre
» vos mains, quelles étaient les imposi-
» tions que les villages et les naturels de ces
» contrées payaient au dernier souverain,
» à ses prédécesseurs ou à tout autre prince
» exerçant le pouvoir souverain ; quelles en

[redacted]

» étaient la nature, la quantité, et la valeur
» réduite en pesos d'or pour chaque année. »

RÉPONSE.

Ce paragraphe contient trois questions : la première, comment les naturels étaient-ils imposés? la seconde, quelles étaient la quotité et la nature des contributions? et la troisième, à combien s'élevaient-elles chaque année en réduisant la valeur en pesos d'or ?

Ordre suivi dans la répartition de l'impôt.

Le payement des impôts était bien réglé; chaque province et chaque ville étaient imposées suivant la nature, la population et l'étendue du territoire. Elles s'acquittaient en nature et en produits de leur sol ou de leur industrie, sans qu'il fût nécessaire d'aller chercher ces objets dans une autre contrée, comme des terres chaudes dans les terres froides, et des terres froides dans les terres chaudes.

Nature des impositions.

Le plus communément les impositions se payaient en maïs, *axi* (espèce de poivre), *frijoles* (haricots noirs), et en coton. Chaque ville avait des terrains destinés à la culture de ces produits. Les seigneurs y entretenaient une grande quantité d'esclaves pour les garder. Les habitants des villes cultivaient des terrains destinés à acquitter l'impôt, et se faisaient aider par les naturels du voisinage, pourvu toutefois que ceux-ci n'eussent pas déjà des terres à cultiver pour l'état; car, dans ce cas, ils ne les quittaient pas pour travailler à d'autres. Les contribuables étaient tenus, en outre, de fournir de l'eau et du bois pour la maison du chef. Les artisans acquittaient les impositions en produits de leur industrie. Jamais l'impôt n'était réparti par tête, mais par village. Chaque corps de métier travaillait ensemble aux contributions qui lui avaient

[redacted]

été imposées, en se partageant le travail, et ils en apportaient les produits à l'époque qui leur avait été assignée, ainsi qu'on l'expliquera plus loin, et comme cela se fait pour les capitations (*encabezamientos*), en usage en Espagne.

Ainsi, les laboureurs cultivaient des terres affectées aux impôts, faisaient les moissons et rentraient les récoltes. Les artisans acquittaient en produits de leur industrie, les marchands en marchandises, en étoffes, plumes, bijoux et pierres fines, chacun suivant son négoce. Comme cette dernière classe était riche et heureuse, les impositions qu'elle payait étaient les plus considérables.

Dans les pays qui produisaient du coton, on en cultivait pour acquitter les charges publiques. Les naturels dont le territoire n'en produisait pas, mais qui avaient des vassaux qui cultivaient cette plante, payaient aussi avec ce produit. D'autres villes étaient chargées de mettre le coton en œuvre, et faisaient d'excel-

lentes étoffes. Bien que les habitants des terres froides ne cultivassent pas le coton, c'était dans ces contrées que l'on faisait les tissus les plus parfaits; car les naturels y sont plus adroits que dans les terres chaudes. Ainsi, il y avait des villages qui contribuaient en coton, et d'autres qui acquittaient les impôts en le mettant en œuvre. Dans les provinces qui fournissaient du maïs, du *chile* ou des haricots, on payait avec ces produits; dans d'autres, c'était en fruits, en poisson ou en gibier, suivant la nature du pays. Dans les contrées où l'on ramassait de la poudre d'or dans les rivières et sans travail, on payait avec ce métal, mais en petite quantité.

Tout était bien ordonné pour que les uns ne fussent pas plus grevés que les autres. Ce que chacun payait était peu de chose; mais la population étant nombreuse, la totalité devenait considérable; enfin, quelle que fût la nature des impositions, elles étaient peu élevées, on les payait sans peine, et on les per-

cevait sans faire éprouver aucune vexation.

Valeur et perception des impôts.

A l'égard de la seconde question, c'est-à-dire quelle était la quotité des impositions, nous avons déjà dit que chaque particulier payait peu de chose, et que la totalité était considérable à cause de la population. A cette époque, tout le commerce se faisait par échange; l'usage de la monnaie n'étant pas connu, on trafiquait en donnant un objet pour un autre, ce qui est la manière de commercer la plus ancienne, la plus respectable, la plus sûre et la plus conforme à la nature.

On prélevait des tributs plus forts que les impôts ordinaires sur les villes conquises qui s'étaient révoltées; ils se payaient de la même manière. En répondant à la quatrième question du paragraphe IX, par lequel nous commençons ce rapport, nous avons dit ce que chacune d'elles payait en particulier. A cer-

taines fêtes de l'année, les chefs inférieurs, pour rendre hommage-lige aux seigneurs suzerains, leur faisaient des présents.

Outre les impositions ordinaires des marchands, il était d'usage qu'en raison de leurs fortunes et de la considération que les seigneurs avaient pour eux, ils fissent à ces derniers, à l'occasion de ces fêtes, des présents gracieux, sans cependant y être obligés. Chacun d'eux offrait ce qu'il voulait, on recueillait tous ces dons particuliers, et le chef des marchands les présentait au nom de tous au seigneur, qui les employait à célébrer des fêtes où assistaient tous les marchands.

Lorsque les réjouissances étaient terminées, les souverains donnaient aux chefs inférieurs, à leurs sujets et aux étrangers qui s'étaient trouvés à ces solennités, des manteaux précieux ou d'autres présents, suivant leur qualité; puis les marchands se retiraient satisfaits et payés de ce qu'ils avaient apporté.

Les souverains, les chefs inférieurs et les

[redacted]

nobles possédaient en propre des terres patrimoniales dans lesquelles étaient établis leurs magueyes ou tlalmaïtes, dont il a été question. Les impositions que payaient ces derniers revenaient aux seigneurs, qui pouvaient en disposer comme de leur chose propre.

Si donc l'on résume ce qui a été dit, les deux premières classes de contribuables sont premièrement les telcallecs, secondement les calpullecs. Ces deux classes comprennent tout le peuple et payent aujourd'hui les impôts à Votre Majesté ou aux encomenderos. Viennent ensuite les marchands et les artisans, que l'on a rangés dans la troisième classe. La quatrième, composée des magueyes ou tlalmaïtes, doit des impôts et des prestations personnelles aux maîtres des terres qu'ils cultivent et qui n'en ont pas été dépossédés. Ces propriétaires sont en très-petit nombre, s'il y en a.

Quant à la troisième question, savoir : quelle est la valeur des impositions réduites en pesos d'or commun? on ne peut pas bien s'en

assurer. Ce que chaque contribuable payait était peu de chose et d'une valeur médiocre à cette époque, bien que de nos jours le prix en soit très-augmenté. Il est certain qu'aujourd'hui un contribuable paye plus que six de ceux qui payaient en or, car on n'exploitait pas ce métal avec tant de peine que de nos jours, et il était moins estimé. Néanmoins, d'après ce que l'on peut supposer, cela s'élevait à peine à trois ou quatre réaux tout au plus, tant l'impôt était bien réparti. Un Indien n'était obligé de travailler aux corvées qu'une fois ou deux par an; encore ceux qui travaillaient deux fois étaient-ils les moins éloignés. On les choisissait de préférence pour qu'ils ne perdissent pas leur temps à aller et venir.

PARAGRAPHE II.

« Vous vous informerez pareillement » de la quotité et de la valeur des tributs

» que les caciques soumis payaient aux chefs
» inférieurs, et à combien ils s'élevaient cha-
» que année, indépendamment de ceux qui
» étaient perçus par le souverain. »

RÉPONSE.

Ce paragraphe contient deux questions : la première, quels tributs payaient les caciques aux chefs inférieurs? la seconde, à combien s'élevaient ces tributs annuels, indépendamment de ceux qu'ils payaient au souverain ?

Quant à la première question, je dirai que les Indiens des provinces soumises à Mexico, à Tezcuco et à Tacuba, payaient des impositions à leurs chefs naturels de la même manière qu'on les payait au souverain universel, car les chefs vaincus n'étaient pas dépouillés de leurs revenus, et ils les dépensaient comme nous l'avons indiqué en parlant de Mexico et de ses alliés. Nous avons dit pareillement de

quelle manière on acquittait les impositions et les services personnels envers les chefs de Mexico. Tous ces chefs suprêmes ou inférieurs jouissaient des mêmes droits et possédaient des terres patrimoniales, des magueyes et des domaines fixes où ils exerçaient leur pouvoir.

On ne peut savoir quelle était la quotité de ces impôts, comme nous l'avons dit déjà, mais ils n'étaient pas considérables; généralement on les acquittait en grains. A l'égard de la seconde question, savoir : à combien ils s'élevaient chaque année? il est impossible d'en réduire la valeur en argent.

PARAGRAPHE III.

« Outre les informations que vous vous
» procurerez par la déposition des témoins,
» vous vous ferez présenter toutes espèces de
» peintures, tableaux ou comptes, quels qu'ils
» soient, remontant à cette époque, afin que
» l'on puisse s'éclairer sur les sujets en

» question. Vous ferez en sorte que les re-
» ligieux se les procurent, et qu'ils cherchent
» parmi eux quelqu'un qui connaisse la
» langue et les usages du pays; vous pren-
» drez des informations près de ces religieux
» et de toutes autres personnes qui pour-
» raient vous éclairer à ce sujet. »

RÉPONSE.

J'ai fait autant que possible toutes les recherches recommandées pour découvrir la vérité sur tout ce que j'ai dit et sur ce que je dirai.

PARAGRAPHE IV.

J'ai déjà répondu à ce paragraphe.

PARAGRAPHE V.

« Vous vous informerez aussi à quelle

» époque de l'année on payait l'impôt, com-
» ment s'en faisaient la répartition et la per-
» ception »

RÉPONSE.

Ce paragraphe contient deux questions : la première, à quelle époque payait-on les impôts? la seconde, quels étaient les usages que l'on observait quant à la répartition et à la perception ?

Mode de perception.

Quant à la première espèce d'imposition, c'est-à-dire celle qui se payait en nature, on la percevait à l'époque de la moisson dans chaque village. On recueillait les fruits dans des bâtiments ou greniers destinés à cet effet ; on les retirait de là pour les dépenses qui ont été indiquées. Cependant, aux environs de Mexico, l'on était dans l'habitude de les

[redacted]

transporter à la ville pour pourvoir à la subsistance des habitants, qui n'avaient pas de terrains à cultiver, puisqu'ils étaient entourés d'eau.

Impositions des marchands et des artisans.

On suivait plusieurs usages à l'égard des impositions que payaient les marchands et les artisans. Dans certains pays on les percevait tous les vingt jours, dans d'autres tous les quatre mois ou tous les quatre-vingts jours, car leurs mois étaient de vingt jours; par ce moyen il y avait dans un an un, deux ou trois payements. Les impôts étaient répartis par villages ou par corps de métiers, suivant la nature des objets payés et les distances qui séparaient les villages. Ainsi tout le monde ne payait pas uniformément tous les vingt jours ou tous les quatre-vingtsjours, mais d'après la répartition qui avait été faite, si bien qu'il se faisait

des versements toute l'année, et jamais dans les palais des chefs on ne manquait des objets percevables. Il en était de même des fruits, du poisson, du gibier, de la vaisselle et des autres objets nécessaires à la nourriture et au service; chaque contribuable s'acquittait en deux ou trois payements, suivant que c'était convenable.

Mode de répartition.

Quant à la seconde question, qui a rapport au mode de répartition, il y avait dans chaque village des terrains destinés à la culture, proportionnés à la classe des habitants, à leur nombre et au genre de produit qu'ils devaient fournir. On a déjà dit que la manière la plus générale d'acquitter l'impôt était en grains. Quant à ce que les marchands et les artisans étaient tenus de payer pour subvenir aux frais de la guerre, on le réglait toujours en raison de la force de la

population, de la richesse et de la nature du sol. Il n'y avait pas de variété dans la quotité générale de l'impôt ni aucune confusion; car les Indiens ne changeaient pas de village ni même de quartier. Cet usage était observé comme une loi, et, à moins d'être contraint par la force, un Indien et ses descendants naissaient et mouraient où étaient nés leurs pères et leurs aïeux.

De la perception et des officiers qui y étaient préposés.

Les souverains et les chefs inférieurs choisissaient parmi les *Pilles* des intendants chargés de recevoir les impôts, de veiller à la culture des terrains communaux et des terres appartenant aux particuliers. Ces intendants n'étaient pas absolument nécessaires, car les sujets les prévenaient dans l'exécution de leur charge en apportant au souverain les impôts qu'il avait ordonné de percevoir.

Pourquoi et dans quelles occasions les souverains affranchissaient des impôts.

Dans les temps de disette ou de peste, les chefs inférieurs ou majordomes se présentaient au souverain suprême pour l'instruire de ce malheur public. Le fait étant constaté, ce qui arrivait toujours, car autrement ces officiers n'auraient pas osé se mêler de l'affaire, le souverain ordonnait que pour l'année on ne percevrait pas d'impôt dans les villages qui avaient été victimes de ces calamités; et même, si la disette y obligeait, il faisait distribuer des vivres et des semences pour l'année suivante. Toute leur attention avait pour but le soulagement et la consolation de leurs sujets autant qu'il était possible.

Comment les Indiens acquittaient les prestations personnelles.

Le service personnel et ordinaire, qui con-

[redacted]

sistait à fournir chaque jour l'eau et le bois nécessaires à la maison des chefs, était réparti de jour en jour par villages et quartiers, de sorte qu'un Indien y était astreint une fois ou deux tout au plus par an, et, comme on l'a dit, il n'y avait que les sujets du voisinage qui y fussent soumis, et encore dans cette considération les dégrévait-on d'une partie des impôts. Quelquefois un village se présentait avec tout le bois qu'il était tenu de fournir : cela arrivait surtout lorsqu'il était éloigné. Le plus souvent les corvées se faisaient par des esclaves qui étaient très-nombreux.

PARAGRAPHE VI.

« Vous chercherez à savoir pareillement si » le montant des impôts était en raison » des terres, du nombre des habitations, ou » de la force de la population, et par consé- » quent si c'était une capitation. »

RÉPONSE.

On suivait à cet égard plusieurs usages. Dans toute la Nouvelle-Espagne, dont font partie les provinces de Mexico, Tlaxcala, Huexotcingo, Cholula, Oaxaca et beaucoup d'autres, ils étaient semblables; mais ils différaient dans le Méchoacan, parce que tous les habitants en général, nobles ou laboureurs, possédaient des terres en propre, et qu'il y avait des champs communaux où l'on cultivait les produits destinés aux souverains, aux chefs inférieurs et aux temples. Les impôts n'étaient pas en raison des terres ni des habitations; des champs cultivés en commun étaient destinés à les acquitter. En outre, les artisans, les pêcheurs, les chasseurs, les marchands et ceux qui devaient fournir des fruits et de la vaisselle, versaient en masse les produits de leur industrie.

[redacted]

Des magueyes.

Les magueyes qui travaillaient dans les terres d'autrui payaient une redevance aux propriétaires et étaient soumis à des corvées, comme on l'a dit dans la réponse à la première partie du paragraphe IV, qui traite de la quatrième classe des contribuables.

Des censitaires.

Les censitaires qui cultivaient les terres d'autrui payaient un cens aux seigneurs et faisaient des corvées suivant des conventions réglées. Ils différaient des magueyes, car ils affermaient les terres pour un an, deux ans ou plus, sans être tenus à d'autres obligations à l'égard du seigneur; mais ils devaient le service au souverain comme les autres sujets, et étaient tenus de travailler aux terres qui se cultivaient en commun pour acquitter les impôts.

La capitation était inconnue.

Les Indiens ne connaissaient donc pas la capitation ni rien de semblable; de là vient que le recensement que l'on a fait il y a quelques années pour répartir les impôts a occasionné tant de troubles; nous en parlerons plus loin.

Il y avait un domaine public.

Dans plusieurs contrées, le revenu de certaines terres était appliqué au besoin de l'état. Elles étaient inaliénables; tous ceux qui les cultivaient, nobles ou non, devaient payer au souverain une rente fixe : les Espagnols appellent ces terres *tributarias*.

PARAGRAPHE VII.

« *Item*, à qui appartenaient les terres et les » héritages cultivés par les Indiens? si les

[redacted]

» nobles étaient contribuables, et si, malgré
» cette qualité, ils payaient des redevances aux
» seigneurs suzerains à titre d'hommage ? »

RÉPONSE.

La réponse à ce paragraphe se déduit de ce qui a été exposé : il est donc inutile de la répéter; j'ajouterai seulement en résumé que presque tous possédaient des terres en propre, soit en particulier, soit en commun, comme les telcallecs et les calpullecs, dont il a été question. Ceux qui n'enavaient pas, ou qui n'étaient pas copropriétaires de territoires communs ou de terrains appartenant à leur quartier, étaient censitaires de quelques seigneurs ou particuliers d'un autre quartier. Ils affermaient au moyen d'une rente convenue, et pour un an ou deux, les terres qu'ils pouvaient cultiver, et ils payaient des impôts aux souverains comme les autres contribuables. Les magueyes étaient

des tenanciers, et comme tels ils payaient une redevance aux seigneurs terriers des domaines qu'ils cultivaient. Ils n'étaient pas soumis aux impôts à l'égard du souverain, excepté en temps de guerre ou de nécessité publique; alors ils devaient des prestations personnelles en vertu du droit de souveraineté et suivant l'étendue de sa juridiction. Ceci est conforme au droit, comme on l'a prouvé au paragraphe des impôts; on en parlera de nouveau quand il sera question des usages remarquables de la Nouvelle-Espagne. Tous les autres habitants acquittaient les impôts comme nous l'avons dit; ils faisaient les corvées et servaient à la guerre ou en cas de besoin public, en vertu du droit de souveraineté du prince et en proportion de l'étendue de sa juridiction.

PARAGRAPHE VIII.

« Vous chercherez à savoir pareillement

» comment sont répartis les impôts que les
» Indiens payent à leurs caciques et à leurs
» chefs, quelle en est la nature, s'ils sont
» les mêmes qu'avant leur conversion, si les
» payements s'effectuent d'une manière ana-
» logue, et s'il s'est introduit quelque nou-
» veauté sous ce rapport. »

RÉPONSE.

Ce que l'on a dit en répondant à la troisième question du paragraphe IX, qui est le premier qu'on a traité, fait pressentir quelle doit être la réponse à celui-ci. C'est, en un mot, que tous chefs, suprêmes ou inférieurs, caciques ou nobles, sont dans une si grande misère qu'à peine ont-ils de quoi se nourrir. On les a dépossédés de leurs domaines, de leurs terres; on leur a enlevé leurs colons ou magueyes. Une des causes de leur ruine, c'est de leur avoir retiré le titre de seigneur et de les avoir revêtus des em-

plois de gouverneur, dont leurs adversaires les privent sans en donner de juste raison, ce qui équivaut à leur enlever le titre de chef. Beaucoup de personnes ont commis ces injustices sous prétexte que le service de Votre Majesté et le bien du pays exigeaient l'abolition de ces seigneuries, et elles ont remplacé les chefs par des macehuales. Dans mes tournées, j'ai vu des chefs résigner leur office entre mes mains sans que je pusse obtenir d'eux qu'ils se chargeassent des emplois de gouverneurs. Lorsqu'on leur en demandait la raison, ils disaient que c'était dans la crainte que leurs vassaux ne leur intentassent des procès au sujet des impôts, et parce que les voyageurs et d'autres individus exigeaient d'eux des vivres ou d'autres objets et les maltraitaient; que les officiers de Votre Majesté ou les encomenderos les vexaient et les enfermaient à cause des impôts. Aujourd'hui les Indiens ne payent plus rien aux caciques ni aux autres chefs comme ils le faisaient autrefois, parce que

[redacted]

tous ont été privés de leurs titres et réduits à l'état de contribuables, quoiqu'ils aient cherché à s'affranchir en faisant valoir leur qualité d'hommes libres. Les magueyes, pour ne pas payer les nobles, soutiennent que les prétentions de Votre Majesté sont fondées, que tous les sujets sont tenus de payer des impôts, que si quelqu'un s'y oppose il faut l'arrêter, le faire payer, lui enlever ses magueyes, et le forcer de contribuer à Votre Majesté ou aux encomenderos. Comme les nobles ne savent à qui s'adresser et qu'ils n'ont pas les moyens de plaider, ils perdent leur liberté, leurs terres et leurs magueyes, qui se révoltent contre eux et disent que les terres sont à eux, qu'ils les tiennent de leurs ancêtres. Comme l'on ne connaît pas les titres de propriété des chefs, les prétentions de leurs adversaires sont accueillies, et les chefs dépossédés et ruinés, sans oser ni savoir répondre.

PARAGRAPHE IX.

On y a déjà répondu.

PARAGRAPHE X.

« Vous devez aussi vous informer si, lorsque les Espagnols ont découvert et conquis ce pays, ils ont rangé dans la classe des contribuables un plus grand nombre d'Indiens que celui qui existait pendant l'idolâtrie; comment se payaient les impôts; comment les naturels acquittaient les prestations personnelles; si l'on a eu soin de ne pas leur imposer d'autres contributions ou d'autres corvées que celles anciennement en usage au profit du souverain; si les nouvelles impositions qui ont été établies sur les Indiens l'ont été seulement pour pourvoir à la subsistance des Espagnols encomenderos de villages; enfin quelles règles ont été suivies à cet égard. »

[redacted]

RÉPONSE.

Les actes des Espagnols dans le principe, et même aujourd'hui dans certaines contrées, ont été et sont encore si exorbitants, si injustes, si déraisonnables, que, s'il fallait répondre à tout ce que contient ce paragraphe, on ferait une longue instruction; néanmoins en se résumant le plus possible, on répondra avec la plus grande brièveté et toute la mesure nécessaire. Pour mieux le faire, il est absolument nécessaire de rapporter plusieurs faits qui ont eu lieu ou qui se passent présentement.

Ce paragraphe contient deux questions : la première, si à l'époque de la conquête on a exigé des Indiens des impôts qui leur étaient inconnus? la seconde, comment leur a-t-on imposé les prestations personnelles?

Comment on a imposé les premières contributions.

Quant à la première question, aussitôt la conquête achevée, le capitaine don Fernand Cortez ordonna que les caciques et les chefs se réuniraient à Cuyoacan, qui est une des villes capitales des Indiens, éloignée de deux lieues de Mexico, et qu'il avait prise pour lui, ainsi que d'autres villages des environs de la capitale. Ayant convoqué tous les chefs qui purent venir, il leur dit qu'ils n'avaient plus d'impôts à payer aux souverains de Mexico, de Tezcuco et de Tacuba, comme ils le faisaient autrefois, mais bien à l'empereur et, en son nom, aux Espagnols et à lui; qu'ils n'étaient plus tenus de cultiver les terrains communaux, et que chaque ville, dont le nombre était très-considérable, serait indépendante. Les chefs, se souvenant de la manière dont on venait de les traiter, eux et leurs sujets, acceptèrent ces nouvelles propositions. On peut

juger combien était libre leur consentement. Cortez divisa le pays entre lui et ses officiers, sans régler le montant des impôts et l'époque où ils seraient payables. Chaque Espagnol s'arrangea avec le seigneur ou les chefs du village qu'il avait reçu en partage pour régler ce qu'il devrait payer tous les quatre-vingts jours. Quelques-uns, mais en petit nombre, eurent recours au capitaine pour faire confirmer leurs accords. Son caprice et son avarice étaient la mesure et la taxe des impôts, des prestations personnelles et des esclaves qu'il autorisait à exiger, sans considérer si c'était possible ou non. On peut voir par cela s'il fit attention à ne pas les imposer plus qu'ils ne l'étaient par leurs chefs. Les Espagnols forçaient les naturels à donner ce qu'ils leur demandaient, et pour cela ils les tourmentaient par des tortures et des cruautés inconnues jusqu'à cette époque. Ces actes de barbarie, joints aux calamités qui ont affligé ce peuple, et que l'on racontera plus loin, ont

tellement diminué la population qu'elle n'est pas le tiers aussi forte qu'elle était autrefois.

La seconde question a rapport aux corvées qu'on leur faisait faire. Je pourrais m'étendre longuement sur ce sujet; mais je serai aussi bref que possible, parce que j'ai dit, en répondant à la première question, que les maux et les cruautés dont on les accablait, joints aux calamités qu'ils ont souffertes, ont réduit la population à moins du tiers, et, de plus, parce que tous les Espagnols, entre autres plusieurs auditeurs, prétendent que certainement du temps de l'idolâtrie ils faisaient plus de travail qu'aujourd'hui, que par conséquent il y a lieu de croire que les corvées ne sont pas cause de la diminution de la population, et que les excès des travaux, s'il y en a, sont occasionnés par la construction des couvents, des églises, par la culture des champs de leurs caciques, par celle des terrains communaux et les travaux publics, ce qu'ils ne faisaient pas sous leur gouverne-

[redacted]

ment. J'exposerai de quelle manière les Indiens acquittaient les prestations personnelles, ce qui est le sujet de la seconde question de cet article, afin que l'on connaisse la cause de l'énorme destruction des naturels qui a eu lieu et qui continue de nos jours. Il ne faut donc pas prendre la population pour base des impôts qu'ils doivent payer aujourd'hui, ni avoir égard aux corvées qu'ils faisaient du temps de leur gouvernement, et croire qu'étant exempts de ces prestations personnelles ils sont aujourd'hui plus soulagés; car, outre qu'il est impossible d'abolir l'usage des corvées, qui est très-ancien parmi eux, ils en ont fait et ils en font de bien plus considérables quand ils travaillent aux ouvrages publics ou dans les propriétés particulières des Espagnols.

Usages observés pour les corvées publiques sous le gouvernement des Indiens.

Lorsque le gouvernement des Indiens exis-

tait, les naturels travaillaient dans leurs propres villages, comme ils le font aujourd'hui. Ces corvées sont peu considérables. Ils étaient et ils sont encore bien traités, n'abandonnent pas leurs familles, et se nourrissent comme à l'ordinaire et à leurs heures habituelles. Les travaux en commun se font très-volontiers, parce qu'encore qu'ils soient peu robustes, ils travaillent beaucoup lorsqu'ils sont réunis. Six travailleurs indiens ne font pas tant d'ouvrage qu'un seul Espagnol, car leur nourriture étant légère ils ont peu de force. Les temples, les habitations des chefs et les édifices publics étaient toujours construits en commun. Lorsqu'ils sont réunis en grand nombre, ils sont fort gais. Aussitôt la pointe du jour, et dès que le froid du matin était passé, ils sortaient de leurs maisons après avoir pris un léger repas conforme à leurs usages et à leur pauvreté, et qui leur suffisait. Ils travaillaient un peu, comme ils le pouvaient, sans qu'on les pressât ou qu'on

[redacted]

les maltraitât. En hiver et dans le printemps, afin d'éviter la rigueur du froid, ils quittaient le travail de très-bonne heure, avant que la fraîcheur du soir ne se fît sentir, car tous en général sont nus ou portent sur eux si peu de vêtements que c'est comme s'ils n'en avaient pas. Pour peu qu'il plût, ils se mettaient à l'abri, parce que, pour quelques gouttes d'eau qu'ils reçoivent, ils frissonnent de froid. Ils se rassemblaient et s'accompagnaient à leurs maisons, qui sont très-petites, bien abritées et remplacent pour eux les habillements. Leurs femmes y avaient allumé du feu et préparé leurs repas; ils se réjouissaient avec elles et leur enfants; aussi jamais n'a-t-il été question de les payer pour ces travaux. C'est ainsi que les églises et les couvents des villages se sont construits avec beaucoup de facilité et de gaieté. Ces édifices, loin d'être aussi somptueux que quelques personnes le disent, sont très-modestes en tout et seulement conformes au besoin.

Corvées dans les champs des chefs.

Des personnes prétendent que l'on doit considérer comme une des causes de la dépopulation les corvées que les Indiens font dans les champs des chefs, des caciques, et dans les terrains communaux. Cette opinion est très-erronée, car ils les faisaient aussi du temps où ils étaient dans l'idolâtrie, et cela comme aujourd'hui, en travaillant tous ensemble pendant deux ou trois heures. Ils retournent chez eux le soir, lorsque le soleil est encore sur l'horizon, et s'éloignent si peu de leurs villages que tous les jours et à toute heure ils peuvent revenir chez eux. Il en était de même quand ils travaillaient dans les terrains communaux qui étaient près de leurs villages. Ils partent pour travailler, après avoir pris, suivant leur habitude, un repas qui tient leurs estomacs chauds, et ne quittent ni leurs familles ni leurs voisins. Si le vent s'élève, s'il pleut, si la tem-

pérature se refroidit, ce qui arrive fréquemment dans l'après-midi, ils se réfugient chez eux, et aussitôt que le mauvais temps est passé, ils viennent aux heures accoutumées travailler encore un peu. Ils s'aident les uns les autres; les femmes et les enfants, tout petits qu'ils soient, prennent quelquefois part à leurs travaux. Quand ils rentrent, ils trouvent le feu allumé pour se réchauffer, leurs repas, leurs boissons préparées, leurs maisons en ordre et bien fermées, toutes choses qui leur sont nécessaires, comme je l'ai dit, parce qu'ils sont nus, quelques-uns ont à peine un misérable manteau, et beaucoup tout au plus un mauvais linge sale pour cacher leur nudité.

De l'ivrognerie.

D'autres personnes prétendent qu'il faut attribuer à l'ivrognerie la diminution de la population, parce qu'il meurt un grand nom-

bre d'Indiens, et que dans l'ivresse ils se tuent les uns les autres. Mais on se trompe aussi à ce sujet; le même vice existe dans d'autres pays, et les habitants ne diminuent pas. Néanmoins il serait très-nécessaire qu'on s'occupât de les corriger, parce que ce défaut est cause d'excès, de délits et de péchés très-graves, qu'ils commettent dans l'ivresse. Ce que j'en ai dit n'est donc pas pour excuser les Indiens, mais seulement pour faire comprendre que ce n'est pas une cause de dépopulation.

Véritable cause de la dépopulation.

Ainsi, ce ne sont pas les travaux publics en usage sous leur gouvernement qui tuent les Indiens, attendu l'ordre sage qui préside au travail, mais bien les travaux publics et les corvées des Espagnols, fort contraires à leurs usages et à leurs habitudes. Pour qu'on le comprenne mieux, j'exposerai ce qui s'est pratiqué de tout temps à ce sujet.

Ce que j'ai dit sur les coutumes suivies pour les travaux publics sous leur gouvernement était généralement reçu dans toutes les Indes; je l'ai vu partout où j'ai voyagé, et je sais qu'il en est de même dans les contrées où je n'ai pas été, parce que cela m'a été rapporté par des témoins oculaires.

Les maux dont on accablait les Indiens de la Nouvelle-Espagne ont été exercés pareillement dans toutes les Indes, de la même manière, avec les mêmes circonstances, de sorte qu'on les croirait le résultat d'ordres semblables. Voilà ce qui a détruit la population dans toutes les provinces, et ce qui, dans la suite, la fera disparaître tout à fait si l'on n'y apporte remède; car si à la vérité des abus ont cessé dans certaines contrées, ils subsistent encore dans d'autres. Les officiers de justice ne les voient pas ou les cachent; plusieurs les tolèrent et même autorisent les Espagnols à les exercer contre les naturels.

Travaux que l'on fait faire aux Indiens.

Ce qui a fait mourir les Indiens, et ce qui en fait encore mourir de nos jours, c'est la construction des grands édifices bâtis à la chaux et en pierre de taille dans les villes des Espagnols; travaux tout à fait contraires à leur santé. On les forçait de changer de pays, de passer d'une terre froide dans une terre chaude; on leur faisait faire à pied vingt, trente, quarante lieues et plus, changeant leurs habitudes en tout point, soit pour les occupations, les heures de travail, leurs usages, leur nourriture, leurs habitations, cela pendant longtemps, et sans leur laisser prendre de repos de plusieurs semaines. On les forçait à travailler depuis la pointe du jour jusque fort tard après le coucher du soleil. J'ai vu après l'*Angelus* un grand nombre d'Indiens cruellement conduits à l'ouvrage par un personnage très-puissant; ils

[redacted]

portaient une énorme poutre aussi grande qu'un pin royal, et, lorsqu'ils s'arrêtaient pour se reposer, un nègre qui les suivait armé d'une courroie les forçait de continuer leur marche en les frappant depuis le premier jusqu'au dernier, non pas pour qu'ils gagnassent du temps et qu'ils fissent d'autres travaux, car la journée était finie, mais pour les empêcher de se reposer, et pour ne pas perdre la mauvaise habitude si générale de les battre sans cesse et de les maltraiter. Comme tous étaient nus, qu'ils n'avaient pour se couvrir qu'une pièce d'étoffe qui cachait leur nudité, et que le nègre frappait autant qu'il avait de force, tous les coups de fouet faisaient effet. Pas un d'eux ne disait un mot ou ne détournait la tête, car tous sont accablés par le malheur. On a l'usage de les presser constamment dans leurs travaux, de ne pas leur laisser prendre de repos et de les châtier s'ils le font. Ces mauvais traitements sont cause qu'avec l'autorisation de Votre Majesté je

me suis démis de ma charge d'auditeur.

Dix espèces de calamités ont détruit et détruisent les Indiens, et de nouvelles les ont accablés (1).

Un des douze premiers religieux qui vinrent à la Nouvelle-Espagne, homme d'une grande bonté, très-vertueux, très-pieux, et qui n'aurait rien dit de faux, compte dans un de ses ouvrages dix espèces de calamités qui ont fait périr les Indiens, ou qui les affligent encore, et les compare aux plaies de l'Égypte. Voici comme il s'exprime en parlant des édifices : « La septième plaie fut la construction de la ville de Mexico, à laquelle, pendant les premières années, concourut presqu'autant de monde qu'à la construction du temple de Jérusalem, sous le règne de Salomon. La mul-

(1) Cette phrase est ajoutée dans le texte comme plusieurs autres que l'on remarque dans ce manuscrit ; elles sont de la même main que les notes qui disculpent les Indiens de l'accusation de barbarie et doivent être de l'auteur lui-même, qui corrigeait ou ajoutait ce qu'il croyait nécessaire. Cette circonstance doit faire considérer ce manuscrit comme original. (Boturini.)

[redacted]

titude des travailleurs et des personnes occupées à transporter les matériaux, les vivres et les objets que les Indiens fournissaient journellement aux Espagnols, étaient si considérables, qu'à peine pouvait-on passer dans les rues et sur les digues, qui sont cependant très-larges. Pendant les travaux, tandis que des hommes étaient occupés à monter des poutres sur les édifices, d'autres pièces de bois tombaient sur eux. D'un côté, on abattait des monuments pour les construire autre part. Tous les travaux se faisaient aux frais des naturels; ils fournissaient les matériaux, payaient les Espagnols, charpentiers, menuisiers ou maçons, et s'ils n'apportaient pas des vivres de chez eux, ils restaient sans manger. Ils portaient les matériaux, les poutres et les pierres de taille sur leur dos, suivant leur usage, ou bien ils les traînaient à l'aide de câbles; et comme ils ne sont pas robustes, quand il aurait fallu cent hommes pour charrier des pierres ou du bois de charpente, ils

se mettaient quatre cents. Lorsque pour porter des matériaux ils se réunissent en nombre considérable, ils ont coutume de chanter et de jeter des cris pour moins éprouver de fatigue : ces cris se faisaient entendre nuit et jour, car la ville se construisit avec la plus grande célérité dans les deux ou trois premières années. Il ajoute plus loin : « Le faste a présidé à la construction de ces monuments ; il a fallu pour cela abattre des habitations et même des villages indiens, car on éleva beaucoup d'édifices outre les maisons particulières que les Espagnols avaient fait bâtir pour eux. On amenait de fort loin jusqu'à Mexico les matériaux nécessaires à la construction de cette ville magnifique. »

Impôts exorbitants.

Les impôts excessifs que les Indiens ont payés et qu'ils payent encore par la terreur qu'on leur inspire, sont une des causes de

dépopulation. Ils donnaient aux Espagnols tout ce qu'ils possédaient; et comme ces contributions étaient excessives, ils étaient forcés de vendre à vil prix leurs terres et même leurs enfants. Beaucoup d'Indiens ne pouvant acquitter les impôts mouraient en prison, ou s'ils en sortaient c'était dans un état si misérable qu'ils ne survivaient que quelques jours. D'autres succombaient dans les tortures auxquelles on les soumettait pour leur faire avouer où ils avaient caché leur or. Enfin on les traitait en tout comme des animaux, et sans respecter en rien la justice.

Un grand nombre sont morts dans l'esclavage auquel on les assujettissait pour le service des Espagnols et dans les travaux des mines. Tels étaient les résultats de l'impatience que les Espagnols nouvellement arrivés à Mexico avaient de s'enrichir, et il en était de même dans toutes les autres parties des Indes. On y voyait des troupes d'Indiens que l'on conduisait pour être enchaî-

nés. L'ardeur des Espagnols à réduire les Indiens en esclavage et la terreur qu'ils leur inspiraient étaient si grandes que pour leur complaire les naturels leur amenaient leurs sujets, et même leurs enfants quand ils n'avaient pas d'autres personnes à leur livrer, et cela se fait encore aujourd'hui; car malgré les prohibitions que Votre Majesté a publiées à cet égard, on réduit encore des Indiens en esclavage sous prétexte qu'ils se sont révoltés.

On a occasionné pareillement la diminution de la population en forçant les Indiens à travailler aux mines d'or et d'argent, et en les accablant de fatigue par des occupations auxquelles ils n'étaient pas habitués. On les envoyait à quatre-vingts ou cent lieues de chez eux, et ils mouraient en voyage, de faim, de froid, de chaleur ou de fatigue sous les énormes charges qu'on leur faisait porter, telles que les outils en fer destinés aux mines ou d'autres objets d'un poids énorme; car on ne

se contentait pas seulement de leur faire faire de si longs voyages, on les chargeait encore comme des bêtes de somme. S'ils avaient quelques vivres c'est qu'ils s'en étaient pourvus chez eux, encore était-ce en petite quantité, car ils ne pouvaient en emporter beaucoup, et ils les consommaient avant d'être arrivés au terme de leur voyage, c'est-à-dire aux mines ou tout au plus avant d'être de retour chez eux; aussi en mourait-il un grand nombre. La population d'une infinité de villages des environs des mines disparaissait; il en était de même de ceux qui étaient sur la route. Les Indiens s'enfuyaient dans les forêts en abandonnant leurs maisons et leurs familles; tout cela n'empêchait pas qu'on les forçât d'aller aux mines, sous prétexte qu'ils devaient travailler aux édifices publics qui y sont établis, que c'était de bonne volonté, que Votre Majesté ne l'a pas défendu et qu'elle n'a prohibé que le travail des mines proprement dit. Quant à prétendre que ce n'est pas mal-

gré eux, il est certain qu'ils y vont toujours à contre-cœur, qu'ils ne cèdent qu'à la violence, qu'on les y force et qu'on profite pour cela des facilités que donnent les répartitions faites aux encomenderos et après avoir obtenu une autorisation de l'audience, ce qui est contraire aux règlements de Votre Majesté.

Tamemes, ou Indiens à qui l'on fait porter des fardeaux.

Ce qui a diminué aussi la population, c'est de les avoir fait voyager par milliers en les forçant de porter des charges énormes de marchandises pendant plusieurs journées de marche, en les faisant passer réciproquement d'une terre chaude dans une terre froide, ce qui est mortel pour eux, car ils n'y sont point habitués. Les Espagnols faisaient transporter par eux leurs bagages, leurs femmes, leurs enfants et tout leur ménage, lits, chaises, tables, ustensiles de cuisine et vivres; les hommes eux-mêmes se faisaient porter pen-

[redacted]

dant la route dans les montagnes et les endroits difficiles. Ils harassaient les porteurs à tel point qu'ils retournaient chez eux presque morts de fatigue et ne survivaient que peu de jours; quelquefois même ils sucombaient en route sous leur charge; c'est encore ainsi que voyagent les encomenderos quand ils vont dans leurs villages avec leurs familles entières ou lorsqu'ils en reviennent. Pendant leur séjour, qui dure à peu près un an, presque toute la population n'est occupée qu'à les servir.

Des habitations.

La construction d'un nombre immense d'habitations et d'enclos où l'on nourrit des moutons, des vaches et des porcs, est aussi une cause de la mortalité, car ce travail n'était pas approprié à leur constitution, à leurs usages et à leur manière de travailler. On les occupait pendant un grand nombre de

jours et même de semaines à ces travaux, ou à élever des constructions dans les campagnes, les héritages, les jardins et sur les routes. On leur faisait faire des ponts, des fontaines, des digues et des moulins à sucre. Ils fournissaient tous les matériaux et les portaient sur leur dos sans rétribution, et sans qu'on leur donnât aucune espèce de vivres. Si on les paye aujourd'hui, c'est à si bas prix qu'ils ne peuvent se nourrir, ce qui n'empêche pas l'audience d'accorder des autorisations pour mettre les Indiens en réquisition, et ils n'en sont que plus maltraités.

Ils transportaient les impôts à leurs frais.

On doit encore considérer comme une cause de la dépopulation l'habitude de leur faire porter tous les ans les impôts sur leur dos dans des pays de température différente en les nourrissant peu et mal. Lorsqu'ils ar-

[redacted]

rivaient excédés de fatigue et mourants de faim, on les forçait de porter du bois, de l'eau; de balayer les maisons, les écuries; de charrier les ordures et le fumier comme cela se fait encore, pendant deux, trois jours ou plus sans les nourrir; de sorte que pendant ce temps ils consommaient le peu de vivres qu'ils avaient apportés de chez eux, et ils retournaient comme aujourd'hui sans avoir de quoi se nourrir.

Corvées ordinaires.

Les corvées ordinaires ont diminué la population; elles existent encore aujourd'hui dans certaines provinces, pour le service des maisons des encomenderos qui font travailler les Indiens aux mines pendant le temps qu'ils devraient employer à cultiver leurs champs et porter l'eau et le bois. Dans certains endroits ils étaient forcés de partir de chez eux quinze jours d'avance; ainsi pour faire les corvées

d'une semaine il fallait qu'ils employassent quatre semaines pour aller et revenir. Les routes étaient couvertes d'Indiens excédés de fatigue et mourant de faim, hommes femmes et petits enfants qu'ils emmenaient avec eux en les portant sur leur dos avec leurs vivres, chose qu'on n'avait jamais vue.

Des conquêtes.

On ne pourrait compter la multitude d'Indiens qui sont morts pendant les conquêtes et les voyages de découverte, où on les emmenait de force en les contraignant de porter des fardeaux. D'autres étaient arrachés à leur pays pour le service des gens de guerre; on les séparait de leurs parents, de leurs amis, de leurs femmes et de leurs enfants; c'est tout au plus si quelques-uns en revenaient, presque tous mouraient à l'étranger, en voyage, ou en revenant chez eux. Étant dans le nouveau royaume de Grenade, j'ai entendu dire à

[redacted]

beaucoup d'Espagnols que pour aller de ce pays à Popayan on ne pouvait se tromper car les os des Indiens morts sur les chemins servaient de signes de reconnaissance. Des oiseaux s'arrêtaient près des routes et aussitôt qu'un Indien tombait ils lui arrachaient les yeux, le tuaient et le mangeaient. Ces animaux arrivaient comme s'ils avaient été dressés à cela et s'ils savaient quand il devait y avoir des voyages d'exploration ou des découvertes de mines. Il est arrivé que des Indiennes, qui voyageaient chargées de fardeaux, tuaient les enfants qu'elles portaient suspendus à leur sein, disant qu'elles ne pouvaient marcher avec eux et leur charge, et qu'elles ne voulaient pas qu'ils souffrissent un jour les maux qu'elles enduraient. J'ai entendu raconter à Guatemala, par un procureur de l'audience de cette ville, le fait suivant dont il avait été témoin : Étant militaire et faisant partie d'un voyage de découverte, il vit, en traversant un marais, un soldat qui

avait laissé tomber son poignard qui s'était enfoncé dans la boue. Il ne pouvait le trouver car il était déjà nuit, lorsqu'une Indienne arriva portant sa charge et un enfant au sein. Le soldat arracha cet enfant à sa mère, le jeta ou était tombé son poignard, et revint le lendemain pour chercher son arme, en disant qu'il avait laissé l'enfant dans la boue pour reconnaitre la place. On ne pourrait dire combien d'Indiens ont péri victimes des emportements et des violences dont on les accablait pendant toute la route. Quand un Indien homme ou femme tombait de fatigue sous sa charge, on lui coupait la tête pour ne pas se donner la peine de détacher la chaine qu'il avait au cou, et on répartissait sa charge sur les autres.

Il est impossible de préciser le nombre de naturels qui sont morts dans les ports quand on construisit les vaisseaux du marquis, pour l'expédition de la Californie. Ceux qui en ont fait partie y ont péri ou sont morts dans

[redacted]

les îles du couchant. On les amenait de quarante ou cinquante lieues de loin, ce qui a dépeuplé la côte de la mer du Sud, autrefois si habitée. On leur faisait porter les vivres, les agrès et les munitions des bâtiments. Ils faisaient par milliers de très-longs voyages à travers les forêts et les montagnes, par de mauvais chemins, franchissant des rivières et des marais, loin de leurs provinces, contre leurs habitudes, sans vivres, sans vêtements et sans maisons pour s'abriter. Les corrégidors, les alcaldes majors, leurs lieutenants, les alguazils, chacun suivant leurs juridictions, les inspectaient, les accablaient de travaux excessifs, les punissaient, prenaient leurs vivres ou tout ce qui leur plaisait, sous prétexte qu'on en avait besoin pour la flotte. Aussi les travaux ne finissaient-ils pas; car lorsqu'un Indien s'était procuré les objets auxquels il avait été imposé, le magistrat se les appropriait et lui ordonnait de les remplacer pour les besoins des vaisseaux.

Il est inutile de parler de la digue construite à Mexico et de la clôture qui enferme une grande partie de la vallée de Toluca, qu'on a élevée pour s'opposer aux immenses dégâts que les troupeaux des Espagnols font aux champs des Indiens. Quelques personnes m'ont dit que pour travailler à la digue, qui n'a été d'aucune utilité, on mit en réquisition tous les habitants du pays de trente ou quarante lieues à la ronde. Cette construction se fit aux frais des Indiens, bien qu'ils n'en retirassent aucun avantage; mais il en est toujours ainsi. Il ne suffit pas qu'ils fournissent gratis leur travail et leur nourriture, ils doivent encore payer tous les matériaux qu'ils apportent de chez eux pour les travaux publics et autres ouvrages semblables. On ne peut estimer la quantité de naturels qui périrent et tout ce que leur coûta cette construction. Ils achetèrent la terre, la pierre, les pieux; enfin ils donnèrent leur travail, leur vie, et firent face à la dépense pour un ouvrage qui leur était inutile,

[redacted]

et qui, suivant l'estimation qu'on en a faite, à coûté trois cent mille ducats. On élève à plus de deux millions le nombre des ouvriers et des maçons qui y furent occupés; car cette digue est très-large et l'on y travailla plus de quatre mois. Chaque jour il s'y rendait une immense quantité de travailleurs qui passaient toute la journée exposés au froid, dans l'eau et dans la boue; la fatigue était excessive; ils n'avaient point d'abri ni le jour ni la nuit. A la fin de la semaine ils retournaient chez eux harassés de fatigue et tombaient malades, ce qui en fit mourir un grand nombre.

Eau de l'aqueduc.

Il est inutile de parler des Indiens que l'on recrute pour amener l'eau chaque fois que se crève l'acqueduc de Chapultepec, qui conduit l'eau à Mexico. Jour et nuit, fête ou non, on les fait travailler dans l'eau, exposés

au froid et sans rétribution; attendu que c'est un ouvrage public établi par le gouvernement des Espagnols. Ce travail, il est vrai, ne dure pas longtemps, mais il est très-pénible.

Telles sont les causes qui ont dépeuplé et qui dépeuplent ce pays; car on dérange les naturels de leurs habitudes par des travaux auxquels ils ne sont pas habitués, par le changement de nourriture ou de climat, en les forçant d'abandonner leurs maisons et leurs familles. Ces travaux sont faits sans relâche et sans ordre; ils y souffrent la faim, le froid, la fatigue, la chaleur et le vent; couchent sur le sol, en plein air, exposés au froid et au serein. Voilà à quoi l'on attribue les pestes et les maladies qui les déciment. Ils ne sont pas soignés, ne reçoivent aucun secours, et succombent le quatrième ou le cinquième jour en regardant la mort comme le seul soulagement et le seul remède aux maux et aux tourments qui les accablent pendant leur vie.

[redacted]

Cultures.

On pourrait encore citer d'autres causes de la mortalité de ces malheureux Indiens. Je ne parlerai plus que d'une seule qui serait suffisante : c'est la multitude de cultures que possèdent aujourd'hui les Espagnols. Il y a quinze ou vingt ans on en voyait peu, et la population indienne était plus considérable ; on forçait les naturels d'y travailler ; ils en souffraient beaucoup, mais comme ils étaient nombreux cela était peu sensible. Aujourd'hui que les Indiens ont beaucoup diminué, les champs sont très-multipliés et très-vastes. Ils sont forcés de défricher, de labourer, de faire les récoltes et de rentrer les fruits. Tous ces travaux pèsent sur le petit nombre qui reste. On compte dix fois plus d'Espagnols qui ont des héritages, des fermes et des terres, et pas le tiers des Indiens qu'on voyait autrefois ; encore sont-ils fréquemment victimes des épi-

démies qui en enlèvent considérablement, ce qui fait que les travaux augmentent pour ceux qui survivent. Comme ces corvées sont excessivement pénibles, ils abandonnent leurs maisons, leurs terres et leurs villages ; gagnent les montagnes et les forêts ; errent de côté et d'autre pour chercher le repos ; mais dans quelque endroit qu'ils aillent, ils ne trouvent que des peines, la misère et le malheur.

Il est d'usage que les audiences expédient des ordonnances de recrutement adressées à tous les chefs, afin qu'ils envoient du monde aux villages des Espagnols et aux territoires qui en dépendent, et dans lesquels sont des édifices publics, des cultures, des héritages et des étables pour les troupeaux. On donne à chaque Indien deux réaux et demi ou trois par semaine. Il y en a qui viennent de vingt-cinq lieues et plus, suivant qu'ils dépendent de tel ou tel chef-lieu, et suivant la distance des endroits où ils doivent être répartis. Pour arriver le lundi, ils sont quelquefois obligés

de partir de chez eux le mercredi ou le jeudi d'avant. On les congédie presque tous le dimanche après la messe, ou le samedi soir, lorsqu'ils ont bien satisfait leurs maîtres. Ils ne sont de retour chez eux que le mercredi ou le jeudi, quelquefois même plus tard. Beaucoup restent en route, fatigués par le travail qu'ils ont fait et tout ce qu'ils ont souffert, presque sans prendre de nourriture; car les vivres qu'ils ont apportés de chez eux n'ont pu leur suffire pour si longtemps. Ils ont été privés pendant tout ce temps-là de leurs manteaux, puisqu'en entrant dans les établissements où ils doivent travailler on les en dépouille sous prétexte de les garder en gage dans la crainte qu'ils ne s'enfuient. De sorte que pour servir pendant une semaine pour deux réaux et demi ou trois, ils sont obligés de passer quinze jours hors de chez eux, et même davantage. Comme les héritages, les constructions, les fermes et le troupeaux sont en grand nombre et très-considérables, les audiences accordent

facilement ces provisions. Les corrégidors et les alcaldes majors forcent les Indiens à se rendre aux travaux, malgré le dommage qui en résulte pour eux et la diminution de la population; car ils ne s'occupent qu'à protéger les Espagnols. C'est en vain que les chefs indiens se plaignent et disent qu'ils n'ont pas assez de vassaux pour exécuter les ordres qu'on leur donne : on les punit pour ces réclamations, on les arrête et on les maltraite. Les religieux ont beau donner des avis à ce sujet, on ne les écoute pas et l'on répond constamment qu'il faut que les ordres soient exécutés, que les Indiens travaillent pour les Espagnols. Cette plaie intolérable diminue la population, et les Indiens meurent sans confession, sans être instruits, n'en ayant pas le temps. Plus leur nombre diminue, plus leur travail augmente puisqu'il est reporté sur ceux qui restent. Cet abus, joint aux mauvais traitements dont on les accable, fait qu'ils retournent chez eux l'esprit tout troublé;

[redacted]

enfin pendant l'année entière et même toute leur vie ils sont exposés à des calamités renaissantes comme les causes qui les produisent.

Lorsque les Indiens partent de chez eux pour travailler aux corvées, ils emportent des pains ou des galettes de maïs pour tout le temps qu'ils doivent rester. Le troisième ou le quatrième jour les pains fermentent, se noircissent, s'aigrissent, répandent une mauvaise odeur, et les galettes durcissent comme des planches. Il faut pourtant qu'ils les mangent ou qu'ils meurent de faim. Souvent leur pauvreté les empêche d'en emporter de chez eux, ou bien ils n'ont personne qui les leur prépare dans les fermes ou dans les autres endroits où on les envoie faire les corvées.

On les oblige de travailler depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, exposés au froid rigoureux des matinées et des soirées, qu'il fasse du vent ou de l'orage, sans autres rafraîchissements que ces pains pourris ou ces

galettes trop dures, et encore n'en ont-ils pas leur suffisance. Ils couchent sur le sol, en plein air, nus et sans aucun abri. Quand même ils voudraient acheter de quoi se nourrir au moyen de leur misérable salaire, ils ne pourraient le faire, car on ne les paye que lorqu'ils ont terminé leur corvée. A l'époque des récoltes, après qu'ils ont travaillé tout le jour, on les charge d'une fanègue de blé ou de maïs, qu'ils doivent porter sur leur dos; ensuite on leur fait porter l'eau, balayer les maisons, transporter les ordures, nettoyer les écuries, et, à la fin quand ils ont fini, on ne leur paye pas même leur journée tout entière. Les prétextes ne manquent pas pour retenir leur salaire ou leurs manteaux; quelquefois l'un d'eux aura brisé le vase dans lequel ils portent l'eau chez leur maître : alors on en diminue la valeur sur le prix de son travail, de sorte que ce malheureux Indien revient chez lui accablé de fatigue, sans argent, sans manteau, après avoir consommé

[redacted]

les vivres qu'il avait apportés. Ils souffrent toute leur vie de la faim, des excès de travail, sont tristes, malheureux et tourmentés par les épidémies si fréquentes dont ils finissent par être victimes. Ils arrivent chez eux tout troublés, s'empressent d'assouvir la faim qui les accable, ce qui leur occasionne des dyssenteries ou d'autres maladies qui les emportent en peu de temps; et bientôt ils seront tous morts si on n'y apporte un prompt remède.

Il résulte de la réquisition des Indiens un autre inconvénient qui n'est pas sans importance: leur nombre étant fort diminué et les travaux trop considérables, très-souvent leur tour de corvée arrive, et, malgré les règlements de Votre Majesté on les force de les faire à des époques où ils doivent semer ou labourer leurs terres qui sont tout ce qu'ils possèdent, et dont ils peuvent perdre les récoltes en huit jours. Souvent lorsqu'ils reviennent des corvées l'époque des récoltes est pas-

sée, ou bien ils auront semé ou labouré trop tard, et ne récoltent rien ou du moins tout au plus la moitié de ce qu'ils auraient eu si les travaux avaient été faits aux époques convenables. La plupart du temps ils reviennent chez eux mal portants, ne peuvent cultiver leurs champs, et par conséquent ne récoltent rien ou très-peu de chose, endurent la faim toute l'année, tombent malades et meurent eux et leurs familles. Ces maladies sont même cause qu'on les punit, parce que, sous prétexte que leurs terres ne sont pas cultivées par leur faute, on s'en empare et on met les propriétaires à l'amende.

Qui pourrait raconter complétement tous les genres de misère et de calamités que souffrent ces malheureux Indiens, sans secours, sans protection, persécutés, affligés et abandonnés de tous? quel est l'Espagnol qui n'est pas tourné contre eux? quel est celui qui ne les persécute pas et ne les afflige pas?

[redacted]

Tous les volent et s'engraissent de leurs sueurs. Mais on ne peut tout dire, et ce que j'ai exposé doit suffire pour faire comprendre combien les remèdes sont nécessaires. Laissons donc une infinité de faits véritables que nous pourrions rapporter, soit que nous les ayons vus ou que nous les ayons entendu raconter à des personnes dignes de foi.

Jamais les anciens rois et les chefs indiens ne les ont gouvernés ainsi; ils ne les arrachaient pas à leurs villages et ne contrariaient pas leurs habitudes ni leurs coutumes.

Il faut croire que Votre Majesté et les membres de votre conseil catholique ignorent ce qui se passe, car, s'ils le savaient, ils ordonneraient de prendre les mesures nécessaires pour conserver à Votre Majesté ces misérables sujets, et l'on ne souffrirait pas que la volonté des Espagnols dispose en tout de leur existence. Votre Majesté perdra nécessairement ces royaumes, puisque les Indiens, dont le nombre diminue avec la plus grande

rapidité, disparaîtront bientôt tout à fait, comme c'est arrivé dans toutes les îles, dans la grande province de Venezuela, sur toute la côte et dans d'autres contrées très-vastes, où la dépopulation s'est consommée de nos jours. La volonté de Votre Majesté et de son conseil royal est manifeste; les ordonnances qui chaque jour sont données en faveur des Indiens et pour favoriser leur augmentation et leur conservation, témoignent assez quelle elle est; mais ces ordres ne sont pas exécutés, l'on n'y a point égard, personne même ne cherche à s'en instruire : c'est pourquoi la ruine des Indiens continue. Que d'ordonnances, que de lettres, de règlements l'empereur notre maître, que Dieu veuille avoir en sa gloire, n'a-t-il pas envoyés? combien de dépêches des plus importantes Votre Majesté n'expédie-t-elle pas chaque mois, qui toutes sont sans résultat? Au contraire, plus les lois, plus les ordonnances sont nombreuses, plus les Indiens souffrent, attendu les mauvaises

[redacted]

interprétations et les chicanes que les Espagnols emploient pour consommer leur destruction. Il me semble, en vérité, que ce mot d'un philosophe s'applique bien à notre sujet : « Comme il n'y a pas de santé où il y a beaucoup de médecins, disait-il, il n'y a pas de justice où les lois sont nombreuses. » Les lois abondent; nous avons des juges, des vice-rois, des gouverneurs, présidents, auditeurs, corrégidors, alcaldes majors, un million de lieutenants, un autre d'alguazils; de quelle utilité tous ces officiers sont-ils aux Indiens ? ce n'est pas eux qui feront cesser leurs misères; au contraire, plus il y en aura, plus les naturels auront d'ennemis qui tous se montreront acharnés contre eux. L'amour que l'on porte aux magistrats est en raison de la haine que ceux-ci portent aux Indiens; alors on les appelle les pères de la patrie, les conservateurs de la république; on dit qu'ils sont très-équitables, très-justes, et plus ils sont opposés aux Indiens et aux religieux, plus on les

honore de titres et d'épithètes aussi fausses. Si, au contraire, ils se montrent disposés à les protéger ainsi que les religieux dont les intérêts sont unis à ceux des indigènes, cela suffit pour les faire abhorrer de tout le monde. On ne désire que les intérêts des Espagnols, et l'on considère comme rien la mort et la destruction complète de ces malheureux Indiens, de qui cependant dépendent toute la richesse et la force du pays. Dieu aveugle donc leurs yeux et assoupit leur entendement, puisqu'ils ne voient pas ce qui se passe, qu'ils ne comprennent pas que leur destruction marche à grands pas; fait qu'ils touchent pour ainsi dire à la main, en voyant le peu de cas que l'on fait d'eux et combien peu on les protége.

Un auditeur a osé dire sur son siége et à haute voix, que lorsqu'il n'y aurait plus d'eau pour arroser les champs des Espagnols, il faudrait les arroser avec le sang des Indiens. J'en ai entendu un autre qui disait : « C'est aux Indiens de travailler et non aux

Espagnols; qu'ils travaillent et qu'ils crèvent, ces chiens! ils ne sont que trop riches et trop nombreux (1). » Ils s'expriment ainsi parce qu'ils n'ont point vu leur misère et leurs maux, eux qui ont gagné leurs salaires à l'ombre. Ils tiennent ces discours pour faire la cour aux Espagnols et mériter leur reconnaissance; car tous ces officiers ont des gendres, des cousins, des parents, des amis ou des alliés qui regorgent de biens et qui ont en profusion des fermes et des troupeaux dont souvent eux-mêmes possèdent la meilleure partie : voilà ce qui les aveugle au point de dire et de faire ce qu'ils font.

Sous l'ancien gouvernement les Indiens avaient si peu de lois qu'ils les savaient toutes par cœur, comme les Lacédémoniens et les Scythes. Personne n'osait les violer; aussi ils

(1) Un jour que devant un gentilhomme de Mexico je déplorais les ravages que l'épidémie de 1736 à 1737 avait faits parmi les Indiens : « Eh! Monsieur, me dit-il, il vaudrait mieux qu'il n'y en eût pas un seul dans les Indes! »

(Botturini.)

étaient bien gouvernés; leur puissance augmentait; ils vivaient heureux, tranquilles; jouissaient de leur fortune, du bonheur d'être avec leurs femmes, leurs enfants et leurs parents qu'ils ne quittaient ni jour ni nuit, suivant leurs habitudes naturelles. Ils n'étaient pas forcés d'abandonner leur pays pour se procurer de quoi vivre, et payaient leurs impôts sans travail et sans peine.

Il y a tant de choses à dire que cela deviendrait fort ennuyeux et même inconvenant en parlant à un prince aussi équitable, aussi chrétien et aussi ami des lois, surtout si l'on enchérissait sur les faits qui, de leur nature, sont déjà si exagérés et si connus qu'il n'existe pas d'homme animé d'un saint zèle pour le service de Dieu et de Votre Majesté qui ose dire le contraire.

PARAGRAPHE XI.

« Vous vous informerez quelles ont été les

» règles suivies par les personnes qui ont
» établi la taxe des impôts que les naturels
» devaient payer aux encomenderos espa-
» gnols; comment cette matière a été réglée,
» et si l'on a pris soin qu'ils fussent propor-
» tionnés à ceux qu'ils payaient à leurs souve-
» rains ou à d'autres chefs; s'ils ont été un
» nouveau surcroît de charge pour eux; en un
» mot s'ils ont excédé ceux qu'ils devaient à
» leurs anciens maîtres. »

RÉPONSE.

L'évêque de Mexico, qui avait la charge de protecteur des Indiens, établit la première taxe sans beaucoup d'attention; ce qui, dit-on, excitait ses larmes chaque fois que l'on parlait devant lui de cette affaire. Plus tard il se contenta de dégrever les Indiens d'une partie des charges pesantes qu'ils s'étaient imposées dans leur accord avec les encomenderos. Bien des fraudes eurent lieu à ce sujet, car

beaucoup de caciques et de chefs, par crainte de leurs encomenderos, ou pour leur complaire, disaient qu'ils pouvaient payer les impôts auxquels ils avaient été taxés, et même ils les augmentaient, afin que si l'on vînt à faire une diminution, ces impôts restassent les mêmes qu'auparavant.

Plus tard, les anciennes taxes ayant été trouvées exorbitantes, l'audience et plusieurs visiteurs en établirent de nouvelles et crurent faire beaucoup en accordant quelques dégrèvements ; mais leur insuffisance a été cause que les Indiens n'ont cessé d'en demander de nouveaux, et cela devait être puisqu'on ne s'était pas déterminé à alléger ces charges tout d'un coup. Dans quelques circonstances on a diminué les impôts; dans d'autres non ; quelquefois, on les a augmentés et même doublés ; enfin ils sont devenus aussi forts à peu près qu'ils étaient dans le principe, grâce aux ruses et aux fraudes qui ont eu lieu dans cette branche de l'administration. De là

[redacted]

vient que les Indiens continuent de faire à l'audience de fréquents voyages qui leur coûtent beaucoup d'argent, souvent même la vie sans jamais obtenir justice.

Mode actuel de taxer les Indiens.

Depuis quelques années il est d'usage, lorsque les encomenderos déclarent que leurs Indiens peuvent supporter de plus fortes charges, parce qu'ils sont très-nombreux, d'ordonner qu'on ira les recenser; et l'audience nomme un commissaire. L'encomendero s'arrange pour que ce soit une de ses créatures. S'il n'y réussit pas, ou si cette personne ne le satisfait pas, il fait en sorte que les Indiens la refusent, et il leur fait conseiller d'en choisir une autre, car il ne manque jamais de trouver quelqu'un qui leur persuade de choisir tel ou tel individu. Enfin, si l'encomendero n'est pas satisfait du second commissaire, il agit avec lui comme avec le premier, jusqu'à ce qu'il

Indiens. Pendant tout le temps que dure le recensement, ils fournissent des vivres au commissaire et à sa suite. A ces charges s'en joignent d'autres : sous différents prétextes, dont les Espagnols ne manquent jamais, on ordonne à chaque contribuable marié de payer huit réaux et demi-fanègue de maïs, outre un réal et demi pour la communauté ; les veufs sont taxés à la moitié, et les célibataires qui n'ont pas de parents, mais des territoires, sont imposés de même, ce qui produit les inconvénients que j'ai signalés, et beaucoup d'autres dont je parlerai plus loin. Jamais, depuis la conquête, on n'a eu égard aux considérations dont Votre Majesté parle dans ce paragraphe; on n'a pensé qu'à l'avantage des Espagnols, sans se soucier de la ruine et de la destruction complète des Indiens, de celle de leurs femmes et de leurs enfants, et l'on n'y apporte aucun remède. Enfin, ce qu'ils payent aujourd'hui est sans comparaison beaucoup plus considérable que ce qu'ils payaient lors-

[redacted]

qu'ils étaient infidèles, et leurs maux sont insupportables, tant à cause des impôts que des autres circonstances que nous avons signalées.

Contre les recensements.

Le recensement a été pour les Indiens une chose toute nouvelle; jamais ils n'en avaient vu faire. Cette mesure était inutile pour percevoir les impôts, puisqu'ils les payaient en raison des terres qu'ils possédaient et en masse. Tous étaient inscrits, au moyen de leurs peintures, dans chaque village ou quartier, aussitôt qu'ils avaient atteint l'âge de cinq ou six ans, et l'on effaçait ceux qui mouraient ou disparaissaient. Aussi, en général, ont-ils été très-mécontents du recensement, à l'exception de ceux qui se sont mis à voler les naturels, et qui, sous prétexte du bien public, leur imposent des charges, vont sans cesse à l'audience pour faire des réclamations et entamer des procès qu'ils voudraient ne

voir jamais terminés, car ils mangent et voyagent comme il leur plaît. Les plaintes sont communiquées à l'encomendero, ce qui occasionne un long délai, surtout s'il a son domicile éloigné de l'audience. Ils demandent la révision du cens tous les trois mois, ou quand il leur plaît, sous prétexte qu'un grand nombre d'habitants sont morts ou se sont enfuis. Sur ces dépositions, l'audience s'occupe à établir une autre taxe. Pendant qu'elle y travaille ils élèvent d'autres réclamations, on leur donne un juge pour les vérifier; nouvelles réclamations, nouvelles taxes; et tant que durent tous ces délais, le juge prélève un véritable impôt par les vivres que les Indiens sont tenus de lui fournir; c'est-à-dire dix poules, poulets ou œufs par chaque habitant, et le reste en proportion. Les Indiens finissent par en être pour leurs dépenses; car lorsque le juge paye pour ce qu'il a reçu, ce n'est pas à ceux qui l'ont fourni, et les personnes qui reçoivent de lui cet argent le gardent pour

[redacted]

elles. Ces agents prélèvent pareillement d'autres impôts par les présents qu'ils se font donner pour les frais de voyage, et de retour à l'audience, pour la présentation de nouveaux comptes, pour les honoraires des avocats, des procureurs, des solliciteurs, des notaires et des interprètes; de sorte que, pendant toute l'année, ils ne sont occupés qu'à prélever des impôts, tandis que les pauvres Macehuales travaillent pour y faire face et finissent par rester aussi imposés qu'ils l'étaient d'abord, que le nombre des habitants soit diminué comme ils l'ont allégué dans leurs réclamations, ou qu'il ne le soit pas. Les maux des Indiens, loin de diminuer, ne font qu'augmenter et se multiplier. Comme ceux qui font les recensements sont des Macehuales parvenus à de petits emplois ou aux charges d'alcalde, de régidors ou d'alguazils, et non des chefs naturels, c'est à qui d'eux volera davantage tant qu'ils exercent leurs charges: et si on les remplace, c'est par d'autres qui agis-

sent de même : quelques chefs aussi se conduisent de cette façon. Si on le soupçonne, on ne peut s'en assurer, et quand on y parvient ils n'ont pas de quoi payer; alors on les condamne aux mines ou à d'autres travaux publics, et tout retombe sur le village et sur la masse, car leurs impositions sont réparties sur les autres.

Comment on fait les recensements.

Des encomenderos ont l'habitude, lorsque l'on va faire le recensement de leurs villages, de nommer quelques chefs de ces villages pour accompagner ceux qui font les recensements. Ces chefs, pour complaire à leurs encomenderos, ou corrompus par leurs présents, ou enfin pour d'autres raisons, emploient tous les moyens possibles pour faire paraître la population plus considérable qu'elle ne l'est en effet. L'encomendero, de son côté, en fait de même, comme j'ai pu m'en assurer dans

[redacted]

mes visites. J'ai vu amener des habitants d'un village voisin, les encomenderos dire que ces Indiens étaient venus pour s'établir chez eux, et compter ces étrangers comme contribuables du village. Quand le recensement était fini, au moment de payer les impôts ou à toute autre époque qui leur convenait, ces étrangers quittaient le pays, et toutes les charges retombaient sur ceux qui restaient.

Il résulte un autre inconvénient du recensement, c'est qu'on prélève les impôts en raison de la population à l'époque où il a été fait, et que tous les jours le nombre des Indiens diminue, tandis que les contributions ne varient pas. La législation a prévu ce cas, mais ces dispositions ne sont pas profitables aux Indiens, parce qu'ils ne savent pas demander ce qui leur convient; car ils sont en général d'une extrême simplicité, et supportent patiemment leur mauvaise fortune. Si quelqu'un d'eux, plus rusé ou plus zélé pour le bien public, se plaint, par les moyens que

nous avons rapportés il dépense en procès sa fortune et son existence, et l'impôt se perçoit toujours d'après le premier recensement. Enfin, soit par les causes que nous avons indiquées, soit que le manque d'argent les empêche de suivre la procédure, soit que l'encomendero corrompe les magistrats, ou que les Indiens ne puissent prouver les décès survenus parmi eux ou l'absence de ceux qui se sont enfuis, par conséquent les erreurs du recensement et le véritable état de la population qui diminue pendant les délais dont nous avons parlé, toujours est-il que jamais leurs réclamations ne sont accueillies. Cependant l'impôt court toujours, et les vivants, pour qui, attendu leur misère, il vaudrait mieux mourir, payent pour les morts et pour ceux qui se sont enfuis. S'ils parviennent à obtenir qu'on les recense, cela leur devient plus dispendieux encore, quand même on trouve qu'ils sont en moins grand nombre; car on ne diminue rien sur les impôts échus, et les

[redacted]

contribuables sont forcés de payer ce qu'ils ne doivent pas, chose contraire aux droits naturel, divin et humain. Comme la diminution de la population ne cesse pas et que les impôts sont toujours aussi élevés, les procès et les recensements se renouvellent sans cesse, et les Indiens dépensent au delà du dégrèvement qu'ils demandaient.

Les encomenderos répondent presque toujours à ceux qui se plaignent que ce sont des rebelles, et ils s'entendent avec les caciques et les chefs pour que ceux-ci disent que tous en imposent, que le village est content, qu'il peut payer l'impôt. Ils demandent qu'une personne, que l'on a déjà prévenue, aille s'informer près des habitants. Tout ce que gagnent les plaignants, c'est de passer pour des factieux; on les jette plusieurs mois en prison où ils meurent de faim et d'abandon. L'encomendero les accuse suivant son bon plaisir; on les condamne aux mines ou aux fers pendant un an et plus, on les fouette et on leur

coupe les cheveux, peine pour eux très-ignominieuse. On les arrache à leur pays et à leur famille; ils perdent leur maison, leurs terres et leurs biens; deviennent vicieux et négligent leurs devoirs de religion. Quelquefois on leur fait supporter tous les frais; leurs biens sont vendus à l'encan et sous leurs yeux; enfin ils succombent de chagrin et de misère, sans savoir que dire ni à qui adresser leurs plaintes.

Pendant le recensement on oblige toute la population de rester dans le chef-lieu, même ceux qui ont été appelés de cent lieues et plus, ce qui les force de négliger leurs affaires et la culture de leurs champs. Nous avons dit combien de temps pouvait employer le magistrat chargé de cette opération : il peut même la faire durer tant qu'il lui plaît, puisqu'il y gagne de l'argent. Les habitants qui meurent pendant que le travail s'achève sont comptés comme contribuables, et ceux qui survivent doivent payer pour eux. S'ils font des récla-

mations, les magistrats les punissent, leur ôtent leurs emplois; et s'ils n'en ont pas, ils les condamnent à des amendes qu'on prélève sur leurs biens, ou les font mourir en prison; car les retards de payements sont à la charge des caciques, des gouverneurs, des alcaldes et des régidors, offices qui n'ont d'autre utilité et d'autre avantage que de donner à ceux qui les remplissent plus de facilité pour voler.

Ils ont trouvé un moyen de ne pas admettre les réclamations des plaignants, c'est de leur demander leurs pouvoirs. Comme plusieurs viennent de cent lieues et davantage, et qu'ils sont pour la plupart illettrés, ils ignorent ce qu'on leur demande, restent plusieurs jours sans savoir que faire et finissent par s'en aller sans être entendus. S'ils ne retournent pas chez eux, l'encomendero va trouver le gouverneur et les chefs pour leur faire dire qu'ils n'ont rien à réclamer; on arrête les réclamants sur ces dépositions, et on les punit. Beaucoup d'autres personnes, étrangères à l'affaire,

leur demandent pourquoi ils viennent à l'audience; les Indiens, s'imaginant que ces gens les interrogent par compassion, répondent qu'ils viennent demander un dégrèvement. — Faites attention, répondent les questionneurs; d'autres sont venus pour les mêmes réclamations, on les a fustigés et envoyés aux mines, et il vous en arrivera de même. Comme ce sont des gens timides, malheureux et très-ignorants, surtout ceux qui vivent loin des villes habitées par les Espagnols, et qui sont les plus accablés d'impôts parce qu'ils ne savent pas se plaindre, aussitôt qu'on leur dit de faire attention, ils s'épouvantent, s'en vont sans oser parler, et les misérables qui en sont cause sont aussi satisfaits que s'ils avaient fait un brillant exploit.

Depuis que la capitation et le cens sont en usage, on a prélevé les impôts sur les boiteux, les aveugles, les estropiés et d'autres malheureux qui ne peuvent pas travailler et qui n'ont pas de moyens d'existence; sur les en-

[redacted]

fants, les jeunes filles qui ne peuvent se nourrir, ce qui est cause d'offenses graves envers le Seigneur. Du temps de l'idolâtrie, tous ces individus étaient affranchis des impôts. On leur dit, il est vrai, qu'ils n'y sont pas soumis, mais on les force de les acquitter. Il faut alors qu'ils vendent ce qu'ils possèdent, ou bien on leur fait des frais et on les retient en prison toute leur vie.

Les personnes chargées de recenser les Indiens saisissent cette occasion pour vivre dans l'oisiveté; et pour gagner du temps, elles font entrer dans le compte les enfants à la mamelle, tous ceux qui sont sous la puissance paternelle, les pauvres, les perclus, les chefs, les caciques, les nobles et les magueyes. Comme suivant la taxe chacun doit payer un peso, on les porte pour pareille somme sur les rôles des impositions, encore que les lois disent que l'on ne doit y faire figurer que les contribuables; mais il faut que le total du cens soit

constamment le même. Lorsque l'on fait la répartition, ceux qui manquent sont reportés sur la masse, et les officiers disent que tous ayant été comptés, on doit payer pour tous. L'encomendero s'en inquiète peu : tout ce qui l'intéresse, c'est la perception intégrale de son revenu.

Découvre-t-on qu'ils ont perçu l'impôt sur des personnes qui en étaient exemptes, ils rejettent la faute sur les chefs et prétendent que ces derniers le font pour voler, tandis que la rigueur qu'ils mettent à le percevoir intégralement en est la seule cause : si bien que de quelque façon que cela se passe, le dommage, la faute et la punition retombent toujours sur les Indiens.

Outre les inconvénients ci-dessus et d'autres encore qui résultent du recensement, on en découvre tous les jours de nouveaux. Il en est un entre autres non moins grave : les officiers qui vont recenser font conduire devant eux les *patrons* employés par les gouverneurs, les

alcaldes, les régidors et *Tequitlatos* (1) qui sont chargés d'établir la population des arrondissements, et leur font prêter serment comme quoi leur compte sera exact, et qu'ils n'omettront pas de contribuables. Lorsque le recensement est terminé, ils leur en font prêter un nouveau. Cette formalité est cause que presque toujours quelques-uns de ces officiers se rendent coupables de parjure, soit dans leur intérêt particulier, soit pour faire face à des déficits de contribuables, soit en jurant que des Indiens appartiennent à leurs arrondissements lorsque cela n'est pas. Quoique ces faux serments soient bien souvent évidents, on n'y prend pas garde; tout ce qu'on veut, c'est des contribuables. Il se fait aussi beaucoup de parjures lorsqu'il s'agit de la qualité ou de la richesse du pays et de la population dans les enquêtes qui se

(1) *Tequitl*, tribut : *tequitlato*, officier chargé de la répartition de l'impôt. (Alonzo de Molina, *Vocabolario mexicano*.)
(*Note de l'éditeur.*)

font pour l'encomendero ou pour les Indiens.

Un religieux très-digne de foi et d'autres frères de son ordre qui s'occupent de la conversion des Mixes et des Chontales qui habitent près d'Oaxaca, m'ont dit que depuis que l'on fait ces recensements, tous les Indiens étaient convenus de ne pas avoir de rapport avec leurs femmes, de chercher les moyens de s'opposer à la génération et de les faire avorter si elles devenaient enceintes. Les religieux ayant fait tous leurs efforts pour leur faire comprendre leur erreur et l'offense qu'ils faisaient à Dieu, ces gens leur ont répondu qu'ils agissaient ainsi parce qu'ils n'avaient pas de quoi payer les impôts, attendu que leur population diminuait considérablement. Ils s'enfuyaient dans les forêts sans avoir de demeure fixe, pas même de campements ni d'endroit pour les établir. Ils ne voulaient point, disaient-ils, avoir des enfants dans la crainte qu'ils ne souffrissent autant qu'eux; et parce qu'il leur était impossible de

[redacted]

payer autant d'impôts et d'élever leurs familles. Comme ces Indiens sont d'une faible intelligence, aucun raisonnement ne put détruire leur erreur.

Tels sont les principaux inconvénients qui résultent du recensement et de l'usage d'imposer les contributions en argent, et ce ne sont pas les seuls à beaucoup près. Ce système est opposé à ceux auxquels les naturels étaient habitués. Bien que ce mode de perception par tête soit conforme au droit, il est mieux, pour éviter ces inconvénients et d'autres plus grands encore qui peuvent survenir, de renoncer à la capitation et de rétablir les taxes suivant les anciennes coutumes du pays, que l'on rapportera en répondant au paragraphe xv.

PARAGRAPHE XII.

« *Item*, comment l'on a établi cette taxe ; si
» les villages ont été convoqués pour cela; quel-
» les raisons y ont engagé ; si les habitants y

» ont consenti; comment ils se sont réunis;
» comment on a recueilli leur consentement;
» s'il a été forcé ou libre. »

RÉPONSE.

Voici comment on s'y prend pour fixer l'impôt d'un village: l'encomendero de son côté, et les Indiens du leur, font des enquêtes sur la qualité du territoire, sa richesse ou sa stérilité. Les preuves fournies par le premier obtiennent toujours la préférence parce qu'il sait mieux les établir. On fait le recensement du village comme nous l'avons dit, et pour cela on assigne le gouverneur, les alcaldes et les régidors, qui n'entendent rien à ces affaires, ou qui, s'ils sont au courant, sont fort embarrassés pour répondre, et consentent à tout ce que l'on veut. Non-seulement on ne se procure pas le consentement du village, mais encore on refuse d'écouter les objections des habitants. Toutes leurs opposi-

tions sont sans effet, ne font que leur attirer des frais, des procès, et finissent par les ruiner. Il en résulte tous les maux que nous avons exposés. Les réponses aux autres paragraphes font voir clairement ce qu'il y a à dire sur celui-ci; c'est pourquoi, sans m'étendre davantage, je dirai seulement qu'on ne pense aujourd'hui qu'au bien des Espagnols, et que l'on convoque les habitants des villages pour les recenser sans leur rien communiquer. Lorsque cette opération est achevée, l'on en porte le résultat à l'audience : la taxe s'établit sans consulter le village qui, par conséquent, ne donne pas son consentement; tout se fait avec violence, contre la volonté des habitants, et seulement sur les dépositions des encomenderos ou d'un Indien qui ne comprendra rien aux affaires.

PARAGRAPHE XIII.

« Si en fixant la taxe on a eu soin de mé-

» nager les Indiens et de leur laisser suffisam-
» ment pour marier leurs enfants, les élever,
» se nourrir eux et leurs familles, pourvoir à
» leurs besoins, aux frais de leurs maladies
» et acquérir quelque aisance par leurs tra-
» vaux et leurs économies. Si les auteurs de
» la taxe n'y ont pas eu égard, mais seulement
» à ce que les Indiens pussent payer ce qu'on
» exigeait d'eux. »

RÉPONSE.

Jamais on n'a pris en considération ce qui est exposé dans ce paragraphe. A l'exception de quelques marchands ou chefs, toute la fortune d'un Indien n'équivaut pas au montant de ses impôts. Il y en a un très-grand nombre dont le bien ne s'élève pas à un peso et qui ne vivent que de leur travail journalier; il ne leur reste donc pas de quoi marier et même entretenir un enfant. Ce manque de moyens est cause que beaucoup de jeunes gens des

deux sexes se marient clandestinement ou passent toute leur vie dans le concubinage, leurs parents n'ayant pas quatre ou cinq réaux à dépenser. A peine leur reste-t-il de quoi vivre sur leurs récoltes; car ils ne possèdent que cela pour pourvoir à leur nourriture, à leurs vêtements et à leurs besoins les plus impérieux. Ils ont la plus grande peine à se vêtir eux et leurs enfants; beaucoup même, n'en ayant pas le moyen, ne vont ni à la messe, ni au catéchisme. Un grand nombre sont désespérés parce qu'ils ne peuvent se nourrir ni eux ni leurs familles. Ils sont abhorrés, abandonnés de tout le monde, et, comme ils ne peuvent pas travailler, ils manquent de nourriture et d'asile. Ils n'ont pas même de quoi faire du feu, ce qui est pour eux un des premiers besoins, car ils n'ont ni habillements ni domicile; mais ne pouvant aller chercher du bois, ils en sont privés comme de tout. En faisant une tournée, j'ai appris que des Indiens s'étaient pendus après

avoir dit à leurs femmes et à leurs voisins qu'ils le faisaient parce qu'ils n'avaient pas le moyen de payer des impôts aussi élevés et de se nourrir. Étant à Mexico, on m'a dit qu'une fille de Moctezuma, qui était gravement affectée d'une maladie dont elle mourut, couchait sur une natte, et qu'elle n'aurait pas eu de quoi manger si on ne lui avait envoyé des aliments du couvent de Saint-François. C'était cependant une femme de qualité. Ces misères sont inconnues aux officiers qui vont visiter le pays; ils n'ont pas même le soin de s'en informer; ils se contentent de gagner chez eux, et à l'ombre, leurs salaires et la bienveillance du peuple; ils se moquent de ceux qui leur parlent de ces infortunes, attribuent ces rapports à la présomption et les regardent comme exagérés.

Enfin les Indiens ne sont pas taxés suivant leurs moyens. Même à leur lit de mort, on perçoit les impôts. C'est une pitié de voir tout ce qui se passe à ce sujet, et combien la

[redacted]

manière dont on se conduit est opposée aux ordres de Votre Majesté.

PARAGRAPHE XIV.

« *Item*, vous vous informerez quelle est la
» classe des Indiens qui paye des impôts aux
» Espagnols; s'il n'y a que les laboureurs,
» si les marchands, les employés et d'autres
» personnes sont imposés; si les contribuables
» sont riches ou pauvres; quelle est leur for-
» tune et leurs moyens de payer. »

RÉPONSE.

Les nobles sont soumis aux charges publiques.

Par ce qui est dit plus haut, nous avons déjà répondu à ce paragraphe particulièrement en traitant le quatrième, où nous disons qu'aujourd'hui tous les Indiens sont imposés, que les chefs et les nobles sont devenus contribuables. Autrefois, non seu-

lement ils étaient affranchis d'impôts, mais encore c'était à eux que le peuple payait. Enfin tous, si ce n'est un fort petit nombre, contribuent et font les corvées publiques. Ce que nous avons dit en traitant le treizième paragraphe où l'on expose que tous les Indiens sont malheureux et dans la misère, a répondu à la question qui termine celui-ci.

PARAGRAPHE XV.

« Ces informations étant faites, si par hasard on pensait qu'il fût convenable, pour » décharger la conscience de Sa Majesté, de » donner de nouveaux ordres relatifs aux impôts, je vous somme tous d'envoyer vos » avis sur ce que vous pensez qu'il soit convenable de faire, après les avoir communiqués aux religieux et aux autres personnes » honorables et consciencieuses, en déclarant » quel est le montant des impôts que l'on peut » exiger pour que les Indiens puissent vivre

[redacted]

» en paix, protégés par la justice, dans notre » sainte foi catholique, et que, d'un autre côté, » les Espagnols jouissent des revenus conve- » nables pour qu'ils puissent défendre le pays » et propager la religion et la bien protéger. » Vous ferez savoir quelle est la règle à suivre » pour la répartition de cette somme entre les » villages et quel est le système de perception » le moins préjudiciable aux Indiens. »

Pour que la réponse à ce paragraphe soit plus intelligible, j'y ajouterai l'avant-dernière partie du paragraphe seize.

PARAGRAPHE XVI.

« .... Attendu qu'il nous a semblé conve- » nable que l'impôt soit fixe, et non plus ou » moins élevé comme il est aujourd'hui où il » varie suivant les moyens des Indiens; at- » tendu qu'il paraît injuste qu'ils payent tout » ce qu'ils peuvent, ce que l'on peut exiger des » esclaves et non pas des hommes libres, et

» qui est contraire aux intentions de Sa Majesté
» qui veut par ses lois que les impôts soient
» modérés et moindres que du temps que les
» Indiens étaient infidèles..... »

RÉPONSE.

Ces paragraphes contiennent plusieurs articles qui exigent des réponses mûrement réfléchies; on y remarque le saint zèle de Votre Majesté, de l'empereur notre maître et de son conseil royal. Ce que j'ai déjà exposé prouvera combien la manière d'agir des administrateurs y est opposée en tout, surtout à l'égard des impôts. Quant aux recherches recommandées par Votre Majesté à chacun des auditeurs pour savoir ce qu'il fallait faire à l'égard des questions que contiennent ces paragraphes, et des informations qu'ils devaient prendre de concert avec les religieux et d'autres personnes, j'ai fait ce que j'ai pu pour m'instruire de ce que j'ai avancé. Je me suis informé très

en détail de chaque chose, mais je n'ai pas été présent aux travaux qui ont eu lieu à l'audience des frontières, ni à celle de Mexico, et je n'ai pas pris part aux avis qui ont été envoyés à Votre Majesté; car j'étais absent à cette époque comme je l'ai dit au commencement de mon rapport.

Dans les trois réponses au paragraphe x, j'ai dit quel était l'ordre suivi par les Indiens du temps de leur idolâtrie pour la répartition et la perception des impôts. En répondant au paragraphe xi, j'ai rapporté les règles que l'on avait suivies quelques années après que les Indiens se sont soumis à Votre Majesté, et j'ai fait sentir les inconvénients qui résultent de l'usage actuel et du recensement que l'on fait pour les impôts. De plus, il paraît injuste de taxer uniformément les pauvres et les riches, encore qu'il y ait à la vérité peu de différence dans les fortunes des Indiens.

Avant de continuer, je ferai quelques observations sur les dispositions prises par Votre

Majesté dans cette circonstance. Elle ordonne d'acquitter envers les caciques et les chefs naturels les contributions et les prestations personnelles qu'on leur devait avant la conquête, pourvu toutefois qu'elles ne fussent pas injustes, exorbitantes ou tyranniques, et dans ce cas, elle prescrit d'établir une taxe et de les diminuer : autre part Votre Majesté ordonne de fixer les impôts payables aux encomenderos, de sorte qu'ils puissent vivre à leur aise, sans néanmoins faire tort aux Indiens, sans les vexer, et en respectant les dispositions établies en leur faveur. Votre Majesté a ordonné pareillement que les impôts soient modérés et moindres que du temps de l'idolâtrie, afin que les Indiens connaissent le désir qu'elle a de les protéger. Ceci paraît une contradiction, car si l'on paye aux caciques ou aux chefs ce qui leur est dû, et aux encomenderos les contributions fixées par les taxes, comment les impôts que devront les Indiens seront-ils plus légers que ceux qu'ils

[redacted]

payaient à ces caciques et à ces chefs avant la conquête; ne seront-ils pas doublés?

Votre Majesté a ordonné aussi que les taxes ne se feraient pas d'après la richesse des villages en masse, mais bien d'après la qualité, la richesse, la fertilité de chacun d'eux en particulier, afin de répartir les impôts avec plus d'équité, et pour que l'on puisse faire savoir à chaque Indien ce qu'il doit, et qu'on ne les taxe pas au-dessus de leurs forces. Quant aux contributions en nature, elle défend de les imposer en objets qui soient pour eux une cause de ruine, mais en produits de leur sol ou du territoire voisin, et qu'ils puissent payer sans peine. Elle veut que ce soient des produits du sol, ou de leur industrie, suivant la qualité du village ou les mœurs des habitants; que ces objets soient tout au plus de trois espèces, non indéterminées, mais précisées; que l'on fasse attention qu'ils ne payent pas tout ce qu'ils peuvent, qu'au contraire ils puissent s'enrichir plutôt que de s'appauvrir, et qu'il

leur reste de quoi pourvoir aux frais de leurs maladies, à leurs besoins, au mariage de leurs enfants; qu'on les soulage, qu'on veille à leur conservation, à l'accroissement de la population, à la propagation de la foi; que les auditeurs visitent continuellement le pays à tour de rôle, qu'ils soient chargés de taxer ceux qui ne le sont pas, et de dégrever ceux qui le sont trop; que l'on observe avec soin toutes ces instructions qui sont pour le plus grand service de Dieu et de Votre Majesté.

L'empereur considérant la gravité de cette matière, a prescrit, par une ordonnance royale, aux personnes chargées d'établir la taxe dans les provinces, de se réunir toutes, et de faire préalablement célébrer avec solennité une messe du Saint-Esprit pour qu'il éclaire leur âme et leur accorde la grâce de voir avec rectitude et de faire équitablement ce dont ils sont chargés. Après la messe, ils doivent prêter un serment solennel entre les mains du prêtre par lequel ils s'enga-

gent à s'acquitter de leur emploi avec zèle et fidélité, puis visiter les villages en personne, s'assurer du nombre des habitants qu'ils contiennent, reconnaître la nature du sol, et, après s'être bien informé de ce que les naturels peuvent payer avec justice et sans effort en raison du droit de souveraineté, le déclarer et le modérer suivant que Dieu et leur conscience le leur inspirera.

Pour bien faire comprendre combien l'empereur attachait d'importance à cette opération, il défend par d'autres ordonnances d'expédier pour cela des juges-commissaires, de rien percevoir au-dessus de la taxe et de changer la nature des objets, quand bien même les Indiens y consentiraient. Des peines nombreuses sont établies en cas de contravention, et même la confiscation des Indiens : toutes ces dispositions n'empêchent pas néanmoins qu'on ne viole ses ordres.

Votre Majesté a pris plusieurs fois de nombreuses mesures dans cette intention, par

ses ordonnances royales, ses lettres et ses instructions, tantôt adressées à un gouvernement, tantôt à un autre, outre celles qui ont été imprimées à Mexico. J'en ai un grand nombre entre les mains d'où j'ai extrait ce qui a le plus de rapport à cette matière. Ces dispositions sont très-justes, très-nécessaires; Votre Majesté y prévoit un grand nombre de cas particuliers, c'est pourquoi je me suis attaché à rechercher comment il fallait s'y prendre pour les accorder toutes. Quelquefois, voyant les inconvénients qui se présentent dans toutes ces affaires, j'aurais voulu éviter de répondre à ce paragraphe; car, bien que toutes les dispositions qui s'y rapportent soient très-saines et très-nécessaires, il semble impossible de les observer toutes; mais voulant obéir aux ordres de Votre Majesté, remplir mon devoir et m'acquitter de mon service envers elle, je me suis décidé à donner mon avis tel qu'il fût.

En général, dans toutes les Indes, quoi-

[redacted]

qu'on ait cherché à dire le contraire, les races indigènes diminuent et disparaissent, par suite du désespoir que causent aux Indiens les impôts, la manière de les percevoir, l'impossibilité où ils sont de se nourrir et d'élever leurs enfants, ce qui les force de les abandonner malgré toute la tendresse qu'ils leur portent. Ils quittent leurs maisons, leurs champs qui, à la vérité, sont de peu de valeur, et passent dans d'autres pays, rôdant sans cesse d'une contrée dans une autre, où bien ils se cachent dans les forêts où les tigres et les autres bêtes féroces les dévorent. Beaucoup se sont pendus de désespoir, comme j'ai pu m'en assurer dans mes tournées; il est donc impossible de prendre des dispositions qui fixent les impôts à tout jamais, et il est évident que l'on doit faire des visites annuelles afin de les diminuer, et qu'il n'y a pas de retard à apporter à cette mesure. On a déjà signalé les inconvénients qui résultent de l'état actuel des choses. Si l'on n'adopte pas les

réformes que je propose, le peu d'Indiens qui restent continueront à payer pour ceux qui ont figuré dans le recensement, tandis qu'un grand nombre des contribuables sont morts ou ont pris la fuite, ce qui occasionne les maux continuels que souffrent ceux qui sont restés.

Nous avons dit que les Indiens ne pouvaient supporter de grands travaux; que leurs faibles récoltes sont à peine suffisantes pour les nourrir pendant une année, car ils n'ont pas les moyens de cultiver au delà du territoire auquel peuvent travailler leurs femmes et leurs petits enfants; cependant, terme moyen, on prélève tous les ans sur leurs récoltes une demi-fanègue pour les impôts, malgré les ordres de Votre Majesté qui les en affranchit dans les mauvaises années, d'où il résulte de grands abus. Cette demi-fanègue, qui semble être peu considérable, l'est beaucoup pour eux, car leurs récoltes sont très-modiques; le maïs doit fournir à leur subsistance et à leur habillement, et s'ils n'en récoltent pas, ils

[redacted]

n'ont pas le moyen de se nourrir et de s'habiller. Alors ils meurent de faim ou mangent des herbes, des racines et des fruits sauvages qui les font tomber malades et leur donnent la dyssenterie. Le manque d'abri est aussi une cause de mortalité, car la masse du peuple n'est vêtue que d'un misérable manteau et ne possède qu'une natte pour se coucher, quelques poules et une pierre qui leur sert à moudre le maïs pour faire leur pain qui est leur aliment journalier. Cela peut valoir au plus dix pesos ; encore tous n'en possèdent-ils pas autant, de sorte que le travail de leurs mains doit seul fournir à leur nourriture, à celle de leurs enfants et à payer les impôts.

L'impôt en argent est vexatoire pour les Indiens.

Il est aussi très-préjudiciable d'exiger les impôts en réaux monnayés, car, à l'exception des naturels qui vivent dans les villages rapprochés des Espagnols et près des grandes

routes, qui cultivent du cacao, du coton, des fruits et qui fabriquent des étoffes, tous les autres manquent de numéraire. Il y a des contrées où les habitants n'ont pas même vu un réal. Il est donc nécessaire qu'ils aillent s'en procurer loin de chez eux, et pour cela il faut qu'ils quittent leur famille, qu'ils fassent trente, quarante lieues et plus dans des pays de température différente de celle de leurs villages, et sans vivres pour se nourrir. Souvent ils meurent dans ces voyages, ou bien, accablés de désespoir, ils ne veulent plus retourner chez eux, vivent dans le concubinage, s'adonnent aux vices et abandonnent les charges à leurs pauvres femmes et aux autres naturels qui ne peuvent les acquitter parce qu'ils ne savent où se procurer du numéraire. S'ils n'ont pas de biens dont la vente puisse couvrir le montant des impôts et les frais, ils sont incarcérés et vendus aux Espagnols pour trois, quatre mois ou davantage, suivant la somme ou les corvées qu'ils doivent, sans

[redacted]

qu'aucun d'eux comprenne pourquoi. Les impôts étant au-dessus de leurs moyens, ce malheur arrive même à ceux qui ont quelques biens. Les Espagnols qui achètent ces Indiens leur font des avances d'argent, d'étoffes ou de cacao, et finissent par les garder toute leur vie. Ils payent quelque faible somme à l'encomendero pour compenser la perte qu'il éprouverait par l'esclavage de ses Indiens, ou bien on reporte sur les autres ce que ceux-ci lui auraient payé.

Le numéraire que l'on frappe ne suffirait pas pour acquitter l'impôt.

Une difficulté très-grave s'oppose à la perception de l'impôt en argent : c'est que tous les jours les mines s'épuisent, et le peu d'argent qu'on en retire est expédié en Espagne. L'hôtel de la monnaie de Mexico fabrique moins de numéraire qu'autrefois ; une grande partie est envoyée dans le Guatemala en échange

du cacao que les marchands exportent (ce produit forme une branche importante du commerce des Indiens) au Yucatan et dans d'autres provinces pour des achats de cire, de manteaux et d'*axi* que l'on envoie en Espagne sur les flottes et les navires du commerce. On en expédie beaucoup aussi pour Votre Majesté, pour le commerce, pour le compte des particuliers, sans compter ce qu'emportent les passagers. On finira par ne plus voir un réal entre les mains des Indiens, et l'on sera obligé de commercer et de payer les travaux avec du cacao. Les naturels n'auront plus de numéraire pour acquitter les impôts et pour faire face à leurs autres dépenses; le peu d'argent monnayé qui reste aujourd'hui chez eux disparaîtra bientôt puisqu'ils payent bien au delà de ce que l'on frappe à Mexico. Ce résultat sera désastreux pour les naturels, car ne pouvant s'en procurer, le commerce du Guatemala et du Yucatan seront ruinés faute d'argent. La perception des impôts occasion-

nera dans ces provinces les inconvénients dont nous avons parlé. L'obligation de contribuer en numéraire est une des plus grandes calamités que les Indiens aient souffertes et qui les frappe tous, sans compter que cette mesure est opposée aux règlements de Votre Majesté qui ordonnent que les impôts soient acquittés en produits des villages. Outre qu'on n'observe pas ces dispositions, les contributions sont exorbitantes et très-préjudiciables aux Espagnols et aux Indiens qui marchent à leur ruine en cherchant à se procurer du numéraire qui même ne suffit pas.

Mesures à prendre pour régler le montant de l'impôt et la répartition.

Il faudrait d'abord que les quatre chambres de l'audience, sans exception, suspendissent le jugement des procès, et que tous les auditeurs s'occupassent de visiter les villages, s'assurassent de la nature du sol, de sa fertilité,

des fruits qu'il rapporte, de la distance de la capitale et de la population de chacun; ce que l'on pourrait faire par les moyens proposés, sans recenser les Indiens, attendu les inconvénients qui en résultent. On s'instruirait de leurs mœurs, du genre d'industrie qu'ils exercent, de la richesse de chaque pays. On connaîtrait les chefs naturels, les seigneurs et les nobles, ce qu'ils retiraient de leurs seigneuries ou de leurs charges, et l'on se conformerait aux ordres de Votre Majesté à ce sujet. On verrait quelles sont les personnes exemptées des impôts, et on observerait à leur égard les anciens usages. Ce travail, il est vrai, exigerait du temps et des dépenses; mais il est fort important par les raisons que nous avons données, et ne présente aucune difficulté; car les faits sont notoires pour les Indiens qui, pour la plupart, les proclament hautement et se gardent de les perdre de vue. Il sera très-facile ensuite de régler les contributions en convoquant les habitants du vil-

nées empêchent de payer les impôts; ce serait le moyen le plus facile, le plus prompt, le moins coûteux et le plus certain d'éviter aux Indiens les pertes qu'ils éprouvent quand ils sont en réclamation.

Il faudrait charger les chefs indiens de la répartition de l'impôt.

La quotité de l'impôt étant réglée en raison de la richesse du territoire et de la population des villages, la répartition ne se ferait pas par tête. On chargerait les chefs naturels des villages de le diviser entre les contribuables, suivant leurs anciens usages; car ils connaissent parfaitement les moyens de chaque habitant; et, s'il est nécessaire, cette opération se ferait tous les ans. Lorsqu'elle serait terminée ils en communiqueraient le résultat au corrégidor ou au lieutenant du village, et à leur défaut à l'officier le plus voisin, ou l'audience qui, en présence de l'au-

diteur qui aura fait la visite et la taxe, contrôlerait la répartition, corrigerait les abus s'il en existe, ou, dans le cas contraire, donnerait son approbation, ordonnerait l'exécution, ou ferait recommencer ce travail si elle le trouvait nécessaire. En fixant les impôts, on devra prendre soin que chaque contribuable marié ne soit pas imposé à plus de quatre réaux, et les célibataires à la moitié, dans le cas où ils les payeraient en argent, système dont nous avons fait ressortir les inconvénients. Cet impôt est suffisant : on le divisera en quatre payements exigibles par trimestre. Comme l'ordre présidera à la perception, Votre Majesté et les encomenderos recevront davantage et les Indiens seront moins vexés.

Les opérations seront communiquées aux Indiens.

Après que la répartition aura été approuvée dans les formes que je viens de proposer, on réunira tous les habitants à l'église, tous les

[redacted]

jours de fête, on les appellera par leurs noms et on leur en fera savoir le résultat, c'est-à-dire le montant de l'impôt et ce que chacun doit payer dans toute l'année, qu'il y ait plus ou moins de contribuables. Cette formalité se remplira en présence du corrégidor, du lieutenant, du religieux ou du prêtre chargé de les instruire. On les préviendra que si, après avoir payé les impôts auxquels leur village a été taxé, il existait un excédant, ce serait pour la communauté; qu'en cas de déficit ils seraient tenus de le remplir avec les fonds restant des années précédentes, et que s'il n'en existait pas, tous se cotiseraient pour y faire face. Il est nécessaire de s'y prendre ainsi pour faire connaître aux Indiens d'une manière certaine ce qu'ils ont à payer. Par cette mesure on évitera les procès, les dépenses qu'ils entraînent, ainsi que les recensements et les frais qu'occasionnent les visiteurs qui en sont chargés. En cas d'épidémie ou de mauvaises récoltes, nous avons dit qu'on s'adres-

serait à l'audience pour qu'elle y remédie.

Les visites et les taxes ne devraient être faites que par des auditeurs. Ces officiers, à la vérité, peuvent aussi commettre des négligences, mais il est à croire qu'ils s'en acquitteront avec plus de soin et de fidélité que les personnes que l'on a coutume de commissionner pour cela, ce qui occasionne bien des désordres.

Inutilité des recensements.

Il n'est pas nécessaire pour établir la taxe de faire des recensements ; on peut connaître la force de la population par les patrons des villages, les collecteurs des quartiers, les religieux ou les missionnaires : on évitera les inconvénients dont j'ai parlé, les retards et les frais qui en résultent. On fixera la taxe en raison de la population et de la richesse des villages, et on abandonnera la répartition au chef ou cacique.

[redacted]

On ordonnera que les contributions soient recueillies dans la maison commune, qui sera fermée à trois clefs; et s'il y a du numéraire, on le versera dans une caisse à trois clefs, dont une sera remise au gouverneur ou au chef naturel, la seconde à un alcalde, et la troisième à un régidor. Les clefs de la maison commune seront confiées l'une à l'alcalde et les deux autres aux deux majordomes qui existent ordinairement dans les villages, chacun la sienne. Dans la caisse sera déposé un livre qui contiendra l'état des contribuables année par année, le montant de l'impôt, l'entrée et la sortie des fonds et des contributions en nature qui auront été emmagasinées dans la maison commune; la cause de ces mouvements, d'après quels ordres ils ont été opérés, ce qui a été payé à l'encomendero, la nature et la date de ce payement, à qui il a été fait, et ce qui reste en caisse ou dans la maison commune.

L'encomendero ne pourra résider dans les villages.

Il sera défendu à l'encomendero, ou à quiconque lui appartenant, d'entrer jamais dans les villages, excepté à l'époque du payement des impositions, où il pourra venir ou envoyer quelqu'un, mais sans néanmoins avoir droit d'y résider plus de trois jours, qui ne commenceront que lorsque les contributions seront encaissées dans la maison commune. Les personnes chargées de la perception devront la faire à l'époque fixée, en avertissant les contribuables quinze jours d'avance à l'église, en choisissant pour cela deux ou trois jours de fète, afin que les Indiens sachent ce qu'ils ont à payer et quel jour les percepteurs seront dans le village. Ces derniers seront tenus de payer les vivres qu'on leur fournira. Les impôts devront être perçus dans le chef-lieu, où on les remettra à l'encomendero, qui les transportera à ses frais où bon lui sem-

blera, sans pouvoir les faire porter aux Indiens. Quiconque violera ces dispositions sera puni. A aucune époque, l'encomendero n'aura droit d'aller dans les villages avec sa famille, comme cela se fait aujourd'hui, attendu les grands abus qui en résultent, les dégâts qu'ils font dans les champs, les cultures et les vergers des naturels, les pertes que ces officiers, leurs domestiques et leurs nègres occasionnent aux Indiens; car ils ne leur permettent pas de vendre leurs produits à qui ils veulent et au prix qu'ils veulent. Indépendamment du mauvais exemple qu'ils leur donnent et des troubles qu'ils apportent dans l'exercice de leur religion en les occupant à travailler pour eux, les encomenderos s'emparent des vivres, du maïs et du fourrage des naturels, sans rien payer pour eux, pour leurs domestiques ou pour leurs chevaux, et leur vendent du vin et d'autres superfluités. On ne peut les en empêcher qu'en leur défendant d'aller chez les Indiens. Enfin on ignore tous les torts

dont ils se rendent coupables envers les naturels, et on ne peut y remédier ni compenser les dommages qu'ils leur causent, parce que les Indiens n'osent se plaindre, et que les encomenderos, qui prétendent que ceux-ci leur appartiennent, qu'ils sont leur propriété, les menacent et disent qu'ils les en feront repentir eux et le juge; ce qui arrive en effet.

Enfin le seul remède à tous ces maux, c'est de leur défendre sous des peines graves, ainsi qu'à leurs gens, d'aller dans les villages et d'y résider, excepté pour percevoir les impôts à l'époque des payements.

Comment les Indiens doivent acquitter les contributions.

Pour remplir les désirs de Votre Majesté, respecter les usages de ces peuples relatifs aux impôts, détruire les abus de la perception actuelle, et empêcher les vexations dont les Indiens sont victimes, il faut que les impôts se payent en nature suivant les productions des

[redacted]

villages, car le pays est riche et abonde en produits nécessaires à la nourriture des habitants. Pour cela, il faut désigner une certaine étendue de terrain que les naturels cultiveront. On divisera ce territoire en deux parties, dont une sera cultivée une année, et l'autre la suivante. On leur fournira les semences pour une année, et si on ne les livre pas à temps, l'encomendero en sera responsable. Les naturels devront labourer la terre, l'ensemencer, et l'arroser dans les endroits où il y a des canaux d'irrigation. Ils seront tenus de cueillir les fruits, de les nettoyer et de les rentrer dans une maison du chef-lieu qui sera désignée par l'encomendero. Les récoltes y seront conservées à ses risques et périls. Il devra lui être défendu de s'emparer pour cela d'aucune maison appartenant à des Indiens, sans leur payer de loyer. Il devra louer à ses frais un bâtiment ou une partie de la maison commune.

Suivant la nature du sol, on cultivera du

maïs, du chian, des haricots ou de l'axi. Tous ces produits se vendent bien; on en aura abondamment. On désignera la quantité de terrains appropriée à chaque nature de semences. L'encomendero pourra envoyer quelqu'un ou venir lui-même inspecter les semailles et les récoltes. Il ne devra pas exiger des Indiens des quantités certaines, mais seulement les fruits de ces terrains tels que les années bonnes ou mauvaises les auront produits. Enfin les contribuables ne seront jamais tenus de payer au delà des récoltes des terres affectées à l'impôt.

Avantages qui résultent de l'application de terrains au payement de l'impôt.

Si les naturels contribuent en produits du sol comme autrefois, les répartitions et les autres opérations deviennent inutiles à l'égard des laboureurs, puisqu'ils ne sont tenus de livrer que les récoltes, qu'elles soient faibles

[redacted]

ou fortes. Ce système convient très-bien aux Indiens, qui travaillent tous ensemble, vieillards, jeunes gens, enfants et femmes, sans que cela leur soit pénible. Ils n'auraient d'ailleurs que deux ou trois journées à faire pour chaque façon. On éviterait les vexations qu'occasionne aujourd'hui la perception des contributions; on n'aurait plus de prétexte pour accuser les chefs de voler le peuple; tout le pays serait pourvu de vivres, deviendrait florissant; Votre Majesté, les commandeurs, les Indiens, les Espagnols y gagneraient; le prix des denrées diminuerait. La manière d'agir des encomenderos qui perçoivent pour leur compte, est très-préjudiciable aux Indiens; ils les forcent de porter les contributions sur leur dos et les chargent à l'excès. Sous prétexte de la perception, lorsqu'ils veulent les vexer, ils vont résider dans les villages, se font livrer sans payer les vivres et tout ce qu'ils veulent. Ces abus cesseraient, parce que les officiers de Votre Majesté et les

encomenderos seraient occupés à surveiller les cultures et chercheraient à augmenter les contributions qu'on leur paye.

Résultats de la perception en numéraire.

L'usage actuel de faire payer les impôts en numéraire est cause que la rareté des vivres se fait déjà sentir dans toute la Nouvelle-Espagne, parce que chacun s'adonne au trafic et au commerce. Le froment, le maïs, et les autres produits que cultivaient les Indiens, sont à des prix exorbitants, et tous les ans les récoltes diminuent, ce qui est une grande calamité pour le pays. Les encomenderos seuls ont de quoi vivre, parce qu'outre le numéraire ils reçoivent du maïs et vendent au prix qu'ils veulent ce dont ils n'ont pas besoin.

On n'exigera pas de froment des Indiens.

Il ne convient pas d'ordonner aux Indiens

[redacted]

de semer du froment; cette culture est très-pénible pour eux, parce qu'ils n'y connaissent rien, n'ont pas de charrues et sont obligés de payer les Espagnols pour le semer et le récolter, ce qui leur est très-préjudiciable. Au contraire, ils cultivent très-facilement le maïs, parce qu'ils y sont habitués: d'un autre côté, il y a beaucoup d'habitations appartenant à des Espagnols où l'on récolte une grande quantité de froment.

L'encomendero devra indiquer les jours où il sera présent, lui ou son représentant, pour voir faire les semailles, les moissons, et rentrer les récoltes. On leur défendra de dépasser le nombre de jours qui aura été fixé, et on les forcera de payer les vivres qu'ils demanderont aux Indiens, qui ne devront jamais les leur fournir gratuitement.

Cultures pour les communes.

On ordonnera aux Indiens de cultiver d'au-

tres champs en commun, ou *milpas*, dont on leur désignera l'étendue, afin de pourvoir aux dépenses publiques qui ne manquent jamais de survenir. Ils devront rentrer dans la maison commune les produits qui seront enregistrés dans le livre dont nous avons parlé. Ces produits serviront à payer le gouverneur, les alcaldes, les régidors, les alguazils, les majordomes, les autres employés de la communauté, les frais qui résultent de l'entretien des écoles, des couvents et des églises. On fixera la quantité destinée à chacune de ces dépenses, et l'on inscrira dans le livre cette quantité, le jour du payement, et à qui il a été fait. Chaque année ou tous les deux ans, on enverra à l'audience un état de ces comptes signé par le prêtre ou le religieux qui en aura été chargé, car ce ne seront pas des officiers de justice qui auront cette commission, attendu les frais que cela occasionnerait.

[redacted]

Culture commune pour les chefs.

Pour faire droit aux chefs et aux caciques sans vexer les Indiens, on ordonnera d'établir une troisième culture dont on fixera le territoire et la nature des semences. Les Indiens la cultiveront, et lorsque les produits auront été rentrés, on les livrera aux seigneurs. Les naturels devront, de plus, acquitter les prestations personnelles en travaillant chez eux, et leur fournir l'eau, le bois, et le fourrage quand ils auront des chevaux ou des mules. Ces corvées se feront à tour de rôle; on leur fournira la nourriture ou on les payera suivant les usages établis avant la conquête. On aura soin d'allouer aux chefs des revenus suffisants pour qu'ils puissent vivre dans l'aisance; la religion, la justice et la bonne administration du pays le réclament. On exigera que les Indiens respectent les chefs et leur obéissent.

On pourra imposer en numéraire les Indiens qui récoltent du coton ou du cacao.

Les villages qui cultiveraient du cacao, du coton ou des fruits, pourront acquitter les impôts en numéraire; il en est de même des marchands, des artisans, et des Indiens qui demeurent à quinze ou vingt lieues des villes habitées par les Espagnols, ou à pareille distance des mines et des routes fréquentées. Comme ces Indiens sont plus riches que les autres, on pourrait élever leurs impositions jusqu'à six réaux pour les gens mariés, et trois pour les veufs et les célibataires *sui juris;* mais ils ne seront pas tenus de travailler aux cultures destinées aux encomenderos, ni de contribuer aux frais de la communauté, ou aux impôts payables aux seigneurs, puisqu'ils acquitteront ces charges par la contribution que je propose. Cet impôt ne sera pas réparti par tête. Après s'être assuré de la population,

on en fixera le montant, en en laissant la répartition à la charge du gouverneur, qui devra la faire dans les formes que nous avons proposées.

Sur les prestations en étoffes.

Il ne faut pas ordonner que les Indiens payent les contributions en étoffes, quand même ils en fabriquent. Ce système est très-vexatoire; les pauvres et les femmes occupés à ce travail souffrent considérablement, et beaucoup de mères avortent à cause des fatigues excessives qu'il leur cause; ce qui n'arrive pas quand ils travaillent pour eux, parce qu'ils y mettent tout le temps nécessaire et ne s'y occupent que quand cela leur fait plaisir. Lorsqu'au contraire c'est pour payer les impôts, il faut qu'ils travaillent à des heures fixes. On leur impose une certaine mesure et la qualité de l'étoffe. Comme une pièce d'étoffe surpasse le montant des impôts

de chacun, et que les percepteurs la font fabriquer à plusieurs, il est impossible que ce travail se fasse également; les uns en font plus, les autres moins, suivant qu'ils sont pressés par ceux qui les surveillent. Plusieurs personnes disent avec raison qu'on manquera d'étoffes si les Indiens n'en fournissent pas à titre de contribution; mais ne vaut-il pas mieux manquer d'étoffes que de voir détruire la population? D'ailleurs on n'en manque jamais dans les pays où on les fabrique habituellement, car, outre que les naturels en font suffisamment pour eux, ils en fabriquent encore pour être exportées dans les pays qui n'en font pas. Beaucoup de marchands espagnols et indiens s'occupent de ce commerce.

En fixant le montant de l'impôt, qu'il soit payable en argent ou en nature, on prendra en considération ce que les Indiens doivent payer à leurs chefs et pour les dimes dont on parlera à la fin du paragraphe XVI. Par con-

séquent il ne faut pas l'augmenter, ce qui ferait un tort extrême aux Indiens, puisque, ainsi qu'on l'a exposé, ils ne peuvent pas payer les impositions actuelles, attendu leur excessive misère; il est même absolument nécessaire de les diminuer de beaucoup. Enfin, un Indien ne peut payer au delà de ce que j'ai proposé. L'impôt, quel qu'il soit, sera divisé en dix portions, dont une s'appliquera aux dîmes, afin que les Indiens ne les considèrent pas comme une charge nouvelle, suivant les désirs de Votre Majesté. Les neuf restantes seront partagées en deux, l'une pour l'encomendero et l'autre pour les chefs naturels, ce qui n'empêchera pas les Indiens de cultiver les champs appartenant à leurs chefs, attendu l'antiquité de cette pratique, qu'ils sont nombreux dans chaque village ou chef-lieu, et que la moitié qui doit revenir aux seigneurs sur les neuf parties est fort peu de chose. Cette contribution n'empêchera donc pas les Indiens de faire ces corvées, qui sont

dues aux seigneurs en vertu de coutumes fort anciennes. Si les encomenderos prétendaient qu'on leur retranche une partie de ce qui leur revient pour le donner aux chefs et aux caciques, ceux-ci pourraient répondre avec plus de raison que c'est à eux que l'on prend les revenus pour les donner aux encomenderos. Néanmoins, il faut qu'il en soit ainsi, puisqu'on a besoin d'eux dans les provinces; on pourrait cependant se passer d'un aussi grand nombre pour conserver le pays. D'ailleurs, ce qu'ils perçoivent est un présent gracieux, une faveur que leur fait Votre Majesté; il est donc de leur devoir de s'en contenter. Ce n'est pas à eux de choisir et de fixer ce qu'on doit leur donner; et puisque Votre Majesté veut bien les honorer de ses grâces, ils doivent les recevoir telles qu'elles sont. Ils auraient au surplus l'avantage de percevoir les contributions franches des dîmes, puisqu'elles seraient déjà prélevées sur la totalité de l'impôt. Ils sont affranchis pareillement du salaire

[redacted]

qu'ils devaient payer aux curés, de l'obligation de fournir les ornements pour les églises, et surtout des charges graves qui pesaient sur leur conscience. Il ne faut pas leur accorder ce qu'ils demandent; ce serait les aider à commettre leurs excès, à soutenir leur luxe, à pourvoir à leurs dépenses folles de toilette, de frais de maison et de table; mais seulement ce qui suffit à un honnête entretien; et s'ils veulent davantage, qu'ils travaillent et qu'ils le gagnent, comme on fait en Espagne. Tous, au surplus, possèdent un grand nombre d'habitations et de fermes, sont fort riches, et le seraient bien plus encore s'ils modéraient leurs dépenses excessives.

Voici donc comment nous proposons de régler les impôts : il en résultera moins d'inconvénients pour les Indiens; on leur évitera les vexations, les mauvais traitements, les vols qu'on commet à leur détriment, les occasions qui existent aujourd'hui de se livrer à ces excès, et celles qu'auraient les encomen-

deros s'ils étaient chargés de percevoir les dîmes.

Des excès ont été commis en faisant la répartition des Indiens entre les encomenderos.

Dans plusieurs provinces, la répartition des Indiens entre les encomenderos a été irrégulière : comme Votre Majesté ordonne d'y remédier et de donner l'excédant aux conquérants qui n'auraient pas d'Indiens, afin de leur procurer une honnête aisance, il plaira à Votre Majesté de recommander que ces ordres soient exécutés ; mais il est nécessaire qu'elle déclare jusqu'à quelle somme doivent s'élever les revenus de chaque encomendero, afin d'éviter les retards qui ont eu lieu jusqu'aujourd'hui dans l'exécution de ces dispositions. Je crois qu'il convient que Votre Majesté n'assigne pas à chaque encomendero plus de trois mille ducats. Il est nécessaire d'avoir égard à la qualité et au

[redacted]

mérite personnel, et de donner même moins s'il est possible. Cette somme suffit pour vivre très-honorablement, d'autant plus que tous ont des fermes, des terres et des rentes. Par ce moyen, on aura suffisamment de monde pour assurer la tranquillité du pays, d'autant plus qu'il y en a beaucoup qui possèdent des mines, d'autres revenus, de très-grands biens, et qu'ils sont arrivés pauvres dans le pays, la plupart après la conquête et la colonisation. Quant aux Espagnols qui n'ont pas de fortune, il est nécessaire de donner des ordres pour qu'ils se créent des moyens d'existence, et s'ils ne le font pas, de les rappeler en Espagne; car ce sont eux qui, pour la plupart, sont cause des troubles et des insurrections qui ont lieu dans ce pays-là. Il faut défendre aussi que personne ne s'y rende; car il y a trop d'Espagnols, et, loin d'en envoyer de nouveaux, il est nécessaire d'en faire revenir.

Redevances en poules et en miel.

Comme les dîmes et les revenus des chefs sont compris dans l'impôt que j'ai proposé de prélever, si l'on pensait qu'il est nécessaire que les Indiens payent davantage, Votre Majesté voudra bien ordonner que chaque village fournisse une certaine quantité de poules d'Espagne et de poules du pays, non pas à raison de tant par tête d'Indien, mais un nombre fixe par village en raison de la population; de sorte, toutefois, que chaque personne mariée ne donne pas plus d'une poule du pays, et les veufs et les célibataires une poule d'Espagne, qui coûte la moitié moins. Dans les pays où l'on récolte du miel, ils donneront une certaine quantité de calebasses pleines de miel pour remplacer les poules, en ayant égard au prix des calebasses de miel, afin que chaque homme marié n'ait pas à payer la valeur de plus de deux réaux de miel, et les

veufs ou les célibataires la moitié moins, puisqu'ils doivent déjà acquitter les contributions en produits du sol, si ma proposition est adoptée, ou bien en argent, malgré les inconvénients que nous avons signalés. Il ne faut pas non plus que cet impôt soit fixé par tête; on devra charger le chef ou le gouverneur d'en faire la répartition. Tous devront apporter ces redevances à la maison commune du chef-lieu, où on les distribuera aux personnes qui y ont droit, et le surplus restera pour la communauté.

Il est nécessaire de faire en sorte que les communes envoient des Indiens pour se louer.

La bonne administration publique, la répression des violences et des vexations dont les Indiens sont victimes, exigent qu'on ordonne à chaque village d'envoyer toutes les semaines un certain nombre d'Indiens aux villes voisines habitées par les Espagnols, pour qu'ils se

louent, et d'expédier tous les jours une quantité fixe de bois et d'herbes, sans néanmoins taxer aucun prix, ni pour les Indiens ni pour les fourrages, afin qu'ils puissent se louer librement ou vendre leurs denrées à leur gré. Les chefs et les gouverneurs devront être chargés de ce soin. Si l'on fait payer les contributions en nature comme je le propose, il sera inutile d'ordonner aux Indiens d'apporter du maïs, car il y en aura en abondance; c'est d'ailleurs très-préjudiciable aux naturels.

Redevances en poissons et en œufs.

Il serait convenable pareillement d'ordonner aux villages voisins des Espagnols d'apporter des œufs et du poisson les jours maigres et dans le carême, sans en fixer le prix. Il faut qu'il y ait comme aujourd'hui une maison désignée où ils puissent apporter ces provisions, pour éviter toutes les vexations qu'on

leur fait éprouver. Si, comme c'est l'usage, une personne est chargée de les protéger et d'empêcher qu'on ne leur fasse violence, ce moyen évitera les mauvais traitements qu'ils reçoivent chaque jour quand on leur fait faire des corvées et porter malgré eux aux marchés les objets dont nous avons parlé, pour les vendre à des prix fixés lorsque souvent ils leur coûtent le double chez eux, comme je le prouverai plus en détail dans le *Traité des Contributions*.

Les mesures que je propose éviteront aux Indiens les violences qu'on leur fait et les pertes qu'on leur occasionne en les forçant de travailler aux ouvrages publics. Il est indispensable d'établir le chiffre de la population et l'importance des villages qui devront fournir des travailleurs, et de leur assigner des villes. Il ne faut pas taxer le prix de la journée de travail, mais leur laisser la faculté de se louer à raison de tant par jour ou par semaine, comme cela leur fera plaisir; cette disposition est à l'avantage des Espagnols, car tous les

Indiens seront charmés de se louer pour les travaux publics, et ne s'engageront pas à des particuliers comme ils le font aujourd'hui lorsqu'ils voient qu'on veut les mettre en réquisition pour les faire travailler suivant la taxe, c'est-à-dire à fort bas prix. Les pauvres et d'autres particuliers viennent tous les jours pour engager des journaliers qui se louent fort cher, et jamais ils n'en manquent.

Les visites pour la répartition, qui occasionnent aux Indiens des dépenses excessives, deviendront inutiles; on épargnera aux naturels les mauvais traitements et les dégâts que commettent les domestiques, les nègres, les mulâtres, les métis, et les chevaux qu'emmènent avec eux les visiteurs, leurs employés et leur suite. Le peuple sera affranchi de l'obligation de leur fournir des vivres tous les jours, et des contributions qu'ils imposent pour payer leurs salaires. On ne les convoquera pas si souvent pour les recenser dans les chefs-lieux où on les force de passer plu-

[redacted]

sieurs jours après les avoir arrachés à leur demeure et leur avoir fait traverser des contrées de températures différentes, tous les chefs-lieux étant dans les terres chaudes, surtout ceux qui sont près de la côte. On les contraint d'abandonner leurs champs et leurs affaires pendant tout le temps que durent les travaux du recensement. On ne verra plus de procès entre les encomenderos et les chefs, les allées et venues des naturels pour demander d'être visités et recensés de nouveau, ni tant de discussions entre particuliers, résultats des troubles occasionnés par les visites et les recensements. On évitera un grand nombre de faux serments, et l'on ne verra plus cette quantité d'employés inférieurs, qui se sont fait nommer pour voler, exciter le peuple contre ses chefs naturels. Ces derniers seront respectés, obéis et craints, ce qui est bien nécessaire pour l'exécution de ce que j'ai proposé et pour que les Indiens remplissent leurs devoirs de religion, se rendent au ca-

plus après avoir traité les autres paragraphes, qui demandent à l'être en particulier.

PARAGRAPHE XVII.

« Si les avis étaient partagés sur ce qui vient » d'être dit, il faudrait les envoyer tous » avec les objections de chaque personne qui » aura exposé sa manière de voir. Comme » cette affaire est très-importante et que la » conscience de Sa Majesté y est engagée, » je vous recommande d'apporter tout le soin » possible dans vos recherches et dans vos » réponses, de sorte que toute chose soit bien » exposée, bien éclaircie, et que l'on puisse » prendre à cet égard les dispositions les plus » convenables. Aussitôt le travail terminé, » vous l'expédierez par les premiers vaisseaux » qui se rendront en Espagne, avec tout le » soin possible.

» Valladolid, le 23 décembre 1553. »

[redacted]

RÉPONSE.

Ce que l'on a dit en répondant au paragraphe xv, sur le soin que l'on doit prendre pour les enquêtes, doit servir de réponse à celui-ci. J'ai exposé pourquoi j'avais tardé jusqu'à présent à donner mon avis.

PARAGRAPHE XVIII.

« Informez-vous pareillement des contributions que les Indiens payaient avant leur » conversion pour le soleil, pour ses tem- » ples ou *Cous* et les sanctuaires, et s'il y » avait des propriétés et des revenus appli- » qués aux idoles. Vous enverrez un rapport » détaillé sur tous ces sujets.

» Date *ut suprà*,

» le Prince;

» Par ordre de Sa Majesté,

» JUAN DE SAMANO. »

RÉPONSE.

Tezcuco, quinze autres villes principales et leurs annexes fort nombreuses et très-peuplées étaient appliquées à ce service. Les habitants devaient faire les corvées pour les temples et fournir le bois pour le feu qui brûlait sans cesse. Frère Thoribio Motolinia en parle dans son ouvrage sur la Nouvelle-Espagne, et il indique le hiéroglyphe qui distinguait chaque village. On pourra donc en connaître les noms par son livre : tous faisaient partie du territoire de Tezcuco. Votre Majesté a ordonné que cette ville, les annexes et les territoires qui en dépendent feraient partie de ses domaines ainsi qu'il appert de la seconde instruction adressée par Votre Majesté à l'audience de Mexico, en date de Madrid le 5 avril 1528. Cette disposition n'a pas été mise à exécution, parce que ces villes, qui sont fort riches et très-importantes ainsi que d'au-

[redacted]

tres de la même classe, avaient été données à divers habitants de Mexico pour qu'ils en fussent les encomenderos.

Les autres villes qui étaient affectées au service des temples de Mexico et d'autres capitales ne sont pas parvenues à ma connaissance; il est certain, cependant, qu'elles étaient en grand nombre, très-puissantes et très-peuplées.

Outre ces villes, il y avait un nombre considérable d'excellentes terres appliquées au culte. On les a pareillement partagées entre les Espagnols; elles avaient été données aux temples par des chefs et d'autres particuliers. Autrefois on les affermait; ou bien des naturels les cultivaient par dévotion; on y faisait aussi travailler les enfants des capitaineries instituées pour l'éducation de la jeunesse; nous avons dit que les fils des principaux chefs servaient dans les temples. Ces terres produisaient beaucoup de maïs, de haricots, de l'axi, du chian et d'autres graines que les Indiens cul-

tivent pour leur nourriture; les récoltes étaient emmagasinées dans des greniers ou dans des bâtiments du temple disposés à cet effet. On les en retirait pour les fêtes pour faire face aux dépenses du culte ou pour l'entretien des prêtres qui étaient fort nombreux. Les offrandes étaient très-considérables; les chefs donnaient volontairement une partie de leurs rentes que l'on joignait aux autres revenus du temple.

Ceci complète la réponse à tous les paragraphes de l'ordonnance de Votre Majesté. Il reste à traiter la première partie du paragraphe XVI où il est question des dîmes. Nous commencerons par exposer quelles étaient les règles suivies par les habitants de la vallée de Matlatzinco qui comprenait Toluca et Malinalco, dont il a été question au commencement de ce rapport; on parlera ensuite de la province de Utlatlan qui est très-étendue, fort importante, qui confine avec le Guatemala, et dont les chefs-lieux fort

[redacted]

considérables sont partagés entre des encomenderos.

Système du gouvernement de Matlatzinco.

Avant la guerre que Axayacatzin, père de Moctezuma, fit aux habitants de Matlatzinco, ces Indiens avaient trois chefs, un suprême, un second au-dessous de lui et un troisième moins puissant que les deux premiers. A la mort du plus puissant, qui jouissait du titre de *Tlatuan*, il était remplacé par le second qu'on nommait *Tlacuxcalcale*, auquel succédait le troisième qui portait le titre de *Tlacatecatle*. A ce dernier succédait un fils ou un frère du premier chef; on choisissait le plus digne et le plus capable : de sorte qu'un fils ne succédait pas immédiatement à son père et qu'il devait passer par tous les grades de l'autorité. Lorsque la famille du chef des deux degrés supérieurs était tout à fait éteinte, on élisait un chef pour remplir la troisième

dignité, et l'on avait toujours soin de nommer une personne capable.

Ces chefs avaient des villes, ou des quartiers particuliers que l'on nommait *Calpulis*. Les Indiens payaient les impôts aux chefs qu'ils avaient reconnus, et ils avaient dans chaque village ou calpuli un officier remplissant les fonctions de gouverneur perpétuel. A sa mort le peuple nommait le fils, le frère ou le parent le plus proche du décédé, en choisissant le plus habile, et l'on soumettait sa confirmation au souverain qui, si l'élection avait été faite dans les règles, l'approuvait et la faisait connaître aux deux autres; dans le cas contraire il ordonnait de la recommencer.

Les villages ou calpulis acquittaient les impôts envers leurs chefs en travaillant exactement à des terres, sans rétribution. Les récoltes de maïs, de haricots et de *bauhtliques* (1), produits de cette vallée, se rentraient dans les

(1) Molina (*Vocabolario mexicano*) traduit ce mot par *bledos*, c'est-à-dire des blettes. (*Note de l'éditeur.*)

[redacted]

greniers, et l'on en fournissait la maison du chef. Lorsque les intendants ou *Tequitlatos* venaient chez leurs souverains, ils se faisaient accompagner d'une suite nombreuse de nobles. Ce chef les recevait fort bien et leur faisait donner des vivres, un logement, et, pour les servir pendant tout le temps qu'ils restaient chez lui des esclaves qu'on choisissait parmi ceux du chef qui étaient fort nombreux. Ils avaient toujours en réserve une grande quantité de maïs pour les années de disette. Les Indiens qui ont fourni ces informations ont dit que de leur temps ils avaient vu quatre années de famine pendant lesquelles les chefs, loin d'exiger aucun impôt de leurs vasseaux, avaient ordonné qu'on leur distribuât du maïs et des haricots de leurs greniers où il y en avait en abondance; et qu'ils traitaient si bien leurs sujets, que ceux-ci les appelaient toujours du nom de père, de frère ou de fils suivant leur âge. Ces souverains prenaient le plus grand soin d'augmen-

ter la population, et chacun cherchait à mieux se conduire que son prédécesseur; car si quelqu'un d'eux exerçait un pouvoir tyrannique, la loi autorisait à le déposer et on en élisait un autre à sa place. Les auteurs de ce rapport ont dit qu'ils en avaient vu déposer un parce qu'il gouvernait mal et qu'il tyrannisait ses sujets. Les impôts ne s'acquittaient envers les souverains ou les chefs inférieurs qui les représentaient dans les villages, que par le travail des champs. Bien que les trois chefs eussent des villages et des quartiers désignés pour y exercer leur juridiction, s'il s'élevait une discussion un peu importante, le second chef ou le troisième décidait la question; mais si l'affaire était grave, on la communiquait au premier, et tous trois prononçaient.

Les macehuales de ces villages cultivaient la terre, chacun en particulier, dans l'endroit qui leur convenait davantage par la position ou la nature du sol; ils y semaient ce qu'ils voulaient ou ce qu'ils pouvaient. Si le chef du

[redacted]

calpuli tombait malade, il priait les autres habitants de faire dans ses terres les travaux nécessaires; et jamais on ne le refusait.

Quand le souverain devait célébrer une fête, les chefs inférieurs priaient les Indiens qu'ils avaient sous leurs ordres d'aller à la chasse des cerfs, des lapins et d'autres animaux sauvages dont ils se nourrissent, pour les offrir au souverain, sans rétribution: libre à lui de leur donner ce qu'il voulait, et ils s'en contentaient, que ce fût peu ou beaucoup.

Les trois souverains avaient dans chaque calpuli des terres particulières que des laboureurs affermaient sans y être forcés, car ils pouvaient, s'ils le préféraient, travailler à celles des particuliers, en suivant les règles que nous avons exposées en parlant des calpulis. Pour les revenus, ils s'entendaient avec les gouverneurs dont ils dépendaient; c'étaient ordinairement quelques poules dont la valeur était alors peu considérable : dans ce cas, ces Indiens étaient exemptés de travailler

aux champs destinés à payer les impôts.

Lorsqu'Axayacatzin eut conquis ce pays, il fit tuer le second et le troisième chef qui avaient manqué de soumission dans plusieurs circonstances, et il s'empara de leurs vassaux et de leurs terres. Comme le premier, qui se nommait Chimaltecutli, et qui portait le titre de *Tlatobani* en raison de sa dignité suprême, s'était montré très-soumis, il lui conserva son autorité et ses terres. Cependant ses sujets ayant voulu se révolter parce qu'il les oppressait trop pour servir et contenter le roi de Mexico, ce prince marcha une seconde fois contre eux, leur fit la guerre et les vainquit. Plusieurs quittèrent leur pays, entre autres les habitants de Ginacantepec, qui émigrèrent dans le Mechoacan, près d'une ville appelée aujourd'hui Tlaulan. Voilà comme ces Indiens furent soumis au souverain de Mexico qui s'empara de toutes les terres des fugitifs et les afferma à divers particuliers qui lui payaient un tribut. En outre, tous les na-

[redacted]

turels de Matlatzinco qui restèrent établirent des cultures en commun pour le vainqueur; ces terrains avaient huit cents barres de long et quatre cents de large.

Les produits des terres cultivées en commun par les habitants de Matlatzinco, avant la ruine de cet État, étaient emmagasinés dans les greniers; on les employait aux frais de la guerre et pour les besoins publics; ils ne pouvaient avoir d'autre destination; si un chef voulait en disposer, on s'y opposait comme à Mexico.

Axayacatzin étant mort, fut remplacé par Titzutzicatzin qui gouverna comme son prédécesseur. Son frère, nommé Avitzutzin, lui succéda et régna de même. A sa mort il fut remplacé par un fils de son frère aîné; c'est celui qui se nommait Moctezuma et qui gouvernait quand les Espagnols vinrent dans ce pays. Il faisait grand cas des guerriers qui se distinguaient, les aimait, les honorait beaucoup, et leur accordait souvent des récompenses.

Avant que les Mexicains n'eussent subjugué les habitants de Matlatzinco, toutes les terres étaient municipales (*conzegiles* (sic)) et communes. Celui à qui un bon territoire était échu en partage le cultivait à perpétuité, lui et ses héritiers; s'il était mauvais, il en choisissait un autre parmi ceux qui étaient vacants dans son calpuli, car on ne pouvait dépouiller ceux qui en possédaient. On respectait les terres qui depuis longtemps étaient affectées aux seigneurs; elles étaient excellentes; ils les faisaient cultiver ou les affermaient, mais ils ne pouvaient les aliéner, car elles faisaient partie du domaine : c'étaient comme des majorats institués en faveur des chefs.

Après la conquête, les Espagnols divisèrent entre eux les villes et les territoires. Le marquis prit pour lui Toluca, et il ordonna aux habitants de payer les contributions en maïs, ce qu'ils firent la première année. Ils demandèrent ensuite de cultiver un territoire dont les produits lui seraient destinés; il le leur ac-

[redacted]

corda et reçut les récoltes pendant fort longtemps; de plus, il exigea des contribuables qu'ils travailleraient à la construction des maisons qu'il faisait bâtir à Mexico. Plus tard, il demanda des esclaves pour les mines de Tletiztlac. Les chefs et les principaux lui livrèrent tous les Indiens qu'ils possédaient en toute propriété, hommes et femmes. Le marquis les emmena tous en deux différentes fois, après les avoir fait marquer d'un fer rouge au visage. Il leur fit ensuite porter aux mines le maïs provenant des récoltes des territoires que l'on cultivait pour lui, ainsi que de la volaille, des œufs et des vivres pour les esclaves et les mineurs. Quand on eut fait la découverte des mines de Tlasco Itzultepec, il demanda, pour en extraire l'argent, soixante Indiens à perpétuité qu'il employa pendant quinze ans; ils travaillaient alternativement pendant vingt jours de suite, ce qui en fit mourir beaucoup; d'autres prirent la fuite. Ces Indiens tombèrent malades par suite des mauvais traite-

ments dont les mineurs les accablaient : ils étaient forcés d'emporter des vivres de chez eux, parce qu'on ne leur donnait, pour soixante hommes, que deux fanègues de maïs par semaine. Des Indiens ont prétendu qu'ils avaient encore la taxe entre leurs mains. Ces corvées étaient indépendantes de la culture du vaste territoire voisin de la ville. Plus tard, sous l'administration du vice-roi don Antoine de Mendoza, on les imposa en argent; chaque Indien fut taxé à huit réaux, indépendamment de la culture en commun. On fit par la suite une nouvelle taxe qui ne s'éleva qu'à quatre réaux, plus la culture.

Les personnes qui ont fait ces dépositions d'après les ordres du vice-roi don Antonio de Mendoza, ont déclaré qu'un juge indien, natif de Tula, nommé Pablo-Gonzales, avait fait un partage des milpas entre les naturels, et qu'il avait donné à chacun un territoire de cent barres de long sur vingt de large. La barre, qui est la mesure des Indiens, équi-

[redacted]

vaut à deux brasses; il leur en accorda la propriété, à la charge de payer deux réaux par an au profit de la communauté.

Dans les vallées de Matlatzinco, de Yztlahuaca et de Toluca qui confinent, tout le terrain est extrêmement fertile : on y récolte une quantité considérable de maïs, mais qui serait plus grande encore sans le nombre immense de gros bétail qu'on y élève et qui occasionne de très-grands dégâts dans les champs des Indiens et dans leurs *tunales* (1), dont les fruits sont fort abondants, délicieux et d'une grande consommation pour les Indiens et les Espagnols qui en tirent de gros bénéfices. La multitude des troupeaux qui ne sont pas gardés est cause que les Indiens ne peuvent éviter les dégâts, bien qu'il y en ait constamment un grand nombre occupé à la garde des champs, ce qui produit de graves inconvénients; le premier est l'emploi de tant de

(1) Champs plantés de tunas ou *ficus indica*.
(*Note de l'éditeur.*)

monde qui perdent le temps qu'ils donneraient à la culture et aux autres travaux; le second c'est que le bétail dévore, foule aux pieds et détruit les récoltes.

Pour prévenir ces inconvénients, on a fait construire aux Indiens une clôture qui devait empêcher les dégâts des troupeaux; mais cette mesure n'a produit qu'un faible résultat, comme l'ont prouvé des Espagnols, propriétaires de troupeaux, qui refusèrent de payer leur quote-part de ce travail. Tous les jours quelques portes tombaient, ou on les renversait exprès pour que les animaux allassent manger les récoltes. Les ouvriers qui y travaillèrent ne furent payés que fort longtemps après et à la suite de procès, parce qu'on n'avait pas fait contribuer les propriétaires des bestiaux. On avait même négligé de prendre note des travailleurs. Pour subvenir aux frais de cette clôture, on établit une taxe qui fut considérée très-juste comme toutes celles que l'on impose aux Indiens, encore qu'elles

[redacted]

leur soient constamment préjudiciables, de sorte que la clôture fut payée à leurs frais, après y avoir travaillé. La personne chargée d'encaisser les fonds y mit de grands retards qui lui furent très-avantageux, car elle fit bien valoir cet argent, sous le prétexte d'attendre que la somme fût complétée pour la placer à intérêt, afin d'en appliquer les revenus à l'entretien de la clôture. Fallait-il donc que les Indiens contribuassent à cette dépense comme les propriétaires des troupeaux? Une immense quantité de taureaux font comme leurs maîtres, maltraitent les Indiens qui n'osent élever la voix quand même ils les voient entrer dans leurs champs. Ajoutez à cela qu'on a pris aux naturels une vaste étendue de terrain pour les pâturages. Les Espagnols frappent les gardiens indiens et leur volent une grande quantité de tunas et d'autres fruits. Les Indiens de ce pays, se trouvant sur la route la plus fréquentée, souffrent aussi beaucoup du passage des bestiaux qui se ren-

dent à Mexico. Tous ces inconvénients, excepté celui de la clôture, ont lieu aussi à Petapan, qui est une ville importante appartenant à Votre Majesté, et située dans le Guatemala. Les dommages que causent les troupeaux aux champs et aux plantations de cacaotiers (*cacahuatales*) des environs, sont très-considérables. J'ai vu qu'il en était de même à Ventepetc, lorsque je fis ma visite dans le territoire de Chiapa. Les habitants vinrent se plaindre de cet abus : ils me dirent que les troupeaux de leurs encomenderos dévoraient leurs récoltes et celles des champs dont le produit est destiné à acquitter les impôts. Il en est de même dans toutes les autres villes. Je l'ai constaté à Sainte-Marthe et à Carthagène, lorsque je suis arrivé dans ces deux villes. Il y avait peu de troupeaux, ainsi que dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, à l'époque où j'y résidais; mais depuis mon départ on en élève beaucoup. Il en résultera les mêmes inconvénients que dans les autres contrées. Je l'ai re-

marqué dans le grand nombre de provinces que j'ai visitées, et c'est général dans toutes les Indes. Je fis éloigner les troupeaux de quelques villes, mais on les ramena aussitôt mon départ. Je ne citerai que les encomenderos de Munuytenango et de Tecpan-Quilco. Dans d'autres villages, il me fut impossible de le faire, attendu leur grand nombre. Les dégâts sont irréparables ; quelquefois, à la vérité, on fait payer des dommages, si les Indiens se plaignent ; mais ce remède est insignifiant, car les indemnités ne compensent jamais les dégâts ; les frais seuls dépassent toujours les réparations que l'on adjuge. J'ai acquis la certitude qu'il valait mieux épargner les dépenses à ceux qui avaient déjà éprouvé des pertes, que de condamner les propriétaires des troupeaux à des amendes, ce qui n'a jamais lieu qu'à la suite d'une longue procédure et de nombreux désagréments. Souvent même les Indiens finissent par perdre leur procès ; et les dommages et les frais sont pour leur compte, sans comp-

ter les chagrins qu'ils ont éprouvés, leurs voyages à l'audience et les mauvais traitements que cela leur attire. Les avocats, les procureurs, les greffiers, les solliciteurs, les juges-commissaires et les experts sont les seuls qui y gagnent. Enfin toutes ces démarches sont abusives, et il y aurait beaucoup à dire là-dessus, ce qui nous obligerait de nous étendre aussi longuement que sur les autres sujets. Il a déjà été assez parlé de ces abus dans la réponse au paragraphe XVI, et dans celui relatif aux impôts.

Ces vallées contiennent trente-cinq villages habités par cinquante mille Indiens répartis entre des encomenderos ; c'est de là que Mexico tire ordinairement le maïs qui lui est nécessaire ; d'autres pays en fournissent aussi ; j'ai entre mes mains un état de ces villages, de la population de chacun et des encomenderos.

[redacted]

Sur le Utlatlan.

La province de Utlatlan (1), dont il a été déjà question, est voisine du Guatemala. Pendant que j'y étais auditeur, je la visitai, et aidé par un dominicain très-religieux, fort instruit, savant prédicateur, fort versé dans la langue du pays, qui, aujourd'hui, est évèque, je m'assurai par les peintures des naturels que l'antiquité de leur nation remonte à huit cents ans. J'ai su par des Indiens fort âgés, qu'avant la conquête ils obéissaient à trois chefs. Le premier avait, au-dessus de son siége, trois dais de plumes; le second, deux; et le troisième, un. A l'époque de mon séjour dans la ville de Utlatlan, qui donne son nom à toute la province, j'eus occasion de voir ces chefs; ils étaient aussi pauvres que l'Indien le plus misérable de la

(1) Voyez la note sur le Guatemala que nous avons insérée sous le n° VII, dans l'appendice du volume de cette collection intitulé : Cruautés horribles des Conquérants du Mexique, etc. (*Note de l'éditeur.*)

ville; leurs femmes faisaient des galettes de maïs pour vivre, allaient elles-mêmes chercher l'eau et le bois pour leur maison, car ils n'avaient personne pour les servir. Le premier de ces chefs se nommait don Juan de Rojas, le second don Juan Cortès, et le troisième Domingo; ils étaient dans la dernière misère; ils ont laissé des enfants qui sont dans le plus grand dénûment, et qui payent les contributions, car aucun Indien n'en est affranchi.

Les lois qui réglaient les successions prescrivaient aux chefs de passer par tous les grades pour arriver à la dignité suprême; celui qui était élu occupait la troisième dignité, dont l'insigne était un seul dais. L'élection se faisait par les nobles dans la forme que nous avons rapportée pour les souverains de Mexico et les chefs de Matlatzinco. On choisissait le plus habile des frères ou des fils de l'ancien chef; enfin, on suivait les usages de la Nouvelle-Espagne.

Dans toutes les provinces conquises, il y avait des gouverneurs nommés par ces chefs, et lorsqu'ils mouraient, leurs fils ou leurs frères les remplaçaient, s'ils avaient les talents nécessaires. Si ces gouverneurs ne laissaient ni fils, ni frères, on choisissait le plus habile de ses parents. C'étaient toujours des nobles, la plupart du temps alliés du souverain ou attachés à sa maison.

Les deux chefs inférieurs jugeaient les affaires courantes; s'il s'agissait d'appliquer la peine de mort ou d'une question importante, ils communiquaient l'affaire au premier.

Les tributs se payaient par la culture de champs de maïs ou d'autres semences dont ils se nourrissent. Un territoire particulier était affecté au gouverneur; tout était cultivé avec beaucoup d'ordre; le peuple était gouverné avec sagesse et équité.

Le Utlatlan renfermait beaucoup de cous dédiés aux idoles; ils n'étaient remarquables ni par leur grandeur ni par leurs richesses;

j'en ai vu plusieurs, mais tout à fait en ruines. D'autres villes des environs avaient aussi des cous; les plus considérables étaient dans une ville nommée Chiquimula, considérée par les Indiens de l'Utlatlan comme une ville sainte; c'est pourquoi il y en avait un si grand nombre. Le chef de Chiquimula, qui avait commandé à un nombre considérable d'Indiens et de villages, était dans la misère à l'époque de mon passage.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet; je ne finirais pas si je voulais le traiter en détail et parler de ce qui se pratiquait dans chaque province. Il suffit d'avoir rendu compte à Votre Majesté des usages de la Nouvelle-Espagne. Le gouvernement et les lois qui réglaient les successions différaient peu dans les provinces voisines.

FIN.

[redacted]

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Pages.

Pages.

[redacted]

[redacted]

IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
RUE RACINE, 28, PRÈS DE L'ODÉON.

[redacted]

VOYAGES,
ATIONS ET MÉMOIRES
ORIGINAUX

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE

DE L'AMÉRIQUE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS,

PAR H. TERNAUX-COMPANS.



HISTOIRE

DES CHICHIMÈQUES

OU

DES ANCIENS ROIS DE TEZCUCO,

PAR DON FERNANDO D'ALVA IXTLILXOCHITL,

TRADUITE SUR LE MANUSCRIT ESPAGNOL.

Première partie.

INÉDITE.



Paris

THUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

M. DCCC XL.

[redacted]

HISTOIRE

DES CHICHIMÈQUES,

OU

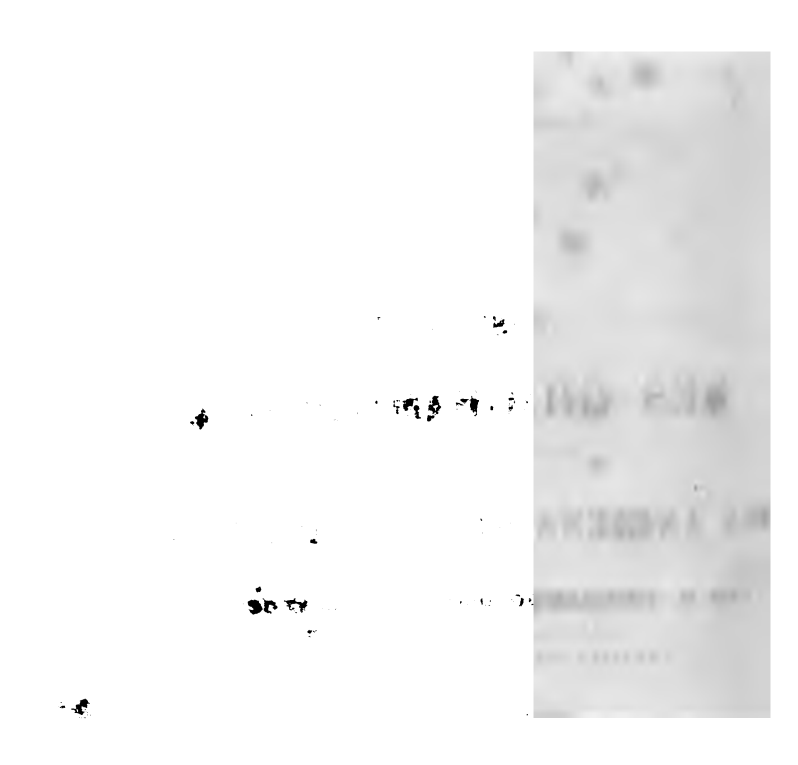
ES ANCIENS ROIS DE TEZCUCO,

PAR D. FERNANDO D'ALVA IXTLILXOCHITL,

TRADUITE SUR LE MANUSCRIT ESPAGNOL.

PREMIÈRE PARTIE.

INÉDITE.



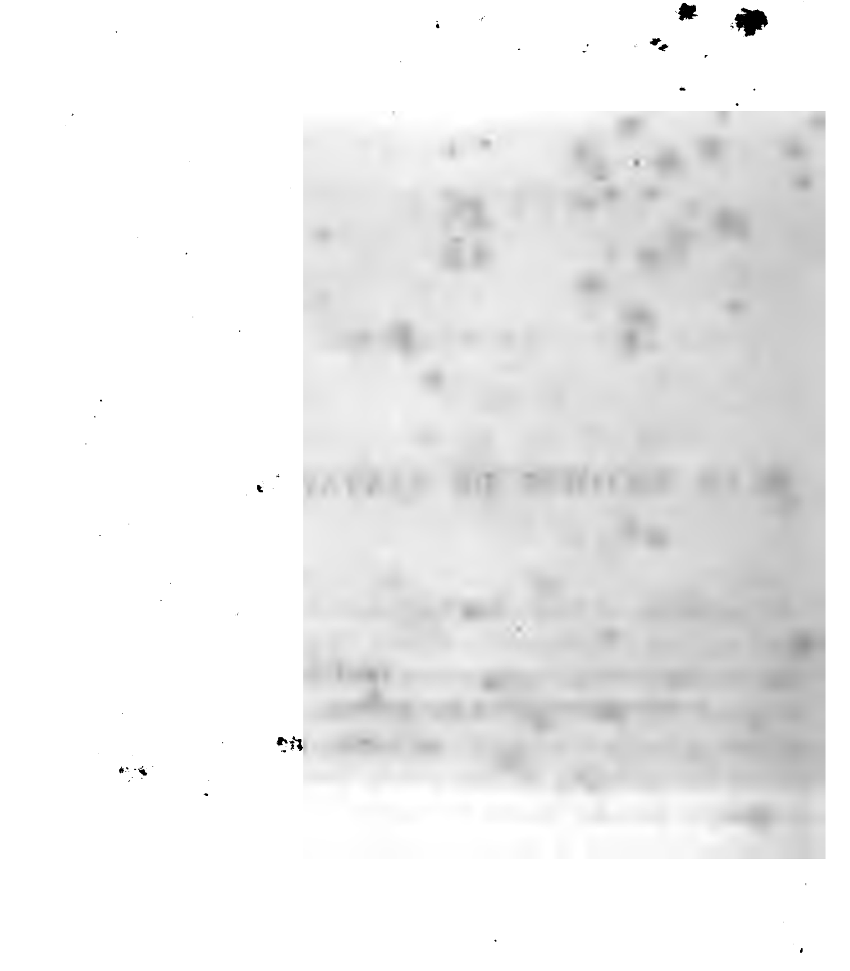
[redacted]

A

M. LE VICOMTE DE SANTAREM.

HOMMAGE RESPECTUEUX DE L'ÉDITEUR,

H. TERNAUX-COMPANS.



[redacted]

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR FRANÇAIS.

En publiant, en 1838, une traduction de la treizième relation d'Ixtlilxochitl, d'après l'édition que M. de Bustamante a fait imprimer en 1829, à Mexico, j'ai donné une courte notice sur cet auteur et sur quelques autres Indiens qui se sont occupés de l'histoire et des antiquités de leur patrie. Depuis cette époque, j'ai reçu de Madrid une copie complète de ses treize relations et de son Histoire des Chichimèques; ne pouvant publier ces deux ouvrages, qui ne sont que la répétition l'un de l'autre, j'ai donné la préférence à celui qui m'a paru le dernier travail de l'auteur. Les relations sont divisées d'une manière qui en rend la lecture peu agréable: dans les treize premières, l'auteur raconte l'histoire du Mexique, depuis les temps les plus anciens, jusqu'à la conquête; dans la seconde partie de son travail, qui contient le même nombre de relations, il recommence son récit, omettant certains détails, en ajou-

tant d'autres, se contredisant souvent, de sorte que chaque partie forme un ouvrage complet sur le même sujet, et qu'on croirait sorti de la plume de deux auteurs différents. A la suite de ces deux parties, se trouvent deux abrégés de cette même histoire, dont l'un est beaucoup plus court que l'autre, et où l'auteur résume encore une fois les mêmes faits. Je pense que ces différents ouvrages furent composés successivement par l'ordre et pour l'usage des membres du gouvernement, et que plus tard, Ixtlilxochitl refondit son travail dans l'intention de le publier : ce qui fut toutefois empêché par la jalousie qu'éprouvait le gouvernement espagnol de tout ce qui pouvait rappeler aux Indiens leur ancienne grandeur.

On peut voir dans la préface que M. de Bustamante a ajoutée au commencement de la treizième relation, les sources dans lesquelles notre auteur a puisé les événements qu'il raconte; Ixtlilxochitl les énumère lui-même à la fin de sa cinquième relation, et ajoute :

« J'ai lu toutes les histoires de la conquête de ce » pays, qui ont été composées par des Espagnols, et » je les ai trouvées remplies des erreurs les plus gros- » sières. La moins inexacte, toutefois, est celle qu'a » composée Francisco Lopez de Gomara. Ces erreurs » proviennent surtout des passions qui dominaient les » historiens, de leur ignorance de la langue du pays, » et même des faux rapports que les naturels se sont » amusés à leur faire. Cela m'est arrivé souvent à » moi-même, quoique né et élevé parmi eux, et

[redacted]

» bien connu de tous les chefs. J'en citerai quelques » exemples : J'allai un jour visiter un de mes amis » nommé D. Lope Zeron, qui habitait Cohuatepec, à » deux lieues au sud de Mexico. Ayant causé avec » quelques-uns des principaux de cette ville, ils m'as- » surèrent que Cohuatepec était autrefois la capitale » du pays, qu'Atzcaputzalco et Chalco n'étaient que » des villages qui en dépendaient, et ajoutèrent une » foule d'autres fables comme ils en racontent aux » Espagnols. Ils prétendaient que ce n'était qu'à l'aide » des habitants de Cohuatepec que Netzahualcoyotzin » était parvenu à recouvrer son royaume. J'eus beau » leur citer les anciens chants et leur montrer les » manuscrits historiques, je ne pus jamais les faire » renoncer à leurs prétentions.

» Un gentilhomme descendant du sang royal de » Tezcuco, ayant demandé à un vieillard natif de » Tepetlaoztoc quelques renseignements sur les an- » cêtres d'Ixtlilxochitl, père de Netzahualcoyotzin, » celui-ci répondit qu'il n'en avait jamais eu, mais » qu'un aigle immense vint un jour faire son nid sur » un arbre au milieu de la ville de Tezcuco, qu'il y » déposa un seul œuf, et que de cet œuf sortit un en- » fant. Il assurait que les Aculhuas, étonnés de ce » prodige, l'avaient proclamé leur roi. Le gentil- » homme voulut lui remontrer l'absurdité de cette » histoire, mais le vieillard lui répliqua sèchement : » C'est ainsi que je réponds aux Espagnols qui me font » des questions sur nos anciennes histoires, ou à ceux » qui viennent de leur part. »

Ce passage nous explique toutes les erreurs où sont

tombés les historiens espagnols, et fait ressortir en même temps l'importance de l'ouvrage d'Ixtlilxochitl, qui savait apprécier à leur juste valeur les renseignements qu'on lui donnait. Je regarde son livre comme le plus authentique qui ait jamais été composé sur l'histoire ancienne du Nouveau-Monde. Il est même bien supérieur, sous le rapport de la critique et du style, à ceux qui ont été composés par les Espagnols : on y trouve beaucoup moins de fables et de miracles; il est entièrement exempt de ce fatras d'érudition et de ces digressions qui rendent si fatigants les ouvrages de cette époque. Ixtlilxochitl raconte simplement, cite souvent ses autorités, et mérite, je crois, la même confiance que nos anciens annalistes, qui ajoutent ordinairement tant de crédulité à tant de bonne foi.

[redacted]

DÉDICACE

DE L'AUTEUR MEXICAIN

AU

VICE-ROI DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

EXCELLENTISSIME SEIGNEUR,

Depuis ma jeunesse j'ai constamment eu le désir de connaître l'histoire du Nouveau-Monde, qui n'est pas moins importante que celle des Romains, des Grecs, des Mèdes et des autres nations païennes célèbres dans tout l'univers. Cette histoire de nos ancêtres est tombée dans l'oubli par la suite des temps et par la chute de leur empire : c'est pourquoi ce n'est qu'après beaucoup de peines, de courses et de recherches que j'ai pu réussir dans mon projet, en réunissant avec soin non-seulement les peintures qui représentent les histoires et les annales, mais aussi les chants qui en contiennent l'explication. Ayant voulu réunir à cet effet une foule de nobles mexicains qui passaient pour connaître les anciennes histoires,

gneurs du pays et par les désastres et les persécutions qu'éprouvèrent leurs descendants. Non seulement on ne conserva pas ce qui était bon et conforme à notre sainte foi catholique, mais on brûla tout sans examen par l'ordre des premiers missionnaires; ce qui fut une des plus grandes pertes qu'éprouva la Nouvelle-Espagne. Les archives générales de l'histoire se conservaient à Tezcuco, qui était la métropole des sciences et des bonnes mœurs; car les rois qui la gouvernaient savaient les apprécier et avaient été les législateurs de tout le Nouveau-Monde. Ce qui a échappé au feu ayant été sauvé par mes ancêtres, tomba plus tard entre mes mains, et c'est de là que j'ai tiré et traduit l'histoire que je promets. Je l'ai écrite très-sommairement, mais avec beaucoup de peine et après bien des recherches pour comprendre les peintures et les caractères qui servaient de lettres autrefois et pour découvrir le véritable sens des chants historiques. J'écrirai cette histoire tout simplement et sans citer les exemples (1). Je ne traduirai pas non plus les traditions fabuleuses et les contes que l'on trouve dans quelques-unes de leurs chroniques, parce qu'ils me paraissent superflus. Je supplie humblement le lecteur d'excuser les nombreux défauts qu'il trouvera dans ma manière de raconter; il peut être assuré du reste que cette histoire est véritable, digne de foi et approuvée par tous les nobles et tous les savants de la Nouvelle-Espagne.

(1) Pris sans doute dans l'*Histoire ancienne* ou *sacrée*, comme font tous les historiens espagnols qui ont écrit sur le Nouveau-Monde.

(*Note de l'éditeur.*)

[redacted]

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

—

De la création du monde et des quatre âges dont parlent les historiens de la Nouvelle-Espagne.

Les historiens les plus graves du temps de l'idolâtrie sont parmi les anciens Quetzalcoatl, et parmi les modernes Netzahualcoyotzin, Xiuhcozatzin, fils du roi Huitzilihuitzin, et beaucoup d'autres que je citerai quand cela sera nécessaire. Ils parlent dans leurs his-

toires du dieu Teotloque-Nahuaque-Hachiguale-Ipalnemoani-Ilhuicahua-Halticpaque, ce qui veut dire exactement le Dieu universel, créateur de toutes les choses, à qui obéissent toutes les créatures, seigneur du ciel et de la terre. Ils racontent qu'ayant formé tous les objets visibles, il créa les premiers parents des hommes, dont tous les autres descendent, et leur donna pour habitation le monde, qui, selon eux, eut quatre âges.

Ils nomment le premier âge, qui commença à la création, Atonatiuh, ce qui veut dire soleil des eaux, dans un sens allégorique, et que ce premier âge s'est terminé par le déluge universel, qui fit périr tous les hommes et toutes les créatures. Le second âge est appelé Tlalchitonatiuh, ou soleil de la terre, parce qu'il se termina par un tremblement de terre. Le sol s'ouvrit en plusieurs endroits, les montagnes s'abîmèrent ou s'écroulèrent en écrasant presque tous les hommes. Ce fut à cette époque que vécurent les géants nommés Quina-

[redacted]

metzin Tzocuilhioxime. Le troisième âge est l'Ehcatonatiuh, ou soleil de l'air : il s'éleva un vent terrible qui renversa les arbres, les édifices et même les rochers. Presque tous les hommes périrent, et ceux qui survécurent ayant aperçu un grand nombre de singes que le vent avait apportés probablement d'un autre pays, pensèrent que les autres hommes avaient été changés en ces animaux, ce qui donna lieu aux fables dont on a tant parlé. Pendant cette troisième période, ce nouveau monde était habité par les Ulmèques et les Xicalanques. D'après ce qu'on voit dans leurs histoires, ils vinrent du côté de l'Orient (1) dans des vais-

(1) C'est un fait très-curieux que cette origine orientale des Ulmèques et Xicalanques quand toutes les autres tribus venaient de l'occident : il est répété par l'auteur dans sa relation sommaire de la Nouvelle-Espagne. Veytia y Linage (*Historia antigua de Mexico*, pag. 1, cap. XIII), dit qu'ils débarquèrent dans la baie de la Vera-Cruz. Cogolludo (*Historia de Yucatan*, lib. IV, cap. III), rapporte aussi que cette province fut peuplée par deux nations différentes, dont l'une vint de l'orient et l'autre de l'occident. Il ajoute que l'on nomma la première colonisation Cenial ou la Petite-Descente parce qu'elle fut la moins nombreuse, et la seconde Nohnial ou la Grande-Descente. Clavigero (*Storia antica del Messico*, t. I,

seaux ou des canots, et débarquèrent dans le pays de Potonchan où ils s'établirent, ainsi que sur les bords de la rivière d'Atoyac, qui coule entre la ville de Puebla de los Angeles et celle de Chololan. Ils y trouvèrent quelques géants qui avaient échappé aux désastres de la seconde période. Ceux-ci, fiers de leur force et de leur taille, soumirent les nouveaux venus au joug le plus dur, et les traitèrent comme des serfs. Les chefs et les nobles résolurent de se délivrer de cet esclavage, et ayant invité les géants à un festin solennel, ils les enivrèrent et les massacrèrent avec leurs propres armes. Ayant conquis leur liberté, leur puissance augmentait chaque jour, et ils jouissaient de la plus grande prospérité, quand il arriva dans ce

p. 146) dit que le célèbre antiquaire Don Carlos de Siguença y Gongora attribuait aussi aux Ulmèques une origine orientale; mais qu'il en ignore le motif. Ces nations se sont confondues avec les autres indigènes; cependant on en trouve encore quelques restes qui sont très-fiers de leur origine, à Pueblo de Natividad autrefois Yancuitlapan, et à S.-Miguel del Milagro dans le territoire de Tlaxcallan.

[redacted]

pays un homme que quelques-uns nommèrent Quetzalcoatl, et d'autres Huemac, à cause de ses grandes vertus (1). On le regarda comme un saint. Il leur enseigna par ses paroles et par ses œuvres le chemin de la vertu, les exhorta à fuir le vice et le péché, leur donna des lois pour mettre un frein à leurs débauches et à leurs turpitudes, établit l'usage du jeûne, et fut le premier qui planta et adora la croix, que l'on nomma Quauhcahuizteotl-Chicahualizteotl ou Tonaca-Quehuitl, ce qui veut dire Dieu des pluies ou de la santé, et arbre de la nourriture ou de la vie. Après avoir enseigné tout ce que je viens de dire dans les villes des Ulmèques et des Xicalanques, et particulièrement dans celle

(1) Quelques auteurs ont regardé, mais à tort, Huemac et Quetzalcoatl comme une seule et même personne; tandis que Huemac était un Toltèque et Quetzalcoatl un Ulmèque; mais ce n'est pas ici la place d'une longue dissertation à cet égard. Je ferai seulement observer que presque tous les auteurs espagnols, tels que Garcia, Torquemada, Sahagun, ont pris Quetzalcoatl pour l'apôtre saint Thomas et se sont livrés là-dessus à des dissertations à perte de vue.

de Chololan où il résida le plus longtemps, voyant que sa doctrine fructifiait peu, il s'en alla du côté où il était venu, c'est-à-dire de l'Orient, et disparut vers la côte de Coatzacoalco. En quittant cette nation, il leur dit que dans un temps à venir, dans l'année de Ce Acatl, il reviendrait, et que sa doctrine serait reçue; qu'alors leurs enfants seraient seigneurs et posséderaient le pays, mais qu'eux et leurs descendants éprouveraient beaucoup de calamités et de persécutions. Il ajouta beaucoup d'autres prophéties qui s'accomplirent par la suite. Quetzalcoatl, traduit littéralement, signifie serpent couvert de plumes précieuses, et, dans un sens allégorique, homme très-sage. On dit qu'on lui donna le nom de Huemac, parce que, pour prouver que tout ce qu'il avait annoncé s'accomplirait, il imprima ses mains sur un rocher comme sur de la cire molle; d'autres prétendent que cela signifie main grande et puissante (1). Peu de jours

(1) Huemactzin ou Huemac était un très-savant astrologue qui

[redacted]

après son départ, arriva la fin de la troisième période par la destruction dont j'ai parlé plus haut. Alors furent détruits l'édifice et la tour magnifique et remarquable de Chololan, qui était comme une seconde tour de Babel (1). Ceux qui échappèrent aux désastres de cette troisième période, construisirent sur les ruines un temple à Quetzalcoatl, qu'ils regardèrent comme le dieu de l'air, parce que cet élément avait été cause de leur destruction, et qu'ils pensaient que c'était lui qui l'avait envoyé. Ils le nommaient aussi Ce Acatl, du nom de l'année de sa venue. Selon les annales et les

guida les Toltèques pendant leur long voyage. Il mourut âgé de plus de 300 ans, peu d'années avant l'avénement du roi Huetzin. Il avait composé un grand livre qui contenait l'histoire de la nation toltèque, sa bonne et sa mauvaise fortune, la généalogie de ses rois et de ses chefs, d'excellents principes de morale, tout ce qui était relatif au culte des idoles, aux rites et aux cérémonies, à la philosophie, à l'astrologie, à l'agriculture, etc., en un mot un résumé de toutes les sciences. Ce livre se nommait *Teoamoxtli* ou *Livre divin*. Il contenait aussi, sur la chute de l'empire, des prophéties dont on vit plus tard l'accomplissement. (*Ixtlilxochitl*, p. 1, rel. 3.)

(1) Ixtlilxochitl, dans la 1re relation de la 2e partie, dit que ce fait eut lieu dans l'année Ce Tochtli qui correspond à 299 après Jésus-Christ.

histoires que j'ai citées, l'époque à laquelle il parut dans ce pays correspond à celle de l'incarnation de Jésus-Christ. C'est de ce moment que l'on compte la quatrième époque, nommée Tlatonatiuh, c'est-à-dire soleil de feu, parce que l'on pensait que ce quatrième et dernier âge du monde se terminerait par le feu. Quetzalcoatl avait une belle figure; il était grave, blanc et barbu; il portait pour vêtement une longue tunique.

[redacted]

CHAPITRE II.

—

Origine et arrivée de la nation toltèque. — Ses rois et ses chefs. — Villes qu'ils fondent. — Ce qui arriva de leur temps.

Pendant ce quatrième âge, la nation toltèque arriva dans le pays d'Anahuac, que l'on nomme aujourd'hui la Nouvelle-Espagne. Il paraît, d'après leur histoire, que les Toltèques furent chassés de leur patrie, et qu'après avoir navigué longtemps et côtoyé beau-

coup de pays vers ce que l'on nomme aujourd'hui la Californie, dans la mer du Sud, ils parvinrent dans le Huehuetlapallan, ou Terre de Cortez (1). Ils donnèrent le nom

(1) Ixtlilxochitl (part. 1, rel. 1) dit qu'il s'écoula 1716 ans depuis la création jusqu'à la fin de la première période ou Atonatiuh. Les Toltèques arrivèrent à Huehuetlapallan 520 ans après. Ce fut 1715 ans après la première destruction qu'eut lieu la seconde, Ehcatonatiuh. 1347 ans après, c'est-à-dire l'an 4779 de la création du monde, le soleil cessa tout à coup de marcher; le mousquite s'approcha de lui et lui dit : « Seigneur du monde, pourquoi es-tu triste et rêveur et ne fais-tu plus ton devoir; pourquoi cesses-tu d'éclairer l'univers ? » Il ajouta encore beaucoup de discours ; mais voyant que le soleil ne bougeait ni ne répondait, il le piqua à la cuisse : le soleil alors recommença à marcher comme auparavant.

En l'an du monde 5097 tous les sages toltèques se réunirent à Huehuetlapallan, leur capitale, pour y régler le calendrier. 116 ans après, dans l'année Ce Calli, il y eut une grande éclipse de lune et de soleil et un tremblement de terre. Cette époque coïncide parfaitement avec celle de la mort de N. S. Jésus-Christ. 305 ans plus tard, en l'an 5486 de la création, ou l'année Ce Acatl, Chalcultzin et Tlacamalitzin, gentilshommes du sang royal des Toltèques, se soulevèrent pour enlever la couronne à l'héritier légitime ; ils furent vaincus et chassés du pays dans l'année suivante, Ce Tecpatl, qui correspond à l'an 439 de notre ère. Au chapitre XI de cette histoire il dit qu'ils arrivèrent en 387 ; mais ses différents ouvrages sont remplis de semblables contradictions. Il ne cite pas non plus le nom de ces deux chefs parmi ceux des sept qui gouvernaient les Toltèques à leur arrivée dans l'Anahuac.

Les Toltèques restèrent d'abord huit ans sur les frontières de leur pays avant d'être entièrement expulsés ; ils en passèrent

[redacted]

de Huehuetlapallan à ce pays parce qu'il leur parut rouge : cela se passa dans l'année de Ce Tecpactl, qui correspond à 387 de l'incarnation de Jésus-Christ. Après avoir côtoyé le

ensuite trois à Tlapallantzinco. Quand ils quittèrent cet endroit ils marchèrent pendant douze jours et firent environ soixante lieues, car ils n'en pouvaient faire plus de six par jour à cause de leur grande multitude. Ils arrivèrent alors dans un excellent pays nommé Hueyxallan où ils séjournèrent quatre ans. Dans le courant de la cinquième année ils firent encore cent lieues en se dirigeant toujours vers l'orient, ce qui leur prit plus de vingt jours, et ils arrivèrent à Xalisco sur le bord de la mer où ils séjournèrent huit ans. Ils se remirent en marche laissant dans ce pays quelques familles pour le peupler, comme ils l'avaient fait dans les autres, et marchèrent encore pendant vingt jours, ce qui suppose environ cent lieues de route. Ils s'arrêtèrent dans des îles et sur une côte nommée Chimalhuacan-Atenco, où ils restèrent cinq ans; ce fut là que les hommes recommencèrent à vivre avec leurs femmes, car ils avaient fait vœu en quittant leur patrie de rester vingt-trois ans sans les approcher. Ils calculèrent que lors de la quatrième année de leur séjour dans cet endroit il y avait vingt-six ans, ou un demi-cycle qu'ils avaient quitté leur patrie. Cette époque correspond à l'an 466 après Jésus-Christ. Les cinq ans s'étant écoulés ils se remirent en route pendant dix-huit jours, et ayant fait environ quatre-vingts lieues, ils arrivèrent à Toxpan, où ils passèrent cinq autres années; puis ils marchèrent encore pendant vingt jours, et ayant fait environ cent lieues toujours vers l'orient, ils arrivèrent à Quiahuitlan Anahuac, où ils traversèrent des bras de mer dans des barques et des canots. Après six ans de séjour ils marchèrent dix-huit jours, parcoururent quatre-vingts lieues de pays et s'arrêtèrent à Zacatlan. Ils calculèrent qu'il y avait juste un Xiuhtlapilli ou cycle de cin-

pays de Xalisco et toute la rive du sud, ils débarquèrent au port de Huatulco, traversèrent plusieurs provinces, et arrivèrent dans celle de Tochtépec, sur les bords de la mer du Sud. Ils explorèrent le pays de Tollantzingo, le colonisèrent en y laissant quelques-uns des leurs dans les endroits qui leur parurent les plus avantageux. La na-

quante-deux ans qu'ils avaient commencé la guerre civile. Sept ans après ils cheminèrent de nouveau pendant dix-sept jours, firent encore quatre-vingts lieues, et arrivèrent à Totzapan où ils passèrent sept ans; puis après vingt-huit jours de marche pendant lesquels ils firent cent quarante lieues, ils parvinrent à Tepetla où ils résidèrent sept ans. Ils en restèrent huit à Matzatepec, après avoir fait quatre-vingts lieues en dix-huit jours, et vinrent à Ziuhcohuatl où ils passèrent le même nombre d'années, après avoir franchi une distance égale dans le même espace de temps. Ils firent ensuite cent lieues en vingt jours et arrivèrent à Iztachuexucha qui est située vers le nord. Ils y séjournèrent vingt-quatre ans; puis après quatre-vingts lieues faites en dix-huit jours, ils gagnèrent Tollantzingo où ils construisirent une si grande maison en planches qu'elle pouvait contenir toute la nation. Au bout de trois ans de séjour, ils comptèrent deux cycles ou cent quatre ans depuis le moment où ils avaient quitté leur patrie. Cette époque correspond à l'an 543 de notre ère. Les Toltèques séjournèrent dans cet endroit dix-huit ans, après lesquels ils se remirent en marche, et fondèrent en 1556 la ville de Tula, qu'ils furent six années à construire.

(*Ixtlilxochitl*, p. 1, relat. 2.)

[redacted]

tion toltèque fut la troisième qui s'établit dans la Nouvelle-Espagne, en comptant les géants pour la première, et les Ulmèques et Xicalanques pour la seconde.

Quand les Toltèques arrivèrent à Tollantzingo, ils calculèrent qu'il y avait cent quatre ans qu'ils avaient quitté leur patrie. Ils avaient sept chefs, et choisissaient alternativement un d'entre eux pour les gouverner. On les nommait Tlacomihua ou Acatl, Chalchiuhtlanetzin, Ehcatl, Cohuatzin, Mazacohuatl, Tlapalhuitz et Huitz. Ce furent eux qui fondèrent la ville de Tollan, qui devint plus tard la capitale de leur empire, à cause de son heureuse situation. Sept ans après s'y être établis, ils élurent un roi, ou chef suprême. Le premier qui fut revêtu de cette dignité se nommait Chalchiuhtlanetzin, ou Chalchiuhtlatonac. Ce fait est rapporté à l'année Chicome Acatl ou 510 de l'Incarnation (1).

(1) Torquemada (*Monarquia indiana*, lib. I, cap. XIV) nomme ces chefs Tzacatl, Chalcaltzin, Ehecatzin, Cohuatzin, Tzihuac-

Pendant son règne, qui dura cinquante-deux ans, la nation augmenta beaucoup, et s'unit, par des mariages et des alliances, aux naturels qui habitaient le pays avant son arrivée, et qui reconnurent son autorité et sa suprématie. Il eut pour successeur Ixtliquechahuac Tlalchinotzin, qui monta sur le trône l'année Chicome Acatl, ou 572. Il régna le même nombre d'années, et mourut en 643, ou Chiquazen Tochtli.

Cohuatl, Tlapalmetzotzin et Metzotzin. Dans la liste des rois toltèques il remplace Ilacomihua par Mitl ; il passe Istacquauhtzin et dit que Topiltzin se nommait aussi Tecpancaltzin ; il raconte sur la destruction de cette nation une foule de fables absurdes, que l'on peut lire encore plus au long dans Sahagun, lib. III, cap. XI.

Quand les Toltèques eurent construit la ville de Tula, voyant qu'ils étaient sans cesse inquiétés par leurs voisins les Chichimèques, et que leur célèbre astrologue Huematzin leur annonçait que cette nation serait un jour maîtresse du pays, ils résolurent d'envoyer une ambassade au roi des Chichimèques et de lui demander un de ses fils pour le gouverner. Celui-ci y consentit, et leur promit en outre que jamais ni lui ni les siens ne les inquiéteraient. Ils marièrent avec la fille d'un des principaux seigneurs toltèques ce jeune prince, qui s'appelait Acapichtzin, et qu'ils surnommèrent Chalchiuhuanetzin, ou pierre précieuse qui brille, pour exprimer que ce prince était pour eux une lumière et qu'il les délivrait des persécutions des Chichimèques. (*Ixtlilxochitl*, p. 1, rel. 3.)

[redacted]

Huetzin, son successeur, régna aussi cinquante-deux ans; car c'était la coutume chez les Toltèques qu'un roi gouvernât cet espace de temps. S'il venait à mourir avant, on se constituait en république pendant l'interrègne. Huetzin mourut en 664, ou Chiquazen Tochtli (1).

(1) Dans ses Relations Ixtlilxochitl dit que Huetzin mourut en 718, ou Chicome Tochtli; Topeuh en 770, ou Chicome Calli; Nacaxoch en 881, ou Macuilli Calli. Il nomme son successeur Mitl (de même que Torquemada). Dans le temple bâti par Mitl, en l'honneur de la grenouille déesse des eaux, tous les ustensiles étaient d'or, et l'idole était d'une seule émeraude; elle existait encore lors de la conquête, et fut vue par les Espagnols. Mitl mourut en 880, et fut remplacé sur le trône par son épouse, la reine Xiuhtlatzin. Ce fut sous le règne de son successeur Tecpancaltzin que l'empire des Toltèques brilla du plus grand éclat. Ils occupaient plus de mille lieues de pays et avaient construit des villes magnifiques, entre autres celle de Teotihuacan, plus belle encore que Tula, car ils la considéraient comme leur ville sainte. Il y avait des temples et des édifices superbes, comme on peut le voir par ce qui en reste encore aujourd'hui. A Toluca, ils avaient bâti des palais sur lesquels toute leur histoire était sculptée, ainsi qu'à Quauhnahuac. Ces édifices se composaient entièrement de grandes pierres superposées sans aucune espèce de maçonnerie. Ils avaient aussi fondé les villes de Chololan et Xalisco Tototepec, sur la mer du Sud. Tout cela est détruit, mais on voit par les ruines que *c'étaient les plus belles villes du monde*. Il ajoute que les rois toltèques étaient d'une taille élevée, blancs et barbus comme les Espagnols. C'est pourquoi les Indiens, du moins ceux du bas peuple, quand ils virent Fernand Cortez et ses

Topeuh, qui monta sur le trône après lui, l'occupa le même nombre d'années, et mourut en Macuilli Calli, ou 716. Nacaxoch termina en 768, ou Macuilli Calli, ses cinquante-deux ans de règne. Ilacomihua augmenta beaucoup ses états et construisit de grands et somptueux édifices, parmi lesquels il faut distinguer le temple de la Grenouille, qu'il reconnut pour la déesse des eaux. Il régna cinquante-neuf ans, dépassant ainsi le terme qui avait été fixé à ses prédécesseurs. Il mourut en Matlactli Ome Acatl, ou 826. La reine Xiuhquentzin, qui monta sur le trône après lui, ne régna que quatre ans, et mourut en Ome Acatl, ou 830. Elle eut pour successeurs Istacquauhtzin, puis Topiltzin, son fils, sous le règne duquel les Toltèques furent détruits.

soldats, crurent que c'était Topiltzin qui revenait avec ses compagnons, comme il le leur avait promis.

(*Ixtlilxochitl*, part. 1, relat. 3 et 4.)

CHAPITRE III.

—

Règne d'Iztacquauhtzin et de Topiltzin, derniers rois des Toltèques. — Fin de leur empire.

Iztacquauhtzin (1) régna cinquante-deux ans, temps qui avait été fixé par ses ancêtres. Il eut une liaison d'amour avec Quetzalxochitzin, femme d'un noble nommé Papantzin, qui

(1) D'après les relations ce roi se nommait Tecpancaltzin ; la maîtresse du roi Iztacquauhtzin était la fille et non pas la femme

était du sang royal. Cette femme lui donna un fils nommé Topiltzin, qui, quoique adultérin, succéda à l'empire en l'année Ome Acatl,

de Papantzin. Elle avait découvert l'art d'extraire le miel du maguey, et ce fut quand elle vint lui offrir les prémices de son invention qu'il la vit pour la première fois. C'est pourquoi son fils fut d'abord nommé Meconetzin ou l'Enfant du Maguey; ce ne fut que plus tard qu'il reçut le nom de Topiltzin ou le justicier. Les deux seigneurs qui se mirent à la tête des rebelles sont nommés dans les relations Quauhtli et Matlatzin. Ils prétendaient être adjoints à l'empire en laissant, cependant, la suprématie au roi de Tula, c'est à-dire établir une organisation semblable à celle qui exista plus tard entre les rois de Tezcuco, Mexico et Tlacopan. Tecpancaltzin et Topiltzin, son fils, y consentirent. Ce traité eut lieu dans l'année Ome Acatl, ou 937 de notre ère.

Quelque temps avant la destruction de l'empire, tout le monde s'abandonnait ouvertement au vice : les dames nobles vivaient publiquement avec les prêtres, qui avaient fait vœu de chasteté. Une des principales dames de Tula ayant fait un pèlerinage à Chololan, qui avait été fondé 78 ans auparavant, pour visiter le temple du dieu Ce Acatl (ou Quetzalcoatl), s'abandonna au grand-prêtre nommé Texpolcatl et en eut un fils nommé Ixcax, dans la famille duquel la dignité de grand-prêtre de cette ville devint héréditaire. Les principaux auteurs de tout ce désordre étaient deux magiciens, nommés Tezcatlipoca et Tatlauhquizcatlepuca, qui furent plus tard placés au rang des dieux. Les calamités qui affligèrent l'empire y sont rapportées de la même manière avec l'addition, toutefois, d'une foule de niaiseries et de contes ridicules que je ne rapporterai pas, parce qu'on peut les lire dans l'ouvrage du P. Sahagun. (Lib. III, cap. XI.)

En 998, l'audace des deux rois ennemis de Topiltzin en vint au point de le braver dans la ville même de Tula. Celui-ci

ou 882, ce qui fut cause que quelques-uns des rois et seigneurs ses vassaux se révoltèrent contre lui : les uns, parce qu'ils aspi-

leur demanda, suivant l'ancien usage qui fut conservé jusqu'à l'arrivée des Espagnols, de lui fixer un délai pour se mesurer avec eux. Ils répondirent qu'ils lui accordaient dix ans, et qu'ils l'attendraient au jour fixé avec leur armée auprès de Tultitlan. En l'an Matlactli Tecpatl, ou 1008, les deux rois se rencontrèrent à l'endroit fixé, conduisant après eux non-seulement tous les hommes en état de combattre, mais même les femmes pour porter des vivres. Le combat dura trois ans, et les soldats de Topiltzin, qui ne recevaient pas de renforts comme leurs adversaires, finirent par succomber et périrent presque tous; beaucoup de femmes toltèques combattirent vaillamment dans cette bataille.

Topiltzin ayant pris la fuite, se réfugia dans une caverne, auprès de Xicco, où il fut rejoint par son général Huehuetemaxal, qui lui amenait ce qu'il avait pu réunir de soldats. Il livra à ses ennemis un nouveau combat dans lequel il perdit son général et presque toute son armée. Quand les rois ses ennemis furent retournés chez eux, Topiltzin sortit de la caverne de Xicco où il s'était caché de nouveau avec quelques compagnons, et se réfugia dans la province de Tlapallan sur les bords de la mer du Sud. Il annonça au petit nombre de Toltèques qui avaient survécu, qu'il se retirait vers l'orient dans le pays de ses ancêtres et qu'il reviendrait dans 5012 ans, l'année Ce Acatl, pour châtier les descendants de ses adversaires; il leur fit une quantité d'autres promesses ridicules. Il vécut encore trente ans dans la province de Tlapallan et y mourut à l'âge de cent quatre ans. Il avait établi beaucoup de lois, qui furent dans la suite renouvelées par Netzahualcoyotzin. Un grand nombre d'Indiens croient que le roi est encore dans la caverne de Xicco, avec les rois Netzahualcoyotzin, Netzahualpiltzintli, Moquihuix, d'au-

veux comme je viens de le dire, et la prophétie relative aux lapins et au huitzilin s'accomplit aussi pendant son règne. L'on vit encore d'autres prodiges qui effrayèrent le roi. Il réunit les prêtres et les devins pour les expliquer, et ceux-ci lui annoncèrent sa destruction. L'histoire rapporte qu'il fit venir alors ses intendants, leur confia ses trésors, les plus précieux qui existassent dans ce temps-là, et leur ordonna de les emporter dans la province de Quiahuitzlan, tant il craignait les rois qui s'étaient révoltés et les prodiges qui avaient eu lieu.

Bientôt après commencèrent la stérilité et la famine; les hommes moururent en grand nombre; les vers et les charançons (*gorgojos*) dévorèrent les grains qu'ils avaient dans leurs greniers, et ils éprouvèrent une foule d'autres calamités. On eût dit qu'il pleuvait du feu, et il y eut pendant vingt-quatre ans une si grande sécheresse, que les rivières et les sources se tarirent. Les rois ses ennemis,

[redacted]

voyant qu'il était hors d'état de résister, s'avancèrent contre lui avec une puissante armée, et, après lui avoir enlevé un grand nombre de villes presque sans coup férir, ils s'emparèrent de Tula, sa capitale. Topiltzin s'enfuit avec la plus grande partie de ses sujets; mais l'ennemi le rejoignit après quelques journées de marche et l'attaqua. Le premier qui fut tué dans le combat, fut le vieux roi Iztacquauhtzin, ainsi que sa maîtresse Quetzalxochitzin qui avait presque le même âge que lui, c'est-à-dire cent cinquante ans, selon les historiens. Les rebelles attaquèrent ensuite, dans la province d'Ixtapalapan, les deux rois Iztacquauhtzin et Maxtlatzin, qui suivaient le parti de Topiltzin. Ces princes périrent malheureusement après une vigoureuse résistance. Le roi Topiltzin disparut sans qu'on sût jamais ce qu'il était devenu, et, de ses deux fils, il n'y en eut qu'un seul, nommé Pochotl, qui échappa. Il fut sauvé par sa nourrice, nommée Tocheneil, qui l'éleva dans les déserts.

Le peu de Toltèques qui survécurent à ce désastre se réfugièrent dans les montagnes les plus escarpées, dans les forêts et dans les marécages qui avoisinent le lac de Culhuacan (1).

Ainsi finit l'empire des Toltèques qui avait duré cinq cent soixante-douze ans. Les rois vainqueurs retournèrent dans leurs états après avoir perdu la plus grande partie de leur armée dans les combats ou par la fa-

(1) Sans compter ceux qui se réfugièrent dans des provinces éloignées, il ne restait plus dans le pays que 1612 Toltèques de tout âge et de tout sexe. Quand leurs ennemis se furent retirés, ils se divisèrent en cinq bandes, dont quatre se dirigèrent vers les quatre points cardinaux; la cinquième, qui se composait de quatre cent et quelques personnes, resta dans le pays. Voici les noms des nobles qui en faisaient partie : à Culhuacan, Suitemolcan, sa femme Ozalaxochitl et son fils Nanhyotl, Catauhtlixcan avec sa femme Ilmixuch et son fils Axoquauh. Ils étaient tous deux de la race du grand Topiltzin. Nanhyotl devint plus tard roi des Culhuas, quand les Toltèques eurent pris ce nom, après s'être établis à Culhuacan. A Tlazalan, il ne resta que Mitl, sa femme Cohuaxochitl et ses deux fils Pixahua et Axopal, qui plus tard allèrent s'établir à Quechollan et inventèrent de nouveau l'art de travailler l'or et les pierres précieuses, qui avait été oublié. A Tototepec il n'y avait plus que Nacaxoch, sa femme et son fils Xiuhpopoca; à Tepoxomaco, Cohuatl sa femme et un fils nommé Quetzalpopoca; à Chololan, quelques prêtres avec la dame dont j'ai parlé plus haut, le reste des Toltèques de la cinquième bande, s'éloignèrent du lac et s'enfoncèrent dans les bois et dans les marais.

[redacted]

mine. Leurs états avaient aussi beaucoup souffert, la sécheresse et la disette ayant été universelles. Il paraît que Dieu voulait châtier toutes ces nations, car c'est à peine s'il survécut quelques Indiens.

Les Toltèques étaient très-habiles dans les arts mécaniques : ils construisirent une quantité de grandes et belles villes, particulièrement Tollan, Teotihuacan (1), Chololan, Tol-

(1) On voit encore auprès de Teotihuacan les ruines des temples du soleil et de la lune. L'éditeur de *Veytia* rapporte que D. Tomas Ramon del Moral, chargé par le gouvernement de composer une statistique de l'État de Mexico, lui avait assuré qu'il avait découvert la tête de la statue de la lune, qui était d'une dimension colossale, ainsi que le piédestal d'un seul morceau sur lequel la statue était posée. (*Veytia*, t. I, p. 240.) Il ne reste plus de cette ville fameuse qu'un petit village nommé S. Juan de Teotihuacan, à sept lieues au nord-est de Mexico. Le temple du soleil (Tonatiuh Itzaqual) était rond et haut de quatre étages qui allaient toujours en diminuant. On prétend qu'il y avait dans l'intérieur un escalier pour monter jusqu'au sommet, mais on n'en découvre pas de vestiges. Au haut du temple était une statue du dieu recouverte de lames d'or bruni qui réverbéraient les rayons du soleil. On dit que cette statue existait encore lors de l'arrivée des Espagnols, et que ce fut le premier évêque Fr. Juan de Zumarraga qui la fit renverser. Les ruines du temple de la lune qui se nommait Miztli Iztaqual sont situées à cinq cent cinquante vares plus au nord; il était de forme pyramidale. On voit encore autour les restes de petites buttes

lantzinco et beaucoup d'autres, comme on le voit par les ruines considérables qui subsistent encore. Leurs vêtements étaient de larges tuniques semblables à celles que portent les Japonais (1); ils étaient chaussés avec des sandales, et portaient des espèces de chapeaux de paille ou de feuilles de palmier. Ils étaient peu guerriers, mais très-dévoués à la chose publique, et grands idolâtres. Leurs principaux dieux étaient le soleil et la lune. Selon les historiens que j'ai cités, ils venaient du

qui étaient dédiées aux étoiles, mais on ignore combien il y en avait. (*Veytia*, t. I, p. 129. *Boturini*, Idea de un historia, etc. p. 42.)

(1) Il est à remarquer qu'à l'époque où écrivait Ixtlilxochitl, le Japon était rempli de missionnaires espagnols qui pour s'y rendre ou en revenir passaient par Mexico et les Philippines, et qui souvent s'arrêtaient fort longtemps dans les monastères de cette ville. Cette contrée devait donc être parfaitement connue à Mexico, et notre auteur en parle en connaissance de cause. Torquemada, qu'il cite souvent, a inséré dans son ouvrage plusieurs relations du Japon. Le père Cavo (*Historia de Mexico*, Mexico, 1836, t. I[er], p. 257), rapporte qu'en 1610, le vice-roi Velasco envoya une ambassade au Japon, et que quelques années après (p. 261), le vice-roi du Japon Voxu-Idates-Masamunus envoya en Espagne un ambassadeur qui passa par Mexico.

[redacted]

côté du couchant, et avaient débarqué sur les bords de la mer du Sud : leur destruction totale eut lieu en l'année 959, ou Ce Tecpatl.

[redacted]

CHAPITRE IV.

—

Arrivée du grand Chichimèque Xolotl dans le pays des Toltèques. — Établissements qu'il y fonda (1).

Les Toltèques étaient détruits depuis cinq ans, quand le grand Chichimèque Xolotl, ayant appris par ceux qu'il avait envoyés à la découverte que le pays était entièrement

(1). Voici, d'après les peintures et les histoires, quels étaient les ancêtres du grand Chichimèque Xolotl :

Tzcauhtzin, bisaïeul de Xolotl, régnait dans le nord sur les

abandonné, arriva pour le coloniser : ce fut en l'année Macuilli Tecpatl, ou 963. Il venait d'une contrée que l'on nomme Chicomoztoc, située vers le nord (1). Il pénétra à travers le pays des Toltèques, et parvint jusqu'à Tollan, leur capitale, où il ne trouva que des ruines désertes. C'est pourquoi il ne voulut pas s'y établir, mais continua sa route en envoyant de tous côtés à la recherche de ceux qui avaient échappé au désastre, et faisant chercher les endroits les plus avantageux pour s'y établir. Il arriva dans un endroit nommé Tenayucan Oztopolco, où il y avait beaucoup de grottes

Chichimèques. Il monta sur le trône en l'année Matlactli Ome Acatl, ou 439 de l'incarnation, et régna 180 ans. Moceloquitzin, son fils, lui succéda en Mactlactli Ome Acatl, ou 669, et régna 156 ans; il mourut en Mactlactli Tochtli, ou 825. Tlamacatzin gouverna 133 ans, et mourut l'année même de la destruction des Toltèques, laissant deux fils, Achcauhtzin et Xolotl. Comme les livres des naturels ont été brûlés, on ne retrouve plus la liste des rois qui précédèrent Icauhtzin à l'exception du premier, Chichimecatl; on sait seulement qu'ils se nommèrent Mixcohuatl, Huizilopochtli, Huemac, Nauhyotl, Quauhtexpetla, Nohualca, Huetzin, Quauhtonal, Mazatzin, Quetzal, etc.; mais on ignore à quelle époque et dans quel ordre ils ont régné.

(1) Dans la première relation de la seconde partie, Ixtlilxochitl

[redacted]

et de cavernes qui étaient les principales demeures de cette nation. Le climat de cet endroit, exposé au levant, était agréable; l'air salubre et les eaux bonnes. Il est situé sur les bords occidentaux du lac que l'on nomme aujourd'hui de Mexico. Après avoir consulté les principaux chefs de son armée, tous ces avantages réunis le déterminèrent à y fonder sa capitale, et à y fixer sa résidence. Il prit tranquillement possession de tout le pays qui avait formé l'empire des Toltèques, tant par lui-même que par ses chefs, dont les six principaux se nommaient Acatomatl, Quahuauhtlapal, Coscaquauh, Mitlictac, Tecpan et Iztacquauh (1). Il le peupla avec son armée, qui,

dit positivement : « Les Toltèques, les Aculhuas, les Mexicains
» et toutes les autres nations de ce pays prétendent être de la
» race chichimèque, ainsi nommée de son roi Chichimecatl qui
» l'amena dans le Nouveau-Monde, et qui, d'après ce qu'on ra-
» conte (*segun se colige*), était sorti de la grande Tartarie; il
» donna son nom à ses descendants, et cette coutume a été con-
» servée, de sorte que presque toujours les provinces et les villes
» portent le nom de celui qui les a le premier colonisées. »

(1) Torquemada nomme ces chefs Tecuatzin, Tzontehuayel, Cacatitechcochi, Huihuatzin, Tepozotecua et Itzcuincua.

selon les historiens, était la plus nombreuse qu'aucun prince eût jamais avant ou après lui dans tout le Nouveau-Monde, car il paraît qu'elle se montait à plus d'un million d'hommes, sans compter les femmes et les enfants (1). Les pays qui furent peuplés lors de la première colonisation, sont ceux contenus dans le cercle formé par les montagnes de Xocotitlan, Chiuhnauhtecatl, Malinalocan, Itzcan, Atlixcahuacan, Temalacutitlan, Poyauhtlan, Xiuhtecutitlan, Zacatlan, Tenamitec, Quauhchinanco, Tototepec, Meztitlan, Quauhquetzalocan, Atotonilco et Quahuacan, c'est-à-dire dans une circonférence de plus de deux cents lieues. On laissa vivre le peu de Toltèques qui avaient échappé à la destruction. Ils s'étaient réfugiés avec leurs fa-

(1) Près de Tenayucan, ancienne capitale des Chichimèques, on voit douze monticules formés de petites pierres; chacun d'eux en avait apporté une quand Xolotl fit faire leur dénombrement. Ce qui prouve bien que leur nombre était incroyable, cet endroit se nomme encore aujourd'hui Nepohualco, c'est-à-dire lieu du dénombrement.

milles à Chapultepec, Culhuacan, Tlaltzalantepexoxoma, Totolapan, Quauhquechollan, et sur la côte de la mer du Nord à Tozapan, Tochpan, Izienhcaoc, Xicotepec et Chololan. Il y en eut même quelques-uns qui allèrent s'établir dans le pays de Nicaragua et dans d'autres plus éloignés, où la sécheresse et les autres calamités dont j'ai parlé ne s'étaient pas étendues (1).

Xolotl avait pour femme la reine Tomyauh (2), qui lui donna un fils nommé Nopaltzin, qui était déjà un jeune homme quand il entra dans ce pays, et fut un des principaux chefs de son armée. Xolotl eut aussi deux filles qui naquirent à Tenayucan, où il tenait sa cour : l'une se nommait Cuetlaxochitzin, et l'autre Cihualxochitzin. Ce prince descendait

(1) *Torquemada*, lib. I, cap. XIV, dit qu'ils allèrent s'établir au Guatemala et sur la côte de Tepilhan de Campèche. *Voyez* le chapitre premier de l'histoire du Nicaragua d'Oviedo publiée dans cette collection.

(2) *Veytia*, lib. I, cap. I, ajoute que l'épouse de Xolotl, Tomyauh, possédait de son chef les provinces de Tampico, et Tomyauh aujourd'hui Tamiahua.

des anciens rois Theochichimèques, dont l'empire était situé au septentrion, c'est-à-dire à Necnametl, à Nacuiz et dans beaucoup d'autres pays, ainsi qu'on le voit dans l'histoire des rois chichimèques, et comme cela est expliqué dans le chant composé par les princes mexicains Xiuhcoscatzin et Itzcoatzin, intitulé : *Chant de l'histoire des rois chichimèques*. Cette nation porta, dès son origine, le nom de Chichimèques, qui, dans cette langue, signifie les aigles (1). Tel est le sens qu'il faut lui donner, et non celui du mot mexicain. On ne doit pas admettre non plus l'interprétation barbare que l'on a voulu lui donner, d'après les caractères et les peintures. Ce nom désigne non pas les *suceurs*, mais les enfants que les

(1) Quelques auteurs ont prétendu que le nom de chichimèque vient de celui de Chichimecatl leur premier roi, et que celui-ci vient de *chichen* qui signifie sévère. D'autres le font venir de la ville de Chichen, mais ils ne disent pas où se trouve cette ville dont l'existence m'est inconnue. *Veytia*, t. 1, cap. XII, prétend que cela signifie fils de Chichen, parce que leur premier chef se nommait Chichen, mais j'ignore où il a pris ce renseignement. La fin de cet alinéa est fort obscure.

[redacted]

Chichimèques eurent avec les femmes toltèques. Les historiens ont profité de la syllabe labiale pour le faire venir de tepilhuan.

Il y avait environ vingt ans que Xolotl était établi dans le pays, quand on vit arriver plusieurs chefs de sa nation qui amenaient à leur suite une grande quantité de monde. Ils se nommaient Xicotecua, Xiyotzoncua, Xacatlitechcochi, Huihuatzin, Tepotzoteuca et Itzcuintecua; il les reçut, et leur ordonna de s'établir dans la province de Tepetlaoztoc.

Les Toltèques qui avaient échappé à la destruction commençaient à se rétablir de leurs désastres : ils avaient pour chef Nauhyotzin, qui résidait à Culhuacan, et devint plus tard le beau-frère du prince Pochotl. Xolotl leur fit demander de lui payer un tribut, et de le reconnaître pour suprême seigneur de tout le pays d'Anahuac. Nauhyotzin, au nom de toute sa nation, répondit qu'ils tenaient ce pays de leurs aïeux auxquels il appartenait, et qu'ils n'avaient jamais obéi ni payé de tribut à

aucun seigneur étranger; que, quoiqu'ils fussent peu nombreux et presque détruits, ils voulaient garder leur liberté, et ne reconnaître d'autre maître que le soleil et leurs autres dieux. Xolotl, voyant qu'ils ne voulaient pas se soumettre de bonne grâce, envoya contre eux le prince Nopaltzin, son fils, à la tête d'une armée; mais il n'avait pas besoin de beaucoup de troupes quoique ses adversaires eussent réuni le plus de monde possible, car ils étaient bien moins habiles que les Chichimèques dans l'art de la guerre. La bataille se donna dans le lac et les marais de Culhuacan, et quoique les Culhuas eussent l'avantage du terrain, parce qu'ils combattaient dans de petits canots, ils furent bientôt vaincus et mis en fuite par le prince Nopaltzin, qui établit Achitomemetl sur le trône des Culhuas, nom que l'on donnait alors aux Toltèques, à condition de payer annuellement un tribut à son père, le grand Chichimèque Xolotl. Ceci arriva en l'an Mactlatli Ome Calli, ou 984.

[redacted]

CHAPITRE V.

Arrivée des Aculhuas, des Tecpanèques et d'Otomites. — Xolotl les reçoit bien, et leur donne des domaines et des terres. — Il marie leurs chefs avec ses deux filles. — Enfants qu'ils eurent. — Mariage du prince Nopaltzin et de ses enfants.

Quarante-sept ans après que Xolotl se fut établi dans le pays d'Anahuac, et cinquante-deux ans après la destruction des Toltèques, c'est-à-dire en 1011, on vit arriver la nation des Aculhuas, qui venait de la partie la plus éloignée de la province du Michoacan. Ils

étaient de la même origine que les Chichimèques, et divisés en trois troupes, dont chacune parlait une langue différente et avait un chef particulier (1).

Les Tecpanèques avaient pour chef Aculhua, c'était le plus puissant, Chiconquauhtli, le second, commandait aux Otomites qui venaient du pays le plus éloigné et parlaient la langue la plus différente des autres. Il paraît d'après leurs historiens qu'ils étaient partis de l'autre côté de cette mer Méditerranée que l'on appelle mer vermeille, vers la Californie. Le troisième, Tzontecomatl, commandait aux vérita-

(1) *Ixtlilxochitl*, 1re relation des Chichimèques.

Les Aculhuas portaient des tuniques en cuir très-bien tanné; elles étaient ouvertes par devant et attachées avec des aiguillettes. Les vêtements de leurs femmes étaient de la même matière. Ils apportèrent avec eux une idole nommée Cocopitl.

Dans les auteurs qui ont écrit sur l'ancienne histoire du Mexique, il n'est question que vaguement de ce dieu Cocopitl, qui signifie fils des serpents, de cocome, pluriel de coatl, serpent, et de pitl, fils. Le nom de cocome était donné aux disciples de Quetzalcoatl, que l'on nommait aussi Cocolcan surtout dans les provinces de Chiapa et de Yucathan : il est donc présumable que ce Cocopitl fut quelque disciple de Quetzalcoatl, qui enseigna sa doctrine aux Aculhuas, et fut divinisé après sa mort.

[redacted]

bles Aculhuas. Ces trois chefs se présentèrent à Xolotl, le priant de les admettre dans son empire, et de leur donner des terres pour s'y établir. Celui-ci, connaissant leur haute noblesse, se réjouit beaucoup de leur arrivée, les reçut très-bien et leur donna des terres pour s'y fixer avec leurs vassaux. Il maria ses deux filles avec deux d'entre eux, et leur céda des villages et des seigneuries. Aculhua épousa la princesse Cuetlaxochitzin et reçut en dot la ville d'Atzcaputzalco qui devint la capitale de ses états. Chiconquauhtli épousa Cihuaxochitl et reçut Xaltocan qui fut longtemps la capitale de la nation Otomite. Xolotl donna à Tzontecomatl la ville de Coatlichan et lui fit épouser Quatetzin (1), fille de Chalchiuhlatonac, seigneur de la nation toltèque et un des principaux chefs de la province de Chalco.

Aculhua, premier seigneur d'Atzcaputzalco et de la nation tecpanèque, eut trois fils de la princesse Cuetlaxochitzin. L'aîné, qui se nom-

(1) Torquemada, tom. I, pag. 25, la nomme Coatetl.

mait Tezozomoc, succéda à son père; Tlepcoatzin, le second, fut le premier seigneur de Tlatelolco; et Acamapichtli, le dernier, régna sur les Tenuchcas qui sont les mêmes que les Mexicains et furent les derniers qui vinrent s'établir dans le pays et le coloniser. Chiconquauhtli, seigneur de Xaltocan et de la nation Otomite, eut trois enfants; sa fille aînée, nommée Izipacxochitzin, épousa Chalchiatlomotzin, premier seigneur de Chalco Atenco. Son fils, Macuilcoatl Ochopantecuhtli, fut le premier seigneur de la province de Meztitlan; l'autre, Tzontecomatltecuhtli, eut un fils nommé Tlacotzin qui épousa la fille de Cozcaquauh, un des premiers seigneurs et fondateurs de la province de Chalco. Le prince Nopaltzin épousa à la même époque Azcaxochitzin, fille légitime du prince Pochotl et petite-fille de Topiltzin, dernier roi des Toltèques. Cette union établit une paix solide et perpétuelle entre les deux nations qui commencèrent à s'unir par des mariages. Azcaxochitzin eut



trois fils nommés Tlotzinpochotl, Huizaquentochintecuhtli et Coxanatzin Atencatl. Il avait eu auparavant un fils naturel nommé Tenancacaltzin.

[redacted]

CHAPITRE VI.

—

Des provinces et des établissements que Xolotl donna à d'autres seigneurs.

Jusqu'à l'arrivée des Aculhuas, aucun des chefs qu'avait amenés Xolotl n'avait reçu de domaines particuliers parce qu'ils étaient occupés à coloniser tantôt une province, tantôt une autre. Mais quand ce prince eut fait d'aussi grandes concessions aux Aculhuas qui étaient

étrangers, il sentit qu'il était temps de les récompenser. Il résolut donc de leur distribuer des terres selon leur dignité et leur importance, ce qu'il fit dans la même année. Il ordonna qu'Acatomatl, Quauhatlapal, Coscaquauh, qui l'avaient accompagné, et Chalchiuhtlatonal, noble toltèque, se partageassent la province de Chalco, qui produit abondamment toutes les choses nécessaires à la vie. Netzliztac reçut celle de Tepeyacac. Xolotl donna la province de Macahuacan aux deux derniers, Tecpatl et Quauhtliztac; il confia aux deux fils cadets de Nopaltzin, Huixaquen et Coxanatzin, les provinces de Zacatlan et Tenamitec. Ils devinrent par là maîtres de tous les pays situés en dehors de la circonférence des montagnes dont j'ai parlé plus haut, ce qui comprend tout le territoire situé entre la Guastèque et la Mistèque, domaine digne de leur rang, car il contient de vastes et riches provinces. Il les affranchit de tout vasselage et tribut envers l'empire, à l'exception de l'hom-

mage-lige, de l'obligation de venir à la cour quand ils y seraient mandés, et d'amener leurs soldats au secours de l'empire en cas de guerre. Tous les autres seigneurs, dont j'ai parlé plus haut, étaient soumis à des redevances et à des tributs. Il accorda aussi les mêmes exemptions à ses filles et à ses gendres.

Dans la même année il fit entourer d'une enceinte une grande forêt dans les montagnes de Tezcuco où l'on traqua une quantité de cerfs, de lapins et de lièvres. Il fit ensuite élever un *Cou* (1) ou temple où il offrait au soleil les prémices du gibier que lui, son fils Nopaltzin ou son petit-fils Pochotl prenaient chaque matin. Les Chichimèques appelaient le soleil leur père, et la terre, leur mère. Ils ne reconnaissaient aucun autre dieu; ils tiraient

(1) Ce furent les Espagnols qui importèrent des Antilles au Mexique le mot *cu* ou *cou* pour désigner les temples; les Mexicains les nommaient Teocalli (Davilla Padilla, *Historia de la provincia de Santiago de Mexico*. Brusselas, 1825, f°, lib. I, cap. XXIV).

aussi de cette forêt le gibier dont ils avaient besoin pour leur nourriture ou leur vêtement. Les provinces de Tepepolco, Zempoallan, Tollantzinco et Tolquachiocan étaient chargées de son entretien.

Xolotl abandonna au prince Tlotzin, son petit-fils, les tributs que devaient payer à l'empire les provinces de Chalco, Tlalnahuacaztlahuic, et toutes celles qui sont sur le flanc du volcan et des montagnes neigeuses jusqu'à l'endroit où finissent celles de Tezcuco, c'est-à-dire depuis les vallées que l'on nomme aujourd'hui *de la Compañia*, au nord, jusqu'à la province de la Mistèque vers le sud, ainsi que les plaines et les lacs. Tlotzin établit sa résidence dans un endroit nommé Tlatzanlatlalanoztoc. Il épousa Pachxochitzin, fille de Quauhautlapal, un des principaux seigneurs de la province de Chalco. Il en eut d'abord deux filles, Quinantzintlal et Tecatzin, et ensuite quatre fils nommés Nopaltzin, Quetlachihui, Tochintecuhtli qui fut le premier sei-

gneur de la province et de la ville de Huexotzingo, et enfin Xiuchquetzallitecuhtli, premier seigneur de la ville et province de Tlaxcalla (1).

(1) L'histoire de Tlaxcalla a été écrite en langue espagnole par D. Antonio Muñon Camargo, métis de cette ville, qui vivait vers 1585, et en langue nahuatl par D. Juan Ventura Zapata y Mendoza, cacique de Tlaxcalla, de la famille de Quiahtiuiztlan. Comme je possède le premier de ces deux ouvrages et que je compte le publier incessamment, je n'entrerai ici dans aucun détail sur cette célèbre république.

[redacted]

CHAPITRE VII.

—

Fin du règne de Xototl. — Sa mort.

Tlacoxin, fils de Tzontecomatl, chef de Coatlichan et des Aculhuas, épousa Malinalxochitzin, fille aînée du prince Tlotzinpochotl. Il en eut deux fils, Huetzin et Chichimecallihuatzin. Voyant que, depuis qu'il était allié à la maison impériale, ses charges étaient très-fortes,

quoique son domaine fût de peu d'importance, il résolut d'aller trouver le grand Chichimèque Xolotl, et de lui demander quelques faveurs pour son arrière-petit-fils Huetzin. Il lui présenta sa demande dans une maison de plaisance que ce prince avait au bord du lac. Xolotl le combla de grâces et donna à Huetzin, qui était encore enfant, la province de Tepetlaoztoc. Elle avait été colonisée par les six chefs qui étaient venus les derniers, et payait depuis quatre-vingt-un ans à l'empereur un tribut qui faisait partie de son apanage. Ce fut ainsi qu'il augmenta ses domaines. Le tribut que payaient ces Chichimèques consistait en lapins, lièvres, cerfs, peaux d'animaux et manteaux de *nequen* (1). Le prince Nopaltzin, qui se trouvait alors avec son père, ordonna à son arrière-petit-fils Huetzin d'épouser Atototzin, fille aînée d'Achitometzin, premier roi et sei-

(1) Le nequen est une étoffe fabriquée avec l'*ixtli*, ou fil du maguey. (*Voyez* Veytia, lib. II, chap. 47, et le chap. 15 de cet ouvrage.)

gneur des Aculhuas, et à la plus jeune, nommée Ylancueïtl, de s'unir à son neveu Acamapixtli, fils d'Aculhua, premier seigneur d'Atzcaputzalco et roi des Tecpanèques : ces deux princesses étaient nièces de sa femme Azcalxochitl. Les deux mariages furent célébrés comme il l'avait désiré en l'an 1050 ou Ce Acatl.

Les habitants de Tepetlaoztoc se trouvaient opprimés par le gouvernement du jeune Huetzin. Ils lui payaient les tributs qui étaient dus; mais ils trouvaient cette charge bien pesante. Le plus mécontent était Yacanex, leur principal chef. Il se hasarda enfin à faire deux choses bien hardies. Quand il apprit le mariage projeté entre Huetzin son maître et la princesse Atototzin, il s'y opposa violemment et la demanda pour lui en menaçant si fort le roi, père de la princesse, qu'il en fut très-effrayé, ainsi que toute sa cour. Il fit répondre qu'il ne pouvait manquer à la parole qu'il avait donnée à Nopaltzin. Cependant Xolotl amusa Yacanex par des négociations, et finit par envoyer

sa rejoindre son époux Huetzin, craignant rebelle ne la lui enlevât par force, car t déjà réuni des armes et des soldats.

anex mit le comble à son audace en re- nt toute obéissance à son souverain Huetzin, et souleva tous les Chichimèques de la province de Tepetlaoztoc; sorte que Xolotl, en l'an 1062 ou Matl mey Acatl, voulant mettre un terme à t s désordres et éviter une guerre civile, fit ap eler Tochintecuhtli, fils de Quetzalmacatl, se gneur de Quauhacan, homme brave et exp ns l'art de la guerre, ainsi qu'un grand no e de familles chichimèques. Il commença par lui promettre de grandes récompenses s'il se tirait habilement de la mission dont il voulait le charger, lui ordonna de se rendre à Xaltocan et d'y épouser Tomyauh, son arrière-petite-fille par Opantecuhtli, qui venait d'hériter de la seigneurie de Xaltocan et de la couronne des Otomites, et de marcher ensuite à Huexotla pour venir avec son armée au secours d'Huet-

zin. Xolotl ajouta que dès ce moment il le faisait seigneur de tous ces pays, ainsi que de Teotihuacan et autres lieux. Il lui recommanda d'épargner le sang des sujets, de prendre et de tuer Yacanex avec ses complices, et, s'il ne pouvait y réussir, il devait secourir Huetzin avec son armée et détruire les rebelles par la force. Tochintecuhtli exécuta tout ce qui lui était ordonné. Il arriva à Huexotla l'année suivante 1064 ou Ce Tecpatl.

Le prince Quinantzin transporta sa cour et sa résidence à Oztocticpac, dans la province de Tezcuco, et commença à construire cette ville. Son père habita Tlazalan, tant parce que la position lui parut plus avantageuse que pour venir au secours de son neveu Huetzin. Deux ans auparavant, ce prince avait fait élever trois grandes murailles, l'une depuis le bas de la ville d'Huexotla jusqu'au lac, la seconde autour de la ville de Tezcuco, qu'il avait commencé à fonder : elles étaient destinées toutes deux à protéger les plantations de maïs

et d'autres grains qui servaient de nourriture aux Aculhuas et aux Toltèques. La troisième, auprès de la ville de Tepetlaoztoc, formait un parc pour les cerfs, les lièvres et les lapins. Il chargea de la garde de ces murailles deux chefs aculhuas, qui se nommaient Acotoch et Coacueh. Quoique la garde de la dernière enceinte fût de nature à leur plaire, et que les deux autres fussent destinées à protéger l'agriculture, qui n'était pas encore bien répandue chez les Aculhuas, ils regardèrent cette commission comme une charge si pesante, qu'ils se liguèrent avec le rebelle Yacanex et d'autres bandits, ce qui força Quinantzin et son neveu Huetzin à réunir leurs troupes à celles de Tochintecuhtli, premier seigneur de Huexotla, pour attaquer l'ennemi en deux endroits différents. Huetzin marcha vers l'endroit où est bâtie aujourd'hui la ville de Chiauhtla, où les rebelles s'étaient fortifiés. Le prince leur livra une sanglante bataille dans laquelle il périt beaucoup de monde des deux côtés;

[redacted]

les rebelles furent complétement défaits. Leur chef Yacanex se réfugia sans tarder dans les montagnes situées du côté de Panuco, où il chercha à se fortifier. Quinantzin culbuta aussi les forces des bandits qui lui étaient opposées; mais Acotoch, qui les commandait, trouva le moyen de lui échapper et chercha à se réfugier auprès de Yacanex. Dès lors le pays fut entièrement pacifié, et jusque dans les provinces les plus éloignées on ne s'occupa plus qu'à le coloniser et à le cultiver. Dans la même année, Aculhua, chef d'Atzcaputzalco, fit aussi la guerre à Cozcaque, un des Chichimèques rebelles, qui avait soulevé la province de Tepozotlan, qui appartenait à Aculhua. Cozcaque, battu et mis en déroute, se retira auprès de ses complices. Ces combats, les premiers que livrèrent les Chichimèques, eurent lieu cent quarante ans après la destruction des Toltèques, c'est-à-dire en l'an 1075, nommé Mactlactli Omc Tecpatl.

Le grand empereur des Chichimèques Xo-

urut dans la ville de Tenayucan, la uzième année de son règne et cent t ans après la destruction des Tolté- l'époque la plus prospère du Nouveau- On lui fit des funérailles magnifiques, et son corps fut enterré dans une des cavernes de sa résiden résence de presque tous les princes et seign rs de son empire (1).

(1) M. Waldeck possède d récieux manuscrits sur papier d'aloès, où sont représe les principaux événements du règne de Xolotl. Au commencement, on le voit assis sur son trône, environné de sa femme et de ses filles, au moment où les trois princes aculhuas viennent lui demander des terres; on y trouve le scendance, ainsi que la victoire de Nopal

[redacted]

CHAPITRE VIII.

—

Le prince Nopaltzin succède à l'empire. — Histoire de son règne.

Aussitôt que l'on eut rendu les derniers honneurs à Xolotl, les princes et les nobles prêtèrent serment à Nopaltzin, son héritier légitime, en qualité de seigneur suprême et universel. Il gouverna si bien que, pendant trente-deux ans que dura son règne, aucun

Tezcuco; Quiauhtzin; Nenetzin, qui épousa Acomiztli, seigneur de Coatlichan; et Yaotl.

Le second fils d'Aculhua, nommé Tlepcoatzin, épousa Chichimecazoatzin, sœur de Huetzin, seigneur de Coatlichan; il en eut deux enfants : Quauhquauhpizahuac, second seigneur de Tlatelolco, et une fille qui épousa Chalchiuchtlatonac, son cousin, qui devint le premier seigneur de Cuyoacan.

Acamapichtli, dernier fils d'Aculhua, eut trois enfants de sa femme Ilancuéitl : Huitzilihuitzin, second seigneur des Tenuchcas et roi des Culhuas; Chalchiuhtlatonac, le premier seigneur de Cuyoacan, comme je l'ai dit plus haut; et Xiuhtlatonac, qui fut tué par Huepantecatl. Tous les princes dont je viens de parler naquirent sous le règne de Nopaltzin. J'ai fait mention de leurs généalogies, parce que la plus illustre noblesse de la Nouvelle-Espagne descend de ces princes.

A la fin de son règne, Nopaltzin passait presque tout son temps dans la forêt de Tez-



cuco, à laquelle on avait déjà donné le nom de Xolotepan ou temple de Xolotl; il s'occupait à donner des instructions et des conseils à son fils Huetzin sur la manière de gouverner l'empire, qui était très-florissant, et auquel étaient soumis une quantité de rois et de seigneurs très-puissants. Il lui rappelait souvent la haute valeur de ses ancêtres et de son aïeul Xolotl, dont il ne parlait qu'avec regret et les larmes aux yeux.

Nopaltzin mourut dans la ville de Tenayucan, en l'an 1107, nommé Macuitli Acatl, et fut enseveli à côté de son père. Sa perte excita une grande douleur dans tout l'empire; presque tous les seigneurs assistèrent à ses obsèques.

[redacted]

CHAPITRE IX.

—

Règne de Huetzin.

Aussitôt qu'Huetzin fut monté sur le trône et qu'on lui eut prêté serment, il s'occupa promptement de la culture. Comme du temps de son aïeul Xolotl il avait presque toujours habité la province de Chalco, et qu'il avait toujours eu beaucoup de rapports avec les Chal-

cas et les Tenucheas, parce que sa mère était leur reine légitime, il sentit combien le maïs et les autres grains et légumes étaient nécessaires pour soutenir la vie humaine. Il avait surtout appris de Tecpoyo Achcauhtli, son ancien précepteur, qui avait son habitation et sa famille sur le rocher de Xicco, la manière de cultiver la terre. Comme il était devenu très-habile dans cet art, il ordonna partout de s'y adonner : cela parut très-avantageux à la plupart des Chichimèques, qui obéirent volontiers; mais un certain nombre, voulant conserver les mœurs de leurs aïeux, se retirèrent dans les montagnes de Meztitlan, de Tototepec, et dans d'autres parties éloignées, sans cependant oser se révolter comme l'avaient fait Yacanex et ses alliés. Ce fût à cette époque que l'on commença partout à cultiver la terre, à planter du maïs, des grains, des légumes et du coton dans les terres chaudes pour servir à l'habillement.

Voici quelles étaient les cérémonies en usage

[redacted]

au couronnement de l'empereur des Chichimèques, et lorsqu'on lui prêtait serment. On le couronnait avec une herbe nommée pachxochitl qui croît dans les montagnes; on lui mettait sur la tête des panaches de plumes d'aigle royal montées dans des tuyaux d'or ornés de pierreries que l'on nommait cocoyahualotl, et d'autres panaches de plumes vertes nommés tecpilotl, que l'on attachait avec des courroies de cuir de cerf teintes en rouge. Quand cette cérémonie avait été faite par les anciens de la nation, on allait dans une espèce de parc où l'on avait réuni des bêtes féroces de toute espèce avec lesquelles on combattait, et l'on faisait mille prouesses. Après les avoir tuées et dépecées, couru, sauté, tiré des flèches les uns contre les autres, on se réunissait dans les palais, qui étaient de grandes cavernes; l'on y servait un festin composé de toute espèce de gibier boucané sur des grils (barbacoas), et non séché au soleil comme quelques-uns l'ont cru, car les Chichimèques

ont toujours connu l'usage du feu. Ils avaient même la coutume, quand ils prenaient possession d'un pays, d'en allumer sur les plus hautes montagnes. On voit dans les histoires que Xolotl en agit ainsi quand il conquit l'Anahuac. En temps de guerre, ils faisaient des signaux sur les hauteurs avec de la fumée. Chaque famille vivait ensemble, et ceux qui n'avaient pas de cavernes qui formaient leurs principales habitations, construisaient des huttes en paille. Le gibier était partagé entre toute la famille de celui qui l'avait tué, mais la peau était la propriété exclusive du chasseur. Ils en composaient leurs costumes, savaient très-bien les tanner et les préparer. Dans la saison froide, ils portaient le poil en dedans; et pendant le temps des chaleurs, qui est le même que celui des pluies, ils le mettaient en dehors. Les rois et les seigneurs portaient sous les peaux des étoffes de nequen très-fines ou de coton lorsqu'ils en avaient. Ils ne pouvaient prendre qu'une seule

femme, qui ne devait pas être leùr parente même à un degré éloigné; cependant, plus tard, ils épousèrent leurs cousines germaines et leurs tantes, coutume qu'ils prirent des Toltèques. La nation chichimèque fut la plus belliqueuse de tout le Nouveau-Monde; c'est pourquoi elle subjugua toutes les autres.

Après un règne de trente-six ans, Huetzin-Pochotl mourut en 1141, ou Ce Tochtli, et fut enseveli auprès de son père et de son aïeul. Les princes et les seigneurs assistèrent à ses funérailles, qui se célébraient de la manière suivante. Aussitôt après la mort, on accroupissait le cadavre et on l'attachait avec les vêtements et les insignes royaux; on le plaçait sur le trône, et l'on faisait entrer ses enfants et ses parents, qui lui adressaient la parole avec des larmes et des gémissements. Ils s'asseyaient autour de lui jusqu'au moment de le porter à la caverne où il devait être enterré. On y avait creusé un trou circulaire de plus d'une toise

de profondeur, dans lequel on le descendait et on le recouvrait de terre.

Huetzin fut le dernier qui tint sa cour à Tenayucan; son fils Quinantzin ne voulut pas y résider, parce qu'il avait construit de fort beaux édifices dans la ville de Tezcuco, où il tenait sa cour : il donna donc Tenayucan en apanage à son fils Tenancacaltzin.

[redacted]

CHAPITRE X.

—

Règne de Quinantzin. — Arrivée des Mexicains. — Généalogie d'Acomiztli, seigneur de Coatlichan.

La ville de Tezcuco fut fondée du temps des Toltèques, sous le nom de Catlenichco ; elle fut détruite en même temps que cette nation et reconstruite par les empereurs chichimèques, particulièrement par Quinantzin, qui l'orna beaucoup, y établit sa résidence et en

fit la capitale de l'empire. Après l'arrivée des Chichimèques, ceux-ci lui donnèrent le nom de Tezcuco, c'est-à dire *lieu où l'on s'arrête*, parce que ce fut là que s'établirent toutes les nations qu'il y avait alors à la Nouvelle-Espagne.

Aussitôt que Quinantzin-Tlatecaltzin eut rendu les derniers devoirs à son père, à Tenayucan, il revint à Tezcuco avec tous les seigneurs qui y avaient assisté et ceux qui étaient arrivés depuis. Il se fit reconnaître et prêter serment comme souverain seigneur, et y résida toujours dans la suite.

L'année même de la mort de Huetzin, les Mexicains arrivèrent dans l'endroit où est aujour d'hui la ville de Mexico (1). Elle faisait

(1) Presque tous les auteurs varient sur l'époque de la fondation de Mexico. Ixtlilxochitl, dans ses Relations, la place tantôt en 1140, tantôt en 1142, tantôt en 1220; Muñon Camargo, dans son Histoire de Tlaxcalla, en 1131; Alvaro Tezozomoc, en 1326; Chimalpain, en 1325; D. Juan de Ventura Zapata, en 1321; Torquemada, en 1341; Enrico Martinez, dans son *Reportorio de los Tiempos*, en 1357; D. Carlos de Siguença y Gongora, en 1327.

Jusqu'à présent la question n'a pas été examinée avec assez de soin pour qu'on puisse formuler une opinion à cet égard, mais elle mérite de l'être.

[redacted]

alors partie des domaines d'Aculhua, seigneur d'Atzcaputzalco. D'après les peintures et les caractères des histoires anciennes, ces Indiens venaient des confins de la province de Xalisco; il paraît qu'ils étaient de la même race que les Toltèques et de la famille du noble Huetzin, qui avait échappé avec sa famille et ses serviteurs lors de la destruction des Toltèques, et demeurait alors à Chapultepec, qui fut détruit plus tard. On raconte qu'il traversa avec eux le pays de Michoacan et se réfugia dans la province d'Aztlan, où il mourut, et qu'il eut pour successeurs Ozolopan son fils et Aztlal son petit-fils, qui eut pour héritier Ozolopan second. Celui-ci, se rappelant le pays de ses ancêtres, prit la résolution d'y retourner avec toute sa nation, que l'on nommait déjà Mezetin. Il la commandait, ainsi que Izcahui, Cuexpal, Yopi, et, selon d'autres, Aztlal et Acatl. Il avait aussi avec lui sa sœur, femme très-courageuse, nommée Maxtal. C'est ainsi qu'il arriva à l'endroit dont je viens de parler,

après bien des aventures qui sont rapportées dans les histoires. Les Mexicains conduisaient avec eux leur principale idole Huitzilopochli, les gouvernait par l'organe de ses prê-es. Pour se mettre à l'abri des malheurs qui les avaient affligés, ils résolurent de se placer sous la protection du roi d'Atzcaputzalco, sur les terres duquel ils s'étaient établis, et lui demandèrent quelqu'un pour les gouverner. Ce prince leur donna deux de ses fils, car ils étaient divisés en deux bandes, appelées Tenuchcas et Tlatelolcas, de l'endroit qu'elles habitaient. Les Tenuchcas avaient trouvé au haut d'un rocher un nopal ou figuier d'Inde, sur lequel était un aigle occupé à dévorer un serpent, et en avaient pris leur nom; les Tlatelolcas tiraient le leur d'une île au milieu de laquelle était un monticule de sable. Tlepcoatzin fut nommé par Aculhua chef et seigneur de ces derniers, et Acamapichtli commanda aux Tenuchcas. Ils furent les premiers chefs des Mexicains, ce qui anoblit cette na-

tion. Leur puissance augmenta; ils pensèrent alors à se venger de ceux qui les avaient offensés, et particulièrement des Culhuas, qui s'étaient montrés très-opposés à eux, quoiqu'ils fussent de la même nation. Ils surprirent donc un matin la ville de Culhuacan et la saccagèrent sans que les habitants pussent la défendre. La seconde année de leur établissement, ils firent la guerre à Tenancacaltzin, seigneur de Tenayucan, mais sans pouvoir le vaincre. Tenancacaltzin fut si irrité de ce que les princes mexicains ses cousins avaient trempé dans cette offense, qu'il se retira dans les pays du nord qu'avaient habités ses aïeux.

Ce fut à cette époque que commencèrent les querelles et les guerres civiles entre parents. Les premiers tyrans furent les rois d'Atzcaputzalco. Les Mexicains en profitèrent pour s'agrandir aux dépens des Tecpanèques, jusqu'à la province de Atotonilco.

Atomilco, seigneur de Coatlichan, eut quatre enfants de Nenetzin, sa femme, savoir :

Coxcox, qui hérita de l'empire des Culhuas; Huitzilihuitzin; Mozocomatzin, qui hérita de Coatlichan; et une fille nommée Tozquentzin, qui épousa Techotlalatzin, qui devint dans la suite empereur des Chichimèques.

[redacted]

CHAPITRE XI.

Guerres civiles entre les Chichimèques et autres, qui eurent lieu sous le règne de Quinantzin.

Si Huetzin s'était beaucoup occupé à faire cultiver la terre, le règne de Quinantzin fut encore plus avantageux aux Chichimèques. Ce souverain leur fit construire des villes et des villages selon l'usage des Toltèques, et les tira de la vie sauvage. Cette conduite mécon-

tenta cependant beaucoup de Chichimèques, parmi lesquels se trouvaient les quatre aînés des cinq fils du roi, ainsi que beaucoup de seigneurs et de nobles qui prirent les armes contre lui. Les premiers qui se révoltèrent furent ceux qui étaient établis à Poyauhtlan. Ils brûlèrent beaucoup de champs cultivés, et se liguèrent avec le rebelle Yacanex, dont j'ai parlé plus haut, qui s'était réfugié, suivi d'autres bandits, dans les provinces septentrionales. Ils entraînèrent dans leur révolte les habitants de Meztitlan, Tototepec, Tepepolco et d'autres endroits moins importants. Ayant réuni une nombreuse armée, sans que Quinantzin pût s'y opposer, ils marchèrent contre la ville de Tezcuco et l'attaquèrent de quatre côtés différents, par Chiuhnautla, Zoltepec, Patlachiuhcan et les montagnes de Tezcuco. Quinantzin rassembla son armée le plus promptement possible, et l'ayant divisée en quatre corps, il donna le commandement du premier à Tochintecuhtli, qui devait marcher

contre Yacanex, campé à Chiacunauhtla. Son frère, Nopaltzin Xuetlachihuitzin, s'avança avec le second contre Zoltepec, défendu par Ocotoch, autre rebelle, qui commandait une partie des naturels de Meztitlan et Tototepec. Le troisième corps, sous les ordres de Huetzin, seigneur de Coatlichan, marcha vers le défilé de Patlachiuhcan, où se trouvaient presque tous les nobles de Meztitlan et Tototepec. Quinantzin prit lui-même le commandement du quatrième, et s'enfonça dans les montagnes du côté de Xochimilco, où était logé le reste des gens de Meztitlan et de Tototepec. Il avait avec lui Zacatitechcochi et les Indiens de Tepepolco, dont il était gouverneur. L'attaque eut lieu en même temps sur tous les points; les rebelles furent vaincus malgré leurs efforts, et l'on prit un grand nombre; le reste s'enfuit, chaudement poursuivi par Quinantzin, jusqu'à une montagne nommée Tepeazco, située près des confins les plus éloignés de la province de Tepepolco. Huetzin, Nopaltzin et Tochinte-

cuhtli eurent un succès semblable; ce dernier tua de sa propre main le vieux rebelle Yacanex. Nopaltzin tua aussi Acotochtli; mais le combat finit malheureusement pour lui, car s'étant avancé trop loin à la poursuite de l'ennemi, il fut pris en flanc par les habitants de Tollantzinco, qui avaient dressé une embuscade, et fait prisonnier sans que ses soldats pussent le défendre.

Aussitôt que Quinantzin eut réuni de nouveau son armée, il envoya châtier les provinces rebelles, qui se soumirent à lui. Les Chichimèques, qui s'étaient réfugiés dans les provinces du nord, y restèrent menant une vie de bandits, sans reconnaître ni roi ni seigneur, et sont encore aujourd'hui dans cet état.

Tous les prisonniers, particulièrement les quatre fils de Quinantzin et les nobles de Poyauhtlan, furent envoyés dans les provinces de Tlaxcallan et de Huexotzinco, comme sujets des princes qui gouvernaient ces états :

[redacted]

ils étaient frères de Quinantzin. Quoiqu'ils fussent exilés par châtiment, ils en furent très-bien reçus, et devinrent souverains de ces provinces : c'est d'eux que descendent ceux qui les gouvernèrent dans la suite.

A cette même époque, Coxcox hérita du trône des Culhuas, par la mort de Calcozametzin, dont j'ai parlé. Il fit la guerre aux Mexicains au sujet de frontières, et alla au secours du grand-prêtre de Chololan, nommé Iztantzin, qu'il crut devoir aider contre les habitants de Quauhcholan, Chalchiuhapan et autres Chichimèques qui s'étaient établis dans ce pays. Il lui amena toutes les troupes qu'il put réunir et celles que lui donna Quinantzin, chassa du pays tous les Chichimèques qui avaient attaqué le grand-prêtre et les habitants de Chololan.

[redacted]

CHAPITRE XII.

Arrivée des Tlailotlaques et des Chimalpanèques.—Quinantzin les établit dans la ville de Tezcuco et dans d'autres, parce qu'ils étaient des ouvriers très-habiles. — Guerres qui eurent lieu jusqu'à la mort de ce prince.

Peu de temps après que Quinantzin fut monté sur le trône, il arriva de la province de la Mistèque deux nations nommées Tlailotlaque et Chimalpanèque : elles étaient aussi de la race des Toltèques. La première avait pour chef Aztatlitexcan, ou, d'après l'histoire gé-

nérale, Coatlilepan. Ces Indiens étaient surtout habiles dans l'art de peindre et de rédiger les histoires. Leur idole principale se nommait Tezcatlpopoca. Les Chimalpanèques avaient pour chefs deux seigneurs nommés Xiloquetzin et Tlacateotzin, de la famille de Quinantzin : c'est pourquoi ce prince les maria avec deux de ses petites-filles. Xiloquetzin épousa Coaxochitzin, fille de Chicome Acatl, son fils. Tlacateotzin reçut la main de Tezocacihuatzin, fille de Mem[illegible]oltzin. L'empereur choisit parmi les Indiens qu'ils avaient amenés les principaux et ceux qui lui parurent les plus convenables, et les établit dans la ville de Tezcuco. Il envoya le reste dans d'autres villes, dans des faubourgs particuliers, où ils sont encore aujourd'hui et où ils ont conservé leur nom. Ces deux nations avaient résidé longtemps dans la province de Chalco.

Vers la fin du règne de Quinantzin, il y eut une révolte dans les provinces de Cuitlahuac, Huehuetlan, Totolapan, Huastepec et Zaio-

[redacted]

lan. La première appartenait alors aux seigneurs mexicains Tlepcoatzin, Acamapichtli et Mizquic. La ville d'Acatlan était à Amintzin, seigneur de Chalco Atenco. Huehuetlan obéissait à Huetzin, seigneur de Coatlichan. Totolapan faisait partie des domaines de l'empire, et les dernières avaient pour souverains Acacitzin et Tlacatempa, tous deux nobles de la province de Chalco. Quinantzin, voulant apaiser l'insurrection, ordonna aux seigneurs voisins de soumettre les révoltés. Les deux rois des Mexicains, Tlepcoatzin et Acamapichtli, marchèrent contre Cuitlahuacan. Ce fut la première occasion où les Mexicains prirent les armes pour venir au secours de l'empire. Amentzin, seigneur de Chalco Atenco, s'avança vers Mizcuic et Acatlan; Huetzin, seigneur de Tlapican, occupa la province de Chalco, malgré Zoiolan; et Quinantzin en personne attaqua Totolapan. Toutes ces provinces furent facilement châtiées et soumises de nouveau à l'empire. Il n'y avait pas de guerre

dans les autres provinces éloignées, parce que les habitants étaient peu nombreux, quoiqu'ils augmentassent peu à peu. Toutes les guerres avaient donc eu lieu dans le cercle formé par les montagnes dont j'ai parlé plus haut. Une foule de seigneurs puissants causaient tous ces désordres; mais pendant le reste de la vie de Quinantzin, ils ne remuèrent plus, et n'osèrent faire aucune tentative pour se soustraire à son autorité. Il mourut âgé de cent deux ans, en l'année 1253, ou Chicuey Calli, dans la forêt Tezcutzinco, et fut enterré comme ses ancêtres.

CHAPITRE XIII.

—

Règne de Techotlalatzin.

Bien que Techotlalatzin fût le plus jeune des fils de Quinantzin, on le choisit pour lui succéder à cause de ses vertus, et parce qu'il avait toujours été soumis à son père. Il avait eu pour nourrice une dame toltèque, native de Culhuacan; elle se nommait Papaloxo-

chitli. Il fut le premier qui parla la langue nahuatl, que l'on nomme actuellement mexicaine, car ses ancêtres ne s'en étaient jamais servis. Il ordonna à toute la nation chichimèque de la parler, particulièrement à ceux qui étaient revêtus d'emplois publics. Tous les noms de lieux étaient dans cette langue, qui servait à expliquer les lois et les peintures. Cet ordre fut très-facile à exécuter, car déjà à cette époque les Chichimèques étaient presque entièrement mêlés avec les Toltèques. Ces derniers avaient fondé quatre villages sur les flancs de la montagne de Quexachtecatl; ils passaient pour connaître le mieux les rites et les cérémonies religieuses. Ils y avaient construit des temples, dans lesquels étaient placées les idoles de leurs faux dieux; mais ayant eu une grande querelle pour savoir auquel de ces dieux on accorderait la suprématie, Coxcox, qui était alors roi des Culhuas, les chassa de cet endroit, et les dispersa en plusieurs lieux. Les principaux

se réfugièrent dans la ville de Tezcuco, et prièrent Techotlalatzin de leur donner des terres pour s'y établir. Il leur accorda un établissement dans la ville de Tezcuco, parce que c'étaient des gens civilisés et qui pouvaient servir ses projets. Ils y fondèrent quatre quartiers; car les Culhuas, comme on nommait alors les Toltèques, formaient quatre tribus. Le premier fut habité par la tribu de Mexitin, dont le chef se nommait Ayocan; le second par les Culhuas, qui obéissaient à Noyotl; le troisième par les Huitzinahuaques, sous les ordres de Tlacomihua; et le quatrième par les Pancas, dont le chef était Achitometl : quelques-uns furent aussi envoyés dans d'autres villes et villages.

La fondation de ces quatre quartiers eut lieu en l'an 1301. Les nouveaux habitants étaient très-civilisés; ils apportaient avec eux un grand nombre d'idoles qu'ils adoraient, parmi lesquelles on distinguait Huitzilopochtli et Tlaloc. Techotlalatzin aimait tant les

Toltèques, que non-seulement il leur permit de s'établir au milieu des Chichimèques, mais d'élever des temples et d'y faire des sacrifices publics, ce que son père Quinantzin n'avait jamais voulu souffrir. Ce fut de son temps que commencèrent à prévaloir les rites et les cérémonies des Toltèques.

Techotlalatzin épousa Tozquentzin, fille d'Acolmiztli, seigneur de Coatlichan, et en eut cinq fils : Ixtlilxochitl, premier du nom, Chochxochitzin, Tenancacaltzin, Acatlotzin et Tenanahuacatzin. On donna pour nourrice au prince Ixtlilxochitl, qui était né dans la forêt de Tzinacanoztoc, une dame nommée Zacacuilmitzin, native de la province de Tepepolco, et on lui assigna pour les frais de l'entretien du prince les villes suivantes : Tepetlaoztoc, Teotihuacan, Tezoyucan, Tepechpan, Chiuhnautlan, Cuextecatlichocayan, Tepepolço, Tlalaxapan, Tizayucan, Ahuatepec, Azcapochco et Quauhtlatzinco.

Aculhua, roi d'Atzcaputzalco, mourut à la

[redacted]

même époque : il eut pour successeur Tezozomoc (1). Son règne avait été fort long, car, d'après les histoires, il paraît que les seigneurs aculhuas et chichimèques vivaient deux ou trois cents ans, avantage que ne conservèrent pas leurs descendants quand ils se furent livrés aux voluptés, aux festins et à la polygamie. Ils n'avaient, dans ces temps reculés, qu'une seule femme, et tant qu'elle était enceinte, et même longtemps après ses couches, ils évitaient tout rapport avec elle.

(1) Nous avons vu plus haut (chap. V) que la ville d'Atzcaputzalco avait été fondée par Aculhua, gendre de l'empereur Xolotl ; d'autres auteurs ont prétendu que son fondateur se nommait Huetzin-Tecuhtli, mais j'ignore sur quelles bases repose cette opinion. Les successeurs d'Aculhua furent Cuecuex, Quauhtzintecutli, Ilhuicamina, Matlaccohuatl, Tezcapuctli, Teotlehuac, Tzihuactlatonac, enfin Tezozomoc, dont il est ici question, et qui monta sur le trône à l'âge de quatre ans. Il fut suivi de Maxtla, qui perdit le trône que son père avait gagné. Son fils Aquenithueztli ne fut plus qu'un simple cacique, vassal du roi de Tezcuco, ainsi que Yohualpaï, son frère, dont le fils, Tezozomoc II, fut condamné à mort par le roi Netzahualpiltzintli. Comme on le verra dans la suite de cette histoire, après un interrègne de quelques années, il eut pour successeur son fils Tlaltecaltzin, qui régnait depuis dix ans, quand les Espagnols arrivèrent au Mexique. (*Voyez* Torquemada, liv. III, ch. VI.)

[redacted]

CHAPITRE XIV.

—

Guerres de Tezozomoc et des seigneurs mexicains.—Il augmente ses états.—Acamapichtli hérite du trône des Culhuas du chef d'Ilancueitl, sa femme. — Fin du règne de Techotlalatzin.

Aussitôt que Tezozomoc fut monté sur le trône, il convoqua ses deux frères Tlepcoatzin et Acamapichtli, seigneurs de Mexico, dans l'intention de faire la guerre à Tzompantecuhtli, roi des Otomites, qui tenait alors sa cour à Xaltocan. Après avoir réuni leurs

troupes aux habitants de Quauhtitlan et de Tepotzotlan, ils marchèrent contre les Otomites, et leur firent une guerre si cruelle qu'ils s'emparèrent de tout le royaume, et que leur roi fut forcé de se réfugier dans la province de Meztitlan, qui lui appartenait aussi. Techotlalatzin, voyant ce désordre, réunit son armée à Chiuhnautla pour observer de là les desseins des Tecpanèques et des Mexicains. La nuit où Tzompantecuhtli fut défait et où il perdit la ville de Xaltocan, une troupe d'Otomites passa en fuyant devant son armée; ils traînaient avec eux un grand nombre de vieillards, de femmes et d'enfants. L'empereur, pensant que c'était un gros d'ennemis qui voulaient pénétrer sur le territoire de Tezcuco, les poursuivit jusqu'à Tozontepec, où il reconnut que c'étaient des fuyards. Ayant appris leurs malheurs et voyant que c'étaient des gens civilisés, il les fit retourner sur leurs pas, et leur donna des terres et des villages dans la province que l'on a de-

puis nommée Otompan, avec ordre de la coloniser. Depuis cette époque, Tezozomoc resta maître de la province des Otomites et de celles de Mazahuacan, Quauhtitlan et Tepozotlan, où il accorda aux Mexicains des terres et des villages. Il arriva encore d'autres Otomites de la province de Culhuacan et du royaume des Tecpanèques pour demander aide à l'empereur, parce que Tezozomoc, leur maître, les accablait d'impôts et de tributs excessifs qu'il augmentait chaque jour. Ils furent très-bien reçus, et on leur donna des terres dans la province de Yahualiucan et Macapan, où ils s'établirent.

A cette époque, Acamapichtli, roi des Tenuchcas, se voyant puissant, et pouvant compter sur le secours de Tezozomoc et de son frère Tlepcoatzin, chercha à s'emparer du royaume des Culhuas, auquel il croyait avoir droit du chef de sa femme, quoiqu'elle ne fût que la fille cadette d'Achimetzin. Il réussit facilement dans son entreprise; Coxcotzin, qui était alors

roi des Aculhuas, se trouvait presque sans soldats, parce qu'il avait abandonné la province de Coatlichan à son frère Mocomatzin, dans l'espérance d'hériter du trône des Culhuas, ce qui lui arriva en effet. Des divisions existaient entre les Culhuas au sujet de leurs idolâtries et des antiquités de leurs dieux. Acamapichtli s'empara donc du royaume sans opposition, et Coxcotzin se retira à Coatlichan. Il y fut suivi par quelques Culhuas qui s'y établirent; d'autres se réfugièrent à Tezcuco, comme je l'ai dit plus haut. Acamapichtli ne voulut pas résider à Culhuacan, capitale de ce royaume; il y mit seulement pour gouverneur son petit-fils Quetzalzin, fils de Chalchiuhtlatonac, seigneur de Coyohuacan.

Acamapichtli et son frère Tlepcoatzin, seigneur de Tlatelulco, moururent tous deux à la même époque, après un règne de cinquante et un ans, selon l'histoire générale, qui est l'autorité que je suis. Ce dernier eut pour successeur Huitzilihuitzin, qui épousa Tetzihuatzin,

fille d'Acolhuacatzin, seigneur de Tlacopan. Cette femme lui donna huit enfants, savoir : Chimalpopocatzin, qui lui succéda; Matlaltzihuatzin, qui épousa Ixtlilxochitzin, roi de Tezcuco; Omipozteczin, Tlatopilia, Zacahuehuetzin et Itzcoatzin, qui fut plus tard roi de Mexico. Tlepcoatzin eut pour successeur à la couronne de Tlatelotlco, Quaquauhpitzahuac qui épousa la fille de Coaxochitzin, seigneur de la race de Coatlichan. Il eut deux fils, Amantzin, Tlacateotzin, troisième roi de Tlatelolco, et une fille nommée Matlalatzin.

Le roi Tezozomoc avait épousé Chalchiuhcozcatzin, dont il eut onze enfants : Maxtla, qui lui succéda dans la suite; Tecuhtlipaltzin, Tayatzin, Cuetlacihuatzin, qui épousa Tlacateotzin, seigneur de Tlatelolco; Quetzalxochitzin, mariée à Xilomantzin, fils de Quetzolin, roi de Culhuacan; Izihuacxochitzin à Acolnahuecatzin, seigneur de Tlacopan; Chalchiuhcihuatzin à Tlatocatlatzacuilotzin. Elle avait d'abord épousé Tecpatl, seigneur des Atotoniles,

(répudia. Son père voulut ensuite la
er pour femme légitime à Ixtlilxochitzin,
: Tezcuco, qui la refusa et ne voulut la
dre que comme concubine, ce qui fut une
causes pour lesquelles Tezozomoc usurpa
l'empire. Ses derniers enfants furent : Papaloxochitzin, qui épousa Apantecuhtli, seigneur de Coatlichan, et deux autres filles.

Vers la fin du règne de Techotlalatzin, Quaquauhpitzahuac, seigneur de Tlatelolco, étant mort, Tlacateotzin, son fils, lui succéda. Ce prince eut trois enfants de sa femme Huetlacihuatzin, fille de Tezozomoc : une fille et deux fils jumeaux nommés Tzontecomatzin et Quauhlatoatzin. Huitzilihuitzin mourut à la même époque. Il eut pour successeur à Tenuchtitlan, et dans le royaume des Culhuas, Chimalpopocatzin, qui épousa Matlalatzin, fille de Quaquauhpitzathuac, roi de Tlatelolco. Elle lui donna sept enfants, dont les deux derniers furent deux fils : Quatlecoatzin et Motecuhzomatzin Ilhuicamina, premier du nom,

qui devint roi de Mexico, quoiqu'il fût le plus jeune de ses frères.

Quelque temps après, l'empereur Techotlalatzin mourut à Tezcuco, dans son palais d'Oztoticpac, après un règne de cent quatre ans ; il fut très-regretté par tous ses sujets. Selon l'histoire générale, la Nouvelle-Espagne était alors divisée entre soixante-sept seigneurs, qui presque tous assistèrent à ses funérailles, célébrées l'an 1357 ou Chicue Calli (1).

(1) Dans sa huitième Relation des Chichimèques, Ixtlilxochitl donne la liste suivante des seigneurs qu'il y avait dans l'Anahuac, sous le règne de Techotlalatzin :

1. Tezozomoc, roi d'Atzcaputzalco, chef de la nation des Tecpanèques.
2. Payntzin de Xaltocan, de nation Aculhua.
3. Acamapichtli, roi de Mexico-Tenuchtitlan et des Aculhuas.
4. Mocomatzin, de Cohuatlichan, de nation Aculhua.
5. Mixcohuatzin, roi de Tlatelolco.
6. Quetzalatecuhtli Ier, chef des Xuchimilcas.
7. Izmatetlopac, de Cuitlahuac.
8. Chicuatli, seigneur de Mizquic.
9. Pochotl, seigneur de Teyacuac et Chalco-Atenco.
10. Omaca, seigneur de Tlalmanalco.
11. Cacama, seigneur de Chalco.
12. Cocaztzin, seigneur de Quauhquechollan.
13. Temacatzin, roi de Huexotzinco.

cuitlapopocatzin, seigneur de Cuetlaxcohuapan.
chimecatlalpayatzin, grand-prêtre de Cholula.
chtzin, seigneur de Tepeaca.
l, roi de Tlaxcallan.
uitlpopoca, seigneur de Zacatlan.
uhquetzalli, seigneur de Tenamitec.
chihuatzin, seigneur de Tullantzinco.
ltecatzin, seigneur de Quauhchinanco.
patl, seigneur d'Atotonilco.
23. Iztacquauhtzin, seigneur des Mazahuas.
24. Chalchiuhtlanet r de Coyahuacan.
25. Yohuatl-Chichi ieur de Cohuatepec.
26. Quiauhtzin, seigneur de ixotla.
27. Tecuhtlacacuilotzin, seig...ur d'Acolman.
28. Totoquihuatzin, seigneur de Tlacopan, qui devint roi par la protection de Netzah lcoyotl.
29. Le seigneur de Tolocan.
30. — d'Acapixtlan.
31. Cuitlahuatzin I[er], seigneur d'Iztapalapan.
32. Le seigneur de Huitzilopochco.
33. — de Colhuacan-Quetzalpa.
34. — de Quauhnahuac.
35. — de Mazatepec.
36. — de Xochitepec.
37. — de Zacatepec.
38. Cohuatecatzin, seigneur de Xuchtepec.
39. Le seigneur de Contlan.
40. — de Tlalmanalco.
41. — de Texocoac.
42. — de Chichimeca-Izacualco.
43. — de Chichincuahuazco.
44. — de Tepetla.
45. — de Petlaco.
46. — de Tlatlanaxco.
47. — de Toxmilco.
48. — de Tlacuacuitlapilco.
49. — de Ayotzinco.

50. Le seigneur de Itztaocan.
51. — Zicualhuaztepec.
52. — Atlixco.
53. — Quiahuiztlan.
54. — Xaltepetlapan.
55. — Xalatzinco.
56. — Totlamihuacan.
57. — Tecalco.
58. — Techatopan.
59. — Topoyanco.
60. — Xaltocan-Teapasco.
61. — Hueymollan.
62. — Xilotepec.
63. Quauhquetzaltzin, seigneur de Otompan.
64. Aculhua, seigneur de Teotihuacan.
65. Tochintzin, seigneur de Ziauhtnauhtlan.
66. Xemetzin, seigneur de Tepechpan.
67. Tlatéecaltzin, seigneur de Tezoyocan.
68. Le seigneur de Meztitlan.
69. — de Tototepec.
70. — de Tollan.
71. Huipilmanatzin, seigneur de Chiauhtla.
72. Tecauhtlatohuazin, seigneur de Papalotlan.
73. Iztlacoltzin, seigneur de Tepetlaoztoc.

[redacted]

CHAPITRE XV.

—

Avénement au trône de l'empereur Ixtlilxochitl-Ometochtli. — Tezozomoc et les seigneurs mexicains refusent de le reconnaître. — Ils excitent une révolte dans l'empire.

Aussitôt que les obsèques de Techotlalatzin furent terminées, les seigneurs qui y avaient assisté prêtèrent serment à Ixtlilxochitl. Cependant Tezozomoc, ayant reçu la nouvelle de la mort de l'empereur par Teyococoatzin, seigneur d'Acolman, son petit-fils, convoqua

les seigneurs mexicains, et leur dit entre autres choses qu'il était très-irrité contre Ixtlilxochitl, à cause de son orgueil et de ses prétentions, qu'il ne voulait pas reconnaître d'égaux, tandis que c'était à lui, Tezozomoc, qu'appartenait l'empire, puisqu'il était petit-fils de Xolotl, qui en avait été le premier fondateur; que d'ailleurs c'était un jeune homme qui avait trop peu d'expérience pour conserver un aussi vaste empire, et qu'il ne voulait ni lui prêter serment ni le reconnaître pour son suzerain; que loin, de là, il prétendait le soumettre et se faire reconnaître par lui comme son seigneur avec l'aide de ses parents, qui étaient nombreux et puissants; qu'il comptait parmi eux, outre les deux seigneurs des Mexicains, ceux d'Acolman et de Coatlichan, et qu'il les attirerait facilement dans son parti, ainsi que tous les princes de sa maison et leurs vassaux.

Les seigneurs mexicains lui répondirent qu'ils approuvaient son projet, mais qu'il

fallait agir avec prudence, parce qu'Ixtlilxochitl, quoique jeune, était très-belliqueux et très-aimé de ses vassaux; Tezozomoc en tomba d'accord (1).

Aussitôt qu'Ixtlilxochitl fut monté sur le trône, il épousa Matlalcihuatzin, princesse de Mexico-Tenuchtitlan et sœur de Chimalpopoca. Il en eut deux enfants, savoir : le prince Acolmixtli Netzahualcoyotzin et la princesse Atotozin. Il eut aussi d'autres enfants avec des concubines, dont l'une, nommée Tecpaxochitzin, fut mère d'Ayananiltzin.

Le prince Netzahualcoyotzin naquit le 28

(1) Ixtlilxochitl, dans sa neuvième Relation des Chichimèques, rapporte que Tezozomoc, voulant savoir jusqu'à quel point Ixtlilxochitl serait disposé à résister à ses prétentions, lui envoya une quantité de coton en le priant amicalement de lui en faire faire des étoffes. Celui-ci, pour ne pas amener une rupture, accéda à cette demande et le lui renvoya au bout de quelque temps parfaitement filé et tissu. Encouragé par ce premier succès, il en renvoya une plus grande quantité l'année suivante, et Ixtlilxochitl le fit encore tisser : mais ayant renouvelé sa demande pour la troisième fois, le roi de Tezcuco vit bien qu'il fallait combattre ou payer ce tribut; il fit dire à Tezozomoc qu'il gardait ce coton pour faire des cuirasses à ses guerriers, et qu'il le priait de lui en envoyer davantage. Ce fut alors que la guerre éclata entre ces deux princes.

avril 1402 ou Ce Acatl à la fin du mois de Tocozintlan. Sa naissance fut très-remarquée par les astrologues et les devins de ce temps-là. Elle eut lieu au lever du soleil, à la grande joie de son père. Dès le jour de sa naissance, on lui donna des villages qui devaient pourvoir à son entretien, et, pour prendre soin de son éducation, des gouverneurs, parmi lesquels se trouvait Huitzilihuitzin, qui passait à cette époque pour un grand philosophe à leur manière.

Les seigneurs les plus éloignés de la cour, voyant les prétentions et dispositions du roi d'Atzcaputzalco, en profitèrent pour se soustraire à la dépendance d'Ixtlilxochitl, de sorte que sa puissance diminuait peu à peu, et il n'osait marcher contre eux pour les châtier, parce qu'il avait, comme l'on dit, l'ennemi dans sa maison, qui pouvait facilement s'en rendre maître, et il en était instruit. Il remit donc cette expédition à un autre temps, et chercha à gagner le rebelle Tezozomoc et ses

alliés; mais il ne put en venir à bout en aucune manière. Il prit alors les armes, et leva une armée dans les six provinces qui lui étaient restées fidèles. Les principales étaient celles de Tollantzinco et Tepepolco; les seigneurs de Huexotla, Coatlichan, Acolman et dix ou douze autres ne l'avaient pas abandonné; cependant la fidélité des deux derniers était très-douteuse.

Ixtlilxochitl, ayant réuni le plus de monde qu'il put, entra dans les provinces rebelles et commença à châtier celles qui dépendaient de son domaine privé, et qui avaient pris secrètement le parti des Tecpanèques, comme Xaltepec, Otompan, Axapochco, Temazcalapan et Tolquauhyocan.

CHAPITRE XVI.

—

On prête serment au prince Netzahualcoyotzin comme héritier de l'empire dans les états tenus à Huexotla. — La guerre civile éclate entre Tezozomoc et Netzahualcoyotzin pour la possession de l'empire.

En l'année 1414 ou Matlactli Ome Tochtli, Ixtlilxochitl réunit les états du royaume, et y convoqua les chefs et les seigneurs de son parti pour traiter avec eux des moyens de réduire le roi d'Atzcaputzalco et ses alliés, qui voulaient s'emparer de l'empire. Ils convin-

rent qu'il fallait avant tout reconnaître Netzahualcoyotzin comme légitime héritier, lui prêter serment, et attaquer ensuite les villes de Mexico et d'Atzcaputzalco du côté du lac. L'armée qui était occupée à châtier les villes rebelles dans les états de Tezcuco devait pénétrer sur le territoire des Tecpanèques et se présenter devant Atzcaputzalco. Tout cela fut exécuté; on prêta serment à Netzahualcoyotzin qui n'avait que douze ans. Les généraux qui furent choisis pour co[illegible]uire cette guerre furent Tzoacnahuacatzin, qui devait commander l'attaque du côté du lac, et Coacuecuenotzin, chargé de pénétrer par terre sur le territoire de l'ennemi, qui, de son côté, avait réuni une nombreuse armée, et tout ce qui lui était nécessaire, non-seulement pour se défendre, mais même pour attaquer Ixtlilxochitl.

Tlacatcotzin, roi de Tlatelulco, général de l'armée des Tecpanèques, s'avança par eau contre Tzoacnahuacatzin; et l'ayant rencontré avant qu'il fût parvenu au milieu du lac, il

l'obligea à se retirer et à l'attendre sur la rive qui est située du côté de Tezcuco, où ils se livrèrent un sanglant combat sans qu'aucun des deux partis pût l'emporter. L'armée d'Ixtlilxochitl ne put cependant traverser le lac, et attaquer Mexico et Atzcaputzalco.

L'année suivante nommée Ce Acatl, le jour nommé Matlactli Ome Tecpatl, qui était le sixième du onzième mois, les Tecpanèques arrivèrent du côté d'Actazuacan, et s'emparèrent de tous les villages du royaume de Tezcuco jusqu'a Ixtlapalapan, malgré les efforts des habitants pour les défendre. Un grand nombre fut tué ou réduit en esclavage, entre autres Quauhxilotzin, gouverneur d'Iztlapalapan. Presque toutes les maisons furent pillées et brûlées : ce fut la première victoire que remportèrent les Tecpanèques. Coacuecuenotzin entra avec son armée dans la province de Xilotepec, et arriva jusqu'à Citlaltepec et Tepozotlan; de là, saccageant tous les villages qui résistaient, il parvint jusqu'à

Quauhtitlan, où il mit en déroute les Tecpanèques, qui lui opposaient une nombreuse armée. Il marcha ensuite contre Cuetlachtepec, et ayant campé sur les flancs de la montagne de Temacpalco, il mit le siége devant Atzcaputzalco, sans y laisser entrer par ce côté aucun secours d'hommes ou de vivres. Le blocus dura quatre ans; et, si l'on eût suivi ses conseils, on eût fini par s'en emparer et par la détruire, ce qui eût sauvé l'empire.

CHAPITRE XVII.

—

Tezozomoc, assiégé dans sa capitale par l'empereur Ixtlilxochitl, demande une trêve, promettant de se soumettre.

Tezozomoc, voyant que, depuis quatre ans que durait la guerre contre les Chichimèques, il n'avait pu les dompter, que loin de là ils lui avaient tué un grand nombre de soldats, et qu'ils étaient sur le point de s'emparer de sa capitale, résolut d'employer d'autres

moyens sans exposer à de nouveaux dangers sa personne et ses alliés. Il sollicita une trêve, promettant de se soumettre à Ixtlilxochitl et de conclure la paix, qu'il assurait désirer de bonne foi. Il expédia donc un embassadeur à l'empereur, qui, n'écoutant que la générosité de son caractère et sans réfléchir aux inconvénients qui pouvaient en résulter, fit lever le siége d'Atzcaputzalco, et envoya ses soldats se reposer dans leurs villages, restant seul et sans gardes dans la ville de Tezcuco. Tezozomoc, le voyant sans méfiance, crut le moment propice pour mettre son projet à exécution. Il feignit de vouloir donner une fête sur les flancs d'une montagne nommée Chiuhnauhtecatl, en l'honneur de la paix qu'il prétendait vouloir conclure avec Ixtlilxochitl. Sous prétexte de faire célébrer les danses, les jeux et les divertissements usités par les souverains en pareille occasion, il mena avec lui une assez forte armée. Son intention était d'attaquer à l'improviste les ha-

bitants de Tezcuco, et de massacrer Ixtlilxochitl et toute sa suite. Les rois de Mexico trempèrent dans ce complot, ainsi que les autres princes de la famille de Tezozomoc, dont j'ai parlé plus haut. Celui-ci s'établit dans une maison de campagne, nommée Temamatlac, où il attendit Ixtlilxochitl. Ce prince, averti que le rusé vieillard cachait une trahison sous des apparences de fête, ne voulut pas y paraître; mais il n'eut ni le temps de fortifier sa capitale, ni celui de faire venir des secours. D'ailleurs presque tous les chefs, et même quelques nobles de sa maison en qui il avait la plus grande confiance, avaient rejoint Tezozomoc, et pris part à la conjuration. Ixtlilxochitl résolut de lui faire dire qu'il ne pourrait aller le trouver parce qu'il était malade, et qu'il le priait de remettre les fêtes à un autre jour. Son frère Tocuiltecatl Acolotli, qu'il chargea d'une mission si dangereuse, perdit tout espoir de salut, recommanda ses enfants à l'empereur son frère,

et le supplia de les laisser jouir des deux villages de Quauchiocan et d'Ilquixquinahuac, qu'il venait de lui donner si nouvellement qu'il n'avait pas encore eu le temps d'en prendre possession. L'empereur l'encouragea, le consola et lui représenta qu'il courait les mêmes dangers, puisqu'il était seul et sans secours, et que non-seulement le rebelle l'attaquait à la tête de ses sujets, mais que ses propres vassaux l'avaient abandonné pour se réunir à ses ennemis.

Ixtlilxochitl fit revêtir son frère du costume impérial, l'orna de bijoux d'or et de pierreries, et lui donna pour l'accompagner un certain nombre de ses serviteurs, à la tête desquels il se rendit à la forêt de Temamatlac, dans les montagnes de Chiuhnauhtecatl. Quand le prince y arriva, il trouva tous les rebelles rassemblés en conseil. Il y avait parmi eux plusieurs des principaux nobles de Tezcuco, ainsi que des provinces de Huexotla, Coatlichan, Chimalhuacan, Coatepec,

Itztapalocan et Acolman, qui avaient amené tous leurs partisans. Ayant salué le rebelle et ses compagnons, il leur délivra le message dont il était chargé; mais on lui répondit que c'était Ixtlilxochitl que l'on avait demandé. On le saisit ensuite, et, après l'avoir écorché tout vivant, l'on recouvrit de sa peau un rocher du voisinage. Tous ceux qui l'avaient accompagné subirent le même supplice. Ixtlilxochitl apprit cette nouvelle pendant qu'il se préparait à repousser l'ennemi, qui, voyant qu'il n'avait pu réussir à s'emparer de sa personne, s'avançait en toute hâte dans l'espérance de le surprendre et de saccager sa capitale. Malgré toute leur diligence, Tezozomoc et ses alliés ne purent exécuter leur projet aussi facilement qu'ils l'avaient espéré; car Ixtlilxochitl se défendit dans cette ville plus de cinquante jours, pendant lesquels il se passa divers événements. Un noble, nommé Toxpilli, qui était un des favoris d'Ixtlilxochitl, se mit à la tête des habitants

d'un quartier, nommé Chimalpanéca, et tua quelques-uns des principaux serviteurs de l'empereur qui avaient embrassé le parti des rebelles; parmi eux se trouvaient Iztactecpoyotl et Huitzilihuitl. La multitude pénétra dans leurs maisons, et les assomma à coups de massue. Elle lapida ensuite un riche seigneur, nommé Tequixque-Nahuacatlacaltzin, et traîna son cadavre dans les rues. Ixtlilxochitl, voyant qu'il était abandonné même par ses courtisans, en qui il avait placé toute sa confiance, qu'ils se réunissaient aux Tecpanèques; que de l'autre côté le peu de nobles et d'habitants de Tezcuco qui lui étaient restés fidèles, avaient presque tous péri, et que le peuple était dans la misère et hors d'état de se défendre plus longtemps, résolut de prendre la fuite.

[redacted]

CHAPITRE XVIII.

—

L'empereur Ixtlilxochitl se retire dans les montagnes, et envoie demander des secours aux habitants de la province d'Otompan qui massacrent son général.

La confusion la plus grande régnait, non-seulement dans la ville de Tezcuco, mais dans tout l'empire. Les uns proclamaient Ixtlilxochitl et les autres Tezozomoc. Le père embrassait un parti et le fils l'autre; la même division existait entre les frères et les parents.

Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas abandonner vos serviteurs Tzontecoatl et Acalmitone; et, puisque Dieu vous a donné pour fils le prince Netzahualcoyotzin, vous pouvez les employer à son service. » L'empereur fut si touché de ces paroles et des larmes de Coacuecuenotzin, qu'ils restèrent tous deux pendant quelques instants sans pouvoir prononcer une parole; mais enfin l'empereur reprenant courage, lui dit : « Mon neveu chéri, que Dieu te protége et t'accompagne; tu vois que je suis aussi exposé que toi; car, pendant ton absence, les rebelles m'ôteront la vie. » Ce qui arriva en effet.

Coacuecuenotzin entra par Ahuatepec, parce qu'il possédait dans ce pays des villages et des fermes, et qu'il voulait envoyer à l'armée tous les vivres qu'il pourrait réunir. Aussitôt qu'on y fut informé de son arrivée, ceux de Quauhtlazinco s'emparèrent de sa personne, et le conduisirent sur la place publique d'Otompan ou Otumba. Tous les habitants de la

provinces s'y étaient réunis. On lui demanda le motif de sa venue, et quand il eut rendu compte du message dont il était chargé, un capitaine, nommé Quetzalcuixtli, s'écria : « Tous ceux qui sont ici présents ont entendu qu'Ixtlilxochitl nous demande des secours, mais nous ne lui en accorderons pas; nous préférons nous mettre sous la protection du grand Tezozomoc notre père. » Icatzone, gouverneur de la province, dit ensuite : « Pourquoi irions-nous? Qu'il se défende lui-même puisqu'il est un si puissant seigneur, et qu'il se vante de descendre d'une race si noble. Mettons en morceaux son capitaine général qu'il nous a envoyé. » Il donna en même temps l'ordre d'exécuter cette proposition. Le premier qui saisit cet infortuné fut un soldat nommé Xochpoyoc, natif d'Ahuatepec, et, malgré sa résistance, il fut bientôt mis en lambeaux par le peuple, qui s'écriait : Vive notre grand empereur Tezozomoc! Icatzone s'avança, et demanda qu'on lui donnât les

ongles de Coacuecuenotzin qu'il enfila et se mit en collier pour l'insulter, disant : « Puisque ces gens sont si nobles, leurs ongles doivent être des pierres précieuses d'un prix inestimable; je veux les porter comme un ornement. » Les gens du peuple se divertirent à se jeter les uns aux autres les lambeaux de son corps; on massacra aussi quatre serviteurs qui l'avaient accompagné. Ce fait eut lieu le jour de Macuilli Coatl, dix-huitième du mois Micailhuitzintli, ce qui correspond au 24 août 1418. Itzicuintlaca, gentilhomme d'Ahuatepec, qui se trouvait présent, courut en toute hâte pour avertir Ixtlilxochitl. Celui-ci, ayant fait appeler la femme de Coacuecuenotzin pour la consoler, lui dit : « Ma nièce, votre époux, mon neveu bien-aimé et mon capitaine général, a rempli son devoir de féal vassal, puisqu'il a sacrifié sa personne pour ma défense. Prenez courage pour supporter les revers que la fortune nous fait éprouver, et consolez-vous avec mes fils ici présents. Il

[redacted]

faut maintenant chercher à échapper à cette persécution. » Il lui parla encore longuement en versant des larmes abondantes, et se retira ensuite dans un autre endroit nommé Chicuhnayocan, où il passa trente jours dans la retraite.

CHAPITRE XIX.

—

Fin malheureuse de l'empereur Ixtlilxochitl.

Ixtlilxochitl, se voyant ainsi abandonné de tout le monde, laissa ses serviteurs et sa famille dans la forêt de Chicuhnayocan, et se réfugia dans le profond ravin de Queztlachac, n'emmenant avec lui que le prince Netzahualcoyotzin et deux capitaines, dont l'un, To-

tocahuan, était natif de Papalotla, et l'autre se nommait Cozamatl. Ayant trouvé un grand arbre abattu, il passa la nuit à l'abri de ses racines. Le lendemain, jour appelé Matlactli Cozcaquauhtli, le neuvième du dixième mois Ochpanaliztlique, qui correspond au 24 septembre, au lever du soleil, Tezcacoacatl, un des soldats envoyés à la découverte, vint l'avertir en toute hâte qu'il avait aperçu un grand nombre de gens armés qui s'approchaient rapidement. Ixtlilxochitl, voyant que l'heure de sa mort était arrivée, et qu'il fallait en venir aux mains, dit au peu de soldats qui lui restaient de chercher à sauver leur vie, et que quant à lui il ne pouvait plus éviter d'être déchiré par ses ennemis. Puis il appela son fils, et lui dit : « Mon fils bien-aimé, bras de lion Netzahualcoyotzin, dans quel lieu peux-tu te réfugier et trouver un parent ou un allié qui veuille te recevoir! Mes malheurs vont finir ici; je vais quitter ce monde, mais je te recommande de ne

[redacted]

pas abandonner tes sujets et tes vassaux. N'oublie pas que tu es Chichimèque, et tâche de recouvrer l'empire dont Tezozomoc te dépouille si injustement. Venge la mort de ton malheureux père, et ne laisse pas reposer ton arc et tes flèches. Maintenant, cherche à te cacher dans cette forêt; car ta mort mettrait fin à l'empire et à la race glorieuse de tes aïeux. » Le père et le fils versaient des larmes si abondantes, qu'ils ne purent ajouter une parole. Netzahualcoyotzin, ayant embrassé son père, monta sur un arbre dans le feuillage épais duquel il se cacha, et d'où il put voir la mort malheureuse de l'empereur. Celui-ci s'avança bravement au-devant des ennemis qui étaient presque tous des provinces d'Otompan et de Chalco, qui venaient de se déclarer pour les Tecpanèques, quoique peu de temps auparavant il leur eût accordé de grandes faveurs. Il les chargea bravement, et après s'être vigoureusement défendu et en avoir tué plusieurs, il tomba percé de plusieurs coups

de lance. Les rebelles, voyant qu'un grand nombre de guerriers descendaient des montagnes pour venir à son aide, se contentèrent de sa mort, et reprirent en toute hâte le chemin d'Otompan. Totocahuan, un des officiers d'Ixtlilxochitl, fut le premier qui releva son maître, et commença à se lamenter en disant : « Oh! Ometecutli Ixtlilxochitl, la fin de tes malheurs et l'heure de ton repos sont donc arrivées! C'est à l'empire à gémir puisqu'il est orphelin, et qu'il perd sa lumière et son père. Que vont devenir le prince Acolmiztli Netzahualcoyotzin, mon seigneur, ainsi que ses loyaux et malheureux vassaux! » Après avoir ainsi parlé, il commença à ensevelir le cadavre. Il arriva bientôt d'autres Chichimèques, parmi lesquels se trouvait un gentilhomme nommé Chichiquiltzin, natif de Tlailotlan. Ils dressèrent de leur mieux une espèce d'estrade sur les bords de la rivière de Quetlachac qui coule en cet endroit, et y placèrent les restes du grand Ixtlilxochitl. Ils

veillèrent le corps toute la nuit, et le lendemain, au point du jour, ils le brûlèrent. Ce jour se nommait Matlactli Occolin. Ils gardèrent soigneusement ses cendres en attendant qu'ils eussent l'occasion de les placer dans un endroit convenable. Cette guerre des Tecpanèques dura trois ans et deux cent soixante-treize jours. Netzahualcoyotzin avait alors quinze ans et deux cents jours; il était reconnu comme souverain de l'empire chichimèque, et on lui avait prêté serment. Ixtlilxochitl fut le premier empereur chichimèque dont les obsèques furent célébrées de cette manière, qui était particulière aux Toltèques.

CHAPITRE XX.

—

Tezozomoc se fait prêter serment comme empereur des Chichimèques. — Il ordonne de massacrer une quantité d'enfants dans le royaume de Tezcuco. — Proclamation qu'il fait faire dans la plaine de Totecateopan, où il se fait reconnaître souverain par les habitants de Tezcuco et de quelques autres provinces dépendantes de l'empire.

Aussitôt après la mort d'Ixtlilxochitl, sixième empereur des Chichimèques, les assassins se hâtèrent d'en porter la nouvelle à Tezozomoc, qui leur accorda de grandes faveurs. Il distribua aussi des récompenses à ses alliés, tels que les deux rois des Mexicains, Tlacateozin de

Tlatelolco et Chimalpopoca de Tenuchtitlan, ainsi qu'à Atecolcocoatzin, seigneur d'Aculman, et à d'autres qui assistèrent aux fêtes célébrées lors de la prestation du serment. La plupart des chefs qui dominaient dans les provinces éloignées avaient profité de ces troubles et de ces désordres pour se détacher peu à peu de l'empire, sans reconnaître aucun des deux compétiteurs. Tezozomoc avait l'intention de les soumettre; mais il en fut empêché par d'autres guerres, et par la courte durée de son règne (1).

La première mesure que prit le tyran contre les loyaux vassaux d'Ixtlilxochitl, fut de faire demander à tous les enfants au-dessous de sept ans qui pouvaient parler, qui ils regardaient comme leur souverain légitime, et de faire

(1) Ixtlilxochitl, rel. 10, dit que Tezozomoc associa à l'empire les rois de Cohuatlichan et d'Acolman. C'est une chose singulière que ce gouvernement par trois chefs que l'on retrouve dans toutes les dynasties du Mexique, ainsi qu'au Guatemala, et même chez les Muyscas de la Nouvelle-Grenade.

massacrer, ainsi que leurs parents, tous ceux qui répondirent Ixtlilxochitl ou Netzahualcoyotzin. Il récompensa, au contraire, ainsi que leurs familles, tous ceux qui répondirent que c'était lui : il inventa cette cruauté pour faire exécrer à jamais les noms d'Ixtlilxochitl et de Netzahualcoyotzin. Cet ordre fut exécuté, et comme les pauvres enfants avaient toujours entendu dire à leurs pères et à leurs mères qu'ils étaient vassaux des deux princes chichimèques, presque tous les nommèrent, et périrent par la main de ces cruels bourreaux qui en tuèrent plusieurs milliers. Jamais aucun souverain des Indes-Occidentales n'exerça de pareilles cruautés.

Tezozomoc réunit ensuite les nobles et tous les habitants des villes, bourgs et villages qui dépendaient de l'empire, dans une plaine située entre Tezcuco et le village de Tepetlaoztoc. Un de ses capitaines monta sur un Cou ou temple qui se trouvait au milieu de cette plaine, et leur dit à haute voix, dans les

deux langues chichimèque et toltèque qui, à cette époque, étaient répandues dans tout l'empire, que dorénavant et sous peine de mort, ils devaient reconnaître pour roi et suprême seigneur Tezozomoc, roi des Tecpanèques, et payer à lui et non au chef d'une autre dynastie tous les revenus et impôts dus à l'empereur. Il ordonna ensuite à tous ceux qui rencontreraient le prince Netzahualcoyotzin de s'en saisir, et de l'amener mort ou vif en présence de Tezozomoc, promettant de grandes récompenses à celui qui réussirait à s'emparer de sa personne. Netzahualcoyotzin pouvait entendre cette proclamation de Quauhyacac, colline couverte de bois sur laquelle il s'était retiré, et où il se tenait soigneusement caché. Ceci se passait à la fin de l'année 1418. Pour échapper aux embûches du tyran et de ses complices, il se retira l'année suivante dans la province de Tlaxcallan, dont les seigneurs étaient ses oncles. Il y pénétra déguisé en soldat, et fit une campagne avec les Chalcas, qui

étaient en guerre avec leurs voisins pour les limites de leur territoire et la possession de certains champs. Il y resta caché pendant assez longtemps. Mais il tua un jour une femme noble, nommée Zilamauh, dans la maison de laquelle il demeurait, parce qu'elle avait vendu une quantité de pulque, ou vin du pays, à des gens qui s'enivraient, action défendue par les lois et qui lui parut indigne d'une dame d'un rang élevé. Cette exécution l'ayant fait reconnaître, les Chalcas s'emparèrent de lui et le menèrent à Toteozitecuhtli, leur roi. Celui-ci le fit enfermer dans une cage fortement construite, et dont il confia la garde à son frère Quetzalmalcatzin chef d'une troupe nombreuse, et défendit de lui rien donner à boire ou à manger durant l'espace de huit jours, espérant par ce cruel supplice gagner la faveur du tyran Tezozomoc, et venger en même temps la mort de cette femme. Quetzalmalcatzin feignit d'obéir à cet ordre, mais il trouva moyen de faire tenir secrètement des

vivres au prince et de le faire subsister pendant tout ce temps; car il avait pitié de lui, et regardait comme injuste de le sacrifier à la haine du tyran. Les huit jours s'étant écoulés, Toteozitecuhtli demanda à son frère si le prisonnier était mort et se montra très-irrité d'apprendre le contraire. Il ordonna que le lendemain, jour où l'on célébrait la grande foire du pays, on l'amenât sur la place pour être déchiré par le peuple. Quetzalmalcatzin, plaignant le sort du prince, entra la nuit dans sa prison, lui annonça ce qui venait de se passer, le sort qui le menaçait, et ajouta qu'il ne le laisserait pas périr ainsi, car il le regardait comme l'héritier légitime de l'empire, et que, par affection pour lui, il voulait mourir à sa place. Il changea de vêtements avec le prince pour qu'il pût traverser les gardes et lui conseilla de partir la nuit même et de prendre la route de Tlaxcallan, de Huexotzinco, ou de toute autre province éloignée où on ne pourrait s'emparer de sa personne. Il lui

demanda pour toute récompense d'avoir soin de sa femme et de ses enfants si les dieux le favorisaient, et s'il parvenait à recouvrer l'empire. Le prince le remercia de sa noble conduite, et lui promit de faire tout ce qu'il lui demandait et qu'il méritait si bien par sa loyauté. Il sortit ensuite sans être reconnu et prit en toute hâte la route de Tlaxcallan, laissant Quetzalmalcaltzin dans la cage à sa place. Aussitôt que Toteozitecuhtli fut informé de ce qui venait de se passer, il fit exécuter sur son frère la sentence qu'il avait prononcée contre Netzahualcoyotzin.

[redacted]

CHAPITRE XXI.

—

Tezozomoc partage les terres qui dépendaient de l'empire des Chichimèques. — Ce qu'il fit ensuite. — Son rêve extraordinaire.

L'année suivante de 1420, ou Chiquasen Tecpatl, un peu plus de deux ans après la mort du malheureux Ixtlilxochitl, Tezozomoc, voyant que la plupart des habitants du royaume de Tezcuco, qui avaient pris la fuite lors de la guerre, étaient de retour dans leurs maisons

et commençaient à se tranquilliser quoiqu'on les eût dépouillés de leurs biens, de leurs meubles et qu'ils fussent gouvernés par des usurpateurs, résolut de le partager, ce qu'il fit de la manière suivante. Il prit pour lui la ville de Coatlichan avec tout son territoire qui contenait un grand nombre de villes et de villages, s'étendait depuis la province de Chalco jusqu'à celle de Tollantzinco, comprenait celles d'Otompan, Tepepolco et Zempoalan, et était entièrement habité par la nation des Culhuas. Tlacateotzin, seigneur de Tlatelolco, reçut Huexotla, autre capitale de cette nation, avec un grand nombre de villages qui en dépendaient et qui étaient entremêlés avec ceux qui relevaient de Coatlichan et de Tezcuco. Chimalpopoca, roi de Mexico, fut investi de cette dernière ville et de toutes ses dépendances. Tezozomoc accorda le titre de roi à son neveu Ticolcocoatzin, seigneur d'Acolman, et à Quetzalmaquiztli, seigneur de Coatlichan, et les chargea de gouverner tout

l'empire de Tezcuco, confiant à l'un les provinces du midi, et à l'autre celles du nord. Il distribua, en outre, une quantité de faveurs à d'autres chefs et seigneurs d'une moindre importance. Il s'occupa ensuite à soumettre, soit par lui-même, soit par ses capitaines, les chefs des provinces éloignées qui s'étaient détachés de l'empire, et les attaqua vigoureusement. Un grand nombre se soumirent volontairement pour éviter de nouveaux malheurs à leurs sujets. Il employa de cette manière les six années qu'il vécut encore.

Netzahualcoyotzin resta tout ce temps dans la province de Tlaxcallan, auprès de ses oncles, qui en étaient seigneurs. Il leur communiqua ses desseins, et ceux-ci lui indiquèrent la manière dont il devait s'y prendre pour recouvrer l'empire. Plusieurs dames mexicaines, qui étaient ses tantes et ses proches parentes, demandèrent sa vie au tyran, qui la leur accorda, à condition qu'il résiderait dans la ville de Mexico sans pouvoir en sortir. Elles

obtinrent ensuite, par de nouvelles instances, qu'on lui permit de retourner à Tezcuco, où on lui rendit ses palais, tout ce qui avait appartenu à son père et à ses aïeux, et quelques villages pour le servir, ce qui lui laissa plus de liberté et lui permit de s'occuper du rétablissement de l'empire. Ceci eut lieu en l'année 1426, ou Matlactli Omé Tochtli.

Quelque temps après, Tezozomoc songea, une nuit au moment où l'étoile du matin se lève du côté de l'orient, que le prince Netzahualcoyotzin, transformé en aigle royal, le saisissait et lui dévorait le cœur; une autre fois qu'il se changeait en tigre et lui déchirait les jambes avec ses griffes et ses dents, qu'il s'enfonçait ensuite dans les eaux, dans les montagnes, dans les forêts et en devenait le cœur (*convertiendose en corazon de ellas*). Il se réveilla tout épouvanté et fit de suite appeler les devins afin qu'ils lui expliquassent son rêve. Ceux-ci lui répondirent que l'aigle qui lui dévorait le cœur voulait dire que son

ennemi détruirait sa maison et sa race; que le tigre signifiait qu'il ravagerait Atzcaputzalco sa capitale et tout son royaume; enfin qu'il recouvrerait l'empire, parce qu'il était devenu le cœur des eaux, des forêts et des montagnes. Tezozomoc ayant demandé aux devins ce qu'il devait faire pour en éviter l'accomplissement, ceux-ci lui répondirent qu'il n'y avait d'autre moyen que de tuer Netzahualcoyotzin, mais qu'il fallait que ce fût par surprise, car on n'y parviendrait pas autrement.

Quand les devins l'eurent quitté, Tezozomoc fit venir ses trois fils, Maxtla, Toyatzin et Tlatoca-Tlizpatzin. Après leur avoir fait diverses recommandations il leur dit que, s'ils voulaient hériter de l'empire, il fallait qu'ils tuassent Netzahualcoyotzin quand il viendrait à Atzcaputzalco, pour assister à ses funérailles, ce qui serait bientôt, car il sentait bien que sa fin approchait puisqu'il avait régné 128 ans. Il désigna ensuite Teyatzin son fils pour lui succéder.

CHAPITRE XXII.

—

Mort du tyran Tezozomoc. — Maxtla, son fils, usurpe le trône, et fait périr Tayatzin, son frère.

Le quatrième jour de l'année nommée Matlactli Omei Acatl et de son premier mois nommé Tlazaxipehualiztli, le jour de Ce Cozcaquauhtli, c'est-à-dire le 24 mars 1427, Tezozomoc mourut à Atzcaputzalco dans la décrépitude; on en avertit de suite les rois de

Mexico et tous ses parents, afin qu'ils vinssent à ses funérailles. Ils arrivèrent le jour suivant, au moment où se lève le *nahuolin* ou étoile du matin. Netzahualcoyotzin vint aussi avec son neveu Tzontecochatzin, et fit son compliment de condoléance sur la mort de Tezozomoc à ses trois fils, aux rois de Mexico et aux autres seigneurs de sa famille. Il prit ensuite place parmi eux pour assister à tous les rites et à toutes les cérémonies que les prêtres des idoles observaient en brûlant le corps. Tayatzin, qui avait gravé dans sa mémoire ce que son père leur avait dit relativement à Netzahualcoyotzin, en parla secrètement à son frère Maxtla, qui lui répondit qu'il serait toujours temps, et qu'il ne fallait pas exciter des désordres qui troubleraient les cérémonies funèbres célébrées en l'honneur de leur père, où assistaient tant de seigneurs et de nobles qui en seraient offensés, et qu'on les blâmerait de commettre un assassinat sans motif au moment où ils ne devaient

être occupés qu'à pleurer leur père. On n'exécuta donc pas ce que Tezozomoc avait recommandé. Le prince de Tezcuco, averti par son cousin Motecuhzoma de ce que l'on tramait contre lui, se hâta de regagner cette ville dès que l'on eut brûlé le corps et que l'on eut placé les cendres dans le principal temple d'Atzcaputzalco selon l'usage des Mexicains.

Maxtla, seigneur de Cuyoacan, était un homme fier et guerrier; sans s'inquiéter de ce qu'avait ordonné son père, il pensa que la couronne devait lui appartenir parce qu'il était l'aîné et qu'il se sentait capable de gouverner. Il se fit donc proclamer empereur quatre jours après les funérailles, et fut reconnu par tout le monde. Il régnait déjà depuis cinq mois et cinq jours, ce qui, d'après le compte des Naturels, fait cent cinq jours, quand Tayatzin causant un soir avec Chimalpopoca, roi de Mexico, comme il le faisait souvent depuis qu'il avait été dépouillé de l'empire, celui-ci lui dit : « Je m'étonne, sei-

gneur, que tu te sois laissé dépouiller de la haute dignité pour laquelle t'avait désigné ton père Tezozomoc, et que tu aies souffert que ton frère Maxtla s'en empare quand il ne devrait être que seigneur de Cuyoacan. » Tayatzin lui répondit : « Seigneur, il est bien difficile de recouvrer une couronne perdue quand elle est possédée par un usurpateur puissant.—Suis mon conseil, reprit Chimalpopoca, et cela sera très-facile : fais construire un palais, tu l'y inviteras pour en célébrer l'inauguration et tu l'y tueras facilement, je t'en indiquerai les moyens. Ils causèrent longtemps sur cette matière sans s'apercevoir qu'ils étaient écoutés par un nain qui servait de page à Tayatzin et se tenait caché derrière un pilier de la salle. Quand ils furent de retour à Atzcaputzalco, le nain alla secrètement avertir le roi Maxtla qui lui recommanda le silence, lui promettant de grandes récompenses. Furieux contre son frère, il fit venir tous les ouvriers de la ville et leur ordonna de con-

struire dans un endroit qu'il leur indiqua un palais pour Tayatzin, disant que, quoiqu'il lui eût donné la seigneurie de Cuyoacan, il voulait toujours le conserver à sa cour. On se mit à l'œuvre à l'instant, et dès que l'édifice fut terminé, il fit inviter son frère à en venir célébrer l'inauguration, et profita de cette occasion pour le tuer, le faisant tomber dans le même piége qui lui avait été conseillé par le roi Chimalpopoca. Maxtla avait aussi invité celui-ci, mais il avait refusé de venir en disant qu'il était occupé à un sacrifice solennel qu'il offrait aux dieux.

CHAPITRE XXIII.

—

Le tyran Maxtla ordonne d'arrêter Chimalpopoca, roi de Mexico, et le fait ensuite remettre en liberté. — Situation périlleuse dans laquelle se trouve Netzahualcoyotzin.

Dès que Chimalpopoca eut appris le sort de Tayatzin, il devina facilement que Maxtla avait été averti de la conversation qu'il avait eue avec lui, du conseil qu'il lui avait donné, et que son intention avait été de lui faire partager, ainsi qu'à Tlacateotzin, le sort de son frère et

de les tuer lors de l'inauguration du palais. Il pensa bien qu'il chercherait une autre manière de le faire périr. Ne sachant comment se tirer de cet embarras, il s'adressa à son neveu Tecuhtlihuacatzin qui lui conseilla de se revêtir tous deux de leur armure, de prendre les marques qui distinguent les hommes qui vont se sacrifier aux dieux, et de se rendre ainsi au grand temple, annonçant qu'ils allaient s'y offrir en sacrifice. Nous verrons alors, ajouta-t-il, quels sont les véritables sentiments de nos vassaux instruits du motif de notre sacrifice; s'ils nous aiment, ils n'y consentiront pas et prendront les armes pour nous défendre; s'ils se montrent indécis, mieux vaut consommer le sacrifice et mourir d'une mort glorieuse que de tomber entre les mains du tyran. Ils exécutèrent ce dessein, et au moment où ils célébraient les cérémonies qui sont usitées en pareilles occasions, Motecuhzoma, fils du roi, qui était alors capitaine général du royaume, voulut venir à leur secours et

empêcher le sacrifice. Ne pouvant y parvenir, il dépêcha sur-le-champ un courrier à Maxtla seigneur suprême, qui envoya aussitôt quelques gentilshommes et un grand nombre de soldats, avec l'ordre d'arrêter Chimalpopoca et de l'enfermer dans une forte cage au milieu de sa propre ville, de placer autour une garde nombreuse et de lui donner à peine de quoi manger. Tecuhtlihuacatzin fut donc seul sacrifié : le reste fut exécuté et le plan de Chimalpopoca et de son conseiller échoua complétement, car les Mexicains n'étaient pas en état de résister à un tyran aussi puissant que Maxtla.

Netzahualcoyotzin apprit par son frère Yancuiltzin ce qui venait de se passer, que son oncle était prisonnier, et qu'on lui donnait à peine de quoi subsister. Il résolut d'aller trouver le tyran pour lui demander sa grâce. Il partit emmenant avec lui Tzontecochatzin, avec l'intention d'aller voir son oncle à son retour pour le consoler dans le cas où il ne

pourrait rien obtenir pour lui. Il arriva de nuit à Atzcaputzalco, et alla loger chez un gentilhomme nommé Chacha, qui était attaché à la personne de l'empereur Maxtla. Il lui annonça qu'il venait pour baiser les mains à son maître. Chacha lui répondit qu'il était le bienvenu et qu'il l'introduirait le jour suivant. Le lendemain il le conduisit au palais, et se rendant dans la salle où se trouvait Maxtla il lui annonça l'arrivée de Netzahualcoyotzin qui demandait à être admis en sa présence. Maxtla y consentit, le prince de Tezcuco entra et lui dit après l'avoir salué : « Haut et puissant seigneur, quoique je sente combien le poids de l'empire doit vous donner de peine et de soins, je viens vous supplier pour mon oncle le roi Chimalpopoca, qui était comme une plume précieuse posée sur votre tête impériale et que vous en avez ôtée. On lui a enlevé le collier d'or et les pierreries qui ornaient son cou royal ; il vous supplie les mains jointes d'oublier la vengeance comme un roi misé-

[redacted]

ricordieux, et de jeter les yeux sur un misérable vieillard qui manque de tout et que les forces de la nature sont sur le point d'abandonner. » Quand il eut terminé son discours, Maxtla dit à Chacha : « Que penses-tu de cela ; Netzahualcoyotzin mon fils est mon véritable ami, puisqu'il me supplie d'oublier ma vengeance ; vous autres Tecpanèques, quand en direz-vous autant ? » Il dit ensuite à Netzahualcoyotzin : « Prince, ne t'afflige pas. Chimalpopoca n'est pas mort; va le voir et le visiter : je l'ai fait jeter en prison à cause de ses machinations et parce qu'il donnait un mauvais exemple au peuple et une mauvaise réputation aux Mexicains. Accompagne-le, Chacha, afin que les gardes le laissent pénétrer jusqu'à lui. »

Après avoir pris congé de l'empereur, Netzahualcoyotzin se rendit avec ce gentilhomme à la ville de Mexico, pour voir s'il pourrait délivrer son oncle. Dès qu'il fut parti, Maxtla envoya un autre de ses gentils-

hommes nommé Huecamécatl trouver Tlaclatlac-Techutzintli et un noble de son conseil pour leur annoncer que le prince de Tezcuco était venu lui demander la liberté de son oncle et qu'il était allé le voir. Il lui ordonna de les consulter pour savoir s'il devait faire tuer Chimalpopoca, Tlacateotzin et ensuite Nezahualcoyotzin comme son père le lui avait recommandé, quoiqu'il eût jusqu'alors négligé de le faire. Le conseiller répondit qu'il n'avait pas le moindre sujet de s'alarmer puisqu'il les tenait tous en son pouvoir; que personne ne l'aiderait à faire mourir Netzahualcoyotzin; qu'il n'avait d'abord qu'à se débarrasser de Tlacateotzin et de Chimalpopoca, et que l'autre ne lui échapperait certainement pas, car il ne pouvait se cacher ni dans les troncs des arbres, ni dans les rochers. Maxtla, convaincu par les raisons de son conseiller, résolut de l'épargner pour le moment. Les gardes laissèrent pénétrer auprès du vieux roi le prince de Tezcuco et son neveu Tzontc-

cochatzin. Netzahualcoyotzin pour le consoler lui dit : «O roi, ce sont les malheurs et les souffrances que tous les rois éprouvent pendant le cours de leur règne. Tu payes maintenant la dette que l'on contracte en montant sur le trône dans un pays soumis à des tyrans. Ce qui peut te consoler, c'est que tu es encore dans la capitale que t'ont laissée tes aïeux Acamapixtli et Huitzilihuitl. C'est de tes sujets qu'il faut avoir pitié, car les Mexicains et les Tenuchcas sont plongés dans l'affliction ne sachant quand finiront tes malheurs et ce qu'ordonnera de toi le tyran Maxtla queje viens d'aller voir. » Chimalpopoca lui répondit : « Prince, quelle est ton audace d'avoir osé pénétrer jusqu'ici pour me visiter! Tu aurais pu t'en dispenser; car tu ne réussiras pas à arrêter le cours des rigueurs que Maxtla veut exercer contre moi. Ce que je te demande, c'est de te concerter avec ton oncle Izcohuatzin et ton cousin Motecuhzoma sur ce qu'il y a à faire, car c'est toi

près de l'endroit où était placée son estrade; précaution qui lui sauva la vie, comme on le verra plus tard. Il partit ensuite pour Atzcaputzalco afin de visiter le tyran, et de le remercier d'avoir rendu la liberté à son oncle. Il y arriva le matin, et se rendit de suite au palais. Il aperçut, en entrant dans la grande cour, une quantité de gens armés, dont les lances et les boucliers étaient appuyés contre la muraille. Maxtla venait de leur ordonner de se rendre à Tezcuco pour le tuer. Un des capitaines le voyant arriver, s'approcha de lui en disant : « Soyez le bienvenu, seigneur; l'empereur nous envoie à l'instant même à Tezcuco, à la recherche de Pancol qui s'est enfui. » Il le fit ensuite entrer dans une salle pour y attendre les ordres de Maxtla. Netzahualcoyotzin passa au milieu des soldats en les saluant tous, et leur dit qu'il désirait parler à leur maître. Un des serviteurs du palais se hâta d'aller annoncer à l'empereur que le prince de Tezcuco de-

mandait à être admis en sa présence, et attendait dans une des salles. Celui-ci le fit appeler, mais quand le prince se présenta devant lui, il lui tourna le dos et ne voulut point lui parler. Netzahualcoyotzin aperçut, sur une estrade à côté de Maxtla, les femmes de son oncle Chimalpopoca, dont l'une se nommait Quetzalmalin, et l'autre Pochtlan. Il offrit à l'empereur un bouquet de fleurs qu'il tenait à la main, et comme celui-ci les refusa, il les déposa devant lui. Maxtla ne répondit pas non plus quand le prince lui adressa la parole. Celui-ci sortit alors, et Chacha lui annonça secrètement que l'empereur avait donné l'ordre de le tuer aux gens armés qu'il avait rencontrés dans la cour du palais. Il lui conseilla donc de prendre la fuite le plus tôt possible s'il voulait mettre ses jours en sûreté. Le prince entra par une petite porte dans les jardins du palais, et se réfugia dans une grande salle en paille qui s'y trouvait. Il ordonna à Xiconocatzin, qui l'avait ac-

compagné depuis Tezcuco, de se placer à la porte et de regarder si personne ne venait pendant qu'il cherchait à s'échapper, et lui recommanda de répondre à ceux qui le demanderaient, qu'il ne s'était éloigné que pour un instant, ajoutant que s'il parvenait à s'échapper il l'attendait sur la route de Tlatelolco. Étant ensuite parvenu à faire un trou dans la toiture de la salle, il s'enfuit en effet de ce côté. Il était à peine dehors, que les capitaines arrivèrent en grande hâte auprès de Xiconocatzin, et lui dirent d'appeler le prince, que l'empereur le faisait chercher. Celui-ci, sans en attendre davantage, prit la fuite pour se mettre en sûreté, et alla rejoindre Netzahualcoyotzin à l'endroit désigné. Les soldats dont j'ai parlé, ainsi que la garde du roi, avaient pris les armes et le cherchaient dans toute la ville. Quelques-uns parvinrent même à l'atteindre, mais il était si agile qu'il réussit à s'échapper de leurs mains, en les menaçant qu'avant peu il reviendrait pour mettre tout à feu

et à sang. Son compagnon le rejoignit près de Tlatelolco. Ils étaient tous deux épuisés de fatigue et de faim, c'est pourquoi ils achetèrent de quoi manger dans les premières maisons de la ville, s'embarquèrent sur le lac, et se réfugièrent à Tezcuco. Maxtla, voyant qu'ils avaient réussi à échapper aux soldats, déchargea sa colère sur ceux-ci, et les fit tous massacrer. Il en envoya d'autres à Mexico, avec l'ordre exprès de tuer Chimalpopoca et Tlacateotzin. Quand ils furent arrivés à Tenuchtitlan, ils trouvèrent le roi dans une salle du temple, occupé avec quelques sculpteurs qui travaillaient à une idole du dieu Texuchilotl. Dès qu'ils aperçurent le roi, ils éloignèrent les ouvriers et le conduisirent dans une autre salle du temple, qui se nommait Huizcalli, comme s'ils eussent eu à lui parler d'affaires importantes. Se voyant seuls avec lui, ils le tuèrent d'un grand coup de massue sur la tête, sortirent de cette salle, en disant aux Mexicains d'aller trouver leur roi

qu'ils avaient laissé endormi, et prirent rapidement la route de Tlatelolco. Les Mexicains ayant trouvé le cadavre de leur roi, poursuivirent les assassins et les attaquèrent.

Tlacateotzin parvint à s'échapper en se réfugiant dans un grand canot qu'il chargea d'or et de pierreries, et prit par le lac la route de Tezcuco; mais les Tecpanèques le poursuivirent, l'atteignirent au milieu du lac, et le tuèrent à coups de lances. Ainsi finirent les deux rois de Mexico. Leurs sujets relevèrent leurs cadavres et célébrèrent leurs funérailles avec les honneurs accoutumés. Malgré leur désir de se venger, ils furent obligés d'attendre une meilleure occasion parce qu'ils ne se sentaient pas assez forts. Ce qui leur importait davantage pour le moment, était de leur choisir des successeurs capables de les gouverner. Les Tenuchcas choisirent pour leur roi Itzcoatzin, frère cadet de Chimalpopoca, qui réunissait toutes les qualités qu'ils

devaient rechercher en un roi dans une position aussi dangereuse et aussi difficile. Les Tlatelolcains proclamèrent Quauhtlatoazin, qui n'était pas moins vaillant.

[redacted]

CHAPITRE XXV.

—

Netzahualcoyotzin échappe encore deux fois aux ruses de ses ennemis.

Après s'être défait des deux rois de Mexico, il ne restait plus à Maxtla, pour jouir sans rival de l'empire, que de faire périr le prince Netzahualcoyotzin. Sans se laisser rebuter par le mauvais succès de sa dernière tentative, il résolut d'employer un autre moyen : il or-

donna à Yancuiltzin, son neveu, frère bâtard de Netzahualcoyotzin, de l'inviter à un festin et de l'assassiner après l'avoir attiré dans sa maison. Huitzilihuitzin (1), gentilhomme de Tezcuco, adonné à la science des astres, et qui avait été gouverneur du prince, soupçonna cette trahison. Ayant découvert par son art que son élève courrait un grand danger s'il se rendait à cette invitation, il fit amener à Tezcuco un jeune laboureur, natif de Coatepec, dans la province d'Otompan, qui ressemblait beaucoup au prince et qui était du même âge. Il employa plusieurs jours à lui enseigner les formes de politesse usitées par les princes. Pour lui en donner le temps Netzahualcoyotzin retardait, sous différents prétextes, de se rendre au festin que son frère lui offrait. C'était l'usage universel alors d'ouvrir ces sortes de fêtes par une danse générale que l'on com-

(1) Veytia (liv. II, chap. XL) prétend que cet Huitzilihuitl n'est pas le même que celui qui avait été gouverneur de Netzahualcoyotzin, et que ce dernier fut tué lors de la prise de Tezcuco, par l'armée de Tezozomoc.

mençait à l'entrée de la nuit. Sans se douter du danger qui le menaçait, ce jeune paysan arriva couvert des vêtements royaux et environné des précepteurs, des amis et des serviteurs qui entouraient ordinairement le prince de Tezcuco. Yancuiltzin vint au-devant de lui avec une suite nombreuse pour le conduire dans la maison où devait se célébrer la fête, et où il avait réuni beaucoup de monde. On avait allumé des flambeaux de résine dans toutes les rues, les cours et les salles qu'il devait traverser. Après avoir salué celui qu'il prenait pour son frère, il l'introduisit dans le palais, et, dès qu'il y fut entré, les danses commencèrent. Mais à peine avait-on fait trois tours, qu'un capitaine se plaça derrière lui et lui donna sur la tête un coup de massue qui le fit tomber étourdi. Aussitôt on lui coupa la tête et on la porta en toute hâte à Maxtla; bien persuadé que c'était celle de Netzahualcoyotzin. Celui-ci, qui se tenait sur ses gardes, s'embarqua pour Mexico aussitôt qu'il eut ap-

pris la mort de celui qui le représentait, et alla féliciter son oncle Itzcoatzin sur son élection. Il y arriva le lendemain matin. Pendant qu'il causait avec lui, on annonça des envoyés de l'empereur Maxtla, qui apportaient la tête de celui que l'on avait assassiné à sa place, et venaient annoncer sa mort. Les envoyés furent frappés de stupeur en le voyant auprès de son oncle. Le prince, connaissant ce qui se passait dans leur âme, leur dit : « Ne perdez plus votre temps à chercher à me faire périr, car le Dieu tout-puissant m'a rendu immortel. » Ceux-ci retournèrent de suite auprès de Maxtla pour lui annoncer cet événement extraordinaire. Il fut saisi d'une si violente colère, que sur-le-champ il rassembla des troupes et envoya une armée assez considérable à Tezcuco, où il savait que le prince était de retour. Il ordonna aux quatre capitaines qui la commandaient de répandre leurs soldats dans toute la ville, de s'emparer de toutes les rues et de toutes les issues; de prendre ensuite le nombre

d'hommes nécessaire, de chercher partout Netzahualcoyotzin et de le massacrer. L'armée se mit de suite en marche; mais ce dernier, ayant été averti par Totomihua, seigneur de Coatepec, du danger qui le menaçait, fit appeler ses amis pour leur demander conseil. Il réunit dans son palais, nommé Cillan, Quauhtlehuanitzin son frère aîné, fils naturel de son père, Tzontechochatzin, et d'autres gentilshommes de son parti, et leur annonça que le lendemain ses ennemis devaient venir pour le tuer; mais qu'il était déterminé à leur résister et à ne pas prendre la fuite devant eux. Quauhtlehuanitzin prit ensuite la parole et lui dit : « Mon frère et seigneur, vous avez besoin d'un grand cœur pour supporter les coups de la fortune et sortir des dangers au milieu desquels vous a laissé votre père Ometochtli-Ixtlilxochitl. Vous connaissez les attaques et les persécutions qu'il a éprouvées et auxquelles il a fini par succomber; mais son cadavre est devenu le fondement, le ciment

et le rempart de l'empire chichimèque. Vous savez comment le tyran Maxtla a traité les Mexicains, puisqu'il n'a pas hésité à faire périr le roi Chimalpopoca, votre oncle. Y a-t-il dans le monde des périls et des malheurs plus grands que ceux qui vous menacent aujourd'hui? » Tzontechochatzin dit ensuite : « C'est dans un pénible esclavage que vous ont laissé le roi Ixtlilxochitl mon maître, et mon père Chihuacuecuenotzin, son capitaine général, quand ils sont tombés sous les coups de Tezozomoc. Je ne puis donc qu'appuyer l'opinion de Quauhtlehuanitzin, et vous assurer que je pense comme lui, que Maxtla ne vous épargnera pas, ce qui me déchire l'âme. — Eh bien, reprit Netzahualcoyotzin, demain nous nous amuserons à jouer à la balle en attendant l'arrivée des Tecpanèques, Coyohua ira au-devant d'eux et les introduira dans ma maison, où il aura soin de les bien recevoir; mais nous tiendrons un corps de troupes tout prêt à venir à son secours, si cela devient

nécessaire. » Le soir il envoya un de ses serviteurs, nommé Tehuitzil, à son ancien précepteur, Huitzilihuitzin, par les conseils duquel il se gouvernait. Il lui fit savoir les ordres qu'il avait donnés pour la réception des Tecpanèques, ajoutant qu'il croyait le moment venu d'exécuter ce qu'ils avaient résolu pour recouvrer la couronne des Acul-huas et relever l'empire chichimèque; car il savait, d'une source certaine, qu'on devait venir le lendemain pour le tuer. Quand Huit-zilihuitzin eut entendu le rapport que lui fit Tehuitzil, il se mit à pleurer et lui répondit: « Va dire à mon élève de prendre courage et de faire son devoir. Je lui ai déjà tracé sa ligne de conduite; qu'il fasse venir des secours des provinces de Huexotzinco, Tlaxcallan et Toto-tepec. Il en connaît les habitants; ce sont des hommes valeureux et presque tous de race chichimèque ou otomite; ils ne l'abandonneront pas, et sont prêts à sacrifier leur vie pour lui. » Quand le messager eut rendu cette

réponse à Netzahualcoyotzin, il résolut de s'adresser, cette nuit même, aux seigneurs qui gouvernaient ces provinces. Il envoya à la ville de Huexotzinco un de ses serviteurs, qui se nommait Coztolomi Tocultecatl, pour avertir Xaicamechan, seigneur de cette province, du danger où il se trouvait, et lui dire qu'il était temps qu'il vînt à son secours pour l'aider à venger la mort d'Ixtlilxochitl, son père, à recouvrer l'empire et à châtier les rebelles; que, s'il tardait plus longtemps, le tyran le ferait périr. Le lendemain, après avoir fait partir son messager, il se mit à jouer à la balle avec ses amis devant la porte du palais, en attendant les Tecpanèques. Les quatre capitaines se dirigèrent vers le palais avec un certain nombre de soldats, comme Maxtla le leur avait ordonné. Coyohua alla au-devant d'eux pour les recevoir. Ils lui demandèrent où était Netzahualcoyotzin, mais il les engagea à se reposer un peu, ajoutant que le prince rentrerait bientôt. Quand ils furent entrés dans

[redacted]

une salle du palais qui était en face de la salle royale, Netzahualcoyotzin vint à eux, leur fit donner des bouquets de fleurs, en leur disant qu'ils étaient les bienvenus et qu'ils se reposassent dans sa maison. Sur leur réponse qu'ils étaient venus pour jouer à la balle avec lui, il les invita à prendre d'abord un léger repas, ajoutant qu'il y avait temps pour tout. Il fit aussitôt dresser les tables et servir un festin splendide. Pendant ce temps il rentra dans la salle royale et s'assit sur son trône, de sorte que ses ennemis pouvaient le voir. Quand le moment fut venu de s'échapper par le souterrain qu'il avait fait creuser à côté de son trône, comme je l'ai dit plus haut, Coyohua lui fit un signe convenu, qui était de quitter son manteau et de le secouer comme pour en ôter la poussière. Il prit cette route et gagna la campagne par le canal d'un aqueduc qui conduisait au palais. Ce fut ainsi qu'il profita du conseil que lui avait donné son oncle Chimalpopoca. Quand les quatre capitaines eu-

rent terminé leur repas, ils se rendirent à la salle où ils croyaient trouver Netzahualcoyotzin. Voyant qu'il avait disparu, ils s'emparèrent de Coyohua et voulurent le massacrer; mais celui-ci leur dit qu'ils auraient peu d'avantage à tuer un pauvre vieillard, et qu'ils feraient mieux de chercher à s'échapper du palais, car il avait entendu dire qu'ils n'en sortiraient pas vivants, et que le prince avait réuni un grand nombre de gens de guerre pour leur résister. Cette fausse nouvelle leur inspira une si grande terreur, qu'ils sortirent du palais tout épouvantés, appelant à grands cris leurs soldats pour se préparer à combattre ceux qu'ils croyaient que Netzahualcoyotzin allait faire avancer contre eux. Ce fut par cette ruse que Coyohua échappa de leurs mains. Ils se retirèrent tout honteux; d'autres se mirent à la poursuite du prince.

[redacted]

CHAPITRE XXVI.

Fuite de Netzahualcoyotzin à travers les montagnes. — Il arrive chez un gentilhomme otomite, nommé Quacoz.

Peu d'heures après le tyran fut informé de la fuite de Netzahualcoyotzin; il envoya aussitôt l'ordre à tous les seigneurs du pays de se saisir de sa personne et de le lui envoyer mort ou vif, promettant de grandes récompenses à celui qui le livrerait. Il fit ensuite

proclamer dans tout le royaume de Tezcuco, que celui qui le découvrirait recevrait, même s'il était des derniers du peuple, une femme noble et belle avec des terres et quantité de vassaux, et que s'il était marié on lui donnerait au lieu d'une femme un certain nombre d'esclaves des deux sexes. Tout cela fut exécuté, et les Tecpanèques poursuivaient partout Netzahualcoyotzin comme des chiens enragés, à plus de cent lieues à la ronde. Il n'y avait pas de bourg ou de village qu'ils ne parcourussent par bandes.

Le jour où Netzahualcoyotzin s'échappa par le souterrain se nommait Ce Quezpallin, c'était le douzième du septième mois, Hueytecuhilhuitl, ce qui correspond au 20 juillet 1427. Quand il eut gagné la campagne, il se réfugia dans une maison près de la ville de Coatlan qui appartenait à un de ses vassaux nommé Tozoma auquel il dit le danger qui le menaçait et que ses ennemis le poursuivaient de près. Celui-ci le cacha dans un tas de farine sur le-

[redacted]

quel il entassa de gros paquets de nequen ou fil de maguey. On le chercha par toute la maison, mais Tozoma resta ferme et ne le découvrit pas. Deux vieillards qui se trouvaient là aimèrent mieux périr sous les coups des Tecpanèques. Quand ils furent partis, le prince sortit de sa retraite, et après s'être lavé les mains et le visage, il remercia ses libérateurs et leur promit de récompenser leur fidélité. Il gagna ensuite une colline où ses ennemis le dépistèrent de nouveau; mais ayant aperçu une femme occupée à couper du chian (1), il s'approcha d'elle et la pria de le cacher sous les gerbes. Elle en fit en effet un tas sur lui, et quand les Tecpanèques s'approchèrent et demandèrent si elle n'avait pas vu celui qu'ils poursuivaient, elle leur répondit avec beaucoup de présence d'esprit qu'il venait de

(1) Le chian est une plante qui produit une graine très-fine, d'où les naturels tiraient l'huile qu'ils employaient pour leurs peintures. Ils s'en servaient aussi pour préparer diverses sortes de boissons et d'aliments.

passer en courant, et qu'il avait pris, à ce qu'elle croyait, la route de Huexotla. Ils disparurent aussitôt de ce côté, et le prince retournant sur ses pas se réfugia dans le bois de Tezcutzinco où il passa la nuit. De là il expédia des messagers de tous les côtés. Il envoya Tecuxolotl dans la province de Chalco pour demander du secours à Totoquiotzin et à Quetzal-teotzin, seigneurs du bourg d'Amaquemecan. Il en fit demander de la part de Huitzilihuitzin, son précepteur, au beau-frère de celui-ci, Toteozitecuhtli, seigneur suprême de toute cette province. Le lendemain il recommença à gravir la montagne, et, pour plus de sûreté, il ordonna à deux de ses serviteurs, nommés Colicatl et Calminicolcatl, d'aller, l'un en avant et l'autre en arrière, d'examiner soigneusement s'ils n'apercevaient pas les ennemis, et dans ce cas de l'en avertir en toussant. De cette manière il poursuivit tranquillement sa route sans être aperçu, et arriva dans un lieu nommé Metla, où Tecpan, son serviteur,

[redacted]

lui apporta à manger, puis traversant Zacaxachitla, il gagna un endroit où demeurait Quacoz, noble otomite qui avait été autrefois au service de la reine sa mère. Il passa la nuit dans cet endroit où il aurait infailliblement été surpris sans la ruse qu'employa son hôte. Celui-ci, ayant vu les ennemis s'approcher, convoqua tous les Otomites ses voisins, leur ordonnant d'apporter leurs arcs et leurs flèches. Ayant ensuite placé au milieu de la cour de sa maison un grand tambour dans lequel il avait caché Netzahualcoyotzin, il commença à en jouer, et tous entonnèrent un chant de guerre. Quand les Tecpanèques arrivèrent, il leur demanda ce qu'ils cherchaient; ceux-ci ayant répondu que c'était le prince de Tezcuco, il s'écria : « Est-ce que ceci est un endroit pour des princes? Ils habitent les cours et non les déserts. Vous êtes des brigands puisque vous venez en armes, et vous cachez quelques trahisons. » Puis appelant ses compatriotes à son aide il les chargea, et après en avoir

blessé un grand nombre, il les mit dans une déroute si complète qu'ils n'osèrent plus essayer de pénétrer dans la montagne. Le lendemain Quacoz conduisit son hôte au milieu des rochers, dans un endroit très-caché, où il lui avait fait construire une cabane, et l'engagea à y séjourner jusqu'à ce que les ennemis se fussent éloignés des montagnes, et qu'il pût continuer sa route. Le prince lui ayant dit qu'il était fort inquiet sur le sort de sa maison et qu'il craignait que les Tecpanèques n'eussent emmené ses femmes prisonnières après l'avoir saccagée, Quacoz lui promit, pour le consoler, d'aller s'en informer lui-même et de lui ramener ses femmes. Le prince l'en remercia, tout en lui recommandant d'agir avec prudence et de ne point s'exposer; ce qu'il fit en effet. Au bout de quelques jours il arriva au palais et trouva les femmes plongées dans la douleur. Il leur dit de prendre le costume de femmes du peuple, et qu'il venait de la part du prince, leur seigneur, pour les con-

duire où il était; mais qu'elles devaient marcher à quelque distance afin qu'on ne s'aperçût pas qu'il les accompagnait. Il ordonna aux gens du palais d'avoir soin de tout et de ne dire à personne ce que les femmes étaient devenues. Quand il fut arrivé avec elles au village de Potopan, près de la montagne de Patlachinzcan, il rencontra les ennemis qui cherchaient le prince. Ils le suivirent et lui demandèrent où il s'était réfugié, ajoutant que ces femmes devaient lui appartenir. Quacoz leur répondit qu'il ne connaissait nullement celui dont on lui parlait, qu'il était Chichimèque, et que toute sa vie il avait habité ces montagnes. Trompés par ses vêtements et son langage grossier, les Tecpanèques le laissèrent aller. Il arriva heureusement à l'endroit où l'attendait le prince qui avait été rejoint par son frère Quauhtlihuatzin et son neveu Tzontechochatzin. Il prit congé de Quacoz qui ne le suivit pas parce qu'il craignait que son absence n'avertit les ennemis du départ de

son hôte et que cela ne le fit prendre, car il était certain qu'ils reviendraient pour se venger de la manière dont ils avaient été reçus quelques jours auparavant. Quacoz lui donna pour l'accompagner et éclairer sa route six Otomites qui connaissaient parfaitement les défilés des montagnes : ils s'appelaient Noch, Coani, Nolin, Coatlalolin, Toto et Xochtonal. Le prince se mit en route avec ses deux parents, précédé par quelques-uns de ses guides et suivi par les autres qui examinaient le pays et le gardaient en feignant de chasser.

[redacted]

CHAPITRE XXVII.

—

Netzahualcoyotzin gagne Capolac. — Ce qui se passa pendant sa route.

En arrivant près d'Ilacuila, Netzahualcoyotzin était triste et pensif, réfléchissant à tous les malheurs qu'il avait éprouvés par la mort de son père Ixtlilxochitl. Il tourna la vue vers sa suite qui se composait d'un grand nombre d'habitants de Tezcuco, de quelques

nobles et de presque tous ses parents ou serviteurs, et leur dit avec un accent de tristesse: « Où allez-vous? le père que vous suivez est-il en état de vous défendre? Ne voyez-vous pas que j'erre seul dans les déserts et dans les montagnes, suivant la trace des cerfs et des lapins, sans savoir où je vais; si je serai bien reçu ou si mes ennemis m'atteindront et me tueront comme ils ont tué mon père qui était bien plus puissant que moi. Je suis orphelin et abandonné de tous. Retournez dans vos maisons pour ne pas mourir avec moi, ou tomber dans la disgrâce du tyran et perdre vos champs et vos habitations. » Quauhtlihuatzin et Tzontechochatzin répondirent, au nom de tous les autres, qu'ils étaient prêts à le suivre partout et à mourir pour lui. Netzahualcoyotzin fut tellement attendri de ce dévouement qu'il versa des larmes ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient. Il les remercia ensuite et les engagea de nouveau à retourner chez eux où ils pourraient lui être plus utiles en l'in-

[redacted]

struisant des desseins du tyran, et de ses ennemis, leur promettant de les tenir au courant de tout ce qui lui arriverait pendant son voyage. Il les renvoya donc tous, à l'exception de ceux dont il avait besoin pour le service de sa personne, de son frère et de son neveu qui refusèrent absolument de l'abandonner, disant qu'ils courraient les mêmes dangers que lui s'ils étaient découverts, et qu'ils le suivraient partout. Ils gravirent donc ensemble les montagnes de Papalotepec et arrivèrent au coucher du soleil au sommet de celle de Huilotepec. On pouvait voir de là les plaines de Huexotzinco qui étaient déjà obscurcies par l'ombre des montagnes, et de l'autre côté on découvrait celles de Tepepolco encore éclairées par les derniers rayons du soleil. De là le prince envoya un messager aux seigneurs de Huexotzinco, leur faisant dire que le lendemain il attendait leur réponse à Copalapan. Ceux qui portèrent le message se nommaient Cotahua et Icotzincatl. Netzahualcoyotzin passa

la nuit sur ces montagnes, et arriva en redescendant le lendemain matin sur une colline cultivée près de laquelle se trouvait une caverne. Il aperçut une troupe d'ennemis qui avaient été à sa recherche dans les provinces de Tlaxcallan et de Huexotzinco, c'est pourquoi il se cacha avec ses compagnons dans un bosquet de saules qui se trouvait près du chemin. Au moment où les ennemis passaient devant eux, ils rencontrèrent un jeune laboureur du pays, chargé de chian, et lui demandèrent s'il n'avait pas vu celui qu'ils cherchaient. Le paysan ayant répondu qu'il ne savait ce qu'on voulait lui dire, ils le lui expliquèrent, lui recommandant fortement, s'il le découvrait, d'en donner avis aux Tecpanèques qui lui remettraient la récompense promise. Quand les ennemis se furent éloignés, Netzahualcoyotzin rejoignit ce paysan et lui demanda ce que lui avaient dit les soldats qui venaient de l'accoster. Celui-ci le lui raconta, et interpellé s'il dénoncerait le fugitif, dans le cas où il

viendrait à le découvrir, il répondit que non. Le prince lui ayant objecté qu'il aurait bien tort de perdre ainsi une belle femme et tout ce que Maxtla avait promis, le jeune homme se prit à rire sans faire attention à tous ces discours.

Le prince continua sa route vers Yahualican. Quand ils furent arrivés à peu près à moitié chemin, Mihua, un de ses serviteurs, lui apporta un peu de nourriture. Il passa la nuit dans cet endroit, et se rendit le lendemain à Quauhtepec où il reçut des messages de la part des seigneurs de Huexotzinco pour le consoler et lui annoncer qu'au jour fixé ils viendraient à son secours avec toutes leurs forces. Ils lui remirent en même temps une grande quantité de pièces d'étoffes et de vivres que lui envoyaient Xayacamachan et Temayahuatzin. Il se rendit le lendemain à Tlalmanalco, lieu qui fait partie de la province de Tlaxcallan. Il y rencontra Tlotililcauhtzin, ambassadeur de la république, qui le consola

et lui promit un secours d'hommes et de vivres pour recouvrer ses états et relever l'empire Chichimèque. Il lui remit en même temps un présent de vivres et d'étoffes que lui faisait la république. Le lendemain il se rendit avec l'envoyé à Calpolalpan où le sénat de Tlaxcallan lui avait fait préparer de grands édifices pour se loger avec toute son armée à la tête de laquelle il marcha sur Tezcuco. Il reçut à Calpolalpan la réponse de presque tous les messagers qu'il avait envoyés de différents côtés. Ils lui apportaient des promesses de secours, particulièrement de Zacatlan, de Tototepec, de Tepepolco, de Tlaxcallan, de Zempoalla et d'autres provinces, qui arrivèrent en effet dans cet endroit quelques jours après, ainsi que ceux de Huexotzinco, Chololan et Chalco qui le rejoignirent le jour même où il parvint en vue de Coatlichan, ce qui le consola complétement et lui donna de grandes espérances d'un heureux succès.

[redacted]

CHAPITRE XXVIII.

—

Natzahualcoyotzin marche sur Tezcuco avec une puissante armée, et rétablit l'empire des Aculhuas. — De quelques événements remarquables.

Comme l'ambassade dont Teuhxolotl fut chargé pour la province de Chalco est un des points les plus importants de l'histoire Chichimèque, il ne serait pas convenable de la passer sous silence, non plus que ce qui arriva à Huitzilihuitzin, précepteur de Net-

zahualcoyotzin. Quand celui-ci eut laissé son élève endormi dans la forêt de Tezcutzinco, il revint à sa maison avec Teuhxolotl et le fit partir de là pour Chalco. A peine s'était-il mis en route que les Tecpanèques entrèrent dans la maison, s'emparèrent du vieillard et le conduisirent en présence de Yanquiltzin, qui, par ordre de son oncle Maxtla, s'était fait proclamer roi de Tezcuco. Il lui fit donner la torture avec des cordes pour le forcer à découvrir la retraite de son élève, et comme le vieillard la subit sans rien avouer, il le condamna à être sacrifié dans le temple de l'idole Camaxtla qui se trouvait près de là; mais quand le condamné fut arrivé au sommet du temple il s'éleva un vent si furieux qu'il déracinait les arbres et enlevait les toitures. Huitzilihuitzin fut emporté par l'ouragan et jeté à une grande distance; ses deux fils, qui attendaient de loin l'issue de tout cela, le conduisirent dans un lieu sûr où ils pansèrent ses blessures.

[redacted]

Teuhxolotl, qui était déjà sur la route de Chalco, chercha à gagner cette ville en traversant les montagnes pour ne pas être aperçu par les ennemis; mais il se perdit et s'enfonça dans les gorges les plus sauvages où il rencontra un lion furieux. Il allait prendre la fuite quand il s'aperçut que cet animal cherchait à le flatter; ayant suivi ses traces, le lion le conduisit par un sentier qui traversait les montagnes et ne le quitta qu'à l'entrée du bourg de Tlamanalco, où il délivra son message à Totequiztecuhtli et à Quateotzin qui prirent grande part aux infortunes du prince Netzahualcoyotzin. Cependant comme c'était alors Toteozitecuhtli qui était chef suprême, ils s'engagèrent à l'aller trouver, assurant que quant à eux ils étaient tous disposés à fournir le secours qu'on leur demandait. Teuhxolotl se rendit donc auprès du chef suprême et eut avant tout un entretien avec Mototzinca son épouse, sœur de Huitzilihuitzin, qui, profondément touchée des malheurs du prince, pro-

pour se conforter un peu l'estomac, car cette herbe est très-chaude. Aussitôt elle prit feu comme si c'eût été de la poudre, ce qui lui fut un heureux présage du succès du prince Netzahualcoyotzin son maitre, qui s'avançait avec son armée. Il avait quitté le matin même Ahuatepec et traversait la montagne de Zoltepec où ils se rencontrèrent avec une joie réciproque. Le prince vint passer cette nuit dans la maison du vieil Huitzilihuitzin, où il reçut les hommages des chefs et des nobles de son parti. Il aperçut sur le sommet des montagnes les plus élevées la fumée des feux qu'on y avait allumés; c'était le signal convenu avec les princes qui lui avaient fourni des secours et lui annonçaient qu'ils arrivaient. Il en fut comblé de joie, car il voulait livrer la bataille le lendemain, et attaquer les deux villes d'Acolman et de Coatlichan où les ennemis avaient réuni toutes leurs forces. La première devait être attaquée par les habitants de Tlaxcallan et de Huexotzinco; la seconde

[redacted]

demande Netzahualcoyotzin, car son entreprise est juste. » On le délia donc et on lui fit une réponse favorable. Il alla aussitôt trouver Huitzilihuitzin et lui rendit compte de tout ce qui s'était passé. Le vieillard l'encouragea à continuer sa route jusqu'à Calpolalpan où se trouvait Netzahualcoyotzin, ce qu'il fit comme je l'ai dit plus haut. Huitzilihuitzin résolut aussi d'aller trouver son élève. Étant arrivé au haut de la montagne de Tepetlaoztoc, il fut saisi de froid, et se réfugia dans une cabane qui se trouvait là, dans l'espérance d'y rencontrer du feu; mais comme il n'y en avait pas, il prit de la cendre et la pétrit avec un peu de l'herbe nommée *piscite* (1),

(1) Le piscite est une espèce de tabac. Les Mexicains en connaissaient trois sortes qu'ils nommaient yetl, ou tabac à grandes feuilles, ce nom s'appliquait aussi au tabac en général; piscite ou tabac à petites feuilles, de piscietle, chose petite, et quauhyetl, tabac sauvage, mot à mot tabac des aigles. Il est singulier qu'en 1571, époque à laquelle le Père Acosta de Molina publia son vocabulaire mexicain, le nom de tabac ne fût pas connu; il traduit *piscite* par *herbe empoisonnée dont on se sert en médecine.*

tits-fils de Tezozomoc et l'un des deux chefs que ce tyran avait donnés au royaume des Aculhuas. L'autre, Quetzalmaquiztli, seigneur de Coatlichan, tomba sous les coups des Chalcas. Il s'était retiré avec ses principaux officiers dans le grand temple de sa capitale et s'y défendit vaillamment; mais les Chalcas s'emparèrent de lui, le précipitèrent du haut du temple et mirent son cadavre en lambeaux. Netzahualcoyotzin, qui avait d'abord soutenu les deux attaques, pénétra ensuite dans Tezcuco, rasa les maisons de ses ennemis, et se rendit maître de toute la ville. Il alla ensuite à Huexotla pour remercier l'armée des Chalcas, et prit congé d'eux après avoir rendu grâce aux chefs de l'assistance qu'ils lui avaient prêtée, et fait don aux soldats de tout le butin qu'ils avaient fait à Coatlichan, les priant de venir à son secours quand il ferait une nouvelle tentative pour recouvrer le reste de l'empire. Il reprit ensuite la route d'Acolman, car on l'avait averti que l'armée de Huexotzinco et de Tlaxcallan se

préparait à retourner dans son pays. Il leur fit ses adieux à Chicuquauhtla après leur avoir accordé la même faveur qu'aux Chalcas et leur avoir fait ses remerciements. Ces Indiens lui promirent de l'aider de nouveau quand il s'agirait de recouvrer le reste de l'empire. Il renvoya de la même manière ceux de Zacatlan, Tototepec, Chololan, et ne garda avec lui que les guerriers les plus braves qui n'avaient d'autre profession que celle des armes. Il les occupa ainsi que ses sujets à fortifier Tezcuco et les frontières de son royaume du côté des Tecpanèques et des Mexicains, et se reposa dans sa capitale triomphant et victorieux.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[redacted]

CHAPITRE XXIX.

Fin de l'histoire générale des Chichimèques. — Notice sur les auteurs qui la représentèrent. — Conduite ultérieure du tyran Maxtla.

Maxtla, ayant appris que Netzahualcoyotzin avait réussi à s'échapper et qu'il voulait faire une nouvelle tentative pour recouvrer son royaume, fit promettre de grandes faveurs à tous les habitants de Tezcuco, et surtout à ceux qui tenaient par les liens du

sang à la famille royale. Il agit de même à l'égard des autres seigneurs ses vassaux pour les engager à s'emparer du prince et à le faire périr. De tous ses parents ceux qui se montrèrent les plus hostiles et les plus disposés à obéir au tyran, furent Nonoalcatzin son beau-frère, qui avait épousé la princesse Tozcuetzin sa sœur, Iaulquitzin et Tochpili. Ils firent tous leurs efforts pour le faire périr, et n'ayant pu y réussir, ils s'enfuirent de Tezcuco pour ne pas tomber entre ses mains et recevoir le châtiment dû à leurs crimes. Maxtla fut frappé d'épouvante en voyant que Netzahualcoyotzin avait recouvré le royaume des Aculhuas qui était la tête et le fondement de l'empire Chichimèque, en si peu de temps qu'il ressemblait à la foudre tombée du ciel; car en moins de quinze jours il s'était échappé de ses mains, avait traversé les montagnes, réuni une puissante armée et reconquis le royaume de Tezcuco. Il sentit qu'il devait tout faire pour arrêter ses progrès. A cette époque il

opprimait beaucoup les Mexicains auxquels il avait, par esprit de vengeance, imposé des tributs si excessifs qu'il leur était impossible de les payer.

C'est ici que s'arrête l'histoire générale des Chichimèques dont les auteurs se nommaient Cemilhuitzin et Quauhquetzal. Elle se termine un an après la mort de l'empereur Ixtlilxochitl et du capitaine général Coacuecuenotzin, au moment où Maxtla s'occupait à rassembler une armée pour marcher contre ses ennemis, au commencement de l'année Ce Tecpatl ou 1428. Je tirerai donc ce que je vais raconter d'autres historiens et des Annales de la Nouvelle-Espagne. Ce fut au jour Ce Ollin, cinquième du huitième mois Micailhuitzintli, ou le 11 août 1427, que Netzahualcoyotzin rentra victorieux dans Tezcuco, sa capitale.

[illegible]

CHAPITRE XXX.

—

Les Mexicains, opprimés par le tyran Maxtla, envoient un ambassadeur au roi de Tezcuco pour lui demander du secours.

Les Mexicains, qui avaient été les principaux alliés du roi Tezozomoc et des Tecpanèques, se révoltèrent contre eux parce qu'ils avaient fait périr leurs seigneurs naturels, et commis mille insolences et mille tyrannies, exigeant d'eux de leur fournir des choses

presque impossibles, telles que des volières et des jardins flottants, et surtout, parce que leur roi avait voulu violer la reine femme légitime d'Itzcoatzin, ce que les Mexicains regardèrent comme un affront et une marque de mépris. Se voyant donc maltraités d'un côté, et menacés de l'autre par le prince Netzahualcoyotzin, qui voulait se venger de leurs trahisons et de la part qu'ils avaient prise à la mort de l'empereur son père, ils se consultèrent sur ce qu'ils avaient à faire, et pensèrent qu'il valait mieux, pour leur repos et pour leur liberté, se réconcilier avec le roi de Tezcuco que la fortune commençait à favoriser. Ils résolurent donc, quoiqu'ils eussent trempé dans les crimes de Tezozomoc, d'envoyer des ambassadeurs à Netzahualcoyotzin pour s'excuser le mieux possible et lui demander des secours contre Maxtla qui les serrait de près dans leur capitale et auquel ils étaient hors d'état de résister, lui offrant de leur côté de l'appuyer de toute leur puissance pour re-

gagner l'empire. Ils devaient lui représenter en outre qu'il avait de grands devoirs envers la noblesse mexicaine puisqu'il en était descendu. On choisit pour cette ambassade Motecuhzomatzin Ilhuicamina capitaine général des Mexicains, cousin germain très-aimé de Netzahualcoyotzin, et deux autres nobles qui se nommaient Totopilatzin et Telpoch. Les ambassadeurs quittèrent donc Mexico pour se rendre à Tezcuco le plus secrètement possible. En arrivant sur les frontières d'Aculhuacan ils furent arrêtés par les soldats chargés de les garder. Ceux-ci, reconnaissant en eux des parents de leur roi, ne les tuèrent pas, mais les lui envoyèrent sous bonne garde. Quand ils furent arrivés en sa présence, ils s'aquittèrent de l'objet de leur mission. Netzahualcoyotzin se réjouit beaucoup de les voir et eut pitié de la triste situation où se trouvaient les Mexicains. Pour venir plus promptement à leur aide, il envoya à Chalco, la plus voisine des provinces dont il pût attendre du secours,

son frère Quauthlequanitzin avec Motecuhzomatzin et Totopilatzin, gardant Telpoch auprès de lui, et les chargea de prier Toteozitecuchtli de lui envoyer des renforts le plus tôt possible. Il fit aussi appeler Iztacquauhtzin, seigneur de Huexotla, son capitaine général, qui était occupé à réunir des troupes et des vivres pour l'entreprise que l'on méditait contre Maxtla, et lui envoya Xiconocatzin son frère et trois autres nobles. Ce message n'était pas de nature à plaire aux Chalcas ni à Iztacquauhtzin qui exécraient les Mexicains à cause de toutes les vexations dont ils les avaient accablés quand ils étaient puissants et favorisés par les rois Tecpanèques. Le capitaine général ne répondit donc qu'en faisant massacrer le frère du roi et les nobles qui l'avaient accompagné, aimant mieux être traître à son roi que de venir au secours des Mexicains. Toteozitecuhtli fit jeter en prison ceux qui s'étaient rendus à Chalco, et en confia la garde à Cateotzin, un des deux chefs de

Tlamanalco; mais celui-ci les fit échapper la même nuit. Toteozitecuhtli, voulant regagner la faveur de Maxtla, se hâta de lui faire annoncer qu'il les tenait prisonniers; mais celui-ci était tellement irrité de ce qu'il avait aidé Netzahualcoyotzin à regagner son royaume, qu'il ne lui répondit que par des menaces de destruction et lui dit de faire ce qu'il voudrait de ces prisonniers. Toteozitecuhtli, apprenant qu'ils n'étaient plus en son pouvoir, s'irrita contre Cateotzin et le fit tuer. Quand les ambassadeurs furent de retour à Tezcuco, Netzahualcoyotzin les consola et les renvoya à Mexico, leur promettant de se mettre bientôt en marche avec tous les soldats qu'il pourrait rassembler, car il avait reçu la nouvelle que Tlaxcallan, Huexotzinco et d'autres provinces lui envoyaïent des renforts.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

CHAPITRE XXXI.

Netzahualcoyotzin va au secours de Mexico à la tête de son armée.

Netzahualcoyotzin, voyant la détresse où se trouvaient ses oncles et leurs vassaux les Mexicains, réunit promptement tous ceux qui voulurent le suivre, et s'avança par eau et par terre au secours de Mexico, quoiqu'au moment de s'embarquer il eût été attaqué

par derrière par son propre capitaine général Iztacquauhtzin, qui s'était révolté et déclaré en faveur des Tecpanèques. Le roi de Tezcuco remit son châtiment à un autre temps, et alla débarquer à Tlatelolco, où il fut reçu par Itzcoatzin son oncle, par Quauhtlequantzin et les autres principaux seigneurs. Après avoir traité de leur délivrance, ils réunirent leurs soldats et attaquèrent si violemment les Tecpanèques, qu'ils les chassèrent de la ville. Ils marchèrent ensuite à la tête de leur armée contre Maxtla. La bataille dura trois jours entiers; le matin du quatrième jour, Netzahualcoyotzin à la tête des Tezcucains d'un côté, et Itzcoatzin de l'autre à la tête des Mexicains, renouvelèrent l'attaque avec une nouvelle furie. Il périt beaucoup de monde des deux côtés; mais enfin l'armée de Maxtla fut forcée de battre en retraite et de sortir du territoire mexicain. Les caciques de Huexotzinco, de Tlaxcallan, et les autres alliés, arrivèrent peu de temps après et opérèrent leur jonction avec

[redacted]

Netzahualcoyotzin. On divisa alors l'armée victorieuse en trois corps. Netzahualcoyotzin et Xayacamacha devaient s'avancer par la montagne de Quauhtepec, à la tête des Tezcucains, de la moitié de ceux de Huexotzinco et de l'armée tlaxcaltèque. Les deux autres corps devaient passer des deux côtés de cette montagne. L'un était formé par le reste des guerriers de Huexotzinco, commandés par Temayahuatzin, et le reste des alliés; il avait pour chef Itzcoatzin. L'autre, placé sous les ordres de Motecuzoma et de Quauhtaoatzin, roi de Tlatelolco, se composait de leurs vassaux. Il fut convenu que l'on n'attaquerait qu'à un signal donné, et que l'on chargerait l'ennemi de tous les côtés à la fois. Le lendemain, l'action commença à l'aube du jour, et ce ne fut qu'avec bien de la peine et en perdant beaucoup de monde que Netzahualcoyotzin et les Mexicains parvinrent à repousser l'ennemi. Cette guerre dura cent quinze jours, car le roi Maxtla se défendait

vaillamment et avait réuni toutes ses forces. Au bout de ce temps, Netzahualcoyotzin et les rois de Mexico, ayant fait un nouvel effort, rompirent son corps de bataille et mirent son armée en déroute. Après avoir tué un grand nombre de Tecpanèques, ils pénétrèrent dans leur capitale, la ravagèrent, rasèrent les temples et les maisons des principaux seigneurs, et passèrent tout au fil de l'épée. Maxtla, qui s'était réfugié dans les bains d'un de ses jardins, en fut honteusement tiré. Netzahualcoyotzin le conduisit sur la principale place de la ville, et le sacrifia aux dieux en lui arrachant le cœur, disant qu'il en agissait ainsi pour venger la mort de son père Ixtlilxochitl. Pour charger cette ville d'une honte éternelle, il ordonna que désormais on y tiendrait le marché aux esclaves (1).

(1) Cette guerre est représentée dans un des manuscrits de M. Waldeck. On voit à droite le roi Itzcoatl, qui envoie Motecuhzoma Ilhuicamina; le combat de celui-ci contre Mazatl et la mort de ce dernier; plus loin Maxtla réfugié dans un bain, où il est découvert et assommé.

Telle fut la fin de cette ville célèbre, une des plus grandes qu'il y eût dans toute la Nouvelle-Espagne, et à laquelle on avait, à cause de sa nombreuse population, donné le nom d'Atzcaputzalco, qui signifie fourmilière. Les Tecpanèques qui avaient échappé au massacre se réfugièrent à Cuyoacan et à Tlacopan; Netzahualcoyotzin et Itzcoatzin marchèrent contre eux et les soumirent facilement, car le seigneur de Tlacopan, qui était leur proche parent et favorisait secrètement leur parti, les rejoignit à leur arrivée. Les deux rois ravagèrent ensuite, à la tête de leur armée, les autres villes des Tecpanèques, telles que Tenayocan, Tepaonta, Toltitlan, Quauhtitlan, Xaltocan, Huitzilopochco et Colhuacan, qui se soumirent, ainsi que toutes leurs autres villes et villages dont il est inutile de faire mention ici. Tout ceci se passa en l'année 1428. Les deux suivantes furent employées à soumettre le royaume de Tezcuco, troublé par la révolte d'Itztacauhtzin,

seigneur de Huexotla, et d'autres nobles de son parti. Vaincus, après une valeureuse résistance, par Netzahualcoyotzin, ils se réfugièrent dans les provinces de Chalco, Huexotzinco et Tlaxcallan. Comme presque toutes les villes et bourgades du royaume avaient embrassé leur parti, Netzahualcoyotzin les saccagea et brûla les plus beaux temples et les maisons des seigneurs. Après avoir placé une garnison dans Tezcuco et dans les principales villes, il se rendit à Mexico, où il s'occupa, avec son oncle Itzcoatzin, à soumettre la province et les villes de Xochimilco et de Cuitlahuac, qui, comptant sur leur forte position dans le lac, avaient refusé de se soumettre jusqu'à l'année 1430. Netzahualcoyotzin acheva de soumettre l'empire et s'occupa à enclore la forêt de Chàpultepec, à construire un aqueduc pour apporter de l'eau à Mexico, et à y élever des palais et d'autres édifices publics.

CHAPITRE XXXII.

—

On prête serment à Netzahualcoyotzin en qualité de roi de Tezcuco, d'Aculhuacan et d'empereur des Chichimèques, à son oncle Itzcoatzin, comme roi de Mexico, et à Totoquihuatzin, roi de Tlacopan.—L'empereur donne à ces derniers le royaume tecpanèque d'Atzcaputzalco.

Environ quatre ans après la prise d'Atzcaputzalco par Netzahualcoyotzin et ses alliés, trois ans après qu'il eut ravagé et soumis son propre royaume d'Aculhuacan et fait tout ce que je viens de dire, c'est-à-dire en l'an 1431, nommé Nahui Acatl, il crut que le moment

était venu de se faire prêter serment comme empereur. Il pensa cependant qu'il valait mieux que le pouvoir, qui du temps de ses ancêtres avait été réuni sur une seule tête, fût partagé entre trois personnes, qui furent les rois de Mexico, Tezcuco et Tlacopan. Il fit part de ses intentions et des raisons qui l'y déterminaient à son oncle Itzcoatzin, qui les approuva, mais en blâmant ce qui était relatif au roi de Tlacopan, tant parce que Totoquihuatzin n'était qu'un simple seigneur qui avait toujours été soumis au roi d'Atzcaputzalco, que parce qu'étant de la même race, il était à craindre qu'il ne rallumât un incendie plus difficile à éteindre que le premier. Netzahualcoyotzin répliqua que ce serait une tyrannie de vouloir détruire une race aussi ancienne que celle des Tecpanèques, d'où étaient sortis tant d'hommes nobles et illustres; que, d'ailleurs, il prendrait toutes les mesures nécessaires pour empêcher de nouveaux troubles. Son opinion finit par triompher. On

réunit donc tous les seigneurs mexicains ou sujets du roi de Tezcuco, et ils prêtèrent serment aux trois rois comme héritiers de l'empire, et à chacun en particulier comme souverain des états qui lui appartenaient en propre. Celui de Tezcuco fut salué du titre d'Aculhua Tecuhtli, ainsi que de celui de Chichimecatl Tecuhtli qu'avaient porté ses ancêtres, et qui était la marque distinctive de l'empire; Itzcoatzin, son oncle, reçut celui de Culhua Tecuhtli, parce qu'il régnait sur les Toltèques Culhuas; et Totoquihuatzin celui de Tecpanecatl Tecuhtli, qu'avaient porté les rois d'Atzcaputzalco. Depuis ce temps, leurs successeurs ont conservé le même titre, qui correspond à celui de César chez les Romains. Ces trois dynasties gouvernèrent la Nouvelle-Espagne jusqu'à l'arrivée des chrétiens. Cependant, quoiqu'elles fussent égales en rang, en puissance et en revenu, il y avait de certains tributs dont le roi de Tlacopan ne recevait qu'un cinquième, tandis que ceux de

Mexico et de Tezcuco en recevaient chacun deux. On trouve ce fait, qui d'ailleurs est notoire et connu de tous, dans un ancien chant relatif aux trois dynasties de la Nouvelle-Espagne, nommé Xopanquictla, et que les naturels de toutes les provinces où l'on parle le mexicain chantaient dans leurs fêtes et dans leurs festins. Il est ainsi conçu : « *Can con i cuilotehua que on intlactipan con mahuicotitihuia a Tliautepetl Mexico mian Acolhuacan, Netzahualcoyotzin, Motecuhzomatzin, Tlacopan on in to Toquiahuatzin Jeneliin ai compiaco, inipetlicpal inteotl a Ipalnemo ani, etc.*; » ce qui veut dire : « L'univers se souvient de ceux qui ont illustré l'empire de Mexico dans l'Aculhuacan, des rois Netzahualcoyotzin et Motecuzmatzin, et à Tlacopan de Totoquihuatzin. Il est vrai que votre mémoire sera imprimée et éternisée au tribunal du Dieu créateur de toute chose, parce que vous avez bien jugé et bien gouverné. » On voit clairement par ce chant que les trois dynasties que j'ai nommées

étaient les principales du Mexique, et que le roi de Tlacopan passait pour l'égal de ceux de Mexico et de Tezcuco. Il est prouvé, d'ailleurs, que la prestation de serment eut lieu avec les rites et cérémonies usités chez les Mexicains lors du couronnement de leurs rois que je raconte ailleurs, et qu'on célébra à cette occasion des fêtes solennelles.

CHAPITRE XXXIII.

—

Netzahualcoyotzin prend la résolution de se rendre à Tezcuco avec toute sa cour. — Des négociations qui eurent lieu à cet égard.

Iztacquauhtzin, seigneur de Huexotla, ancien capitaine-général des Tezcucains, et Motolimatzin, seigneur de Coatlichan, deux des principaux chefs du royaume de Tezcuco, alliés aux premières familles du pays, et qui étaient exilés depuis leur révolte qui avait

amené le sac de la capitale, voyant que Netzahualcoyotzin était universellement reconnu comme roi de Tezcuco et héritier de l'empire, résolurent de lui envoyer un présent considérable en or, en pierreries, en plumes et en étoffes, implorant leur pardon pour les offenses passées et lui demandant la vie. Ils prièrent Itzcoatzin, leur oncle, et les autres seigneurs du Mexique, d'intercéder en leur faveur, et leur envoyèrent de riches présents. Netzahualcoyotzin leur fit répondre qu'il leur pardonnait et qu'ils pourraient tranquillement rentrer dans leur patrie sans craindre qu'il leur fît aucun mal. Ayant obtenu cette grâce, ils le firent solliciter de nouveau de rentrer dans sa capitale, car ses sujets et ses vassaux étaient orphelins et abandonnés par suite de sa longue absence. Itzcoatzin intercéda encore cette fois pour eux, et malgré les offenses de ses vassaux, Netzahualcoyotzin rentra à Tezcuco avec toute sa cour après avoir résidé quatre ans à Mexico.

[redacted]

Avant son départ il partagea le pays avec Itzcoatzin, traçant du nord au sud, à partir de la montagne de Cuexomatl, une ligne de démarcation qui traversait le lac, deux montagnes nommées Xoloc et Techimatli et la rivière de Culhuacan jusqu'aux frontières de la province de Tototepec où finissait le pays qui avait été conquis. Cette ligne était désignée par une muraille construite de grosses pierres. Netzahualcoyotzin prit pour lui tout ce qui se trouvait du côté oriental et donna le reste aux rois de Mexico et de Tlacopan. Pour embellir la ville de Tezcuco, le roi pria son oncle de lui donner toutes espèces d'ouvriers; il en fit venir d'Atzcaputzalco, de Xochimilco et d'autres provinces.

Netzahualcoyotzin, voulant retourner à Tezcuco, s'embarqua sur le lac et alla descendre dans un bois nommé Acuyacan qui se trouvait sur la rive. Il y fut reçu par tous les seigneurs et tous les nobles de la capitale qui y célébrèrent des fêtes en son honneur. Il s'a-

perçut cependant de l'absence d'Itzlacauhtzin, seigneur de Huexotla, de Ochpancatl, de Totomihua, seigneur de Coatepec, de Nonoalcalt, son beau-frère, mari de la princesse Tozquetzin, ainsi que de Tochpelli, qui, quoiqu'ils eussent obtenu leur pardon, sentaient tellement la grandeur de leurs crimes qu'ils n'osaient se présenter devant lui. Netzahualcoyotzin fut très-affligé de leur absence et leur envoya un gentilhomme nommé Coyohua pour les engager à revenir et à ne pas abandonner leur maison et leur patrie pour rester sur une terre étrangère où ils vivraient dans le mépris, et leur représenter que c'était seulement pour l'amour d'eux qu'il avait consenti à rentrer dans sa capitale; qu'il avait oublié et pardonné le passé, et qu'ils pouvaient revenir sans crainte. Le messager les rejoignit dans les montagnes de Chalchuihtetome. Ils répondirent qu'ils espéraient que le roi leur pardonnerait leur absence, mais que leurs crimes étaient si grands qu'ils n'osaient

reparaître devant lui. Cependant Totomihua, seigneur de Coatepec, dit à ses deux fils qui se nommaient Aiocuantzi et Quetzaltecolotzin : « Allez, et servez votre souverain légitime, car votre innocence vous met à l'abri de sa colère. » Il n'y eut que ces deux jeunes gens qui revinrent avec le messager ; les autres continuèrent leur route pour Tlaxcula, Huexotzingo ou Chalco. Cette retraite causa beaucoup de peine au roi qui fit son entrée dans la ville où il fut très-bien reçu et alla loger dans un palais nommé Cillan.

[illegible]

CHAPITRE XXXIV.

—

Querelles qui amènent une guerre entre Netzahualcoyotzin et son oncle Itzcoatzin. — Le roi de Tezcuco fait la paix après être entré avec son armée dans la ville de Tezcuco, et rend à tous les seigneurs leurs domaines. — Autres événements de cette époque.

Netzahualcoyotzin séjourna quelque temps à Tezcuco et employa le reste de l'année à régler tout ce qui était nécessaire au bon gouvernement des Aculhuas. Son oncle Itzcoatzin commença cependant à représenter aux seigneurs mexicains qu'ils avaient eu tort de le

reconnaitre comme chef suprême de tout l'empire et de lui donner le titre de Chichimecatl-Tecuhtli qui avait été porté par ses ancêtres les empereurs chichimèques; qu'il avait bien plus de droit que lui à cette dignité, puisqu'il était vieux et presque son père, car il était son oncle et frère aîné de sa mère Matalcihuatzin. Il ajouta qu'il suffirait à son neveu d'être roi des Aculhuas et associé à l'empire comme l'était le roi de Tlacopan. Cette affaire ne resta pas tellement secrète qu'elle ne vînt aux oreilles de Netzahualcoyotzin qui fut très-irrité de la vaine présomption de son oncle, de son ingratitude pour le service qu'il lui avait rendu en le délivrant de l'esclavage où il était tenu ainsi que sa nation, par le roi d'Atzcaputzalco, car Itzcoatzin n'était que seigneur de Tenoschtitlan et héritier présomptif du royaume des Aculhuas alors fort petit parce que le roi d'Atzcaputzalco ou d'autres seigneurs indépendants de l'empire en avaient usurpé la majeure partie. Il lui avait

donné la moitié de ce qu'il possédait soit qu'elle eût appartenu aux Chichimèques, ses ancêtres, ou parce qu'il l'avait conquise par sa propre valeur. Il l'avait donc placé sur un trône bien plus élevé que celui de ses ancêtres, et l'avait rendu son égal. Il réunit une armée pour marcher contre Mexico, voulant prouver par les armes, à son oncle et aux seigneurs mexicains, qu'il était digne de l'empire et du titre de Chichimecatl-Tecuhtli. Pour qu'ils ne pussent pas lui reprocher de les avoir attaqués à l'improviste, il envoya prévenir son oncle qu'à une époque fixée il serait avec son armée devant la ville de Mexico et qu'il lui ferait voir les armes à la main s'il méritait l'empire. Itzcoatzin voyant la colère de son neveu se disculpa de son mieux, et pour mieux l'apaiser il lui envoya vingt-cinq jeunes filles, les plus belles qu'il put trouver à sa cour, et les plus nobles, car elles étaient toutes du sang royal de Mexico. Il y ajouta d'autres présents d'or, de pierreries, de riches plumes et d'étoffes. Netza-

hualcoyotzin reçut très-bien ces jeunes filles, les combla de présents et de faveurs, et quand elles furent reposées, il les renvoya à son oncle en disant qu'il le remerciait de son présent, que ce n'était pas aux femmes mais aux armes à terminer leurs différends. Parmi ces présents se trouvait un serpent en or, roulé sur lui-même, et qui avait la tête dans ses parties naturelles, emblème fort connu parmi eux. Il ajouta qu'au jour fixé il serait devant Mexico. Itzcoatzin, voyant la résolution de son neveu, réunit ses guerriers et fortifia de son mieux sa capitale.

Netzahualcoyotzin s'avança du côté de Tepeiacac que nous nommons Notre-Dame-de-Guadalupe, et attaqua la ville pendant sept jours sans pouvoir y pénétrer. Cette entrée était défendue par un vaillant capitaine mexicain nommé Itztecuachichtli. Mais le huitième jour, un jeune homme de l'armée tezcucaine, nommé Teconaltonatl, tua, après un combat acharné, le chef des Mexicains

et les mit en déroute. Netzahualcoyotzin suivit cet avantage, et commença à saccager les principales maisons de la ville et à brûler les temples. Itzcoatzin, voyant cela, envoya des vieillards dire à son neveu que ce qu'il avait fait était suffisant, et qu'il eût égard aux cheveux blancs de son oncle et aux Mexicains ses ancêtres. Netzahualcoyotzin, qui ne demandait pas autre chose, rappela aussitôt son armée. Il eut ensuite une entrevue avec son oncle et fit la paix avec lui, après lui avoir fait des reproches en public. Il ordonna que dorénavant toutes les villes, bourgades, villages situés sur le lac et aux environs et appartenant aux rois de Mexico et de Tlacopan, lui payeraient un tribut, ainsi que la ville de Tenochtitlan, le quartier de Xoloc et les villes de Tlacopan, Atzcaputzalco, Tenaiocan, Tepotzotlan, Quauhtitlan, Xochimilco et Cuexomatillan. Le tribut pour chacune de ces villes fut fixé à cent charges de manteaux blancs ornés de poil de lapin teint de toutes sortes de

couleurs, chaque charge comprenait vingt manteaux; vingt charges de manteaux royaux comme les rois en portent dans les cérémonies publiques, avec la ceinture; vingt autres d'étoffes de deux couleurs, avec leurs ceintures, comme ils avaient coutume d'en porter dans les fêtes et dans les danses; deux boucliers en plumes avec les devises en plumes jaunes, des panaches nommés tecpilotlt que les rois de Tezcuco avaient coutume de porter sur la tête ainsi que deux paires de cordons garnis de plumes qui servaient à s'attacher les cheveux. Il nomma pour majordome et percepteur de ces tributs un nommé Caylon (1). Le roi son oncle, ainsi que Totoquihualzin, roi de Tlacopan, et les principaux seigneurs de toutes les villes que j'ai citées, promirent

(1) Aucun autre auteur n'a fait mention de cette expédition de Netzahualcoyotzin contre les Mexicains, qui, loin d'être tributaires des Tezcucains, dans les derniers temps de l'empire, l'emportaient sur eux en influence. Ou le tribut ne fut payé que fort peu de temps, ou l'auteur, jaloux de faire valoir sa nation, a recueilli quelque conte populaire.

fidèlement chaque année de payer le tribut qu'il leur imposait, puisqu'il l'avait gagné par sa valeur. Après avoir été bien fêté à Mexico, il annonça à Itzcoatzin, avant de repartir pour Tezcuco, qu'il avait l'intention de rétablir tous les seigneurs dans leurs domaines, non toutefois comme ils les possédaient autrefois, mais de manière à ce que ni eux ni leurs vassaux ne pussent jamais penser à se révolter. Itzcoatzin allégua beaucoup de raisons contre ce projet, ajoutant que par leurs révoltes précédentes ils avaient perdu tous leurs droits, que cela diminuerait les tributs et les revenus royaux, et qu'il valait mieux les laisser ne vivre que des grâces des trois chefs de l'empire, en les récompensant quand ils l'auraient mérité. Mais Netzahualcoyotzin lui répondit : « Ce serait une usurpation, une tyrannie contraire à nos anciens usages. Il est de mon devoir de les élever et de leur donner des biens puisqu'ils descendent tous de ma maison. Je me ferai hon-

neur, et je marierai avec eux mes fils et mes filles; car il importe à la grandeur des rois que leurs inférieurs soient des gens puissants. Il rétablit donc dans leurs domaines tous ceux qui étaient du sang royal d'Atzcaputzalco. » Il y en avait neuf dans le royaume de Tezcuco, sept dans celui de Tlacopan, et treize dans le royaume de Mexico auxquels il en ajouta plus tard un quatorzième, ce qui fit trente seigneurs qui étaient les grands de tout l'empire, et qui assistaient en personne ou par un de leurs enfants aux assemblées des états. Ils n'étaient tenus qu'à prêter foi et hommage et à servir en temps de guerre avec leurs vassaux sans payer aucun tribut. Quand tout cela fut exécuté, Netzahualcoyotzin retourna à Mexico.

[redacted]

CHAPITRE XXXV.

Netzahualcoyotzin rétablit dans leurs domaines les seigneurs du royaume des Aculhuas, et partage les terres.

Tout le monde applaudit à la conduite de Netzahualcoyotzin quand il rétablit les seigneurs dans leurs domaines. On y vit une preuve de sa générosité, qu'il voulait suivre les traces de ses ancêtres et faire oublier la mémoire du tyran. Les seigneurs qui

s'étaient réfugiés dans les provinces de Huexotzinco, Tlaxcala et Chalco virent que le pardon qu'il leur avait accordé n'était pas une ruse et qu'il ne cherchait pas sous des apparences de clémence à s'emparer de leur personne. Il rétablit dans la seigneurie de Huexotla, Tlazoliatzin fils d'Itlacazatzin, qui s'était réfugié à Tlaxcala pour échapper au châtiment dû à sa révolte et à ses crimes. Motoliniatzin, qui s'était retiré à Tezmolocan dans la province de Huexotzinco, fut rétabli à Coatlichan. Ateocopactzin fut nommé seigneur de Chimalhuacan. Le roi prit pour lui les villes de Coatepec, Iztapalocan et quelques autres qui sont situées de ce côté, et donna à Acocopitzin la seigneurie de Tepetlaoztoc. Matlatocacomatzin, fils de Teyolcocoatzin, reçut celles d'Acolman, Tencoyotzin, celle de Tepechapan, Techotlalatzin, celle de Tezoyocan, Tezozomotzin, celle de Chiuhnautla. Il donna celle de Chautla à son fils Quauhtlazacuilotzin pour qu'il la gouvernât quand il serait en âge, car

il était encore enfant. Il prit pour lui Xaltocan, Papalotlan et d'autres villes et donna à Quetzalmamalitzin la seigneurie de Teotihuacan qui avait appartenu à son père Huetzin. Il le nomma en même temps capitaine général et chef de la noblesse. Il ordonna de plus que ce serait dans sa ville que l'on déciderait tous les procès entre les gens d'un rang élevé des provinces environnantes. Quecholtecpantzin reçut avec la seigneurie d'Otompan le même droit à l'égard des gens du peuple. Plus tard il rétablit aussi dans leurs domaines Tlalalolintzin de Tolantzinco, Nauhecatzin de Quauhchinanco et Quetzalpayutzin de Xicotepec. Il répartit en huit districts toutes les autres villes, bourgades et villages du pays des Aculhuas, et nomma dans chacune un majordome chargé de la perception des tributs. Matlalaca fut nommé majordome de la ville de Tezcuco, de ses faubourgs et de ses villages. Outre la perception des impôts, il devait faire vivre la maison du roi pendant soixante-

dix jours, en fournissant chaque jour vingt-cinq tlacopintli de maïs dont chacun a trois almudes de plus qu'une fanègue, ce qui fait en tout trente et une fanègues et cinq almudes; trois tlacopintli de fèves, quatre cent mille gâteaux de maïs tout préparés, quatre xiquipiles de cacao, ce qui équivaut à trente-deux mille grains, cent coqs, vingt pains de sel, vingt grandes corbeilles de gros chile ou poivre, vingt autres de petit, dix de tomates et dix de pepitas (1). Le second majordome, nommé Tochtli, devait percevoir tous les tributs d'Atanco, partie de la ville située sur le lac, ceux des bourgs et villages qui étaient au nombre de onze, et fournir la même quantité de vivres pendant soixante-dix jours. Coxcoch, le

(1) Quoique cette quantité de vivres paraisse immense, il faut observer que tous les salaires étaient payés en nature, et que les seigneurs de la cour, les membres des conseils, des tribunaux, vivaient au palais. Torquemada, qui donne le même détail, dit l'avoir copié sur un livre de compte, en caractères hiéroglyphiques, qui existait, de son temps, entre les mains de don Antonio Pimentel, descendant de Netzahualcoyotzin.

[redacted]

troisième, percevait les tributs de Tepepolco et de ses treize villages, et fournissait aussi des vivres pour soixante-dix jours. Tlemati, le quatrième, percevait ceux d'Azapochco et de ses treize villages : il fournissait des vivres pendant quarante-cinq jours; Ixotl, le cinquième, ceux de Quauhtlatzinco et de ses vingt-sept villages : il fournissait des vivres pendant soixante-cinq jours; Quauhtecotl, le sixième, ceux d'Ahuatepec et de ses huit villages : il fournissait des vivres pendant quarante-cinq jours; Papalotl, le septième, ceux de Tetitlan, Coatepec, Iztapalocan, Tlapechuacan et leurs dépendances. Enfin, le huitième, qui se nommait Quateconhua, recevait les tributs de Tecpilpan et des huit villages qui formaient son territoire. Ceci composait le domaine privé de Netzahualcoyotzin, sans compter plus de cent soixante bourgs ou villages qu'il répartit entre ses fils, ses parents, et ceux qui lui avaient rendu des services.

Les terres de chaque ville ou village étaient

divisées de la manière suivante : On choisissait dans la meilleure partie du territoire un grand champ qui avait exactement quatre cents mesures de large et autant de long. On le nommait Tlatocatlatli ou Tlatocamili, ce qui veut dire terre ou semence du seigneur, ou aussi Itonal Yutlacatl, ou terres auxquelles les habitants sont forcés de venir travailler. Il y en avait d'autres connues sous le nom de Tecpantlali ou terres qui dépendent des palais des seigneurs (1). L'on nommait les Indiens qui les cultivaient tecpanpouhque ou gens qui dépendent du palais des chefs. D'autres champs se nommaient Colpollali ou Altepatlali, c'est-à-dire qui appartient à un quartier du village. C'était sur ces terres qu'étaient établis tous les gens du commun, qui les cultivaient pour vivre et les autres pour payer leurs tributs. Ces champs, qui

(1) Voyez, pour tout ce qui termine ce chapitre, le rapport sur les différentes classes de chefs de la Nouvelle-Espagne, par Alonzo de Zurita, qui fait partie de cette collection.

[redacted]

formaient la plus grande partie du territoire des villes et villages, appartenaient aux rois ou aux seigneurs; et les macehuales (c'est ainsi que l'on nommait ceux qui les cultivaient) ne pouvaient les donner à d'autres qu'à leurs enfants ou à leurs parents, qui en héritaient sous les mêmes conditions qu'ils en avaient joui eux-mêmes. Les rois et les seigneurs possédaient seuls ces trois espèces de terres. Celles que l'on nommait Pillali appartenaient aux nobles et aux descendants des rois. D'autres appelées Tecpilali formaient le patrimoine des gentilshommes que l'on appelait les anciens seigneurs. On en donnait aussi à ceux qui avaient rendu des services. C'est ainsi qu'était partagé le territoire des bourgs et des villes. Il y avait encore un autre genre de terres nommées Loatlati; elles avaient été gagnées à la guerre et appartenaient presque toutes aux trois chefs de l'empire. Ils en avaient cependant distribué une partie aux caciques ou à ceux qui, soit

par leurs vassaux, soit par eux-mêmes, avaient aidé à la conquête de la ville dont elles dépendaient et dont elles formaient ordinairement le tiers.

CHAPITRE XXXVI.

—

Netzahualcoyotzin construit pour sa demeure les plus beaux palais qu'il y ait jamais eu à la Nouvelle-Espagne. — Leur description.

Cette manière de répartir les terres fut aussi adoptée dans les royaumes de Mexico et de Tlacopan, car les souverains de ces deux états imitaient toujours les lois et le mode de gouvernement de Tezcuco, qu'ils regardaient comme le meilleur que l'on eût vu jusque-là.

Ainsi, tout ce qui se dit de Tezcuco doit s'entendre aussi des deux autres, car les peintures, les histoires et les chants, sur lesquels je base mon histoire, commencent toujours par Tezcuco, ainsi que les registres des tributs royaux qui étaient en usage à la Nouvelle-Espagne avant l'arrivée des chrétiens. C'est ainsi que j'ai tiré d'une peinture ancienne tout ce que j'ai dit de Netzahualcoyotzin. On y voit aussi clairement la grandeur de ces édifices, des salles, des chambres, des jardins, des temples et des cours qu'ils contenaient, qu'on peut le faire aujourd'hui par leurs ruines. Ces palais furent construits par les soins des chefs de l'empire, qui y appelèrent tous ceux dont ils pouvaient disposer, de sorte qu'il y travailla plus de deux cent mille personnes. L'inspection des travaux fut confiée à Xilomantzin, seigneur de Culhuacan, et à Moquihuitzin de Tlatelolco; mais le roi les dirigea presque toujours lui-même. La longueur du palais, qui s'étendait de l'orient à l'occident, était de

411 ½ de leurs mesures, ce qui équivaut à 1234 vares ½; la largeur, qui était du nord au sud, était de 326 de leurs mesures, c'est-à-dire de 978 vares. Du côté du sud et de l'orient, la muraille, construite en briques crues et en ciment, avait deux vares d'épaisseur et trois toises de haut. Du côté du couchant, qui est celui du lac, et au nord, il était environné d'une forte muraille qui avait cinq toises de haut. Jusqu'au tiers de sa hauteur, elle allait en diminuant comme un contre-fort; le reste était droit et d'aplomb. Au milieu du carré formé par cette muraille, étaient l'habitation du roi, les salles des conseils, et les autres appartements que je vais décrire. Le palais avait deux cours, dont la première, qui était la plus grande, servait de place publique et de marché; elle est même encore aujourd'hui destinée à cet usage. La seconde, plus intérieure, était entourée par la salle des conseils royaux, où le roi avait deux tribunaux. Au milieu de cette cour bru-

lait un grand brasier qui ne s'éteignait jamais. A droite de ce brasier était le tribunal suprême, nommé Teohicpalpan, c'est-à-dire siége ou tribunal de Dieu; il était plus élevé que les autres. Le siége et le dossier étaient d'or incrusté de turquoises et autres pierres précieuses. Il y avait devant une espèce de banquette, sur laquelle se trouvaient un bouclier, une massue, un arc, un carquois et des flèches, et par-dessus un crâne surmonté d'une émeraude de forme pyramidale sur laquelle était gravé le panache nommé Tecpilotl, dont j'ai parlé plus haut, et un tas de pierres précieuses. Des peaux de tigres et de lions, ainsi que des étoffes faites de plumes d'aigle royal, servaient de tapis, sur lesquels se trouvaient comme semés une quantité de bracelets et de bijoux d'or. Les murailles étaient ornées et tapissées d'une étoffe de poil de lapin de toutes sortes de couleurs, représentant des animaux, des oiseaux et des fleurs. Au-dessus du siége s'élevait un dais de plumes



magnifiques, sur lequel il y avait des espèces de foudres en or et en pierreries. Au-dessus du second tribunal, que l'on appelait du roi, on voyait un autre dais orné des armes des rois de Tezcuco. C'est sur ce tribunal que le roi siégeait ordinairement pour l'expédition des causes, et qu'il donnait ses audiences; mais quand il avait à juger des affaires d'une haute gravité et qui pouvaient entraîner la peine de mort, il allait s'asseoir au tribunal de Dieu, plaçait sa main droite sur le crâne, prenait dans la gauche une flèche d'or qui lui servait de sceptre, et se couronnait de la tiare, symbole de sa dignité, et qui avait la forme d'une demi-mitre. Il y avait aussi trois de ces tiares sur la banquette dont j'ai parlé plus haut: l'une était en or incrusté de pierreries, la seconde en plumes, et la troisième était bleue et tissue de fil de coton et de poil de lapin.

Les quatorze grands du royaume siégeaient par ordre de rang et de dignité dans cette

de la salle était un instrument de musique, nommé huehuetl, autour duquel se réunissaient ordinairement les philosophes, les poëtes et quelques-uns des plus fameux capitaines du royaume. Ils s'occupaient à répéter leurs romances historiques ou des chants moraux et sentencieux. Derrière cette salle il y en avait une autre appuyée sur la forte muraille dont j'ai parlé plus haut, où se tenaient les capitaines et les soldats les plus braves, qui formaient la garde du roi. Presque en face de la salle royale, s'ouvrait une pièce consacrée aux ambassadeurs des rois de Mexico et de Tlacopan; plus loin un passage menait de la cour intérieure à la grande cour qui servait de marché; et au delà la salle du conseil de la guerre, où assistaient les six plus vaillants guerriers de la ville de Tezcuco, trois nobles, trois simples citoyens, et quinze capitaines natifs des principales villes du royaume. Le conseil des finances, composé du même nombre de mem-




bres, se tenait dans une pièce située vers le midi, derrière laquelle il y en avait une seconde, où se tenaient des espèces de juges-commissaires que le roi envoyait dans les provinces pour examiner les affaires et punir ceux qu'il leur désignait. Le magasin des armes était derrière.

Dans la cour intérieure étaient les appartements de la reine et de ses dames, la chambre à coucher du roi, les cuisines, ainsi que beaucoup de passages très-compliqués, dont les murs étaient ornés de figures et de sculptures. Chacune de ces salles, qui étaient presque carrées, avait cinquante vares de longueur et un peu moins de largeur; d'autres étaient plus ou moins grandes. Au midi et à l'orient des salles dont je viens de parler, se trouvaient les jardins du roi, ornés d'aqueducs, de fontaines, de pièces d'eau remplies de poissons. On y voyait aussi des oiseaux de toute espèce. Il était environné de plus de deux mille cèdres, qui sont aujour-

d'hui encore presque tous debout. Il y avait aussi des bains dans des labyrinthes dont il était presque impossible de sortir. Le palais était orné d'une quantité de tours et de tourelles.

Au milieu de la cour qui servait de marché, était le jeu de balle. Près de l'entrée de la cour intérieure, s'élevait, sur une estrade, un brasier qui brûlait jour et nuit. Cette place était entourée de portiques. Au couchant s'ouvraient une grande salle et plusieurs chambres où se tenaient les historiens, les poëtes et les philosophes du royaume, divisés en classes selon la science qu'ils cultivaient ; on y trouvait aussi les archives royales. A côté de cette salle était l'entrée principale du palais. Plus loin il y avait d'autres appartements avec des salles et des cours où l'on logeait les rois de Mexico quand ils venaient à Tezcuco, puis l'endroit où l'on recevait et où l'on conservait les tributs des provinces de Cuauhnahuac et de Chalco. Les états et les provinces

[redacted]

déposaient leurs tributs dans le palais, et les autres les déposaient dans des maisons particulières destinées à cela. Vers le nord, près des temples dont je parlerai plus loin, et en dehors des murs, se trouvait le palais qu'habitait le roi de Tlacopan quand il venait à Tezcuco. En face était la maison des oiseaux, où le roi entretenait toute espèce d'oiseaux, d'animaux et de serpents que l'on apportait des diverses parties de la Nouvelle-Espagne. L'on imitait, avec de l'or et des pierreries, ceux qu'on ne pouvait pas se procurer. Il en était de même des poissons, tant de la mer que des lacs et des rivières; de sorte qu'il n'y avait pas un seul animal, de quelque espèce que ce soit, qui n'y fût vivant ou représenté. Enfin le palais du roi contenait en tout plus de trois cents chambres, grandes et petites, très-bien décorées.

Quand on construisit la toiture de ce palais, on voulut couper le bout de quelques-unes des poutres, qui étaient d'une grandeur in-

croyable, et enlever les cordes qui avaient servi à les trainer; mais le roi ordonna qu'on les laissât ainsi, ajoutant que le temps viendrait où elles serviraient à d'autres, et qu'ils n'auraient pas la peine d'y percer de nouveaux trous et d'y attacher d'autres cordes. Cela fut exécuté; et j'ai encore vu les vides que ces pièces ont laissés au-dessus des piliers qui les supportaient. Sa prophétie fut accomplie, car on a détruit le palais pour se servir des bois.





[redacted]

CHAPITRE XXXVII.

—

Suite de la description du palais de Netzahualcoyotzin. — Temples qu'il renfermait.

Le palais que je viens de décrire n'avait que trois portes ou entrées principales, savoir : une à l'occident ou du côté du lac, la seconde à l'orient ou du côté des montagnes, et la troisième au midi. On y parvenait par des espèces de corridors qui avaient dix-huit vares de

large. Du côté des temples, qui étaient très-grands, il y avait d'autres entrées par lesquelles on pouvait s'y rendre du palais. A l'ouest des temples, on voyait un édifice avec une cour, une salle et des chambres : on le nommait Tlacotco. C'était là qu'on élevait les enfants du roi, qui y demeuraient avec leurs maîtres et leurs gouverneurs, qui leur enseignaient la morale ainsi que toutes les sciences, tous les arts connus à cette époque, même ceux de travailler l'or, les pierreries et les plumes, ainsi que les exercices militaires, et cela avec tant de soin, qu'ils ne les laissaient pas oisifs un seul moment. Les filles du roi étaient élevées dans un autre édifice entièrement séparé du premier.

D'après les lois, tous les quatre-vingts jours le roi, ses enfants, ses parents, leurs gouverneurs, les principaux dignitaires de la cour, les princesses, quelque jeunes qu'elles fussent, et leurs gouvernantes, se rassemblaient dans une grande salle du Tlacotco. Les femmes s'as-

seyaient d'un côté et les hommes de l'autre; ceux-ci, même les fils du roi, n'avaient qu'un vêtement grossier en nequen. Un orateur montait sur une espèce de chaire ou d'estrade, et représentait à chacun ses vices, en commençant par le roi, et tout ce qu'il avait fait de mal, lui montrait les inconvénients qui pourraient s'ensuivre, et vantait la vertu et les avantages que l'on trouve à la pratiquer. Il racontait tout ce qu'on avait fait de mal dans les quatre-vingts jours qui venaient de s'écouler. Si le roi avait commis quelque injustice, il la révélait, de sorte que rien ne restait secret. L'orateur parlait avec la plus grande liberté, rappelait les quatre-vingts lois qui avaient été promulguées par le roi, engageait à les suivre et à les observer. Il tonnait contre le vice et louait la vertu avec tant d'éloquence que les assistants étaient émus jusqu'aux larmes. On comptait plus de quarante temples; le principal était celui de Huitzilopochtli et de Tlaloc. Il était carré et

massif. Ses murailles étaient en maçonnerie à l'extérieur et en terre battue à l'intérieur. Chaque côté avait quatre-vingts brasses de long. La hauteur était de vingt-sept toises; on y montait du côté du couchant par un escalier de cent soixante marches. Il allait toujours en se rétrécissant, de sorte qu'il avait la forme d'une pyramide. De distance en distance il y avait une plate-forme. Deux chapelles, dont l'une était plus grande que l'autre, se trouvaient au haut du temple. La première, située au sud, était dédiée au dieu Huitzilopochtli, et la seconde au nord, au dieu Tlaloc. Ces chapelles et les idoles qu'elles contenaient étaient tournées vers le couchant. Devant le temple il y avait une cour qui s'étendait du nord au sud et pouvait bien contenir cinq cents personnes. En avant, entre les deux chapelles, il y avait une pierre nommée Techcatl, sur laquelle on sacrifiait les prisonniers de guerre. Les chapelles avaient trois étages auxquels on montait par des échelles mobiles; les deux plus éle-

vés étaient remplis de toutes sortes d'armes, telles que massues, boucliers, arcs, flèches, lances, cailloux, ainsi que de toute espèce de vêtements et d'ornements de guerre. Les autres temples étaient de la même grandeur; ils avaient deux ou trois chapelles ou même davantage; quelques-uns n'en avaient qu'une seule. Dans l'endroit où étaient ces temples, plus de quatre cents salles ou chambres servaient d'habitation aux prêtres et aux ministres du culte. C'était là que l'on élevait les jeunes gens de la ville. Une autre partie renfermait une quantité de femmes recluses qui s'occupaient de l'éducation des jeunes filles. Il y avait aussi un temple rond dédié à Quetzalcoatl, dieu de l'air; un étang nommé Tetzapan, où l'on lavait les vases qui servaient aux sacrifices : ceux qui se tiraient du sang allaient aussi s'y purifier; enfin un monticule où l'on avait planté des arbres et des arbustes de toute espèce : on le nommait Teotlapan, ce qui veut dire la terre de Dieu. Sans compter les jardins

et les labyrinthes, il y avait dans ce palais plus de quarante cours.

Comme beaucoup d'autres auteurs ont parlé de la forme des idoles, des temples, et des différentes espèces de prêtres qui les desservaient, je ne m'étendrai pas sur ce sujet.

[redacted]

CHAPITRE XXXVIII.

—

Des quatre-vingts lois que promulgua Netzahualcoyotzin, et comment il les fit observer.

Netzahualcoyotzin avait établi le meilleur ordre, non-seulement dans le royaume de Tezcuco, mais dans tous ceux qu'il possédait, car ce que je dis du premier doit aussi s'appliquer aux autres. Il divisa la ville de Tezcuco en six quartiers, savoir : Mexicapan, Colhua-

can, Tecpanecapan, Huituahuac, Chimalpan et Tlailotlacan, et établit dans le même quartier les personnes de la même profession. Dans l'un il plaça les orfévres, dans l'autre les ouvriers en plumes, et ainsi des autres, qui étaient fort nombreux. Il fit aussi construire pour les seigneurs beaucoup de maisons et de palais proportionnés au rang et aux services de celui qui devait les occuper. On en comptait dans la ville plus de quatre cents qui appartenaient à des chefs ou à des gentilshommes de race connue.

Pour le bon gouvernement de son royaume et de tout l'empire, ce prince établit quatre-vingts lois qu'il divisa en quatre parties, d'après le nombre des tribunaux suprêmes auxquels ressortissaient toutes les affaires civiles et criminelles, et qui punissaient toute espèce de crime et même de péché; car le péché contre nature était puni avec la plus grande sévérité. L'agent était attaché à un poteau, et il y périssait étouffé sous la cendre que tous les jeunes

garçons lui jetaient. On arrachait les entrailles du patient, et on l'ensevelissait ensuite également sous la cendre. Le traître au roi et à la patrie était coupé en morceaux à toutes les jointures ; sa maison était saccagée et démolie, on semait du sel sur la place ; ses enfants et toute sa maison devenaient esclaves jusqu'à la cinquième génération. Quand un seigneur soumis à l'empire se révoltait contre les trois chefs, et qu'il était pris ailleurs que dans un combat, on lui brisait la tête à coups de massue. On punissait du même supplice un gentilhomme qui osait se revêtir des ornements royaux ; mais à Mexico on se contentait de lui couper une cuisse, même quand c'eût été l'héritier de l'empire ; car personne n'aurait osé prendre des ornements ni construire une maison qu'avec la permission du roi, qui ne l'accordait que quand on l'avait méritée par de belles actions. Ceux qui étaient pris en flagrant délit d'adultère par le mari, étaient lapidés. Si le mari, éclairé par des indices,

chef ou qui manquait à la discipline. On pendait celui qui s'emparait des captifs ou du butin d'un autre; celui qui cédait ses captifs éprouvait le même sort. Quand un noble s'échappait après avoir été fait prisonnier et rentrait dans son pays, il était mis à mort; mais dans ce cas un plébéien était récompensé. Si un noble, après avoir été fait prisonnier, remportait la victoire sur les quatre guerriers qui lui étaient successivement opposés pour le sacrifier, il regagnait sa liberté de cette manière, et était bien reçu et récompensé par le roi. Si ce dernier était fait prisonnier à la guerre, tous les soldats de sa garde étaient mis à mort; car ils s'étaient engagés à le ramener mort ou vivant. Si ce malheur arrivait au prince héréditaire ou aux autres fils du roi, ses maîtres et ses gouverneurs étaient punis de même.

On ne faisait la guerre aux souverains des provinces éloignées que pour des motifs suffisants, comme si, par exemple, l'un d'eux avait

[redacted]

fait périr des marchands qui allaient trafiquer dans ses états, ou voulait empêcher les communications entre ses sujets et ceux de l'empire; car les trois chefs de l'empire prétendaient une suprématie sur tous les autres, et se fondaient sur le droit qu'ils avaient sur tous les pays habités autrefois par les Toltèques, dont ils se regardaient comme les héritiers, et possédés ensuite par le grand chichimèque Xolotl, leur ancêtre. C'est pourquoi, avant de commencer une guerre, ils se réunissaient en conseil et délibéraient sur la marche à tenir. Les Mexicains envoyaient d'abord à la province que l'on regardait comme révoltée des messagers nommés Quahquauhuochtzins qui réunissaient tous les vieillards des deux sexes, et leur annonçaient, au nom des trois chefs, que comme c'étaient eux qui devaient souffrir le plus des malheurs de la guerre, ils les engageaient à empêcher leur seigneur de se laisser aveugler par l'orgueil, à l'inviter à se mettre sous la protection de

l'empire, qu'ils lui laissaient vingt jours pour solliciter le pardon des offenses commises, et finissaient en disant que pour qu'ils ne pussent jamais prétendre à l'avenir qu'ils avaient été conquis par l'abus de la force, ils leur remettaient une certaine quantité de massues et de boucliers pour se défendre. Les messagers allaient attendre près de là la réponse des vieillards et des chefs de la province. Si ceux-ci, dans le délai fixé, apaisaient leur seigneur, on lui pardonnait, et on le recevait comme allié, en lui faisant jurer de ne jamais se révolter, de laisser entrer, sortir et commercer les marchands et les sujets de l'empire, et de payer une certaine redevance en or, pierreries, plumes ou étoffes. Si, au contraire, le seigneur s'y refusait, il arrivait au bout des vingt jours d'autres messagers aculhuas de Tezcuco, nommés Achcacauhtzins, qui étaient choisis parmi les juges commissaires dont j'ai parlé plus haut. Ceux-ci délivraient leur message au seigneur du pays, aux nobles de sa

[redacted]

famille et de sa maison, et leur annonçaient que si dans un nouveau délai de vingt jours ils ne s'étaient pas soumis, leur chef serait puni de mort, d'après les lois qui le condamnaient à être assommé à coups de massue, à moins qu'il n'eût été tué ou pris dans la bataille, car dans ce dernier cas il était sacrifié aux dieux, et que tous les nobles de sa famille et de sa maison seraient aussi châtiés selon la volonté des trois chefs de l'empire. Si le seigneur se rendait à ce nouvel avertissement, on lui pardonnait, ainsi qu'à ses nobles; mais il était obligé à l'avenir de payer un tribut modéré aux trois chefs de l'empire. S'il s'y refusait, les messagers lui oignaient la tête et le bras droit avec une certaine liqueur qui devait lui donner des forces pour résister à la fureur de l'armée impériale. On lui attachait sur la tête, avec une courroie rouge, un panache en plume, nommé Tecpitotl; on lui donnait une quantité de boucliers, de massues et d'autres armes. Les Achcacauht-

zins allaient ensuite rejoindre les Quahquauhuochtzins pour attendre le terme de ce nouveau délai. Quand il était expiré, il arrivait de nouveaux ambassadeurs, des Tecpanèques de Tlacopan; ils avaient le même rang que les autres, et s'adressaient aux capitaines et aux guerriers, leur disant que comme c'étaient eux qui devaient recevoir les coups et supporter les fatigues de la guerre, ils engageassent leur seigneur à se soumettre dans un délai de vingt jours qu'on lui accordait encore; que s'ils s'y refusaient, on mettrait leur province à feu et à sang, on réduirait en esclavage tous les prisonniers, et qu'on leur imposerait un tribut envers l'empire. S'ils se rendaient à ce dernier avertissement, le seigneur seul était puni, et l'on n'imposait à la province qu'un tribut un peu plus fort qu'il ne l'eût été sans cela, et qui était prélevé sur les revenus du seigneur. S'ils refusaient encore, les messagers leur distribuaient de nouveau des boucliers et des massues; puis ils

allaient rejoindre leurs collègues, et tous ensemble prenaient congé du seigneur et des guerriers, leur annonçant que dans vingt jours ils seraient attaqués par l'armée des trois chefs de l'empire, qui accompliraient leur menace. En effet, l'armée, qui s'était avancée, les attaquait au bout de ce temps, et quand ils étaient vaincus ils subissaient le sort qu'on leur avait annoncé. Le tribut était partagé entre les trois rois. Celui de Tlacopan ne recevait qu'un cinquième; mais les parts des deux autres étaient égales. On laissait cependant aux héritiers du seigneur vaincu assez de terres et de vassaux pour pouvoir vivre convenablement; on leur permettait même d'exercer leur droit d'héritier légitime de la province, à la charge de se reconnaître vassaux de l'empire. Les trois rois laissaient dans cette province une garnison suffisante pour s'assurer de son obéissance, et licenciaient le reste de l'armée. Ce fut ainsi que successivement ils conquirent tout le pays.

Le quatrième et dernier conseil, celui des finances, était chargé de tout ce qui est relatif à la répartition, à la perception des tributs, et au domaine royal. Les percepteurs qui faisaient payer plus qu'il ne leur était dû étaient punis de mort. Il était défendu sous la même peine, aux membres de ces tribunaux, de recevoir des présents ou de favoriser une des parties. Le roi leur donnait de quoi vivre, et tous les quatre-vingts jours il leur faisait distribuer de l'or, des pierreries, des plumes, du cacao et du maïs, à chacun selon son mérite; mais ils n'avaient pas d'appointements fixes : il en était de même à l'égard des capitaines, des guerriers distingués et des personnes de sa cour.

[redacted]

CHAPITRE XXXIX.

—

Le roi Netzahualcoyotzin augmente les terres de la république de Tlaxcallan. — Traité qu'il fait avec elle.

La république de Tlaxcallan était venue au secours de Netzahualcoyotzin dans toutes les guerres qu'il avait entreprises pour relever le trône de Tezcuco et détruire la puissance des Tecpanèques. Pour lui témoigner sa reconnaissance, il s'y rendait souvent et lui en-

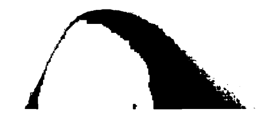
voyait des présents considérables en or, en pierreries, en étoffes, en plumes, etc. Ayant été la visiter un jour, il augmenta considérablement les limites de son territoire, en prenant beaucoup sur le royaume de Tezcuco. Les bornes de séparation furent placées aux montagnes de Quauhtepec, d'Ozelotepec et de Huehue; ensuite, à la demande de la république, il conclut avec elle le traité suivant : ils s'engagèrent à s'aider réciproquement dans l'occasion et à ne jamais chercher à s'enlever leurs états par guerre, violence ou autrement. La république s'engageait à fournir des secours à Netzahualcoyotzin ou à ses descendants contre tous ceux qui pourraient se révolter; de son côté, ce prince promit de la protéger contre ses ennemis. Quand Netzahualcoyotzin eut conclu ce traité d'alliance, il retourna à Tezcuco et s'occupa à réunir des troupes pour marcher contre la province de Tollanzinco et les montagnes de Totonapan. Il commença par la première, qui était une dépendance de

[redacted]

l'empire, et lorsqu'il l'eut conquise il en rendit le gouvernement à Tlalolitzin, après lui avoir imposé certains tributs. Celle de Quauhchinanco s'étant soumise volontairement, il lui laissa son seigneur Nohecatzin; il en fit de même à Xicotepec. Après avoir réduit toute la contrée qui s'étend jusqu'à la montagne de Totonapan, qui faisait autrefois partie de son patrimoine, et qui comprend plus de quatre-vingts lieues de pays, il réunit son armée à celle d'Itcoatzin, son oncle, et de Totoquihuatzin, roi de Tlacopan. Ils marchèrent contre les Tlalhuicas, les soumirent et se les partagèrent. Netzahualcoyotzin eut pour sa part Quauhuahuacan, leur capitale, et neuf villages. Le percepteur des tributs qu'il y établit en tirait annuellement quatre mille trois cents charges de riches manteaux d'étoffes et de huipiles (1), ce qui

(1) Les huipiles ou vipiles, comme l'écrit Molina, étaient des tuniques, et les naguas des jupons. L'auteur entend probablement par pañetes, les pièces d'étoffe qu'on passait entre les cuisses après les avoir attachées autour des reins, et que quelques auteurs français ont appelées pagnes.

forme en tout quatre-vingt-six mille manteaux, huipiles, naguas, etc., plus un certain nombre d'objets en or, en pierreries et en plumes, outre les femmes et les servantes qui étaient nécessaires à la maison du roi, et les fleurs dont on se servait pour orner le palais. Le roi de Mexico eut Tepozotlan, Huastepec, avec les mêmes revenus. Celui de Tlacopan reçut aussi la part qui lui était due. Ils continuèrent ensuite le cours de leurs conquêtes et s'emparèrent de la province de Chalco, qui se révolta bientôt après; puis de celles d'Itztzocan, Tepeyacan, Tecalco, Teohuacan, Coaixtlahuacan et Quauhtochco. Après leur avoir imposé les mêmes charges qu'aux autres, Netzahualcoyotzin marcha avec son armée contre la grande province d'Atochpan et celle de Tizauhucoac. Les ayant conquises, il nomma majordome dans cette dernière Tizcoacalaotl, qui en tirait par an mille huit cents charges d'étoffes, tant de celles qui étaient ornées de diverses couleurs et servaient à





[redacted]

tendre les appartements du roi que de celles plus simples qui servaient à faire des huipiles et des naguas, sans compter cent charges d'étoffe d'ilacatziuhqui (1), dont chacune avait huit brasses de long, et cent d'une autre espèce plus belle et plus fine qui n'en a que quatre, ce qui faisait en tout quarante mille pièces d'étoffe. Il percevait en outre quatre cents petacas (2), quatre cents cuirs de cerfs, cent cerfs vivants, cent charges de chile, cent charges de pepites (3), cent grands perroquets, quatre cents sacs de plumes blanches servant à faire des étoffes, quatre cents sacs de plumes de différentes couleurs, et deux cents charges de pañetes, ce qui fait quatre mille, sans compter les femmes et les servantes nécessaires au service du palais. Huehuchutli fut nommé majordome de la grande province d'Atoch-

(1) Molina traduit ilacatziuhqui par chose tordue (*cosa torcida*).

(2) Les petacas sont des coffres en cuir.

(3) Les pepites doivent être des espèces de petites tomates.

pan ; il percevait par an quinze cent quatre-vingts charges des étoffes dont je viens de parler, vingt-cinq manteaux et huipiles, quatre cent dix charges d'ilacatziuhqui de huit brasses et autant de plus fin de quatre brasses, ce qui fait en tout quarante-sept mille six cent quarante-cinq manteaux, naguas, huipiles, pièces de ilacatziuhqui et pañetes, sans compter les femmes nécessaires au service du palais. La grande province d'Atochpan se divisait en sept parties qui contenaient soixante-huit villages.

Quand le roi de Tezcuco eut soumis ces provinces qui faisaient partie de son patrimoine, il s'avança avec son armée le long des côtes de la mer du nord jusqu'à la province que l'on nomme aujourd'hui Teochtepec, la conquit, y laissa une garnison suffisante, et un intendant nommé Toyozin, qui tirait tous les ans quarante charges de riches étoffes, et vingt d'une espèce de chemises tissues de diverses couleurs, ce qui en





[redacted]

faisait cent vingt. Il y faisait aussi cultiver tous les ans un champ de cacao qui avait quatre cents mesures de long et deux cents de large. On lui payait en outre trente-trois charges de cacao, deux mille boules d'ulli (1) et quatre cents pièces d'étoffes teintes à la cochenille, sans compter beaucoup d'ouvrages en plumes, tels que boucliers, panaches faits avec les plumes précieuses de l'oiseau nommé quetzalli, et autres ornements dont les rois se servaient quand ils allaient à la guerre. Cette province contenait douze villages aussi soumis à l'empire, et qui donnaient pour tribut une certaine quantité d'armes et de servantes.

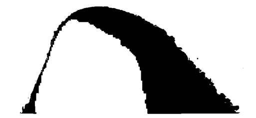
Netzahualcoyotzin revint ensuite sur ses pas, et s'empara, avec les rois de Mexico et de Tlacopan, des provinces de Tlapacoya et de Tlaucocautitlan. Huitziltecuh, qui en fut nommé intendant, percevait tous les ans seize vases remplis de couleurs (*vateas*), vingt charges de copal, deux cent soixante-dix-huit

(1) L'ulli est une espèce de gomme dont on faisait des balles.

tasses et tecomatls (1) fins, et vingt charges de baguettes de Tlacuilolquahuitle (2). Ces provinces et quelques autres où il plaça des intendants formèrent la part du roi de Tezcuco, sans compter celles qui échurent aux deux autres rois, et dans lesquelles il ne nomma pas les intendants. Ces tributs se partageaient entre les trois rois, comme je l'ai dit plus haut. On transportait le tout à Mexico, et les agents des trois chefs se les divisaient, prenant chacun ce qui revenait à son maître. La part de Netzahualcoyotzin se gardait à Mexico dans son ancien palais; il l'employait à récompenser les seigneurs de ses domaines, ses enfants, ses parents et tous ceux qui lui rendaient des services, en leur faisant remettre par les chefs de Mexico ce qu'ils avaient mérité. C'est pour cela qu'on emmagasinait ces tributs dans cette ville.

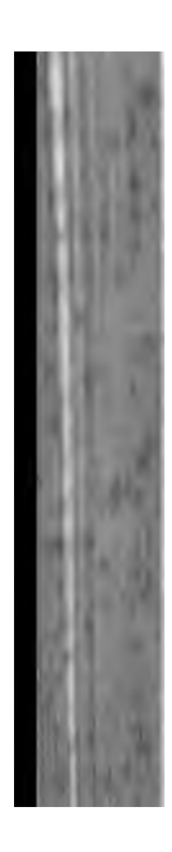
(1) Molina traduit tecomatl par vase de terre.

(2) Ce sont très-probablement des bâtons résineux qui servaient de torches.





Pendant qu'il était occupé à toutes ces guerres, la province de Tollantzinco persévérait dans sa rébellion. Les habitants brûlèrent en une nuit les trois villes où le roi de Tezcuco entretenait une garnison ; c'étaient Macanacazco, Tlayacac et Chiquiuhtepec. Ils massacrèrent tous les soldats qu'il y avait laissés quatre ans auparavant. Netzahualcoyotzin réunit une puissante armée, marcha contre eux, et les châtia sévèrement. Cependant il ne déposa pas leur ancien seigneur, et le laissa siéger parmi les quatorze chefs du royaume ; mais il le força de lui payer tous les ans un tribut de soixante charges de manteaux, de quatre cents mesures de féveroles, ce qui fait cinq cents fanègues, et l'obligea à faire planter des arbres dans ses jardins et dans ses bois. Il chargea Pachcalatl du recouvrement de ce tribut. Cette province resta toujours soumise. Netzahualcoyotzin y fonda une ville qu'il nomma Tzihuinquilocan, et la peupla d'habitants de Tezcuco. Elle fit toujours partie du domaine



cab donne la liste suivante des provinces con
zahualcoyotzin dans le cours de son règne :

Quauhnahuac, Tlalhuic, Quauhchinanco,
huatla, Yautepec, Tepexco, Abacayocan,
can, Tepeaca, Tecalco, Teohuacan, Quauhixt
tlaxtlan, Yohualtepec, Quauhtoxco, Toxpan
en six provinces : Toxtepec, Tzincohuac
Tlalcozuauhtitlan, Tlatlauhquitepec, et Max
huixco, Oztoman, Quetzaltepec, Ixcateopan
Coctepec, Tlamacolapan, Chilapan, Quiauh
pan, Tzompahuacan, Cozamaloapan, ainsi
vinces de la Huasteca, qui sont : Panuco, Tlah
titlan, Acatlan, Apiaztlan, Tetlcoyoyan,
Xochipalco.

[redacted]

CHAPITRE XL.

—

Mort d'Itzcoatzin, roi de Mexico. — Il a pour successeur Motecuhzomatzin Ilhuicaminatzin, premier du nom. — Guerre des chefs de l'empire contre les provinces éloignées.

Ce fut à la fin de l'année 1440, nommée Matlactli-Omei, que mourut Itzcoatzin, le premier des rois de Mexico qui gouvernèrent l'empire d'Anahuac avec les rois de Tezcuco et de Tlacopan. Il avait régné quatorze ans. Comme il avait été convenu entre les trois rois

que quand l'un viendrait à mourir les deux autres éliraient son successeur, Netzahualcoyotzin fit faire une convocation générale dans tout l'empire, et ayant réuni son armée à celle de Totoquihuatzin, roi de Tlacopan, ils marchèrent contre les provinces de Cohuixco, Oztoman, Quezaltepec, Ixcateopan, Teozcahualco, Poctepec, Tomazolapan, Chilapan, Quiauhtepec, Ohuapan, Tzompalhuacan et Cozamaloapan. Après les avoir soumises et réunies à l'empire, ainsi que beaucoup d'autres, il licencia son armée. Voici la manière dont on entreprenait ces expéditions: les trois armées marchaient ensemble et d'un pas égal, et quand elles s'approchaient de l'ennemi elles se divisaient. Chacune attaquait de son côté, et simultanément; de cette manière l'ennemi était bientôt mis en déroute, car chaque armée brûlait du désir de se signaler. Quand le roi fut de retour dans sa capitale, il résolut de marcher contre la province de Guaxtèque ou de Panuco, qui avait



aussi fait partie de son patrimoine. Quand il eut réuni les troupes nécessaires, il nomma son fils Xochiquetzalzin capitaine-général. Cinq ou six jours après que celui-ci eut quitté Tezcuco, l'empereur fit partir un autre de ses fils, nommé Acamipioltzin, avec des renforts, car les Guastèques étaient une nation très-belliqueuse. Ce dernier, qui était un excellent guerrier, voulant augmenter sa réputation militaire, fit une marche si rapide, que, quoiqu'il fût parti six jours après son frère, il arriva avant lui, prenant une route bien différente pour n'en être pas aperçu. Quoique bien inférieur en forces, il attaqua avec tant de vaillance les Guastèques, qui étaient campés auprès d'une grande rivière, qu'il les mit dans une déroute complète. Un grand nombre se noyèrent dans le fleuve, qu'Acamipioltzin traversa en les poursuivant, de sorte que quand son frère arriva avec son armée, il les avait déjà vaincus et s'était emparé de la plupart de leurs villes, et Xochiquetzaltzin

n'eut plus qu'à appuyer ses efforts. Les provinces et les villes les plus importantes conquises dans cette campagne étaient Tlahuitolan, Cocolitlan, Acatlan, Paiztla, Tetlcoyocan, Otlaquiquiztla et Xochipalco. Après avoir mis des garnisons dans toutes ces provinces, qui confinaient avec les Chichimèques de la province de Panuco, ces deux princes retournèrent à Tezcuco, où ils entrèrent en triomphateurs, et où leur père leur fit la meilleure réception. Xicotencatl, un des quatre chefs de la république de Tlaxcallan, jeune homme d'une brillante valeur, et dont la réputation commençait à se répandre, fit partie en cette occasion de l'armée de Netzahualcoyotzin, et revint dans sa patrie chargé de dépouilles et de richesses qu'il avait gagnées dans cette expédition.

[redacted]

CHAPITRE XLI.

—

Le pays est ravagé par la peste et la famine. — Commencement des guerres de Tlaxcallan, Huexotzingo et Chololan contre l'empire.

L'empire jouissait de la plus grande prospérité, tant à cause de l'abondance de vivres qui y régnait, que de sa nombreuse population. On cultivait jusqu'aux montagnes les plus escarpées, et le moindre village avait plus d'habitants que n'en ont actuellement les

villes les plus florissantes de la Nouvelle-Espagne, comme on peut le voir par les registres royaux de cette époque. Mais les choses de cette vie sont sujettes au changement, et les malheurs ne manquent jamais, comme le témoignent ceux que l'on éprouva à cette époque, et qui furent les premiers désastres qui assaillirent cette nation.

L'année 1450, nommée Matlactli-Tochtli, il tomba une neige si abondante que tout le pays en fut couvert jusqu'à la hauteur d'une toise et demie, ce qui occasionna une ruine générale. Presque toutes les plantations furent détruites, et la saison fut si froide qu'il régna une espèce de rhume pestilentiel qui fit périr un grand nombre de personnes, particulièrement celles d'un rang élevé. Dans les trois années qui suivirent, les semences et les fruits de la terre manquèrent presque entièrement, ce qui détruisit une grande partie de la population. Au commencement de l'année 1454, il y eut une grande éclipse de

soleil, et la mortalité augmenta tellement qu'on croyait que le pays deviendrait entièrement désert. La famine fut si excessive que beaucoup de gens allaient vendre leurs enfants contre du maïs dans le Totonapan, où le fléau ne s'étendait pas. Comme les habitants de cette province étaient de grands idolâtres, il sacrifiaient aux dieux tous les esclaves qu'ils achetaient, croyant ainsi les maintenir propices et en obtenir que les calamités ne s'étendissent pas dans leur pays. Les trois chefs de l'empire firent tout ce qui dépendait d'eux pour venir au secours de leurs sujets. Ils les dispensèrent de tout tribut pendant les six ans que dura la famine et leur firent distribuer tout le maïs qu'ils avaient amassé dans leurs greniers les dix ou douze années précédentes. Voyant que les malheurs n'avaient pas de terme, ils se consultèrent avec la république de Tlaxcallan pour chercher à y porter remède. Les prêtres et les ministres des temples de Me-

xico déclarèrent que les dieux étaient irrités contre l'empire, que pour les apaiser il fallait sacrifier un grand nombre de victimes humaines et continuer toujours ainsi pour les conserver propices. Netzahualcoyotzin, qui était très-éloigné de cette opinion, chercha à empêcher qu'elle ne prévalût, en disant qu'il suffisait pour cela des prisonniers de guerre, et que peu importait qu'ils mourussent ainsi ou fussent tués dans le combat; d'autant plus qu'il était bien plus glorieux pour un guerrier de prendre son ennemi vivant; que les vainqueurs, outre les récompenses qu'ils recevraient pour leur valeur, auraient l'avantage d'offrir en sacrifice leurs prisonniers. Mais les prêtres répondirent que les guerres ne se faisaient que de temps à autre, à des époques assez éloignées, que les esclaves destinés aux sacrifices arrivaient très-fatigués, que l'on devait au contraire immoler fréquemment des hommes frais et dispos comme l'étaient leurs esclaves et leurs enfants qu'ils sacrifiaient autre-





[redacted]

fois. Xicotencatl, un des chefs de la république de Tlaxcallan, proposa d'établir dorénavant une guerre régulière entre sa patrie, le royaume de Tezcuco et ses alliés; et de déterminer un lieu où se livrerait le combat. Tous les prisonniers devaient être sacrifiés aux dieux, ce qui ne pouvait manquer, disait-il, de leur être agréable puisque ce serait pour eux une nourriture toute fraîche et toute chaude. Ce serait d'ailleurs, ajouta-t-il, pour les fils des seigneurs une occasion de s'exercer et de devenir d'habiles capitaines. Cette guerre entre les deux nations ne devait avoir lieu que dans les limites de l'endroit désigné et sans chercher à faire des conquêtes l'une sur l'autre. Elle devait être suspendue quand l'une des deux nations éprouverait quelque malheur, et dans ce cas, on devait se secourir mutuellement comme cela était convenu par les traités antérieurs. La proposition de Xicotencatl plut à tout le monde, et comme les Indiens étaient très-zélés pour le

service de leurs dieux, on tomba bientôt d'accord. Netzahualcoyotzin choisit un endroit entre Quauhtepec et Ocelotepec. Comme l'empire se composait de trois parties on désigna trois républiques savoir : Tlaxcallan, Huexotzinco et Chololan pour leur être opposées; ils les désignaient sous le nom d'ennemis de l'intérieur (*enemigos de casa*). Les guerriers des trois parties de l'empire se réunissaient et l'on devait se battre à nombre égal; le combat devait avoir lieu dans les premiers jours de chaque mois, savoir : le premier mois contre ceux de Tlaxcallan, le second contre ceux de Huexotzinco et le troisième contre ceux de Cholula que défendaient les habitants d'Atlixco et ainsi de suite, ce qui fournissait un nombre suffisant de victimes aux prêtres de Tezcatlipoca, Huitzilopochtli, Tlaloc et autres idoles adorées par les Mexicains, ainsi qu'à ceux de Camaxtle, Matlalcueitl et Quetzalcoatl, divinités de leurs adversaires. Ce fut ainsi que commencèrent les guerres et ces horribles sacri-





fices aux dieux ou plutôt aux démons. Ils durèrent jusqu'à l'arrivée de l'invincible don Fernan-Cortez, premier marquis de la vallée d'Oaxaca, qui introduisit la sainte foi catholique. On établit aussi une loi pour défendre aux habitants des trois républiques de venir sur les terres de l'empire ou réciproquement, sous peine d'être sacrifiés aux dieux. Au commencement de chacun des dix-huit mois qui composaient leur année solaire on célébrait de grandes fêtes en l'honneur des dieux, et l'on y sacrifiait les prisonniers que l'on faisait dans les guerres dont je viens de parler. Il y avait encore d'autres fêtes mobiles.

[illegible]

[redacted]

CHAPITRE XLII.

Netzahnalcoyotzin construit des maisons de plaisance, des bosquets et des jardins. — Quels furent ceux qu'il fit travailler à l'embellissement de ces résidences royales.

Outre les jardins nommés Huetecpan, et Cillan situé près du palais de son père, le roi Netzahualcoyotzin en possédait près de la résidence de son aïeul l'empereur Techolotlatzin. Il en fit encore construire d'autres, tels que celui de Tezcotzinco si célèbre et si vanté dans

les histoires, ceux de Cauchiacao, Zinacamoztoc, Cozcaquauhco, Cuetlachiuhtitlan Tlateitec, ainsi que ceux d'Acatelelco et Tepetzinco, situés sur le lac. Il fit enclore aussi la plus grande partie de la forêt où il chassait quand il avait quelques instants de repos. On voyait dans ces jardins de beaux édifices somptueusement ornés d'aqueducs, de fontaines, d'étangs, de bains et de labyrinthes. On y cultivait toutes sortes d'arbres et de fleurs que l'on apportait des provinces les plus éloignées. Il possédait en outre cinq lots de terre des plus fertiles qu'il y eût autour de la ville, les faisait cultiver pour son plaisir, et en consommait lui-même les produits. Ils étaient situés à Atenco sur les bords du lac, à Papalotlan, Calpolapan, Mazacapan et Iahualihuacan. Les villages des environs étaient obligés de travailler à tour de rôle à l'entretien des palais et des jardins du roi; ce service se faisait pendant la moitié de l'année par les habitants de Huexotla, Coatlichan, Coatepec,

Chimalhuacan; Itztapalocan, Tepetlaoztoc, Acolman, Tepechpan, Chiuhnauhtlan, Teyoyocan, Chiauhtla, Papalotlan, Xaltocan et Chalco; et pendant l'autre moitié par ceux de Otompan, Teotihuacan, Tepepolco, Zempoalan, Atztaquemecan, Ahuatepec, Axapochoc, Oztoticpac, Tizayocan, Tlalanapan, Coyoac, Quatlatlauhcan, Quatlacca et Quauhtlatzinco. Calpolalpan, Mazacapan, Yahualihucan, Atenco et Tzinhuilquilocan, fournissaient le service de la chambre du roi. Les provinces de Tollantzinco, Quauhchinanco, Xicotepec, Pauhatla, Yauhtepec, Tepechco, Ahuacayocan, Quauhahuac ainsi que les villages qui en dépendent étaient chargées de l'entretien des jardins. Chaque personne s'occupait du jardin qui lui était désigné et les habitants le cultivaient à tour de rôle. Le plus célèbre et le plus agréable de tous était celui de Tezcotzinco (1); car outre qu'il occupait une vaste

(1) Davilla Padilla, *Historia de la provincia de Santiago*,

enceinte, on montait jusqu'en haut par des gradins dont une partie était en maçonnerie et l'autre taillée dans le roc. Pour y faire arriver l'eau qui était nécessaire, tant pour les fontaines et les bains, que pour arro-

lib. II, cap. 8 y 9, parle en ces termes du jardin de Tezcutzinco et de sa destruction :

Au haut de la montagne de Tezcutzinco et au milieu d'un jardin rempli de fleurs et de fruits se trouvait une idole nommée Zavalcoitl (Netzahualcoyotzin). Pour arroser le jardin on avait amené l'eau de deux lieues, en aplanissant les montagnes et en comblant les vallées. Elle arrivait au haut du jardin et l'arrosait en formant des cascades. Il y avait au sommet, la statue d'un coyotl ou renard du pays, mais les Indiens disaient qu'elle représentait un Indien célèbre par ses jeûnes. Cette idole fut détruite par le saint évêque de Mexico, Don Juan de Zumarraga, et par le bienheureux S. Domingo de Betanços. On montait au sommet du jardin par un escalier de cent vingt marches. Je les ai montées l'année dernière et je les ai comptées pour pouvoir en parler comme un témoin oculaire. Quelques-unes qui étaient en maçonnerie commencent à se détruire, mais la plupart sont taillées dans le roc. Presqu'au sommet, il y a un escalier de douze marches, taillées dans le roc, qui dans cet endroit forme une route si étroite qu'il n'y peut passer qu'une personne à la fois. Étonné de le voir si mesquin au milieu d'édifices superbes, j'en ai demandé les causes aux Indiens, qui m'ont répondu que c'était à dessein qu'on n'avait laissé qu'un passage si étroit, afin que les rois qui venaient visiter l'idole en compagnie de celui de Tezcuco, fussent obligés de passer derrière lui. Plus loin, on voit les ruines d'un palais dont les portes sont en pierres d'un seul morceau. On y voit des poutres en cèdre qui ont quatre-vingt-dix pieds de long et quatre de diamètre.

ser les fleurs. Il avait été nécessaire de construire d'une montagne à l'autre des murailles d'une hauteur prodigieuse. Il y avait au-dessus une *targea* qui débouchait en haut du jardin. Au milieu de l'étang le plus élevé s'élevait un rocher autour duquel on avait scuplté les hiéroglyphes de toutes les années qui s'étaient écoulées depuis le commencement du règne de Netzahualcoyotzin jusqu'à cette époque, ainsi que ce qui s'était passé de plus remarquable dans chacune d'elles. Au centre de la roue des années on avait sculpté ses armes, qui étaient une maison consumée par les flammes et une autre de la plus belle architecture. Au milieu on voyait un pied de cerf orné de superbes panaches de plumes, et dans lequel était incrustée une pierre précieuse, une biche qui tenait un arc et des flèches; un homme armé de toutes pièces entre deux tigres de la gueule desquels sortaient des torrents d'eau et de feu. A l'entour et disposées en ordre, on voyait douze têtes de rois et

de seigneurs. Le premier archevêque, don Juan de Zumarraga, la fit briser la prenant pour une idole quoique ce ne fût que l'hiéroglyphe de ses armes. En sortant de cet étang l'eau se divisait en deux canaux dont l'un entourait les bosquets du côté du midi, et l'autre du côté du nord. Au haut du jardin on avait construit une espèce de tour terminée par un chapiteau en maçonnerie en forme de mosquée (*mezquita*), d'où sortaient de grands panaches de plumes. C'était de là que le jardin tirait son nom. Plus bas on avait sculpté un rocher de manière à représenter un lion ailé de plus de deux brasses de haut. Il était couché et regardait vers l'orient. La figure offrait le véritable portrait du roi Netzahualcoyotzin. Ce lion était ordinairement recouvert d'un dais en or et en plumes. Plus loin étaient trois autres étangs; dans celui du milieu on voyait trois figures de femmes sculptées dans la roche vive. Cet étang figurait le grand lac de Mexico, et les trois femmes les

trois capitales de l'empire. Dans l'étang qui se trouvait au nord on avait sculpté sur un rocher le nom et les armes de la ville de Tollan, ancienne capitale des Toltèques, et sur un autre dans celui du midi, le nom et les armes de la ville de Tenayocan qui avait été la capitale des Chichimèques. L'eau qui s'échappait de ces pièces d'eau tombait sur la pierre en formant une cascade dans un jardin rempli des fleurs odoriférantes de la terre chaude; avec tant de force qu'elle rejaillissait de tous côtés en forme de pluie. Au delà de ce parterre se trouvaient des bains taillés dans le roc vif et divisés en deux compartiments. On y descendait par des gradins polis comme des miroirs où étaient gravés l'année, le mois et le jour où le roi Netzahualcoyotzin avait appris la mort d'un seigneur de Huexotzinco qu'il aimait beaucoup, précisément dans le moment où il était occupé à faire tailler ces gradins. Dans le bas du jardin était le palais qu'habitait le roi ; il renfermait une foule de

salles parmi lesquelles il y en avait une très-grande, devant laquelle se trouvait une cour où il recevait les rois de Mexico, de Tlacopan et les autres grands seigneurs qui venaient le visiter. C'était dans cette cour qu'avaient lieu les danses et les autres divertissements. Ce palais était si magnifique et fait de tant d'espèces de pierres qu'on ne l'aurait pas cru construit de main d'homme. La salle où le roi dormait était de forme ronde. Le reste du jardin était planté de toutes espèces d'arbres et de fleurs odoriférantes. On y trouvait une quantité d'oiseaux sans compter ceux que l'on apportait de tous les côtés dans des cages. Ils formaient une telle harmonie qu'on ne pouvait s'entendre. L'endroit où ils se trouvaient était séparé du jardin par une muraille. Près de là il y avait une forêt remplie de cerfs, de lapins et de lièvres. Mais il faudrait faire un ouvrage spécial si je voulais parler de tout ce qu'on trouvait de curieux dans ce jardin et dans les autres du royaume.




[redacted]

CHAPITRE XLIII.

—

Le roi Netzahualcoyotzin épouse Azcalxochitzin, fille du prince Temietzin son oncle. — Circonstances extraordinaires qui accompagnent ce mariage.



Cependant Netzahualcoyotzin n'avait pas suivi la coutume de ses ancêtres, qui était d'épouser une femme légitime pour en avoir un héritier de l'empire. Il avait néanmoins beaucoup de fils, car il entretenait un grand nombre de concubines dans ses palais et dans

ses jardins. Quelques-uns étaient d'habiles capitaines et l'avaient aidé dans les guerres et dans les conquêtes dont je viens de parler. Le roi Itzcoatzin et Moctecuhzomatzin, qui lui avaient succédé sur le trône de Mexico, avertis par le refus qu'il avait fait des vingt-cinq jeunes filles qui lui avaient été envoyées, n'avaient osé lui parler de mariage. S'y étant décidé, il ordonna qu'on lui amenât quelques filles des seigneurs de Huexotla et de Coatlichan, car c'était dans ces deux familles, les plus anciennes du pays, que les empereurs chichimèques avaient coutume de choisir leurs épouses. Mais il n'y en avait qu'une seule de la famille de Coatlichan, et elle était si jeune qu'il la confia au prince Quauhtlehuanitzin, son frère, pour la faire élever. Aussitôt qu'elle serait en âge, il devait l'amener au palais pour que l'on célébrât les noces. Mais Quauhtlehuanitzin, qui était très-vieux, mourut quelque temps après, et quand Huetzcatocatzin, son fils et son héritier, eut pris possession

de sa succession, trouvant dans la maison une jeune personne si noble, et ne sachant dans quel but on l'y élevait, il l'épousa, et quand l'empereur la fit réclamer, le mariage était déjà consommé. Il fut donc très-surpris quand ce prince lui ordonna d'amener au palais la jeune fille que son père élevait, parce qu'il comptait l'épouser. Il lui répondit humblement que, ne sachant pas ce qui avait été convenu entre lui et son père, il l'avait épousée, mais qu'il pouvait disposer de lui. Le roi, sans lui répondre, le renvoya aux juges, pour qu'ils le punissent s'ils trouvaient sa conduite blâmable; mais ils le déclarèrent innocent et le remirent en liberté. Le roi fut extrêmement affligé de voir qu'après avoir été si heureux en toute chose, il avait si mal réussi dans cette occasion. Il quitta seul le palais, et se retira dans les bosquets qu'il avait auprès du lac, et, mécontent de tout ce qu'il possédait, il continua à marcher jusqu'à la ville de Tepechpan.

Quauhquauhtzin, qui en était seigneur et un des quatorze grands de l'empire, vint au-devant de lui pour le recevoir, et le conduisit à son palais, où il lui offrit un repas; car il n'avait rien pris de toute la journée. Pour le mieux recevoir, il le fit servir à table par Azcalxochitzin, jeune Mexicaine, fille du prince Temietzin, oncle de Netzahualcoyotzin, et, par conséquent, sa cousine, qu'il faisait élever chez lui dans l'intention d'en faire son épouse légitime. Jusque là, il ne l'avait pas encore touchée, parce qu'elle était trop jeune. Ses parents la lui avaient donnée tout enfant en échange d'un présent d'or, de pierres précieuses, de manteaux, de plumes et d'esclaves, qui formaient sa part du butin dans les conquêtes dont j'ai parlé précédemment, et auxquelles il avait pris part comme un des chefs. Quand le roi vit sa cousine si remplie de beauté et de grâces, il perdit toute sa mélancolie et sa tristesse; car elle lui enleva son cœur. Il cacha sa passion le mieux





[redacted]

qu'il put, et, après avoir pris congé de ce seigneur, il retourna à sa cour, où il résolut secrètement, et sans communiquer son dessein à personne, de faire périr Quauhquauhtzin pour s'en débarrasser, et il s'y prit de la manière suivante. Il envoya à la république de Tlaxcallan un messager en qui il avait pleine confiance, et lui fit dire qu'il importait au bien de son empire que Quauhquauhtzin pérît, parce qu'il avait commis de grands crimes; mais que, comme il voulait lui accorder une mort honorable, il priait la république d'ordonner à ses guerriers de le tuer dans le combat, et qu'il le leur enverrait tel jour. Il fit ensuite appeler deux chefs sur lesquels il pouvait compter, et leur dit qu'il voulait envoyer Quauhquauhtzin au combat qui, au jour fixé, devait avoir lieu sur la frontière de Tlaxcallan, et qu'il leur recommandait de le placer au poste le plus dangereux, afin qu'il y fût tué par les ennemis, ajoutant qu'il avait commis des crimes dignes du dernier supplice, mais

qu'il voulait, par amitié, lui accorder une mort glorieuse. Il fit ensuite appeler son rival, et lui annonça qu'il l'avait choisi pour chef de cette expédition. Quauhquauhtzin obéit à l'ordre du roi, quoiqu'il fût étonné de voir donner à un vieux soldat comme lui un poste qui était bien au-dessous de son rang. Il devina le piége, et composa un chant plaintif, qu'il répéta dans le festin qu'il donna à ses parents et à ses amis pour prendre congé d'eux. Il partit ensuite pour cette expédition, où il fut en effet massacré par les Tlaxcaltèques. Il ne restait plus au roi qu'à connaitre les dispositions de sa cousine. Mais, ne voulant pas que l'on soupçonnât son dessein, il alla visiter la princesse Tozquentzin, sa sœur, et lui dit qu'il voulait se marier, et qu'il ne trouvait dans ses états personne qui lui convînt mieux qu'Azcalxochitzin, veuve de Quauhquauhtzin, seigneur de Tepechpan, qui venait d'être tué par les Tlaxcaltèques; qu'il ne lui restait plus qu'à connaitre la volonté de cette

dame; mais que, comme son veuvage était trop récent pour traiter publiquement cette affaire, il la priait de la sonder en secret. La princesse lui répondit qu'elle avait dans sa maison une vieille servante qui allait souvent voir leur cousine, pour soigner sa chevelure, et qu'il pouvait la charger de cette commission. Il lui ordonna donc de dire en secret à Azcalxochitzin qu'il regrettait beaucoup la mort de son époux, mais que, comme elle était sa cousine, il était disposé à la prendre pour femme et à la faire reine et maîtresse de ses états. La vieille s'acquitta adroitement de sa commission; la princesse répondit qu'elle était à la disposition du roi, et que c'était son devoir de lui obéir, puisqu'elle était sa parente. Quand celui-ci eut reçu cette réponse, il ordonna que l'on construisit une route de Tepechpan au jardin de Tepeczinco, et que l'on amenât par cette route un rocher qui se trouvait dans un jardin de Chiuhnautla, sur lequel on avait étendu la peau de son

frère Acotlotli, massacré par ordre du tyran Tezozomoc, comme je l'ai raconté plus haut. Il fixa un jour pour l'achèvement de cet ouvrage, et, étant retourné chez sa sœur, il dépêcha la vieille pour avertir Azcalxochitzin que tel jour un rocher que l'on amènerait de Chiuhnautla traverserait la ville qu'elle habitait; qu'on le conduirait aux jardins de Tepeczinco, et qu'elle eût à le suivre avec le plus de monde possible, sans qu'on s'aperçût qu'elle le faisait par son ordre, mais comme par curiosité et pour voir transporter un aussi grand rocher. Il la prévint qu'il l'attendrait sur un balcon, et qu'il la ferait conduire au palais, où l'on célébrerait les noces et où on la proclamerait reine de Tezcuco. La princesse fit ce qui était convenu, et, au jour indiqué, elle se mit en route avec tous les nobles et toutes les dames de Tepechpan. Le roi, qui était sur son balcon environné des grands, feignit d'être étonné de voir tant de monde dans un endroit où il n'y avait jamais personne. Il demanda qui



était cette dame, et quand on lui eut répondu que c'était Azcalxochitzin, sa cousine, qui venait pour voir placer cet énorme rocher, il dit qu'il ne voulait pas laisser sa jeune parente dans un endroit indigne d'elle, et qu'on eût à l'amener au palais où elle serait mieux. Au bout de quelques jours, le roi dit à ses grands qu'il avait l'intention de l'épouser, parce qu'elle était encore vierge et de si haut lignage. Ceux-ci ayant approuvé son dessein, on célébra les noces par beaucoup de fêtes et de réjouissances. Motecuhzomatzin et Totoquihuatzin y assistèrent ainsi qu'un grand nombre de seigneurs, et elle fut proclamée reine des Aculhuas Chichimèques. Ce fut par cette ruse que Netzahualcoyotzin s'empara de cette dame, sans qu'alors on pût savoir positivement si Quauhquauhtzin avait été tué par hasard ou à dessein. Mais les auteurs qui ont raconté cette histoire (et on sut plus tard la vérité, car c'étaient ses fils et ses petits-fils) le blâment de cette action comme de la plus

de l'autre. L'aîné, nommé Tetzauhpiltzintli, fut comblé des dons de la nature; il avait un excellent naturel, et devint bientôt consommé dans toutes les sciences, sans donner aucune peine à ses maîtres. Il était philosophe, poëte, excellent soldat, et même très-adroit dans les arts mécaniques. Il aimait la guerre et les bâtiments : c'est pourquoi il construisit un très-beau palais à Ahuehuetitlan. Il y avait dans cet endroit un cèdre (*Ahuehuetl*), qui donna son nom à cet édifice.

Un fils naturel de son père sculpta aussi une pierre précieuse et lui donna la forme d'un oiseau si bien imité, qu'il paraissait vivant. Il l'offrit au roi, qui, ayant admiré ce bijou, en fit présent au prince son fils qu'il aimait beaucoup, et le lui envoya par un autre de ses fils naturels nommé Eiahu. Celui-ci, en la lui remettant, lui dit qu'elle avait été sculptée par son frère Huetzin. Tetzauhpiltzintli fit remercier son père, et ajouta qu'il se réjouissait de ce que son frère était si bon



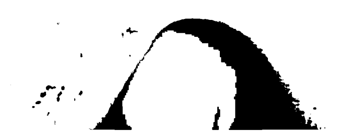


ouvrier; mais qu'il vaudrait mieux, pour sa réputation et pour le service du roi, qu'il s'appliquât à la guerre. Eiahu, inspiré par sa mère, qui était la concubine favorite du roi et qui eût désiré que la reine n'eût pas d'enfant pour que les siens montassent sur le trône, changea le sens de ces paroles, et rapporta au roi que le prince lui avait fait une réponse offensante, et qui indiquait l'intention de se révolter. Selon lui, il avait répondu : « Je ne m'occupe pas d'arts mécaniques comme celui qui a sculpté cette pierre, mais seulement de la guerre; car je veux conquérir l'univers et devenir plus puissant que mon père. » Il ajouta qu'en même temps il lui avait montré un arsenal rempli d'armes; il profita, pour corroborer cette accusation qui lui avait été dictée par sa mère, de ce que son frère, qui aimait beaucoup la guerre, avait orné ses appartements de trophées de toutes sortes d'armes. Le roi ayant envoyé un de ses gentilshommes pour savoir si son fils avait réel-

lement fait provision d'armes, celui-ci lui répondit qu'en effet sa maison en était remplie. Le roi, persuadé alors de la vérité de l'accusation, résolut d'empêcher cette révolte et de mettre son fils entre les mains des rois de Mexico et de Tlacopan, qui avaient le droit de le réprimander et de le châtier. Il les fit venir à Tezcuco, et, leur ayant rendu compte de l'accusation, il les pria de lui faire des reproches comme à un jeune homme orgueilleux et de peu de sens. Ne voulant pas assister à cette scène, il se rendit au jardin de Tetzotzinco, après leur avoir recommandé d'exécuter les lois, parce qu'il n'était pas juste qu'ils les violassent à cause de lui. Les deux rois commencèrent une instruction secrète et reçurent le témoignage des accusateurs, sans en avertir le prince et sans lui donner les moyens de se justifier. Ils allèrent le visiter sous prétexte de voir le palais qu'il faisait bâtir, et menèrent avec eux quelques capitaines qui l'étranglèrent en feignant de lui jeter au cou un collier de

fleurs. On le plaça ensuite dans une salle, environné de tous les insignes qui appartiennent aux princes; mais les deux rois se rembarquèrent pour leur capitale, faisant dire à Netzahualcoyotzin qu'ils avaient rempli leur devoir et exécuté les lois. Quand celui-ci reçut cette nouvelle dans le jardin où il attendait leur décision, il commença à pleurer amèrement, se plaignant de la sévérité de ses collègues, et regrettant de les avoir choisis pour juges; considérant, cependant, que la sentence devait être juste, puisque les juges ne portaient guère moins d'intérêt que lui au coupable, car ils étaient ses oncles. Il resta longtemps dans cet endroit à pleurer la mort de son fils, car ce prince était son seul héritier légitime; quoiqu'il eût eu de ses concubines soixante fils et soixante-sept filles. La plupart de ses fils devinrent de grands capitaines et l'aidèrent beaucoup dans ses conquêtes. Il maria ses filles avec des seigneurs de sa cour et de celles de Mexico et de Tlacopan. Il dis-

tribua à ses enfants une quantité de terres, de bourgs et de villages, qui leur fournissaient des revenus et des serviteurs, et l'on avait pour eux une grande considération.



[redacted]

CHAPITRE XLV.

—

Le prince Axoquentzin fait la conquête de Chalco. — Naissance du prince Netzahualpiltzintli.

Le roi Netzahualcoyotzin était très-affligé de n'avoir plus d'héritier, et de ce que les habitants de Chalco, qu'il avait déjà subjugués une fois, venaient l'insulter jusqu'à sa porte, quand tout le reste du pays était soumis à sa volonté. Leur audace avait été jusqu'à tuer

deux de ses fils et deux princes mexicains, fils d'Axayacatzin, qui, à cette époque, était capitaine et grand-prêtre du temple de Mexico, et à prendre leurs cadavres pour porter les lumières qui éclairaient la salle où ils célébraient leurs danses nocturnes. Toteotzi-Tecuhtli, leur seigneur, avait fait enchâsser dans de l'or leurs cœurs et ceux des plus vaillants capitaines qui avaient été tués dans cette guerre, et les portait en guise de collier. Mais ce qui acheva d'exaspérer le roi et de lui fendre l'âme, c'est qu'une femme, native de Tezcuco, qui avait été faite prisonnière par les Chalcas et servait dans le palais de leur chef, frappée du triste spectacle qu'offrait le corps des princes desséchés et embaumés, les enleva une nuit et les porta à Netzahualcoyotzin, les délivrant ainsi, quoiqu'après leur mort, des mains de leurs ennemis. Toutes ces raisons déterminèrent le roi à mettre un terme à l'insolence de ses ennemis. Il réunit les plus savants du royaume, qui lui con-



seillèrent de faire un sacrifice solennel pour apaiser la colère des dieux et obtenir d'eux la victoire contre les ennemis et un héritier de sa couronne. Quoique le roi n'adorât et ne servît qu'avec répugnance les dieux des Culhuas-Mexicains, il fut obligé de leur offrir un grand nombre de victimes : ce qu'il n'avait pas voulu faire jusque-là. Il n'avait pas même permis qu'on leur élevât des temples. Ce fut à cette époque que l'on commença à construire dans son palais des temples dédiés aux dieux mexicains, dont j'ai parlé plus haut. Mais ces sacrifices, qu'il offrait à de faux dieux de pierre et de bois qui n'avaient aucun pouvoir, n'amenèrent aucun résultat, et ses affaires allèrent toujours de mal en pis : ce qui lui fit bien voir que sa religion était fausse, et que ces dieux n'étaient que des démons ennemis des hommes, puisque tant de victimes humaines ne suffisaient pas pour les apaiser. Il quitta donc Tezcuco et se retira dans son jardin de Tezcotzinco, où il jeûna

pendant quarante-cinq jours, offrant ses prières au Dieu inconnu, créateur de toute chose. Il composa à sa louange soixante et quelques chants sacrés (1), que l'on conserve encore aujourd'hui et qui sont remarquables tant par leur moralité que par le style élevé qui lui est propre. Il répétait sa prière quatre fois le jour, savoir : au lever et au coucher du soleil, à midi et à minuit. Il offrait à ce dieu de la fumée de copal et de plantes aromatiques.

Il arriva que, vers le milieu de la nuit, Iztapalotzin, un des gentilshommes de sa maison, entendit une voix qui, de dehors, l'appelait par son nom. Il sortit pour voir ce que c'était, et aperçut un jeune homme d'une figure agréable, qui lui dit de ne rien craindre et d'annoncer au roi que, le lendemain avant midi, le prince Axoquentzin, son fils, gagnerait une bataille contre les Chalcas, et que la

(1) L'appendice qui fait suite à cette histoire contient quelques morceaux de poésie de ce prince.

reine sa femme lui donnerait un héritier digne de lui succéder. Quand la vision eut disparu, le gentilhomme entra dans la chambre du roi et le trouva occupé à prier et à brûler des parfums en regardant vers l'Orient. Il lui raconta ce qu'il avait vu et entendu. Le roi, prenant tout cela pour des mensonges, appela ses gardes et le fit enfermer dans une cage. Le lendemain matin, Axoquentzin, jeune homme qui pouvait avoir environ dix-huit ans, se rendit, avec quelques-uns de ses amis, dans la campagne de Chalco, avec l'intention de visiter ses frères Ichautlatoatzin, Acapioltzin et Tochiquetzaltzin, qui commandaient l'armée sur la frontière des Chalcas. Il arriva au moment où ils allaient se mettre à déjeûner, avant de commencer l'attaque contre les ennemis, qui en faisaient autant de leur côté. Les trois princes se disposaient à prendre leur repas ensemble sur un bouclier, lorsqu'Acapioltzin aperçut son frère, se réjouit beaucoup de son arrivée et l'invita à s'asseoir à

côté de lui pour prendre sa part de leur repas; Ichautlatoatzin s'indigna de cette proposition, et dit qu'un blanc-bec qui n'avait pas encore vu la guerre n'était pas digne de s'asseoir à une telle place, qu'il ne pouvait pas même servir à chasser les mouches, et qu'il ferait mieux de rester dans les jupons des femmes. Il ajouta d'autres paroles injurieuses en le repoussant de l'endroit où son frère l'avait fait asseoir. Le jeune prince, irrité de ce traitement et préférant la mort au mépris, saisit quelques armes qui se trouvaient là et se précipita en désespéré sur les ennemis. Il les attaqua tellement à l'improviste, qu'en deux sauts il entra dans la tente de Toteozitecuhtli, chef des Chalcas, qui, quoique vieux et aveugle, conduisait encore son armée, aidé de deux vaillants capitaines nommés........ (1). D'une main il le saisit par les cheveux, en repoussant de l'autre les Chalcas, surpris et effrayés. Ceux-ci, chargés par

(1) Les noms sont omis dans le manuscrit.



[redacted]

les plus vaillants capitaines de l'armée tezcucaine qui étaient venus au secours de leur prince, ne purent empêcher ce jeune homme de s'emparer de leur chef, après avoir tué ou blessé tous ceux qui voulaient s'y opposer. Ses frères n'apprirent son départ que par les chants de triomphe qui l'accueillirent à son retour. Ils profitèrent de sa victoire et soumirent entièrement la province de Chalco. Ils se hâtèrent d'envoyer au roi leur père la nouvelle de la victoire d'Axoquentzin; celui-çi fit aussi remettre Istapalotzin en liberté et fit célébrer de grandes fêtes. Peu de jours après, la reine mit au monde un fils qui fut nommé Netzahualpiltzintli : ce qui signifie prince pour lequel on a jeûné. Le roi, reconnaissant des faveurs que lui avait accordées le dieu inconnu créateur de toutes choses, lui fit élever un temple magnifique en face de celui de Huitzilopochtli. C'était une pyramide à quatre étages, au haut de laquelle s'élevait une tour à neuf étages pour représenter les

neuf cieux. Le couronnement, qui représentait le dixième ciel, était peint en noir par dehors et semé d'étoiles; il était incrusté intérieurement d'or, de pierreries et de plumes précieuses, et consacré au dieu inconnu, qui n'était représenté par aucune figure; le couronnement se terminait en trois pointes. Au neuvième étage se trouvait un instrument nommé chililitli, qui donna son nom au temple et à la tour, et d'autres instruments tels que cornets, flûtes, conques, et une espèce de vaisseau de métal qu'on nommait tetzilacatl, qui servait de cloche et qu'on frappait avec un marteau de métal. Il y avait aussi un grand tambour: instrument qu'ils employaient dans les danses. L'on jouait quatre fois par jour de ces instruments, et surtout du chililitli, à l'heure où le roi priait.

CHAPITRE XLVI.

—

Mort de Motecuhtzomatzin de Mexico. — Élection d'Axayacatzin. — De quelques actions et sentences mémorables du roi Netzahualcoyotzin.

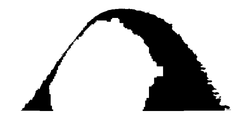
Le prince Netzahualpiltzintli naquit le jour Mactlactli Ome Acatl, le huitième du cinquième mois Atemoztli de l'année Matlactli Ome Tecpatl : ce qui équivaut au 1er janvier 1465. Dans la même année, ou, d'après le compte des Indiens, dans l'année suivante Matlactli

Ome Calli, pour punir les Chalcas de leur rébellion et de leur obstination, on leur fit construire, dans les palais des trois chefs de l'empire et des principaux nobles, des salles d'une grandeur incroyable; ils furent obligés d'apporter de leur pays du bois, des pierres et tous les matériaux nécessaires : ce qui les réduisit à la dernière misère; car, comme presque tous les hommes avaient péri dans les guerres précédentes, les femmes mêmes furent obligées de se livrer à ce travail. Netzahualcoyotzin, voyant leurs souffrances et que la faim en faisait périr un grand nombre, fit construire de vastes maisons de paille nommées xacales, et ordonna à ses majordomes d'y établir des magasins de vivres pour les Chalcas qui travaillaient à ses constructions. Comme la famine ravageait leur pays à cette époque, cette ressource leur parut si précieuse qu'ils venaient travailler de bonne volonté, pendant les quatre ans que dura ce travail.



Au bout de ce temps, dans l'année nommée Yey Calli, ou 1469, Motecuhtzomatzin Ilhuicamina mourut dans sa ville de Mexico. Quand Netzahualcoyotzin eut reçu cette nouvelle, il fit proclamer à sa place Axayacatzin, fils de Tezozomoc, fils d'Itzcoatl et d'Atotoztli, fille du défunt Motecuhtzomatzin, qui n'avait pas d'autre descendance légitime, et qui, par son talent et ses vertus, surpassa son aïeul. Après que l'on eut célébré les fêtes de son couronnement, il vint à Tezcuco, qu'il fréquenta souvent pendant la vie de Netzahualcoyotzin. Celui-ci montra sa générosité ordinaire en rapprochant les limites au delà desquelles il était permis d'aller couper du bois pour ses constructions et pour la consommation de sa maison; car, si l'on en coupait en dedans des limites, on était puni de mort. Le roi étant sorti un jour, habillé en chasseur, accompagné d'un seul seigneur (car il avait coutume de sortir déguisé pour savoir si l'on avait à se plaindre de son gouvernement), rencon-

tra un pauvre enfant qui avait réuni à grand' peine quelques misérables morceaux de bois pour les porter à sa maison ; le roi lui dit alors : « Pourquoi n'entres-tu pas dans la forêt ? Tu y trouveras plus de bois sec que tu n'en pourras porter. » — « Je ne ferai jamais une pareille chose, répondit l'enfant, car le roi me ferait mourir. » — « Mais qui est le roi ? » ajouta Netzahualcoyotzin. — « C'est un avare, répondit l'enfant, puisqu'il ôte aux hommes ce que Dieu leur a donné à pleine main. » Il l'engagea en vain à outre-passer les limites fixées, lui promettant que personne n'en dirait rien. L'enfant se mit alors en colère, et lui dit : « Tu n'es qu'un traître et l'ennemi de mes parents, puisque tu me conseilles une chose qui pourrait leur coûter la vie. » Le roi retourna au palais, après avoir ordonné à un de ses serviteurs, qui l'avait suivi de loin, de lui amener cet enfant et ses parents : ce qu'il s'empressa d'exécuter. Ils arrivèrent, pleins de crainte et d'effroi, ne sachant pourquoi le



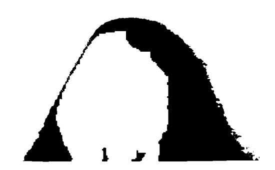


roi les demandait. Quand ils furent arrivés en sa présence, il leur fit remettre par ses majordomes plusieurs charges d'étoffes, du maïs, du cacao et d'autres présents; puis il les congédia, en remerciant cet enfant de la leçon qu'il lui avait donnée et de l'exactitude avec laquelle il observait ses lois. A dater de ce moment, il révoqua ses ordres et permit à tout le monde d'entrer dans les forêts pour prendre du bois, à condition de ne couper aucun arbre, sous peine de mort.

Le roi prenait une autre fois le frais sur un balcon qui donnait sur la place; un bûcheron, épuisé de fatigue, jeta à terre la charge qu'il portait, et, s'étant assis dessus avec sa femme, il examina la magnificence des édifices qui l'environnaient et lui dit : « Femme, le propriétaire d'un si beau palais est heureux et rassasié, et nous autres nous mourrons de fatigue et de faim. » Sa femme le fit taire, en lui disant que, si quelqu'un entendait de pareils discours, il serait sévèrement puni; ils

ne furent cependant pas perdus pour le roi, qui ordonna à un de ses serviteurs de lui amener ce bûcheron. On les introduisit dans une salle basse; et le roi leur demanda d'un air sévère ce qu'ils avaient dit, en leur ordonnant d'avouer la vérité. Quand ils eurent confessé leur faute, il leur dit: « Allez et ne murmurez pas, car ici les murailles ont des oreilles : si vous me croyez si heureux, c'est que vous ne connaissez pas la charge d'un empire. » Il ordonna ensuite à un de ses majordomes d'apporter une certaine quantité de cacao, d'étoffes et d'autres marchandises: « Allez, leur dit le roi en le leur donnant, ce ce que je vous donne me suffirait, car qui a trop n'a rien. »

Un chasseur, qui gagnait sa vie à ce métier, rentra un jour dans sa maison, après avoir couru par monts et par vaux, sans avoir pu rien prendre; il tâcha alors de tuer quelques petits oiseaux pour avoir de quoi manger ce jour-là. Un jeune voisin, s'apercevant qu'il





ne pouvait pas même atteindre ces oiseaux, lui dit en riant : « Tire sur moi, peut-être seras-tu plus heureux. » Le chasseur, irrité, prit son arc et ses flèches et le blessa dangereusement. Ce jeune homme jeta des cris si perçants, qu'il ameuta tout le quartier. On arrêta le chasseur et on l'amena, ainsi que le blessé, en présence des juges qui siégeaient au palais. Le roi entendit le bruit pendant qu'ils traversaient la cour, et demanda ce que c'était. On lui répondit que c'était un chasseur qui avait blessé un jeune homme d'un coup de flèche. Le roi ordonna qu'on les amenât en sa présence; et, quand il sut comment la chose s'était passée, il dit au chasseur d'avoir soin du blessé, et que, s'il guérissait, il le lui donnerait pour esclave s'il ne se rachetait pas. Le chasseur, très-satisfait de la décision du roi, chercha à en obtenir quelque nouvelle faveur; il laissa devant la porte de sa maison un dindon qui lui appartenait, de manière à ce qu'il pût être

pris par le renard, et il se mit à le guetter. La même nuit, un renard, attiré par l'odeur du dindon, le saisit et l'emporta. Le chasseur le suivit de si près, qu'il n'eut pas le temps de le dévorer, et l'ayant poursuivi jusqu'à sa tannière dans l'intérieur de la forêt, il le tua à coups de flèches; l'ayant ensuite chargé sur ses épaules, ainsi que le dindon, il se rendit au palais, où il arriva au moment où le roi était occupé à s'habiller, parce qu'il était de très-bonne heure. Comme il représenta aux gens de service qu'il venait demander réparation, le roi ordonna qu'on le fit entrer; quand il fut arrivé en sa présence, il lui dit : « Puissant seigneur, je viens demander justice contre celui qui porte le nom de votre majesté (1), et qui, cette nuit, m'a enlevé ce dindon : c'était tout mon bien, et j'implore votre aide. » Mais le roi lui répondit : « Que ne m'as-tu amené le coupable vivant? je l'aurais châtié; tâche que

(1) Un renard se nomme, en mexicain, *coyotl*.




[redacted]

cela ne se renouvelle pas, car je sais aussi punir les mauvais plaisants. » Il ordonna ensuite qu'on lui payât la valeur de dix dindons, et que la peau du renard fût placée dans son arsenal.

Netzahualcoyotzin était si miséricordieux envers les pauvres, qu'il se plaçait d'ordinaire sur un balcon qui dominait la place pour regarder les pauvres gens qui y vendaient du bois, du sel et des légumes, et avaient à peine de quoi vivre; et quand il voyait que leur marchandise leur restait, il la faisait acheter par ses majordomes au double de sa valeur; et, ensuite, il la donnait à d'autres, car il avait grand soin des vieillards qui avaient été blessés à la guerre, des veuves et des orphelins, et il employait à cet usage la plus grande partie du produit des tributs; il y avait des chefs qui étaient chargés de ce soin, car il n'était permis à personne, sous peine de mort, de demander l'aumône.

CHAPITRE XLVII.

—

De quelques prophéties du roi Netzahualcoyotzin.

On trouve des sentences qui sont des espèces de prophéties, et qui se sont accomplies par la suite, dans plusieurs chants composés par le roi Netzahualcoyotzin, surtout dans celui qui est intitulé : *Xompacuicatl*, ce qui veut dire *Chant du Printemps*. On les chantait quand

on ouvrait pour la première fois un des palais. Il y en a un qui commence ainsi : *Tlaxsconcaquican hani Netzahualcoyotzin*, c'est-à-dire : « Écoutez ce que dit le roi Netzahualcoyotzin sur les malheurs qui affligeront son royaume : O roi Yotonkin ! quand tu auras quitté cette vie pour une autre, le temps viendra où tes vassaux seront vaincus et malheureux : c'est alors qu'en vérité le pouvoir ne sera plus dans ta main, mais dans celle de Dieu ; c'est alors que tes enfants et tes petits-enfants éprouveront mille maux, et qu'en pleurant ils songeront à toi ; car ils seront orphelins et serviront les étrangers dans leur propre patrie. C'est ainsi que finissent les empires, car la puissance ne dure pas longtemps : tout ce que nous possédons dans cette vie ne nous est que prêté, et il faut le quitter en un instant, comme d'autres l'ont quitté avant nous. Tu ne vois plus Zihuapantzin, Acolnahuacatzin et Quauhtzontezoma, dont tu étais inséparable. »

Le temple de Huitzilopochtli, dans la ville

de Tezcuco, fut terminé dans l'année Ce Acatl, ou 1467; et le roi dit alors : « Dans quelle année se détruira le temple que l'on consacre aujourd'hui? Qui assistera à sa ruine? Seront-ce mes enfants ou mes petits-enfants? C'est alors que le pays dépérira et que les seigneurs s'éteindront; on taillera le maguey avant qu'il ait atteint sa croissance; les arbres donneront des fruits prématurés, et la terre deviendra stérile; les hommes et les femmes se livreront dès leur bas-âge aux vices et à la sensualité; ils se dépouilleront les uns les autres. Il arrivera alors des choses merveilleuses : les oiseaux parleront, et vous verrez l'arbre de la lumière, du salut et de la nourriture. Pour éviter ces malheurs, élevez dès l'enfance vos fils à la vertu et au travail. »

Tous les malheurs et tous les vices qui sont prédits dans ce chant sont arrivés à la lettre; car ce qu'on trouvait extraordinaire à cette époque est devenu commun aujourd'hui. Quand un homme s'enivrait, on l'insultait,

on abattait sa maison, et l'on ne souffrait pas sa présence dans un lieu habité; aujourd'hui c'est une habitude journalière. Une fille de vingt-cinq ou trente ans osait à peine quitter ses parents, et maintenant elles sont femmes à douze ans : en tout l'on voit la différence entre cette époque et celle où nous vivons.

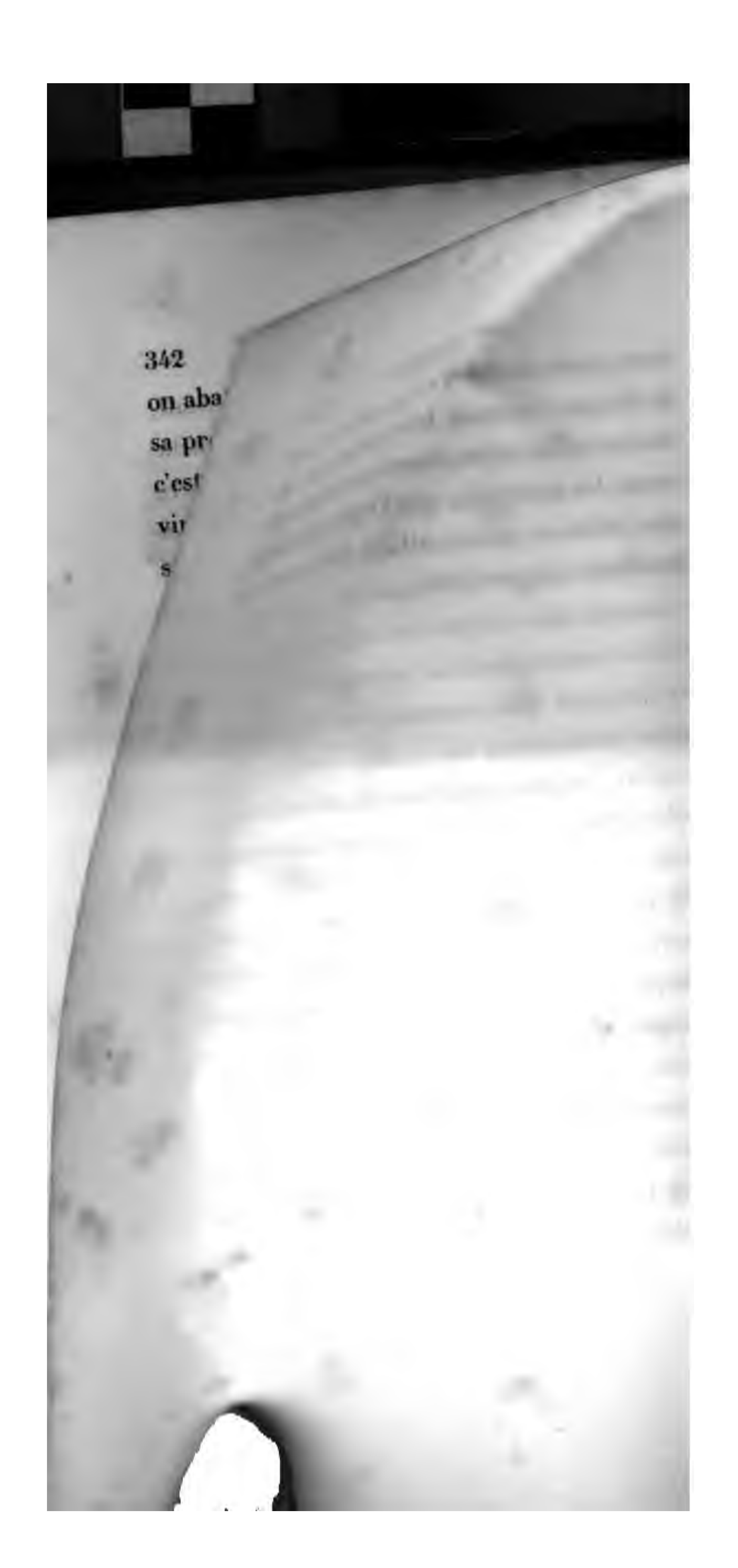
Netzahualcoyotzin ordonna à tous les artisans de faire son portrait; car il pensa que dans l'avenir, quand ses descendants entendraient parler de ses belles actions, ils voudraient voir sa figure. Chacun l'exécuta donc selon son état. Les orfèvres firent une statue d'or; les ouvriers en plume firent un portrait si ressemblant qu'on l'eût cru vivant; les peintres en firent un autre; les sculpteurs firent sa statue, et les architectes élevèrent dans le jardin de Tezcutzinco le lion dont j'ai parlé, qui avait sa figure; les forgerons même firent leur ouvrage. Ils apportèrent ensuite au roi tous les portraits qu'ils avaient faits, à l'exception toutefois du lion qu'il fallait aller





[redacted]

voir; mais ce fut le seul qui plût au roi, car il dit que l'avarice ferait détruire ceux qui étaient en or et en plumes; que le temps effacerait les portraits; que l'argile se briserait; que le bois se pourrirait, et que le rocher seul passerait à la postérité.



on aba
sa pr
c'est
vi
s

[redacted]

CHAPITRE XLVIII.

—

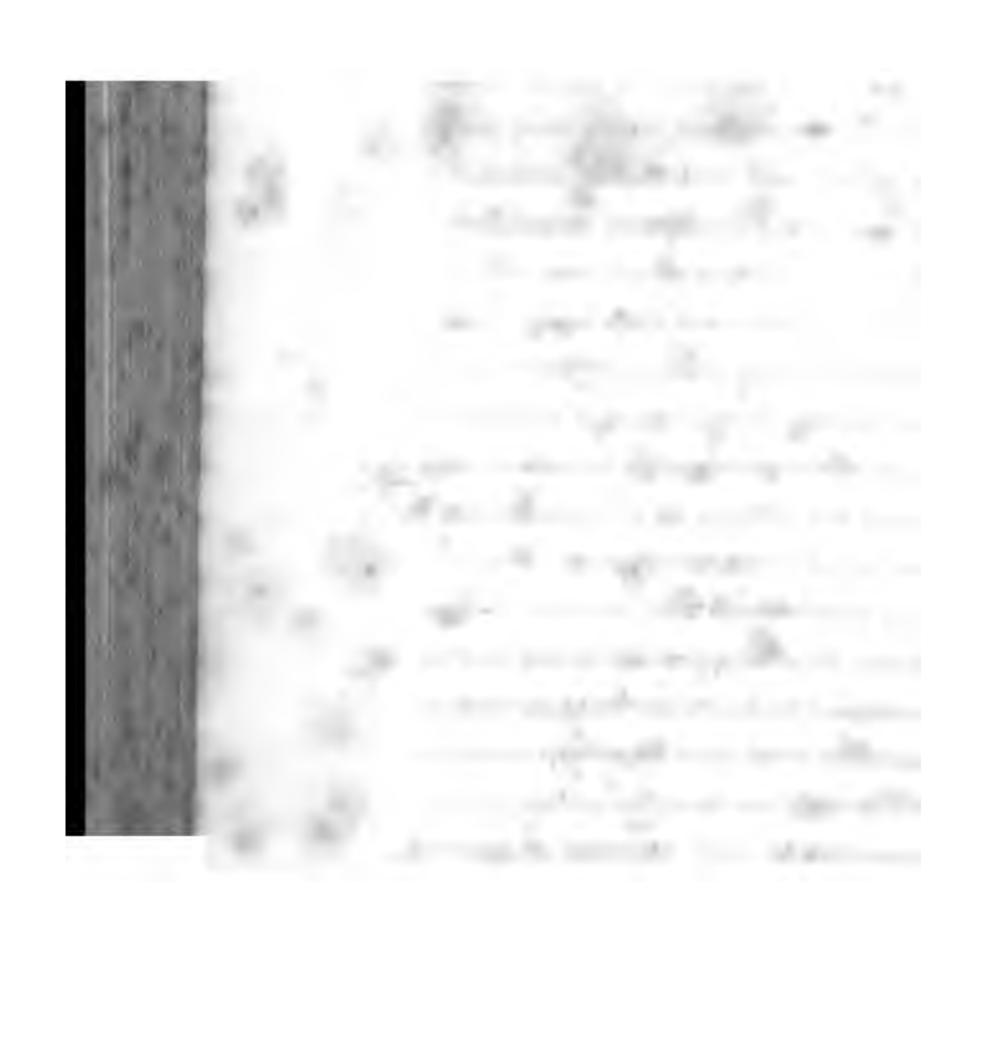
Actions remarquables d'Acatentehuatzin.

Acatentehuatzin était fils de Nonoalcatl et de la princesse Tozquentzin, nièce de Netzahualcoyotzin. Ses discours le faisaient regarder par les uns comme un homme de peu de sens, par les autres comme un philosophe et un sage, parce qu'on y voyait la connaissance du

but de toute chose, et qu'ils respiraient l'amour du prochain. Un de ses cousins, fils de Netzahualcoyotzin, lui ayant demandé comment il trouvait un palais qu'il venait d'achever de faire construire, et s'il était assez solide pour durer longtemps, il lui répondit: « Il durera ce que dure une belle femme qui s'abandonne aux plaisirs, et que les plaisirs détruisent en peu de jours ». Il lui fit cette réponse, parce qu'il avait choisi, pour bâtir, un endroit défavorable, et que les murs commençaient déjà à se couvrir de salpêtre. La muraille d'une des principales salles de sa maison s'étant fendue, il fit appeler les maçons et les ouvriers, et leur demanda les moyens d'y remédier. Ceux-ci lui répondirent qu'elle était écrasée par le poids du toit, et qu'il fallait la démolir et la reconstruire de nouveau. Il leur répondit que la vie était bien courte et que le moyen qu'on lui proposait était bien long. Comme la muraille était construite en madriers, il les fit attacher avec des cordes et

[redacted]

recouvrir ensuite en dedans et en dehors avec de la terre. Cette invention divertit beaucoup tout le monde, et il en fut récompensé par les rois ses oncles.



CHAPITRE XLIX.

—

Mort de Netzahualcoyotzin.

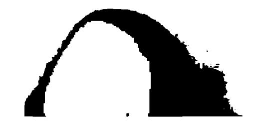
Netzahualcoyotzin avait soixante et onze ans; il y en avait quarante-deux qu'il gouvernait l'empire en commun avec les rois des Mexicains et des Tecpanèques, quand il fut attaqué d'une maladie causée par la fatigue. Il avait eu en tout cinquante filles et soixante

pliqué à l'enfant les principes de l'art de régner et lui avoir recommandé de maintenir les lois établies, il s'adressa au prince Acapioltzin, et lui dit : « A dater de ce moment, c'est toi qui seras le père de cet enfant; tu lui apprendras à bien vivre, et avec tes conseils il gouvernera l'empire; remplis sa place, et sois son guide jusqu'à ce qu'il soit en âge de se conduire lui-même. » Il fit encore d'autres recommandations au prince, qu'il avait choisi pour régent à cause de sa loyauté et de sa prudence. Il prit ensuite, en pleurant, congé de ses enfants et de ses amis; puis il les renvoya en ordonnant aux portiers de ne plus laisser pénétrer personne auprès de lui. Peu d'heures après la maladie augmenta, et il expira. Ce fut dans l'année Chicuazen Tecpatl, ou 1462. Ainsi finit le plus puissant, le plus brave et le plus sage prince qu'il y eut jamais dans le Nouveau-Monde. Il était magnanime, clément et libéral; il eut moins de faiblesses qu'aucun de ses aïeux, et il châtia sévère-

ment celles-ci chez les autres. Il s'occupa toujours plus du bien général que de son intérêt particulier. Il était si charitable que, quand les pauvres gens ne trouvaient pas à vendre leur marchandise, il la leur achetait au double de sa valeur pour la donner à d'autres. Il avait soin des vieillards, des infirmes, des veuves et des orphelins. Dans les années stériles il ouvrait ses coffres pour distribuer à ses sujets ce dont ils avaient besoin, et leur remettait les tributs qu'ils lui devaient. Il regardait comme de faux dieux les idoles qu'on adorait, et disait que c'étaient des démons ennemis du genre humain. Il était très-avancé dans les sciences morales, et cherchait à connaître le véritable Dieu créateur de toutes choses, comme on l'a vu dans le cours de cette histoire, et comme le prouvent ses poésies, où il est dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, qui nourrit toutes les créatures, n'a pas d'égal et demeure au-dessus des neuf cieux. C'est auprès de lui que vont ceux

qui ont pratiqué la vertu ; mais les coupables sont précipités dans les abimes de la terre, où ils souffrent des tourments horribles. Quand il parle de la divinité, il ne fait jamais mention des idoles, quoiqu'il en eût un grand nombre ; mais il invoque toujours Tloque, Nahuaque, Ipalnemoani. J'ai donné plus haut l'explication de ce nom. Il disait seulement qu'il reconnaissait le soleil pour son père, et la terre pour sa mère. Il dit souvent en secret à ses fils de ne pas croire aux idoles, et de ne les adorer en public que pour la forme. S'il ne put abolir entièrement les sacrifices humains usités chez les Mexicains, il obtint du moins d'eux qu'ils ne sacrifieraient plus que des esclaves et des prisonniers de guerre, et non leurs compatriotes, et même leurs enfants, comme ils avaient coutume de le faire.

Dans tout ce que je viens de dire relativement à Netzahualcoyotzin, je m'appuie principalement sur le témoignage des deux princes mexicains, Itzcoatzin et Xiuhcozcatzin, et des



[redacted]

autres poëtes et historiens qui ont écrit les annales des trois dynasties de la Nouvelle-Espagne, et surtout sur les chroniques rédigées par le prince Quauhtlacuilotzin, premier seigneur de Chiauhtla; elles commencent à la naissance de Netzahualcoyotzin, et se terminent au commencement du règne de son fils. J'ai consulté aussi les ouvrages des princes de Tezcuco, don Pablo, don Antonio et don Hernando Pimentel, ainsi que Juan de Pomar, fils et petits-fils du roi Netzahualpiltzintli, et du prince don Alonso Axayacatzin, seigneur d'Itztacpalapan, fils du roi Cuitlahuac et neveu de Motecuhzomatzin. Cette histoire a aussi été écrite par F. Juan de Torquemada, père du Saint-Évangile dans cette province, et le premier qui ait su interpréter les peintures et les chants, dans son ouvrage intitulé : *Monarchie indienne*.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

[redacted]

APPENDICE.



APPENDICE

A LA PREMIERE PARTIE.

J'ai déjà donné à la fin du recueil de pièces sûr le Mexique, qui forme le 10e volume de cette collection, une pièce de vers attribuée au roi Netzahualcoyotl; en voici deux autres que je suis pârvenu à retrouver. La première est insérée dans l'ouvrage de Granados y Galvez (*Tardes Americanas*. Mexico, 1778, in-4°, p. 90 et suiv.). Il donne le texte en langue otomite, qu'il dit, je ne sais pourquoi, avoir été la langue naturelle de l'auteur; il y joint une traduction espagnole, que j'ai mise en français sans pouvoir le moins du monde me rendre garant de sa fidélité. La seconde a été insérée par M. de Bustamante, à la suite de son histoire des anciens rois de Tezcuco.

Dans cet appendice nous avons mis en regard le texte otomite et la version française; la traduction espagnole se trouve en note.

Gumbgue natzitzó tzu retoñar. Terañetzí nuguatzí majay matzi nadunthi danvuiguí tzaguetó naramtzivi natzi naracuay dije quidithegmi narandohí ditzira jahy. Nua tzirinvui nadu. Tanto yaqueaya tzembuiy nahumbi nadumbui. Tzimatzú quiteni nuaharannaduxte nadeni nuanage nabuiy nantzú huato ya Betó teranduxnapetzi nuaniñeehé namuntzí nameinatiquindas najazti tzimapató napuingui nadeege tzibúitó nahiadi tientzi maña narahuey najatzi najoquinantzú dijadavetdi didumbui natzeénahmi nanhie andogina nestihi napehde nadeni nuarabuiy nubuitziudi tiumbi nuarantzu nubui istindeé ytzoni nadu

---

(1) Son las caducas pompas del mundo como los verdes sauces, que por mucho que anhelen á la duracion, al fin un inopinado fuego los consume, una cortante hacha los destroza, un cierzo los derriba y la avanzada edad y decrepitud los agobia y entristece. Siguen las púrpuras las propiedades de la rosa en el color y la suerte : dura la hermosura de estas, en tanto que sus castos botones avaros recogen y conservan aquellas porciones que cuaja en ricas perlas la aurora, y económica deshace y derrite en líquidos rocíos ; pero apénas el

Les pompes passagères de ce monde sont comme des saules verts qui, bien qu'ils arrivent à un âge avancé, finissent par être consumés par le feu; la hache tranchante les renverse, un ouragan les déracine, la vieillesse et la décrépitude les courbent et les attristent.

La pourpre ressemble à la rose par sa couleur et par sa destinée. La beauté de toutes deux dure tant que les chastes boutons conservent avec soin les gouttes bienfaisantes que l'aurore leur verse en riches perles; mais à peine le père des vivants dirige-t-il sur elles le plus léger rayon de sa lumière, qu'il les dépouille de leur richesse et de leur beauté; elles se fanent et perdent les couleurs purpurines dont elles se paraient avec orgueil. Les délicieuses républiques des fleurs n'ont qu'une courte existence: celles qui le matin déployent avec orgueil les fastueuses richesses de leur pouvoir, pleurent le soir la triste chute de leur empire et les calamités qui les font périr, la tristesse, la mort et le tombeau. Toutes les choses de la terre ont

---

padre de los vivientes dirige sobre ellas el mas ligero rayo de sus luces, les despoja su belleza y lozanía, haciendo que pierdan por marchitas la encendida y purpúrea color con que agradablemente ufanas se vestian. En breves periodos cuenten las deliciosas repúblicas de las flores sus reinados; porque las que por la mañana ostentan soberbiamente engreidas la vanidad y el poder, por la tarde lloran la triste cadencia de su trono, y los repetidos parasismos que las impelan al desmayo, la aridez, la muerte, y el sepulcro. Todas las cosas de la tierra tienen tér-

aranbuiy. Gato nuanamethi najaydahuadi, nuananestihinanbuigui dibgetze naoctzi. Gato natzandi najay nanigeè, othotevea dapay comuguienunime : ogui agui ytzege ya dothte, ya ñe, ya puehte, ajonto tambengui arambui inzetto paranado padegeè, quiquaqui napunta mas guipa arangie nuavinjamande, hinda jabuiya. Niadanja nubuiya hindajanixudi yñudi yañige, yafontahy nugueyandoyo, ni coy corimui quiñutzi nagetzi dijudinanthzi, qui manda ya coy qui manda la tropa. Gumui quipetzi naranini agui petzi na vooca gui tide congueananzu bitogui na gloria, gua na vifi zentzo ypueni natzivi de Popo-

---

mino, porque en la mas festiva carrera de sus engreimientos y bizarrías, calman sus alientos, caen y se despeñan para el hoyo. Toda la redondez de la tierra es un sepulcro; no hay cosa que sustente que con título de piedad no la esconda y entierre. Corren los rios, los arroyos, las fuentes y las aguas, y ningunas retroceden para sus alegres nacimientos : aceléranse con ansia para los vastos dominios de Tluloca (que es Neptuno), y cuanto mas se arriman á sus dilatados márgenes, tanto mas van labrando las melancólicas urnas para sepultarse. Lo que fué ayer no es

un terme, au milieu de la plus joyeuse carrière de leurs gloires et de leurs beautés leur souffle s'arrête, elles tombent et sont précipitées dans la fosse. La terre, sur toute sa surface arrondie, n'est qu'un tombeau. Rien ne peut nous défendre du trépas, la mort est impitoyable. Les fleuves, les ruisseaux, les fontaines, toutes les eaux s'écoulent; aucune ne remonte vers sa source; joyeuses elle s'avancent rapidement vers les vastes domaines de Tlaloc, et plus elles approchent de ses rivages étendus, plus elles se creusent une triste sépulture. Ce qui était hier n'est plus aujourd'hui, et l'on ne peut pas être sûr que ce qui est aujourd'hui sera demain. Les caveaux sont remplis de poudres infectes, qui jadis étaient des os, des cadavres et des corps animés, qui, assis sur des trônes, sous des dais, présidaient des assemblées, commandaient des armées, conquéraient des royaumes, possédaient des trésors, étaient l'objet de l'adoration, qui étaient aveuglés par la majesté, la richesse et le pouvoir : ces gloires ont passé comme la fumée ef-

---

hoy, ni lo de hoy se afianza que será mañana. Llenas están las bóvedas de pestilentes polvos, que antes eran huesos, cadáveres y cuerpos con alma, ocupando estos los tronos, autorizando los doseles, presidiendo las asambleas, gobernando ejércitos, conquistando provincias, poseyendo tesoros, arrastrando cultos, lisonjeándose con el fausto, la magestad, la fortuna, el poder y la dominacion. Pasaron estas glorias, como el polvoroso humo que vomita y sale del infernal fuego de Popocatepec, sin otros monumentos que acuerden sus existencias

caltepec nunbui mananinfeni, quinveni teroveanuanagemi ytofó, nubui caquigti nugaga, nara Betzui, jadatanney darague majañandoyo tzantzu á Chiulchanetzin, Betoó Benti *tziradongui Bengu* de Mitl nuatzidinveni occa latitzu Xiutzal porcuibuito Topiltzin nuanigotzi nadomge. Nabuidañanniy dara gue maja na joga votzivi nua Beeto matahe Xolotl, Nua nauni Nopal ya teña de ravente mata Yxtlil nuubui dañanniimaja por Gató teatogui teguiximaja? Nuaxigatodi maaga indipohdi porq nugue Beto, Bigootzi tibui tinguatzi connajay. Nuabinja degueñe, tzidague queh si ne ehñehe. Gagotzi

---

en las toscas pieles en que se escriben. ¡Ha! ha! y si yo os introdujera á los oscuros senos de esos panteones, y os preguntara que cuáles eran los huesos del poderoso Achalchiuht Anextzin, primer caudillo de los antiguos tultecas; de Necaxecmitl, reverente cultor de los dioses? Si os preguntara dónde está la incomparable belleza de la gloriosa emperatriz Xiuhtzal, y por el pacífico Tolpiltzin, último monarca del infeliz reino tulteco? Si os preguntara, que cuáles eran las sagradas cenizas de nuestro primer padre Xolotl; las del munificentísimo

[redacted]

frayante qui sort du feu infernal du Popocatepec, sans qu'il reste d'autre monument qui rappelle leur existence, si ce n'est la peau grossière sur laquelle cette histoire est écrite. Hélas! si je vous conduisais dans les détours obscurs de ces panthéons, et si je vous demandais où sont les os du puissant Achalchicihtlanextzin, premier chef des anciens Toltèques, et ceux de Necaxec Mitl, le pieux adorateur des dieux; si je vous demandais où est la beauté incomparable de la glorieuse impératrice Xiuhtzal et le pacifique Topietzin, dernier souverain du malheureux royaume toltèque; si je vous demandais quelles sont les cendres sacrées de notre premier père Xolotl, celle du très-magnifique Nopaltzin et du généreux Tlotzin, et même les cendres encore chaudes de mon père, glorieux et immortel malgré ses malheurs, Ixtlilxochitl enfin; si l'on vous adressait de pareilles questions sur tous nos illustres ancêtres, qûe répondriez-vous? si ce n'est ce que je répondrais moi-même : *indipohdi*, *indipohdi*, je n'en sais rien, je n'en sais rien ; car

---

Nopal; las del generoso Tlotzin; y aun por los calientes carbones de mi glorioso, inmortal, aunque infeliz y desventurado, padre Rixtlilxochitl? Si así os fuera preguntando por todos nuestros augustos progenitores, ¿ qué me responderiais? Lo mismo que yo respondiera : *Indipohdi*, *indpohdi* : nada sé *, porque los primeros y últimos estan confundidos con el barro. Lo que fué de ellos, ha de ser de nosotros y de los que nos sucedieren.

* Nascentes morimnr, finisque ab origine pendet.

nimado, na Benti, mantegui, ynando gotzi magetzi nubui hinte nategue, nua tzira domantzonahie, naximia najiadi, na domantzo na xuudi najatzi para natze ototó danmetzinantzu para dañoqui nuguinami magetzi, porq guetihui dipeñ nua nanzu occa, hica nubuiya inumadaji. xegueto nubi nua Bitohgui xidanu ydañehee.

Anhelemos, invictísimos príncipes, capitanes esforzados, fieles amigos y leales vasallos, aspiremos al cielo, que allí todo es eterno, y nada se corrompe. El horror del sepulcro es lisonjera cuna para el sol, y las funestas sombras, brillantes luces para los astros. No hay quien tenga poder para inmutar esas

[redacted]

les premiers et les derniers sont mêlés avec la terre : ce qu'il en est d'eux, il en sera un jour de nous-mêmes et de ceux qui viendront après nous. Aspirons, invincibles princes, guerriers valeureux, fidèles amis, sujets loyaux, aspirons au ciel ; car là tout est éternel, rien ne se corrompt. L'horreur du tombeau est un berceau flatteur pour le soleil, et les ombres funèbres sont de brillantes lumières pour les astres. Personne n'a le pouvoir de changer ces célestes peintures ; car, de même qu'elles servent immédiatement à l'immense majesté de l'auteur, elles sont cause que nos yeux voient aujourd'hui ce qu'on vû nos prédécesseurs, et ce que verront nos descendants.

---

celestes láminas, porque como inmediatamente sirven á la inmensa grandeza del autor, hacen que hoy vean nuestros ojos lo mismo que registró la preterición y registrará nuestra posteridad.

CANTO.

—

Oid con atencion las lamentaciones que yo, el rey Netzahualcoyótl, hago sobre el imperio, hablando conmigo mismo y presentándolo á otros por ejemplo.

¡ O rey bullicioso y poco estable ! cuando llegue tu muerte seràn destruidos y deshechos tus vasallos: veránse en oscura confusion, y entonces ya no estará en tu mano el gobierno de tu reino, sino en la del Dios criador y todopoderoso.

Quien vió la casa y corte del viejo rey Tetzozomoc y lo florido y poderoso que estaba su tiránico imperio, y ahora lo ve tan marchito y seco, sin duda creyera que siempre se habia de mantener en su ser, siendo burla y engaño lo que el mundo ofrece, pues todo se ha de consumir y acabar.

Lastimoso es considerar la prosperidad que hubo

[redacted]

CHANT.

—

Écoutez avec attention les lamentations que moi, le roi Netzahualcoyotl, me parlant à moi-même, je fais sur le sort de l'empire, et que je présente comme exemple aux autres.

O roi inquiet et remuant, lorsque tu auras cessé de vivre, tes vassaux seront ruinés et détruits; ils se verront dans une confusion complète; ce ne sera plus toi qui régneras et qui commanderas; mais le Dieu créateur et tout puissant.

Quiconque a vu le palais et la cour du vieux roi Telzozomoc, et combien était florissante et redoutable sa puissance tyrannique, aurait-il pu croire qu'elle lui serait échappée, cette puissance aujourd'hui fanée et détruite? Tout ce qu'offre cette vie n'est donc que dérision et tromperie, puisque tout doit s'user et finir.

On se sent ému tout à la fois de pitié et d'admira-

durante el gobierno de aquel viejo y caduco monarca, que semejante al sauce, animado de codicia y ambicion, se levantó y enseñoreó sobre los débiles y humildes. Prados y flores le ofreció en los campos la primavera por mucho tiempo que gozó de ellos; mas al fin carcomido y seco, vino el uracan de la muerte, y arrancándolo de raiz le rindió, y hecho pedazos cayó en el suelo; ni fué menos lo que sucedió á aquel antiguo rey Cotzastli; pues ni quedó memoria de su casa y linage.

Con estas reflexiones y triste canto que traigo á la memoria, doy vivo ejemplo de lo que en la florida primavera pasa, y el fin que tuvo Tetzozomoc por mucho tiempo que gozó de ella. ¿ Quién pues habrá que notando esto, por duro que sea no se derrita en lágrimas, supuesto que la abundancia de las ricas y variadas recreaciones son como ramilletes de flores que pasan de mano en mano, y al fin todas se deshojan y marchitan en la presente vida?

¡ Hijos de los reyes y grandes señores, advertid y considerad lo que en mi triste y lamentoso canto os manifiesto, cuando refiero lo que pasa en la florida primavera, y el fin y término del poderoso rey Tetzozomoc! ¿Quién, vuelvo à decir, viendo esto será

tion, lorsque l'on considère attentivement la prospérité dont a joui pendant son règne tyrannique le roi Tetzozomoc, ce vieillard caduc, qui, tel qu'un saule nourri de l'humidité de son ambition et de son avarice, s'élevait au-dessus des humbles et des faibles : le printemps lui offrait les prés et les champs fleuris, longtemps il en jouit ; mais enfin, lorsqu'il fut rongé des vers et desséché, l'ouragan de la mort survint, le déracina, et l'étendit en morceaux sur le sol. Le sort de l'ancien roi Cotzastli ne fut pas moins terrible, puisqu'il n'est resté aucun souvenir de sa maison et de ses descendants.

Aujourd'hui, par ces chants douloureux, je retrace le souvenir et l'exemple de ce qui arrive dans la saison des fleurs, et la fin du roi Tetzozomoc, quoiqu'il ait goûté longtemps la prospérité. Qui donc, en m'entendant, serait assez dur pour ne pas fondre en larmes? Cette abondance de fleurs variées, de plaisirs somptueux, sont comme des bouquets qui passent de main en main, finissent par se faner et disparaissent de ce monde.

Fils des rois et des puissants, ouvrez les yeux et méditez avec attention sur le sujet qui sert de thème à mes gémissements et à mes tristes poésies, en apprenant ce qui arriva au printemps fleuri, et la fin du roi Telzozomoc ; mais je le répète, en m'entendant,

tan duro que no se derrita en lágrimas, pues la abundancia de diversas flores y bellas recreaciones son ramilletes que se marchitan y acaban en la presente vida?.....

Gocen por ahora de la abundancia y belleza del florido verano con la melodía las parleras aves, y liben las mariposas el néctar dulce de las fragantes flores: todo es como ramilletes que pasan de mano en mano, que al fin se marchitan y acaban en la presente vida.



[redacted]

qui serait assez dur pour ne pas fondre en larmes? car cette abondance de fleurs variées, de plaisirs somptueux, ne sont que des bouquets qui passent de main en main, finissent par se faner et disparaissent de ce monde.

Cependant les oiseaux ne cessent de faire retentir les airs de leurs voix mélodieuses; ils jouissent de l'abondance du palais de l'été, et les papillons du nectar de ses fleurs. Tout est comme des bouquets qui passent de main en main, finissent par se faner et disparaissent de ce monde.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
rue Racine, 28, près de l'Odéon.







[redacted]

[illegible]



